

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

D'UNE BANLIEUE-JARDIN À UNE POSTBANLIEUE : EXPLORATION DES FACTEURS DE
DÉTERRITORIALISATION EN TERRITOIRE FIDÉEN

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR

ANNIE MÉTIVIER HUDON

NOVEMBRE 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Le soutien de nombreuses personnes m'a été capital à la rédaction de ce mémoire de recherche.

Je souhaite premièrement remercier mon directeur de recherche, Mario Bédard, pour son soutien, sa grande compréhension et ses conseils judicieux. Je tiens tout spécialement à marquer mon appréciation pour sa grande rigueur et la hauteur de ses exigences qui m'ont poussé à me perfectionner à un niveau que je n'aurais jamais pu atteindre seule.

Je souhaite aussi remercier toutes les personnes résidentes du Plateau centre de Sainte-Foy qui ont accepté de me communiquer leurs réflexions, sentiments et visions de leur quartier.

La rédaction d'un mémoire de recherche étant un processus laborieux, anxiogène et parfois souffrant, je tiens à remercier ma psychologue Pascale-Audrey pour son écoute, ses astuces et, surtout, sa capacité à réduire mes exigences démesurées et à me ramener sur le plancher des vaches.

Je tiens ensuite à remercier tous les membres de ma famille qui ont chacun et chacune su m'encourager, me soutenir et croire en moi tout au long du processus. Finalement, je me dois de souligner le soutien remarquable et la solidarité exceptionnelle de nombreuses amies, nombreux amis et amours : Anne-Marie, Clémence, Kat, Lilot, Charles-Antoine, Mirja, Titi, Simon, Joé, Alexis, Mimi et Anthony.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xii
RÉSUMÉ	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 LE PLATEAU CENTRE DE SAINTE-FOY EN PROCESSUS DE POSTSUBURBANISATION : D'UNE RURALITÉ À UN DEUXIÈME CENTRE-VILLE	4
1.1 La mise en place géohistorique du Plateau centre de Sainte-Foy	4
1.2 La définition administrative du Plateau centre de Sainte-Foy	8
1.2.1 La mise en œuvre d'un programme particulier d'urbanisme	10
1.3 Problématique	14
CHAPITRE 2 NOTRE CADRE CONCEPTUEL	15
2.1 Notre postulat explicatif : l'effet de culture	15
2.2 Notre cadre conceptuel	15
2.2.1 La banlieue-jardin	15
2.2.2 De la banlieue à la postbanlieue : le processus de postsuburbanisation	17
2.2.3 La requalification urbaine	19
2.2.4 Le mode d'habiter	20
2.2.5 La territorialité	20
2.2.6 Le sens du lieu	22
2.2.7 L'imaginaire	23
2.3 Nos clés d'interprétation : territorialisation, reterritorialisation et déterritorialisation	23
CHAPITRE 3 LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	26
3.1 Le cadre spatio-temporel	26
3.2 Variables, indicateurs et modes de traitement et d'analyse	28
3.2.1 Le <i>pattern-matching</i>	28
3.2.2 La technique de construction d'explication	31
3.2.3 La technique d'analyse de contenu	31
CHAPITRE 4 L'ÉTAT DES LIEUX	35

4.1	Établissement de la banlieue-jardin à Sainte-Foy	35
4.1.1	La décennie 1950 : une implantation rapide de la banlieue	35
4.1.1.1	L'implantation d'une banlieue-dortoir	36
4.1.1.2	L'établissement de la banlieue, un quartier à la fois	41
4.1.1.3	L'établissement de la banlieue-jardin comme solution économique	43
4.1.1.4	Un aménagement influencé par l'Église catholique.....	43
4.1.1.5	Un nouveau paysage dominé par les bungalows	44
4.1.1.6	La hiérarchisation des voies routières.....	45
4.1.1.7	Un imaginaire inspiré du mythe du rêve américain	46
4.1.2	La décennie 1960 : le début d'une densification.....	47
4.1.2.1	Le rôle décuplé de l'automobile	48
4.1.3	La décennie 1970 : la poursuite du développement des fonctions commerciales et routières .	49
4.1.3.1	L'augmentation de l'attractivité économique du PCSF.....	50
4.1.4	La décennie 1980 : consolidation de la densification.....	52
4.2	La postsuburbanisation du Plateau centre de Sainte-Foy depuis 1990	53
4.2.1	Une population résidente plus dense et plus diverse	53
4.2.1.1	Plus de personnes âgées et de jeunes adultes.....	54
4.2.1.2	Un grand écart entre les plus riches et les plus pauvres.....	56
4.2.1.3	Une diversification de l'origine nationale des personnes résidentes	57
4.2.1.4	Moins de familles et plus de personnes seules.....	58
4.2.2	Un cadre bâti plus dense, mais plus homogène.....	59
4.2.3	Un accroissement des activités au début des années 2000.....	61
4.2.3.1	Des déplacements toujours effectués en automobile	63
4.2.4	Le PCSF comme nouvelle centralité municipale.....	64
4.2.5	Un territoire dont la valeur foncière augmente.....	65
4.3	Une postsuburbanisation influencée par des ambitions de requalification	66
4.3.1	Des valeurs et idéaux de mobilité active, de convivialité et de densité	67
4.3.2	Le PCSF en 2012: un pôle municipal au fort potentiel de développement foncier	68
4.3.3	Le PCSF du futur : un territoire urbain, axé sur la fonction résidentielle et invitant à l'utilisation de modes de transports durables	72
4.4	La relation au territoire des personnes résidentes du PCSF.....	76
4.4.1	Des valeurs et idéaux favorables à la verdure et défavorables à la densité élevée	76
4.4.2	Le sens d'un quartier bien situé en processus de développement.....	78
4.4.2.1	Le quartier au présent : bien situé et offrant une qualité de vie élevée dans un environnement suburbain	79
4.4.2.2	Le quartier du présent court et du futur : trop dense et au développement « sauvage ».....	80
4.4.2.3	L'unicité du quartier	81
4.4.2.4	Des relations émotives pour la forte majorité	82
4.4.3	La territorialité des personnes résidentes.....	83
4.4.3.1	L'identification au quartier	83
4.4.3.1.1	L'identification au quartier actuel	84
4.4.3.1.2	L'identification au quartier au présent court et au futur	85
4.4.3.2	Les processus de transformation du quartier mis en œuvre par les personnes répondantes	86
4.4.3.3	L'appropriation du quartier	87
CHAPITRE 5 CITOYENS-NES ET VDQ : DES TERRITORIALITÉS EN DÉCALAGE		90

5.1	L'avènement de la banlieue-jardin comme part d'un processus de reterritorialisation	90
5.1.1	Une reterritorialisation socioéconomique	90
5.1.1.1	La reterritorialisation de la banlieue, la déterritorialisation de la campagne	91
5.1.2	Une reterritorialisation métissée en vertu d'une postsuburbanisation précoce dès la décennie 1970	93
5.1.3	La poursuite de la postsuburbanisation après 1990	94
5.1.4	Le PCSF après 2012 : l'élaboration d'une nouvelle territorialité.....	95
5.1.4.1	Une territorialité inspirée du nouvel urbanisme.....	95
5.1.4.2	L'affirmation d'un nouveau rôle symbolique	96
5.1.4.3	La reconnaissance d'une polycentralité structurée par les réseaux routiers	98
5.1.4.4	Une population de plus en plus uniforme	98
5.1.4.5	Les succès ambivalents du PPUPCSF et l'échec de la transition vers la mobilité durable	99
5.2	Les sentiments de déterritorialisation des personnes résidentes	100
5.2.1	Les sentiments entretenus envers le territoire	101
5.2.1.1	L'affiliation, un rapport de dépendance au territoire	101
5.2.1.2	L'attachement, ou l'existence d'un lien émotif et de la reconnaissance de l'unicité du territoire	102
5.2.1.3	L'appartenance, un rapport existentiel.....	102
5.2.2	Les types de rapports identitaires au territoire colligés au sein du PCSF	103
5.2.2.1	Deux résidentes « sans ancrages »	104
5.2.2.2	Six personnes affiliées	105
5.2.2.3	Trois personnes attachées.....	108
5.2.2.4	Quatre personnes éprouvent un sentiment d'appartenance	110
5.2.3	Les force et nature du lien au territoire comme indicateurs de la déprise territoriale	114
	CONCLUSION	116
	ANNEXE A SECTEUR DE RECENSEMENT 4210115.00	123
	ANNEXE B DIVISION DE RECENSEMENT 2324	124
	ANNEXE C SECTEUR MUNICIPAL DE SAINTE-FOY CENTRE NORD	125
	ANNEXE D AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC.....	126
	ANNEXE E GUIDE D'ENTRETIEN.....	127
	ANNEXE F PHOTOS PRÉSENTÉES DURANT LES ENTRETIENS.....	133
	ANNEXE G VALEURS ET IDÉAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LE PPUPCSF	143
	ANNEXE H FONCTIONS, VOCATIONS ET AMÉNAGEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LE PPUPCSF	146
	ANNEXE I VALEURS ET IDÉAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LES ENTRETIENS	149
	ANNEXE J SENS DES LIEUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LES ENTRETIENS	151

BIBLIOGRAPHIE..... 153

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1.1 La ville de Québec par arrondissement, 2023	4
Figure 1.1.2 Carte de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy, 1871	5
Figure 1.1.3 Les paroisses de la ville de Sainte-Foy, 1990	6
Figure 1.1.4 La construction du complexe Jules-Dalair sur le boulevard Laurier, en 2012	8
Figure 1.2.1 Le territoire touché par le PPUPCSF	9
Figure 1.2.2 Les secteurs circonscrits par le PPUPCSF	10
Figure 1.2.3 Une maison plain-pied adjacente à un immeuble d'habitation de dix étages sur le PCSF, 2021	11
Figure 4.1.1 Vue aérienne d'une partie de Sainte-Foy, 1950	35
Figure 4.1.2 L'intersection du chemin Sainte-Foy et de la route de l'église formant le noyau villageois de Sainte-Foy, 1937	36
Figure 4.1.3 Image de gauche: Unité de voisinage proposée par Clarence Perry. Image de droite: Modèle de quartier Proposé par Clarence Stein et Henry Wright.	37
Figure 4.1.4 Place Sainte-Foy, 1960	39
Figure 4.1.5 Plan de zonage V-267 de 1958.....	40
Figure 4.1.6 Le quartier des vétérans à Sainte-Foy en 1955.....	41
Figure 4.1.7 Le processus de suburbanisation: état du développement à Sainte-Foy en 1955.....	42
Figure 4.1.8 La structure de la banlieue moderne: unités de voisinage de Sainte-Foy en 1965.....	44
Figure 4.1.9 Place Laurier, vers 1970	50
Figure 4.1.10 Édifice Delta Nord sur le boulevard Laurier en 1978.....	51
Figure 4.1.11 Image de gauche : Aménagement routier à la tête du pont de Québec en 1965. Image de droite : Aménagement routier à la tête des ponts de Québec et Pierre-Laporte en 1977	52
Figure 4.2.1 Nombre de résidents et résidentes par kilomètre carré selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00	54
Figure 4.2.2 Nombre de déplacements tous motifs confondus ayant pour origine ou pour destination l'agglomération de Québec et le secteur Sainte-Foy Centre Nord par kilomètre carré selon l'année	54

Figure 4.2.3 Nombre de résidents et résidentes par tranche d'âge selon l'année dans le secteur de recensement 4210115.00	55
Figure 4.2.4 Nombre de résidents et résidentes par tranche d'âge selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec.....	55
Figure 4.2.5 Nombre de résidents et résidentes de 15 ans et plus par tranche de revenu selon l'année dans le secteur de recensement 4210115.00.....	56
Figure 4.2.6 Nombre de résidents et résidentes de 15 ans et plus par tranche de revenu selon l'année la division de recensement de la ville de Québec.....	57
Figure 4.2.7 Proportions de résidents et résidentes ayant un statut d'immigrant selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00.....	58
Figure 4.2.8 Proportions de ménages privés comptant une seule personne selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00	59
Figure 4.2.9 Proportions de ménages familiaux avec enfant(s) selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00	59
Figure 4.2.10 Nombre de logements privés occupés par kilomètre carré selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00	60
Figure 4.2.11 Nombre de logements par kilomètre carré par type de bâtiment selon l'année dans le secteur de recensement 4210115.00	60
Figure 4.2.12 Nombre de logements par kilomètre carré par type de bâtiment selon l'année dans la division de recensement de Québec	61
Figure 4.2.13 Nombre de déplacements tous motifs confondus ayant pour destination l'agglomération de Québec et le secteur Sainte-Foy Centre Nord par kilomètre carré selon l'année	62
Figure 4.2.14 Nombre de déplacements par kilomètre carré à destination du secteur Sainte-Foy Centre Nord depuis le territoire Québec-Lévis selon le motif et l'année	62
Figure 4.2.15 Nombre de déplacements par kilomètre carré à destination de l'agglomération de Québec depuis le territoire Québec-Lévis selon le motif et l'année	63
Figure 4.2.16 Proportion des déplacements réalisés en automobile ayant comme origine ou comme destination de secteur Sainte-Foy Centre Nord et l'agglomération de Québec selon l'année	64
Figure 4.2.17 Coûts mensuels moyens des logements pour les ménages locataires selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00.....	65
Figure 4.2.18 Valeurs moyennes des logements selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00	66
Figure 4.3.1 Valeurs et idéaux connotés positivement dans le PPUPCSF selon leur nombre de mentions	68

Figure 4.3.2 Unités d'information correspondant aux valeurs et idéaux connotés négativement dans le PPUPCSF selon leur nombre d'apparitions	68
Figure 4.3.3 Plan de l'utilisation du sol identifiée dans le PPUPCSF	70
Figure 4.3.4 Unités d'information correspondant aux aménagements présents sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions	71
Figure 4.3.5 Unités d'information correspondant aux fonctions présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions	71
Figure 4.3.6 Unités d'information correspondant aux vocations présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions	72
Figure 4.3.7 Unités d'information correspondant aux vocations symboliques présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions	72
Figure 4.3.8 Unités d'information correspondant aux aménagements présents sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du futur selon leur nombre de mentions	74
Figure 4.3.9 Unités d'information correspondant aux fonctions présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du futur selon leur nombre de mentions	75
Figure 4.4.1 Unités d'information correspondant aux valeurs et idéaux connotés positivement par les personnes participantes selon leur nombre de mentions	77
Figure 4.4.2 Unités d'information correspondant aux valeurs et idéaux connotés négativement par les personnes participantes selon leur nombre de mentions	78
Figure 4.4.3 Unités d'information correspondant aux vocations associées à leur « quartier » relevées par les personnes participantes à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions	80
Figure 4.4.4 Unités d'information correspondant aux sens du lieu associés à leur « quartier » relevés par les personnes participantes à l'échelle temporelle du présent court ou du futur selon leur nombre de mentions.....	81
Figure 4.4.5 Unités d'information correspondant aux caractères d'unicité reconnus dans le quartier ou dans les lieux qui le composent par les personnes participantes selon leur nombre de mentions ...	82
Figure 4.4.6 Unités d'information correspondant aux relations émotives entretenues avec le quartier ou avec l'un des lieux qui le composent par les personnes participantes selon leur nombre de mentions	83
Figure 4.4.7 Nombre de concordance entre les vocations du quartier à l'échelle temporelle du présent et les valeurs et idéaux selon la thématique et les personnes participantes	85
Figure 4.4.8 Nombre de concordances entre les vocations du quartier à l'échelle temporelle du présent court et du futur et les valeurs et idéaux selon la thématique et les personnes participantes	86
Figure 4.4.9 Appropriation des personnes répondantes.....	89

Figure 5.2.1 Pancarte distribuée par le Conseil de quartier Saint-Louis..... 113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1 Processus de territorialisation menant aux sentiments d'affiliation, d'attachement et d'appartenance	103
Tableau 5.2 Types de rapports au territoire relevés dans nos entretiens.....	104

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CQSL : Conseil de quartier Saint-Louis

CHUL : Centre hospitalier de l'Université Laval

CUCQ : Commission d'urbanisme et de conservation de Québec

NIMBY: *Not in My Backyard*

OD : Origine-destination

PCSF : Plateau centre de Sainte-Foy

PEPS : Pavillon de l'éducation physique et des sports

PPUPCSF: Programme particulier du Plateau centre de Sainte-Foy

RCP : Regroupement Citoyens du Plateau

RTC : Réseau de transport de la Capitale

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

SFCN : Secteur municipal de Sainte-Foy Centre Nord

SR115 : Secteur de recensement 4210115.00

SRSD : Secteur résidentiel Saint-Denys

VDSF : Ville de Sainte-Foy

VDQ : Ville de Québec

RÉSUMÉ

Les processus de postsuburbanisation touchent de plus en plus de banlieues-jardin nord-américaines. Sur le Plateau centre de Sainte-Foy (PCSF), les processus de postsuburbanisation à l'œuvre depuis les années 1970 ont été partiellement accélérés avec l'adoption en 2012 d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) par la Ville de Québec (VDQ). Celui-ci visait la requalification du PCSF et, par le fait même, la mise en place d'un habitat et d'un mode d'habiter favorisant la densification, la diversification de ses fonctions et évacuant plusieurs spécificités de la banlieue-jardin. Lors des consultations publiques, le PPU généra un mouvement de résistance citoyenne qui aboutit à l'annulation de certaines exigences proposées de densification dans les quartiers résidentiels. Afin de comprendre comment et pourquoi le PPUPCSF, en proposant une reterritorialisation du PCSF, a entraîné certaines personnes résidentes à ressentir une déprise territoriale, ce mémoire cherche à caractériser les transformations de l'habitat et des modes d'habiter que le PPUPCSF a entraînés et à dégager les imaginaires et sens du lieu qui le sous-tendent. Également intéressé par les éléments de territorialité ayant provoqué l'opposition de personnes résidentes à certaines mesures du PPUPCSF, et donc à réaffirmer l'identité suburbaine conférée au quartier, ce mémoire cherche à mieux comprendre le rôle de leurs imaginaires, des sens qu'ils prêtent aux lieux puis des sentiments éprouvés à leur égard.

Mots clés : Banlieue-jardin, postsuburbanisation, déterritorialisation, requalification, territorialité, sentiment d'appartenance.

INTRODUCTION

La banlieue-jardin, adoptée massivement sur les territoires périurbains des grandes villes d'Amérique du Nord au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, n'est plus un modèle d'aménagement urbain prédominant depuis la fin du XX^e siècle (Castells, 2010a). Certaines banlieues, particulièrement celles situées à proximité des réseaux routiers (Garreau, 1991), connaissent d'ailleurs depuis plus de 30 ans des processus de postsuburbanisation, phénomène conséquent à l'émergence de nœud économique en leur sein et générant la transformation de leur habitat et mode d'habiter traditionnels. Aussi nommées villes lisières (*edge cities*) (Garreau, 1991) ou *technoburbs* (Fishman, 1989, dans Phelps, 2012), ces postbanlieues connaissent une autonomisation socioéconomique (Brake, 2001, dans Musil, 2007) et politique (Nüssli et Schmid, 2016) croissante vis-à-vis du centre-ville historique (Phelps, 2006, dans Musil, 2007), l'augmentation de leur attractivité et de leur influence (Musil, 2007), la densification de leur cadre bâti, la diversification de leurs fonctions, l'accroissement du nombre de leurs activités économiques (Nüssli & Schmid, 2016), l'accroissement de leur valeur foncière (Phelps, 2012) et l'adoption de traits traditionnels de l'urbanité (Nüssli & Schmid, 2016), comme la mobilité durable et la prévalence des espaces publics, sont autant de transformations menant à sa « citification » (Navarrete-Hernandez et al, 2022, p. 2803).

Témoins de la postsuburbanisation qui modifie leurs milieux et mode de vie, les personnes résidentes des banlieues-jardins réprouvent parfois les transformations que ces processus entraînent dans leur quartier. Les processus typiques de la postsuburbanisation ont ainsi suscité l'émergence de divers groupes de préservation des espaces suburbains, de plus en plus nombreux en Amérique du Nord (Charmes & Keil, 2015). Ces mouvements démontrent, à notre avis, l'inadéquation entre le sens du lieu de certaines personnes résidentes et ceux des promoteurs et/ou des instances politiques qui portent ou soutiennent ces réaménagements. Il nous apparaît pourtant de l'intérêt de tout le monde d'adopter une vision concertée du sens donné au territoire afin d'éviter l'émergence de ces mouvements citoyens, ceux-ci pouvant être coûteux pour tous les protagonistes en termes de temps, d'argent ou de ressources (Québec, Ministère des affaires municipales et de l'habitation, 2013).

Également, en raison de leur nouveauté, de leur multiplication et de leur particularité comme milieu et mode d'habiter, les postbanlieues proposent de nouvelles territorialités impliquant des modes d'identification, de transformation et d'appropriation du territoire distincts qui ont le potentiel d'être adoptées et reproduites, particulièrement par les plus jeunes générations, qui les ont toujours connues

(Garreau, 1991). Effectivement, les processus de postsuburbanisation étant en croissance en Amérique du Nord, ces territorialités autres sont appelées à se multiplier, amenant ces nouveaux modes d'habiter, imaginaires et sens des lieux désormais typiques de la postbanlieue à devenir de nouveaux référents dans l'imaginaire collectif, voire les nouvelles normes d'un habiter postsuburbain.

Le Plateau centre de Sainte-Foy (PCSF), quartier situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest du centre historique de la ville de Québec, semble depuis peu correspondre à une postbanlieue. Alors que ce territoire semblait concorder au modèle de la banlieue-jardin depuis 1945, il s'est largement densifié et diversifié depuis, notamment à partir de 1990. Et depuis 2010, on constate une densification et une verticalisation soutenues de sa morphologie urbaine et l'installation de nombreuses firmes professionnelles et tours d'habitation. La portée de ces transformations fut d'ailleurs reconnue par la Ville de Québec (VDQ) en 2012 avec l'adoption du programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy (PPUPCSF). Celui-ci avait pour but d'encadrer le développement du PCSF, notamment ses nombreux projets immobiliers. Le PPUPCSF avait aussi comme objectifs de créer un milieu de vie dense, urbain et orienté vers la mobilité durable, et proposait pour y arriver de modifier certaines normes d'aménagement urbain. Au nombre de ses modifications, signalons la modification des usages prescrits, la transformation des normes d'implantation et l'augmentation des hauteurs permises des bâtiments.

Dès 2011, soit au moment des consultations publiques en vue de l'adoption du PPUPCSF, une vague significative de résistance citoyenne et politique s'éleva contre le projet. Plusieurs centaines de personnes résidentes ainsi que le Conseil de quartier Saint-Louis se mobilisèrent pour exiger la modification de plusieurs éléments du PPUPCSF, particulièrement ceux concernant la densification et la verticalisation du cadre bâti. Cette résistance obtint notamment l'annulation du droit de construire des bâtiments de trois étages au sein des quartiers résidentiels. C'est cette « victoire » qui nous a amenée à nous interroger sur les facteurs de résistance à la densification et aux processus de postsuburbanisation connexes. Nous nous sommes particulièrement intéressée au schisme entre les imaginaires, sens du lieu et territorialités usuels de la banlieue-jardin et de la postbanlieue, aux facteurs de déterritorialisation des personnes qui y résident et à l'impact que peuvent avoir les sentiments géo-identitaires sur la résistance citoyenne. Nous nous sommes intéressée à ces sujets puisque, comme pour tout projet d'aménagement, nous croyons que la concordance de la vision d'aménagement de la population résidente et des porteurs de projets est essentielle pour la mise en œuvre de projets durables.

Avec ce mémoire de recherche, nous avons souhaité comprendre en quoi les territorialités des personnes résidentes du PCSF se sont transformées depuis la mise en œuvre du PPUPCSF en 2012. Plus précisément, nous avons voulu vérifier si les processus de postsuburbanisation et si la requalification urbaine portée par le PPUPCSF ont entraîné un sentiment de déprise territoriale chez les personnes résidentes du PCSF, et si ce sentiment les a menés à se mobiliser pour réaffirmer leur territorialité propre. Pour répondre à ce questionnement, nous avons vérifié si un processus de postsuburbanisation était bel et bien à l'œuvre dans le PCSF depuis 1990. Pour ce faire, nous avons tout d'abord cherché à voir s'il y a adéquation du PCSF avec le modèle de banlieue-jardin. Nous avons ensuite dégagé et caractérisé les processus de postsuburbanisation à l'œuvre de 1990 à 2021, processus qui, supposons-nous, ont éloigné le PCSF de son identité de banlieue-jardin et l'ont doté de nouvelles caractéristiques typiques de la postbanlieue. Afin de mieux comprendre les objectifs derrière le PPUPCSF ainsi que ses conséquences sur le PCSF, nous nous sommes deuxièmement questionnée sur les imaginaires et sens du lieu qui l'animent et les transformations qu'il a générées sur les milieu et mode d'habiter du PCSF. Finalement, afin de mieux comprendre le rôle des sentiments de déterritorialité dans la mobilisation citoyenne, nous avons exploré la transformation des territorialités des personnes résidentes du PCSF et avons tenté de dégager leurs sentiments géoidentitaires.

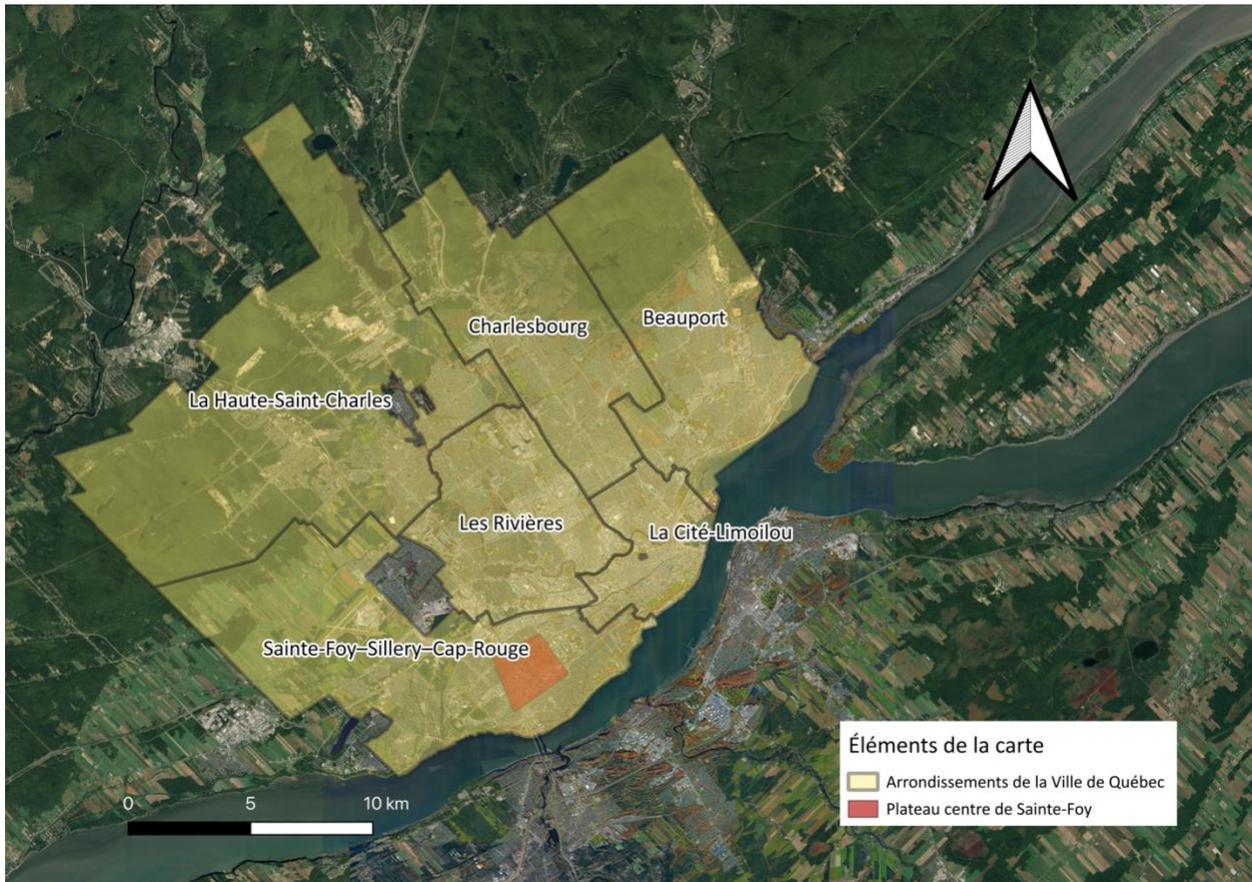
Notre mémoire comporte cinq chapitres. En premier lieu, nous présentons le contexte historique et politique des processus de postsuburbanisation en cours dans le PCSF et sa requalification par la VDQ. Nous y avons de même posé nos question et hypothèse principales et nos trois questions et hypothèses secondaires. Au chapitre 2, nous exposons le postulat explicatif guidant notre démarche, nos trois clés d'interprétation et notre cadre conceptuel, composé de sept concepts clés. En troisième lieu, nous décrivons la démarche méthodologique de notre recherche et présentons pour ce faire notre cadre spatio-temporel et les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse de données mobilisés. Nous présentons les résultats de notre collecte de données au chapitre 4 puis procédons à leur analyse au chapitre 5.

CHAPITRE 1

LE PLATEAU CENTRE DE SAINTE-FOY EN PROCESSUS DE POSTSUBURBANISATION : D'UNE RURALITÉ À UN DEUXIÈME CENTRE-VILLE

1.1 La mise en place géohistorique du Plateau centre de Sainte-Foy

Le territoire du Plateau centre de Sainte-Foy (PCSF) est situé dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, en périphérie ouest de la ville de Québec (cf. figure 1.1). Il occupe le territoire du Plateau de Sainte-Foy, nom d'un quartier de l'ancienne ville de Sainte-Foy, en référence au promontoire topographique sur lequel elle est localisée. Il se situe aujourd'hui amont des ponts de Québec et Pierre-Laporte, seuls liens physiques traversant le fleuve Saint-Laurent à l'est de Trois-Rivières.



Avant la colonisation, le territoire du PCSF était fréquenté par plusieurs Premières Nations, notamment les Algonquins qui venaient y pêcher l'anguille. À la suite de la colonisation, le secteur fut occupé par les Jésuites qui ont tenté d'y installer une mission pour les sédentariser et évangéliser. La mission s'étant soldée par un échec, les terres ont été redistribuées à des colons français dès le XVIII^e siècle, sous la gouverne de deux seigneuries : Sillery, à partir de 1651, et Gaudarville, à partir de 1652. En 1698, la paroisse de La Visitation de la bienheureuse Vierge Marie fut établie sur le secteur allant de l'ouest de Sillery jusqu'à la rivière du Cap-Rouge. La communauté la désigna sous le surnom de Notre-Dame-de-Foy, voire simplement Sainte-Foy. Après l'abolition du régime seigneurial en 1855, la municipalité de Sainte-Foy fut fondée sur le même territoire que la paroisse Notre-Dame-de-Foy (cf. figure 1.2). Son noyau villageois se trouvait à l'intersection de la rue de l'Église et du chemin Sainte-Foy, soit là où se dressait l'église Notre-Dame-de-Foy avant son incendie en 1977.

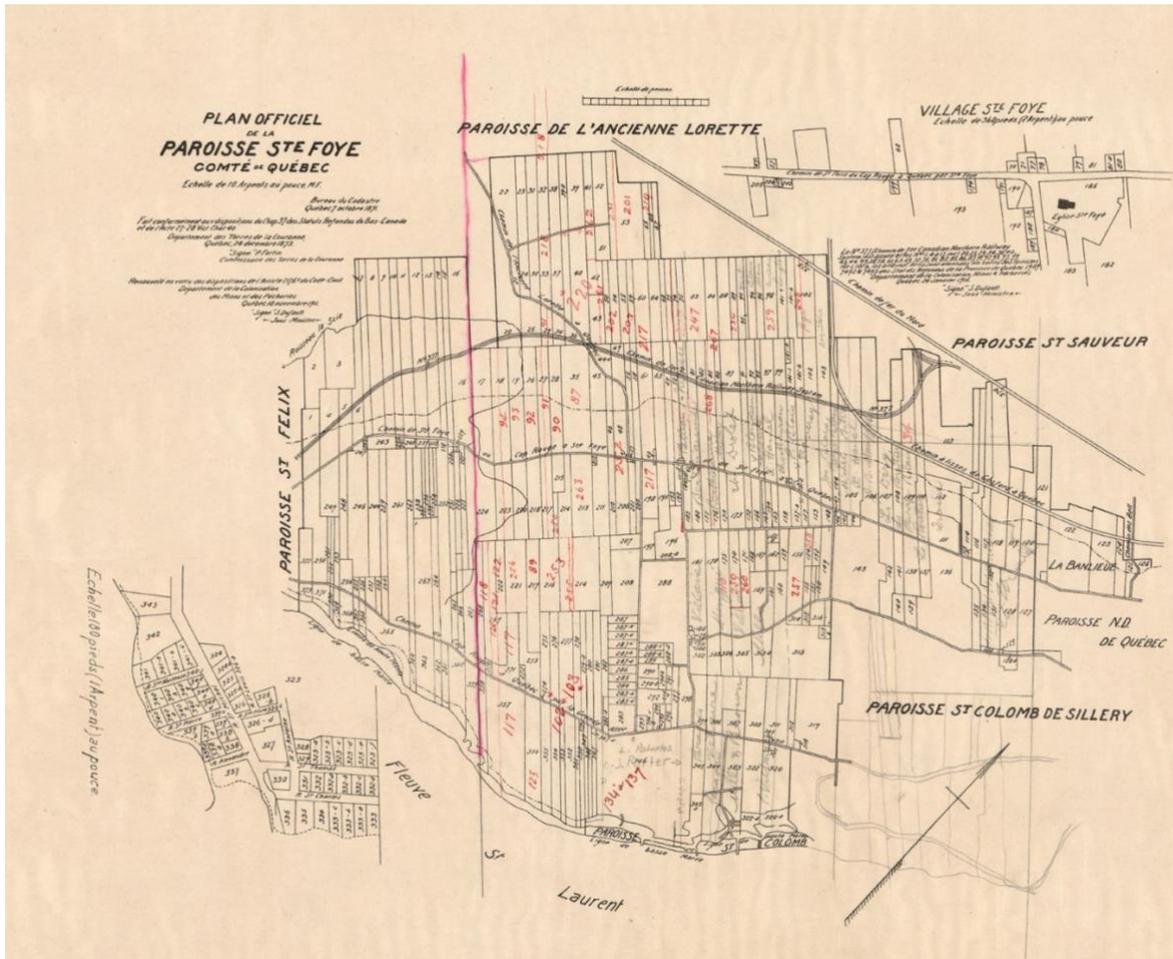


Figure 1.1.2 Carte de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy, 1871

Source : Bibliothèque des archives nationales du Québec, 2023

La municipalité de Sainte-Foy fut jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale une agglomération rurale, la culture du navet et l'élevage de vaches laitières y étant ses principales activités agricoles. En raison de sa localisation à proximité de la ville de Québec, elle accueillait aussi certaines activités de villégiature, entre autres sur les chemins Saint-Louis et Sainte-Foy qui la délimitaient au sud et au nord. La construction du pont de Québec fut achevée en 1917, permettant la connexion ferroviaire et routière de Québec et de Sainte-Foy à la Rive-Sud et, par le fait même, au sud du Québec et aux États-Unis. La municipalité de Sainte-Foy était alors structurée autour des axes routiers des chemins Saint-Louis, Sainte-Foy et Gomin, puis des routes du Vallon (aujourd'hui autoroute Robert-Bourrassa), de l'Église et de la Suède (aujourd'hui de la Suète). Le 10 mars 1949, la Loi constituant en corporation la Ville de Sainte-Foy (VDSF) est sanctionnée par le gouvernement du Québec, concédant à cette municipalité de paroisse un statut de ville. C'est alors que débuta le développement d'un tissu résidentiel s'apparentant au modèle de banlieue-jardin. Son territoire fut rapidement occupé : alors qu'elle accueillait 5 000 personnes en 1950, Sainte-Foy en hébergeait 75 000 en 1981. La paroisse Notre-Dame de Foy fut alors progressivement subdivisée afin de mieux servir cette nouvelle population. Sur le PCSF, les paroisses Saint-Yves (1953-2017), Saint-Louis-de-France (1959-2014) et Saint-Denys-de-Plateau (1961-2017) furent érigées (cf. figure 1.3).

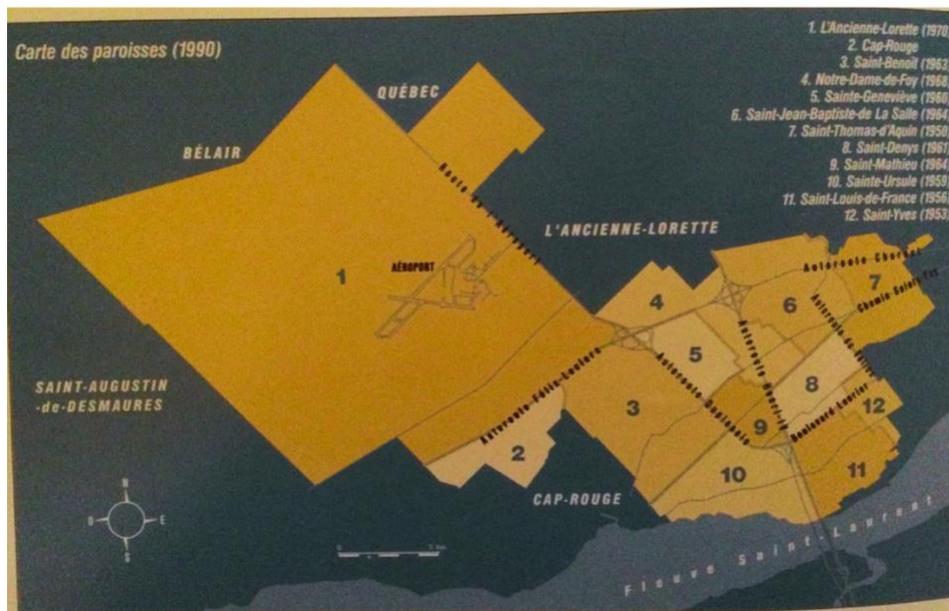


Figure 1.1.3 Les paroisses de la ville de Sainte-Foy, 1990

Source : Lessard, 2001, p. 92

De nombreuses routes et autoroutes furent construites dans le secteur du PCSF, notamment le pont Pierre-Laporte, inauguré en 1970. Le territoire connut à partir de ce moment un développement économique rapide avec l'implantation de centres commerciaux, de firmes professionnelles et de bureaux gouvernementaux. Dès la fin des années 1970, le secteur de Sainte-Foy était le second pôle d'emploi de l'agglomération de Québec.

En 2002, dans la foulée de la Loi du gouvernement du Québec réformant l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, la VDSF fut fusionnée à la VDQ. Elle joignit alors l'ancienne Ville de Sillery pour former l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery, une nouvelle division administrative au sein de la VDQ. En 2009, à la suite de la partition de l'arrondissement Laurentien, les territoires de l'ancienne ville de Cap-Rouge et des quartiers Chauveau et Champigny intégrèrent l'arrondissement, formant l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

L'importance de la vocation économique du PCSF fut confirmée au début du deuxième millénaire alors que le secteur du pôle Laurier fut désigné comme l'un des trois centres majeurs d'activités à l'extérieur du centre-ville dans le Plan d'aménagement et de développement (PDAD) de 2005. Il devint en 2006 la deuxième concentration d'affaires et d'emplois de Québec et le premier secteur de destination de la ville de Québec, tous motifs confondus. Lors des années 2010, le cadre bâti situé aux abords de ses artères principales connut des densification et verticalisation notables, notamment sur le boulevard Laurier (cf. figure 1.4). Ces transformations s'apparentèrent au phénomène de postsuburbanisation, un processus de plus en plus fréquent en Amérique du Nord (Keil, 2020) qui implique l'intensification de l'espace suburbain à travers sa densification et sa diversification (Charmes & Keil, 2015).



Figure 1.1.4 La construction du complexe Jules-Dalain sur le boulevard Laurier, en 2012

Photo prise par Drainville, 2012

1.2 La définition administrative du Plateau centre de Sainte-Foy

Le PCSF fut délimité en 2012 dans le programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy (PPUPCSF) lancé par la VDQ la même année. Il est délimité à l'est par l'autoroute Robert-Bourassa, au nord par le chemin des Quatre Bourgeois, à l'ouest par l'autoroute Henri IV et au sud par le boulevard Laurier. Son territoire couvre grossièrement l'ancien quartier du Plateau de la VDSF en plus des sections routières menant aux ponts de Québec et Pierre-Laporte (cf. figure 1.5).

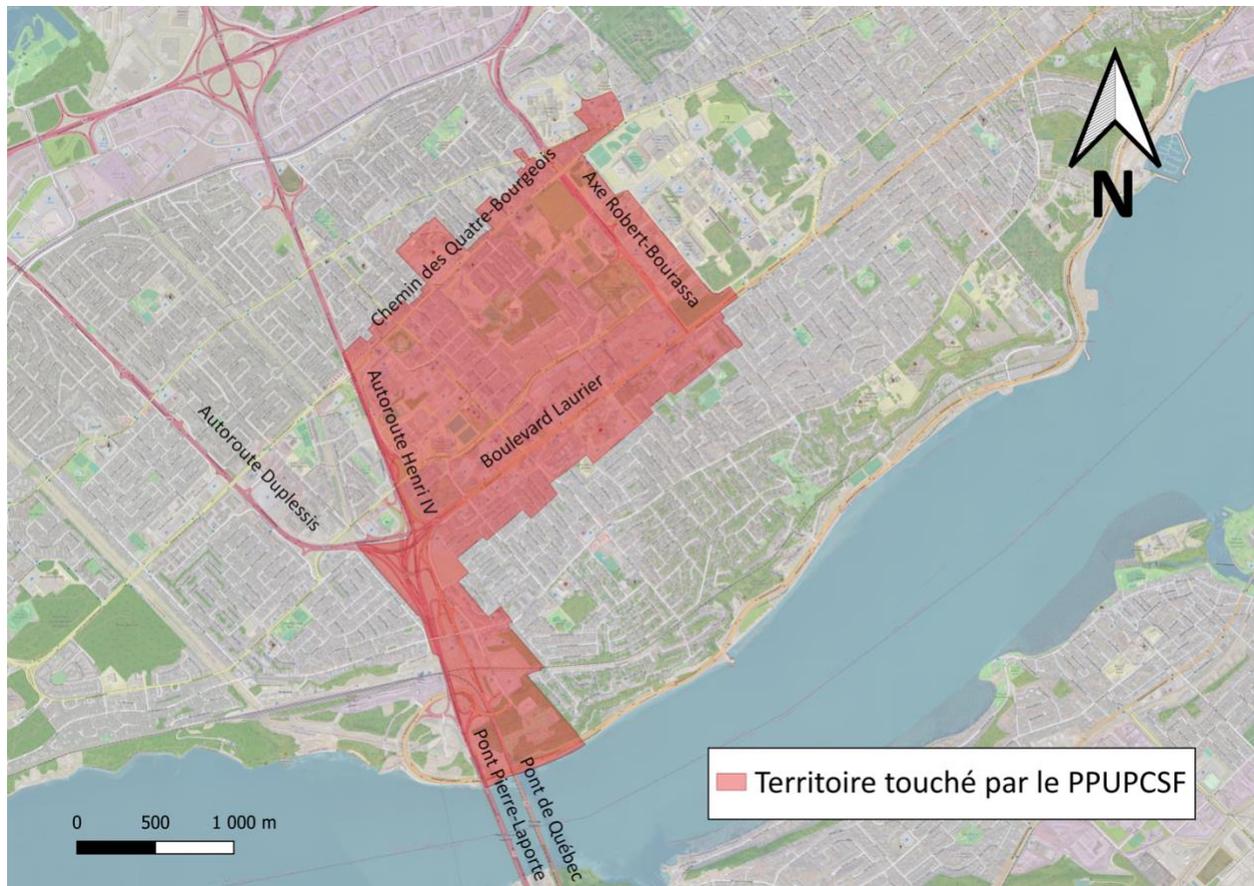


Figure 1.2.1 Le territoire touché par le PPUPCSF

Carte réalisée par Annie Métivier Hudon, février 2024

Fond de carte : OpenStreetMap, 2023

Données relatives au territoire du PPUPCSF: Ville de Québec, 2012

Ce territoire a été découpé en cinq secteurs par la Vdq dans le cadre de ce PPUPCSF (cf. figure 1.6). Ces secteurs ont été distingués en fonction de leurs principales activités. Le *secteur multifonctionnel régional Laurier* est un pôle économique majeur à l'échelle de la ville de Québec, comme en témoigne sa forte concentration de commerces, services, institutions et espaces bureaux. Le *secteur Robert-Bourassa* comprend majoritairement les pavillons universitaires de l'université Laval. Le *secteur mixte de l'Église / de Rochelle* compte des établissements écoliers ainsi que des institutions d'arrondissement, comme un centre sportif, une bibliothèque et le bureau d'arrondissement. Le *secteur résidentiel Saint-Denis* est principalement occupé par des habitations de basse densité, en majorité des maisons unifamiliales de type bungalow. Le *secteur des ponts* inclut les échangeurs routiers et les voies d'accès aux ponts de Québec et Pierre-Laporte ainsi que les activités hôtelières et touristiques qui les bordent.

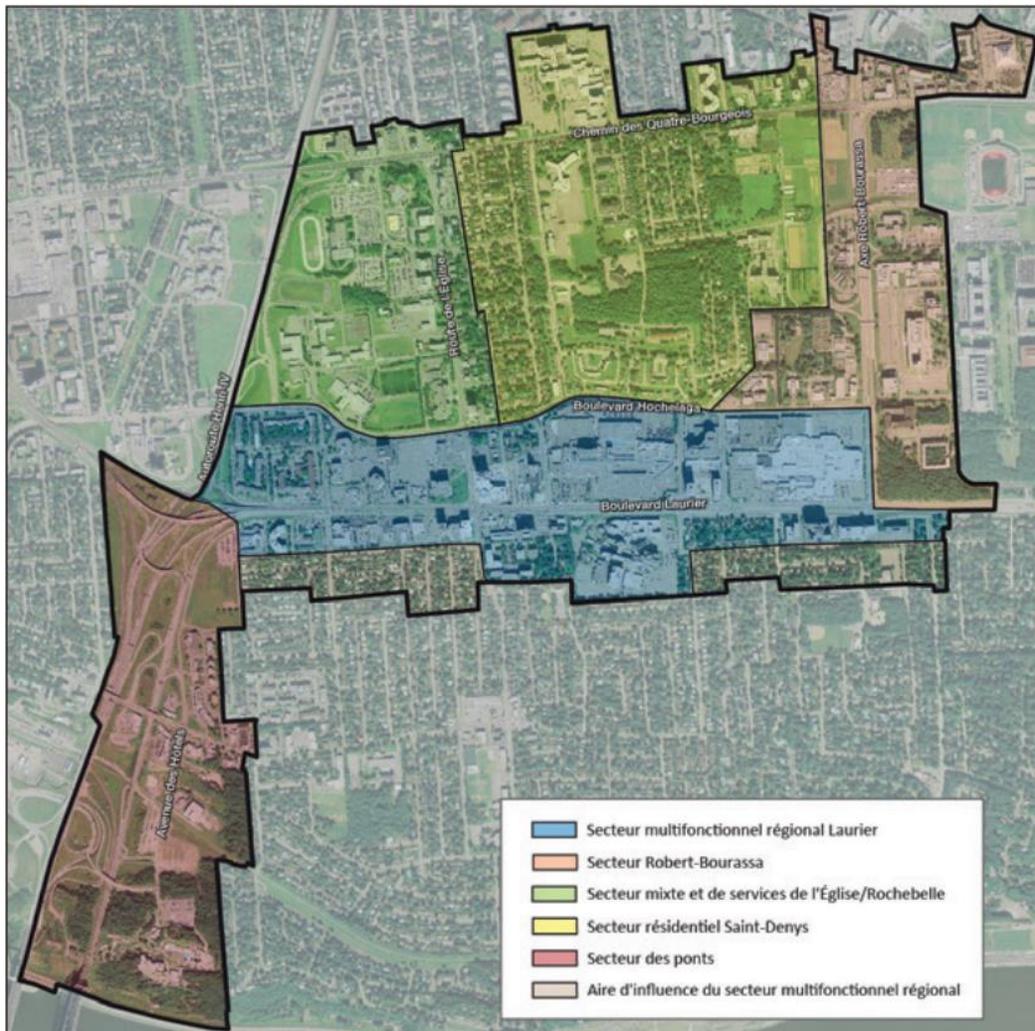


Figure 1.2.2 Les secteurs circonscrits par le PPUPCSF

Source : Ville de Québec, 2012

1.2.1 La mise en œuvre d'un programme particulier d'urbanisme

À la suite de la fusion de la VDSF à la VDO, cette dernière devint responsable de l'aménagement de son territoire. C'est ainsi qu'en 2012 le PPUPCSF fut élaboré par la VDO afin d'encadrer le développement de ce secteur, particulièrement ses projets immobiliers. En effet, leur augmentation laissait anticiper de forts impacts sur « le paysage et la forme urbaine, la circulation et la qualité de vie du milieu » (Ville de Québec, 2012a, p. 27). Les objectifs du PPUPCSF étaient, sur un horizon de 20 à 30 ans, la poursuite de son développement économique, sa densification résidentielle, la création d'un milieu de vie convivial, à l'échelle humaine et « aux qualités dignes d'un réel centre urbain » (Ville de Québec, 2012a, p. 28), l'adoption d'un virage marqué vers la mobilité durable, la création d'une image de marque et le choix d'une approche durable de développement. Concrètement, le PPUPCSF prescrit entre autres une mise à jour du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Cela modifia les

usages prescrits, les normes d'implantations et d'aménagement, les dispositions en termes de stationnements et d'espaces verts et les hauteurs des bâtiments permises. Ces modifications entraînent de rapides transformations du paysage du quartier, notamment l'érection sur ses artères principales de bâtiments plus hauts et plus larges que la majorité des éléments du cadre bâti du quartier. Dans les quartiers de monofonction résidentielle, plusieurs maisons furent démolies pour être remplacées par des constructions de plus forts gabarits, notamment des jumelés. Le PPUPCSF prévoyait la réduction progressive des hauteurs permises depuis les artères principales vers les quartiers de monofonction résidentielle selon un principe d'escalier. Les quartiers résidentiels étant parfois juxtaposés aux artères principales, ces nouvelles règles ont tout de même permis la construction de nouveaux bâtiments pouvant atteindre l'équivalent de 12 étages adjacents à des bungalows, comme le montre la figure 1.7.



Figure 1.2.3 Une maison plain-pied adjacente à un immeuble d'habitation de dix étages sur le PCSF, 2021
Source : Annie Métivier Hudon, 2021

La proposition initiale du PPUPCSF provoqua dès son annonce une levée de boucliers politiques (Lemelin, 2012) et citoyens. Lors des consultations publiques qui ont suivi, le Regroupement Citoyens du Plateau (RCP), rassemblant alors 564 personnes, le conseil de quartier Saint-Louis (CQSL) ainsi qu'un nombre important de personnes résidentes ont demandé la réduction des hauteurs des bâtiments nouvellement permises dans plusieurs zones (Ville de Québec, 2012b). Cette mobilisation a incité la Vdq à réduire les

hauteurs maximales permises à trois étages dans certains secteurs, notamment dans des quartiers résidentiels hérités de la première vague de suburbanisation (Radio-Canada, 2012). Parmi les autres souhaits exprimés lors de ces consultations publiques, on retrouvait notamment la diminution des objectifs de développement immobilier, la limitation de la circulation routière de transit, la protection des espaces verts et la conservation de la qualité de vie (Ville de Québec, 2012b). Ces souhaits illustraient notamment la volonté citoyenne de conserver certaines caractéristiques typiques de la banlieue-jardin.

Plus qu'un mouvement citoyen de défense d'un quartier, cette mobilisation semble s'enchaîner dans un vaste phénomène de préservation du caractère suburbain émergent dans de nombreuses banlieues anglo-saxonnes (Charmes & Keil, 2015). Leurs membres expliquent leur résistance en évoquant un éventail de conséquences négatives attendues, dont l'augmentation du trafic routier, la congestion des services publics comme les écoles ou les infrastructures (Whittemore & BenDor, 2019), la transformation du sens du lieu (Altman and Low 1992; Vallance, Perkins, and Moore 2005, dans Whittemore & BenDor, 2019) ou l'atteinte à l'esthétique paysagère (Navarrete-Hernandez et al, 2022). Les phénomènes de postsuburbanisation étant de plus en plus fréquents en Amérique du Nord (Keil, 2020) alors que la densification des banlieues est à l'ordre du jour de plusieurs politiques (Dunham-Jones et Williamson, 2009 ; Whittemore et BenDor, 2019), notamment depuis les années 1990 dans les pays anglo-saxons (Jenks et al, 1996), et de plusieurs acteurs économiques, puisque la densification devient un choix financier, la valeur immobilière des terrains en banlieue connaissant souvent une forte augmentation, ces mobilisations sont appelées à se multiplier.

Souvent qualifiés de réactions de type *Not in My Backyard* (NIMBY), ces mouvements de résistance sont parfois discrédités, voire ignorés (Mace, 2013), par la communauté politique et académique, qui y voit l'expression d'un égoïsme local (Devine-Wright, 2013). Ainsi, bien que les études portant sur les facteurs d'acceptabilité par la communauté de grands projets se sont multipliées depuis 2010 (Devine-Wright & Wiersma, 2020), peu d'études se sont intéressées aux perspectives des personnes résidentes de la banlieue par rapport aux transformations qu'implique la postsuburbanisation (Mace, 2013) et aux facteurs d'acceptabilité de la densification en banlieue, notamment aux conditions de leur émergence (Dodier, 2007, dans Morel-Brochet, 2014). Les quelques études récentes se penchant sur la question s'intéressent souvent à des facteurs précis du processus, comme les « attitudes » (que nous comprenons comme l'imaginaire) face à la densification (Navarrete-Hernandez et al, 2022), la réponse à un discours (*framing*) présentant un projet particulier (Whittemore & BenDor, 2019) ou les éléments paysagers ou fonctionnels

sujets à la contestation (Vivre en Ville, 2024). À notre connaissance, très peu d'études s'intéressent à un cas québécois et aucune étude ne s'intéresse à la fois à l'imaginaire, au sens du lieu, à la territorialité des personnes résidentes, aux processus de postsuburbanisation et au discours des autorités dans l'analyse des processus de contestation de la densification en banlieue.

Pourtant, l'émergence de pareils mouvements de contestation est souvent le signe de dynamiques socioterritoriales qu'il serait avantageux de mieux comprendre. Effectivement, ces résistances révèlent premièrement qu'il existe un fort engagement de la population envers son quartier, un facteur qu'il peut être avantageux de mobiliser pour établir des stratégies de densification plus adaptées (Drozdz, 2016). Ces mobilisations signifient cependant aussi que les besoins et intérêts locaux ne sont pas remplis par le projet, une incompatibilité qui indique l'inadéquation entre la territorialité de certaines personnes résidentes et la territorialité promue par les porteurs du projet. En présence d'une telle inadéquation, nous pouvons présumer que la mise en place de grands projets portés par exemple par la municipalité ou par un promoteur pourrait dénaturer les milieu et mode d'habiter dans lesquels ils s'insèrent et donc s'inscrire en porte-à-faux avec le territoire et la population qui l'habite.

L'importance de l'établissement d'une vision concertée entre la population et les porteurs de projet est cependant souahi, particulièrement dans le but d'éviter les conflits avec les personnes résidentes, de prévenir les sentiments d'impuissance ou de manque de respect chez la population, d'éviter de dépenser des ressources de temps et d'argent (Québec, Ministère des affaires municipales et de l'habitation, 2013), autant pour les personnes qui contestent le projet que pour les instances qui y font face, et de prévenir les phénomènes d'embourgeoisement. Ces mouvements de résistance peuvent en outre avoir des impacts significatifs sur l'aménagement des quartiers où ils émergent (Whittemore & BenDor, 2019) et auraient notamment le pouvoir de contrecarrer des tentatives de densification légitimes (Touati, 2015), particulièrement à l'heure où cette densification constitue une mesure prioritaire pour répondre aux défis entraînés par les changements climatiques, par les exigences de mobilité ou par la pénurie de logements (Vivre en Ville, 2024).

La prise en compte de ces territorialités dès la conception des projets mis de l'avant par les municipalités ou les grands promoteurs permettrait donc selon nous de comprendre les facteurs nécessaires à son acceptabilité par les personnes qui y résident et d'anticiper ces besoins dans la conception de nouveaux projets. C'est convaincue de cette nécessité et afin de proposer les projets les mieux adaptés aux besoins

des populations immédiatement affectées par la transformation de leurs milieu et mode d'habiter, qu'il nous semble important de mieux comprendre les conceptions du territoire et des liens qui unissent les personnes qui y résident à lui, soit leurs territorialités.

1.3 Problématique

Nous tentons avec notre mémoire de répondre à la question principale suivante : en quoi les territorialités des personnes résidentes du secteur résidentiel Saint-Denys, un des secteurs délimités par le PPUPCSF, se sont-elles transformées à la suite de l'entrée en vigueur du PPUPCSF ? Nous postulons que ces personnes ont ressenti une forte déprise territoriale après l'application du PPUPCSF puisque celui-ci a entraîné des modifications majeures aux milieu et mode d'habiter typiques de leur quartier.

Afin de tester cette hypothèse principale, nous nous demanderons premièrement : en quoi le milieu de vie du PCSF s'est-il transformé depuis l'entrée en vigueur du PPUPCSF ? Nous avançons que le PCSF, qui répondait au modèle et au mode d'habiter de la banlieue-jardin des années 1950 aux années 1990, a connu des processus de postsuburbanisation dès les années 1990, processus qui ont contribué à l'éloigner de ses mode d'habiter, territorialité et imaginaires typiques de la banlieue-jardin.

Deuxièmement, nous nous demanderons : en quoi le PCSF a-t-il été transformé après la mise en œuvre du PPUPCSF ? Nous avançons que le PPUPCSF a entraîné une requalification des mode d'habiter et milieu de vie du PCSF et ce, en concordance avec la volonté de la VDQ d'en faire un symbole de ses propres modernité et vitalité économique. Nous supposons de plus que les processus de postsuburbanisation ont été accélérés à la suite de l'adoption du PPUPCSF, puisque l'adoption de nouveaux règlements d'urbanisme y ont permis de plus grandes densité et diversité.

Nous nous demanderons finalement : en quoi les territorialités des personnes résidentes du secteur résidentiel Saint-Denys ont-elles été transformées à la suite de l'entrée en vigueur du PPUPCSF ? Nous posons l'hypothèse que la transformation des mode d'habiter et milieu de vie du PCSF a entraîné un nouveau sens au quartier pour ses résidents et résidentes, un sens qui ne correspondait plus à leurs valeurs et idéaux et dans lequel ils et elles ne se reconnaissaient plus, entraînant un sentiment déprise territoriale.

CHAPITRE 2

NOTRE CADRE CONCEPTUEL

2.1 Notre postulat explicatif : l'effet de culture

Comme l'indiquent nos hypothèses, nous adoptons le postulat selon lequel l'aménagement du territoire est à la fois une production et un acquis culturels. Production culturelle, puisque tout ce qui est aménagé, particulièrement l'urbanisme et l'architecture (Bédard, 2014), a été mis en place en concordance avec certaines valeurs et certains idéaux, eux-mêmes portés et porteurs d'un imaginaire social qui « définit et structure nos rapports à l'Autre comme envers nous-mêmes en vertu d'un tissu social commun et d'une trame symbolique partagée » (Bédard, 2008, p. 528), ceux-là mêmes étant foncièrement un acquis culturel, puisque tout individu habitant un territoire est inévitablement habité par celui-ci (Berdoulay et Entrikin, 1993), qu'il s'en différencie ou qu'il se l'approprie (Parazelli et Robitaille, 2012).

2.2 Notre cadre conceptuel

Nos hypothèses principale et secondaires reposent sur les concepts clés de banlieue-jardin, postsuburbanisation, requalification, mode d'habiter, territorialité, sens du lieu et imaginaire.

2.2.1 La banlieue-jardin

Afin de vérifier si le PCSF correspond à une banlieue-jardin, nous en avons fait l'un des concepts clés de notre première question secondaire. Alors que nombre d'auteurs et autrices se contentent d'utiliser le simple terme de « banlieue », nous avons choisi d'utiliser le terme de banlieue-jardin développé par Sharpe (2005) afin de le distinguer des nombreux autres modèles et types de banlieue (notamment la banlieue française, aussi présente dans la littérature contemporaine). Le terme est une référence directe à la cité-jardin imaginée par Ebenezer Howard en 1898 et dont les principes, notamment celui d'offrir un accès pour tous et toutes à un espace sain qui marie « la ville à la campagne » (2003, p. 10), ont inspiré la banlieue-jardin. Le concept est ainsi le seul qui positionne précisément l'apparition du phénomène en Occident au courant du XX^e siècle:

Suburbs were originally characterized by housing types not entirely different from those found closer to the urban core, but the 'garden suburb' tradition came to dominate Western cities during the twentieth century. The essence of the garden suburb model was a single-detached house in a private garden, which seemed the perfect way of catering to the desire for living accommodation in the romantic tradition of *rus in urbe* (Sharpe, 2005, p. 400).

Modèle d'aménagement développé principalement durant les Trentes glorieuses, bien que ses premières assises territoriales soient remarquées plus tôt, ce concept se veut foncièrement géographique car il se définit comme un *territoire d'idéal*, ce « territoire qui s'étend à l'extérieur du cœur de l'agglomération tel qu'il apparaissait à la fin des années 1920 [...], qui relèvent d'emblée de l'idéal suburbain. » (Beaudet, 2021, p. 1). Alors que les caractéristiques attribuées au concept de banlieue-jardin varient, trois font consensus : la faible densité du cadre bâti, le taux élevé de propriétaires et la dépendance économique envers la ville-centre (Lacroix, 2003). En opposition avec le centre urbain, Lussault (2010) caractérise aussi la banlieue comme offrant une diversité et densité faibles à la fois de son cadre bâti, des personnes qui y résident et de ses activités. Comme la majorité des territoires développés à cette époque où le fonctionnalisme était le principe directeur de l'urbanisme, la banlieue-jardin respecte aussi le principe de la séparation (ou ségrégation) géographique des fonctions (Beaudet, 2021). Celui-ci stipule que les fonctions présentes sur le territoire urbain occupent chacune un secteur prédéterminé et exclusif, ces secteurs étant souvent distingués selon qu'ils sont résidentiels, commerciaux, institutionnels ou industriels.

Les premiers quartiers de banlieue-jardin sont apparus aux États-Unis au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale sous la forme des *Levittowns*, quartiers subventionnés destinés aux anciens combattants. Symbole de la démocratisation de l'accès à la propriété (Kelly, 2007), leur émergence s'insérait dans le modèle keynésien en vigueur à l'époque de la reprise économique, axée sur la consommation de biens matériels. En raison des politiques fiscales avantageuses et de l'accessibilité grandissante au crédit immobilier, résider dans une banlieue-jardin devint accessible aux classes moyennes en Amérique du Nord (Mayhew, 2015) et notamment au Québec (Fortin, 2002). L'émergence de ce type de banlieue fut aussi la conséquence d'un large mouvement de décentralisation de la ville industrielle, zone de problèmes sanitaires et sociaux, plus particulièrement aux États-Unis (Kelly, 2007).

Facteur spécifique au Québec, le clergé catholique a favorisé, à travers ses incitations à l'exode en banlieue, leur peuplement (Lacroix, 2003) et a influencé leur aménagement. L'Église encourageait en effet ses fidèles à s'installer en banlieue, son mode d'habiter convenant mieux selon elle aux valeurs familiales et à la moralité et son milieu étant situé loin des vices et de la promiscuité du centre-ville (Després *et al.*, 2015). Les banlieues-jardins répondaient à cet idéal par l'aménagement de quartiers autour d'un noyau institutionnel au centre duquel était située l'église, par la prédominance d'habitations adaptées aux familles nucléaires (Hulbert, 1981), mais aussi par son mode d'habiter teinté de conservatisme social, notamment en termes de rôles de genre, la majorité des banlieusardes étant alors des femmes au foyer

(Archer, 2005). La banlieue-jardin apparaît aussi dans un contexte de démocratisation de l'automobile, cette dernière permettant le développement des villes vers les terrains peu coûteux de leurs périphéries. L'adoption de l'automobile imposa de nouvelles normes en termes d'aménagement urbain, par exemple pour la largeur des voies et la disponibilité d'espaces de stationnement. Dès la fin des années 1970, la banlieue nord-américaine fut identifiée comme l'un des paysages symboliques de la société états-unienne (Meinig, 1979, dans Duncan & Duncan, 2010). Au Québec, au-delà de l'Église, les idéaux de la banlieue se sont propagés à travers les médias et les œuvres de fiction, forgeant un tout nouvel idéal (Gervais *et al.*, 2015 ; Lessard, 2001).

Malgré qu'elle ne soit plus le modèle d'aménagement dominant depuis la fin du XX^e siècle (Castells, 2010a) en raison particulièrement de la diminution du nombre de terrains disponibles en proche périphérie et de l'augmentation du coût des maisons unifamiliales neuves (Archer, 2005), la banlieue-jardin a marqué l'imaginaire québécois, notamment en vertu d'une image construite à partir de mythes, idéologies et utopies inspirés du rêve américain (Gervais *et al.*, 2015). Bien qu'il n'existe pas une, mais plusieurs banlieues (Laforest, 2015), toutes singulières (Fortin et Després, 2002), il reste que l'imaginaire populaire se représente la banlieue-jardin comme un milieu culturellement et socialement homogène (Soja, 2000), une « nation suburbaine » (Ghorra-Gobin, 2013, p. 122) distincte. Tirées de l'imaginaire de l'après-guerre dans lequel figuraient quasi exclusivement des familles nucléaires jeunes, blanches et aisées, ces représentations stéréotypées de la banlieue persistent (Brais et Lucas, 2002). Elles réfèrent majoritairement à des valeurs liées à la famille (Archer, 2005), à la sécurité, à la propreté, à la vie privée, au conformisme, à l'individualisme (Gervais *et al.*, 2015) et au consumérisme (Kelly, 2007), soit des idéaux prônant l'accès à la propriété privée, l'habitat dans un milieu de vie « pastoral » (Fishman, 1987) et l'atteinte du succès social (Duncan & Duncan, 2010).

2.2.2 De la banlieue à la postbanlieue : le processus de postsuburbanisation

Afin d'établir la nature et l'ampleur des processus de postsuburbanisation depuis les années 1990, nous en avons fait l'un des concepts clés de notre première hypothèse secondaire. Les milieux de vie de certaines banlieues-jardins se sont progressivement transformés au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle en raison de la mise en œuvre graduelle de processus de postsuburbanisation. Celle-ci se définit comme un changement historique de direction dans lequel les processus typiques d'étalement territorial de la banlieue-jardin sont convertis en processus de densification, de complexification et de diversification (Charmes & Keil, 2015). Ce processus prend place raison notamment de la croissance des activités

économiques (Musil, 2007), elle-même pouvant être expliquée par leur proximité des réseaux routiers qui structurent le système économique postfordiste (Garreau, 1991). L'aménagement des postbanlieues repose sur une intensification (aussi nommée compaction urbaine (Charmes & Keil, 2015)) du cadre bâti et des activités qui y ont cours (Burton, 2002 ; Jenks et al, 1996), ce qui implique la densification et la diversification de la population (Keil, 2020), ce tout en restant investie de plusieurs éléments idéologiques de la banlieue-jardin, particulièrement en lien avec la protection des espaces résidentiels (Phelps, 2012). Considérés comme de nouvelles centralités économiques (Musil, 2007), les territoires postsuburbains connaissent, en raison de l'accroissement tant en quantité qu'en diversité de leurs activités économiques et de l'installation de grappes d'entreprises, une autonomisation socioéconomique vis-à-vis le centre-ville historique. Ils expérimentent aussi une augmentation de leur attractivité (Brake, 2001, dans Musil, 2007), une spécialisation de leurs activités économiques (Nüssli & Schmid, 2016) et une augmentation de leur valeur foncière (Teaford, 1997, dans Phelps, 2012).

Ces processus de postsuburbanisation entraînent généralement la verticalisation du cadre bâti, notamment des habitations, et par le fait même une hétérogénéisation de l'offre résidentielle. La population qui y travaille, transite ou réside, est plus nombreuse et plus diverse que dans les banlieues-jardins, car une plus grande variété d'emplois et d'activités y est offerte. La postbanlieue est ainsi habitée par des personnes appartenant à des classes économiques moins aisées et provenant de plusieurs ethnies et cultures (Keil, 2020). Ces populations tendent à se rassembler dans des quartiers précis en fonction de leurs liens d'appartenance, formant des mosaïques désormais typiques de la postbanlieue (Scott, 2011).

L'attrait grandissant des postbanlieues entraîne aussi un accroissement de la congestion automobile (Hughes, 2004), le réseau routier initial ayant été conçu pour des banlieues moins fréquentées. C'est pourquoi plusieurs d'entre elles abandonnent progressivement le modèle de développement du « tout à l'auto » (Phelps, 2012) et favorisent de plus en plus les transports en commun, piétons et cyclistes (Nüssli & Schmid, 2016). Récemment, ces transformations ont été reconnues comme entraînant une modification profonde du sens des lieux mêmes, qui correspond de moins en moins aux habitats traditionnels de la banlieue-jardin, et de plus en plus à ceux de l'urbain: " There is a dramatic transformation in the symbolic meaning of these configurations, leading to a much more 'urban' symbolic expression of those areas: they are not just peripheral spaces anymore, but exhibit 'urban' aspirations " (Nüssli & Schmid, 2016, p. 681). L'objectif de leur requalification, voire de leur " *retrofit* ", est notamment présenté par certains comme " the big project for this century " (Dunham-Jones et Williamson, 2009, p. v).

Bien que la postsuburbanisation n'ait été définie qu'à la fin des années 1980, de nombreux phénomènes qui lui sont typiques ont été notés dès la fin des années 1970, comme la diversification des activités, principalement économiques, et l'augmentation de son attractivité pour les entreprises. Sans être admis comme de nouveaux modèles de développement, ces phénomènes étaient plutôt identifiés comme de nouvelles caractéristiques du développement suburbain traditionnel (Soja, 2013) ou, au contraire, considérés comme la manifestation d'une urbanisation plus forte de la banlieue (Masoti, 1973, dans Charney, 2020). Malgré ces signes avant-coureurs, deux décennies ont été nécessaires avant l'étude scientifique des processus typiques de la postsuburbanisation, un décalage sans doute lié à la rigidité et à l'immuabilité du modèle traditionnel de banlieue-jardin, dont l'imaginaire demeure fixe dans l'imaginaire collectif (Brais et Lucas, 2002).

2.2.3 La requalification urbaine

Afin de vérifier si le PPUPCSF répond bel et bien d'une volonté de requalification urbaine de la part de la VDQ, nous en avons fait l'un des concepts clés de notre deuxième hypothèse secondaire. Ce concept est traditionnellement mobilisé pour décrire des transformations mises en œuvre par des administrations publiques, principalement à l'échelle municipale ou métropolitaine, mais aussi souvent avec la collaboration et le financement de l'État (Manzagol et Sénécal, 2002). Cette requalification urbaine vise à augmenter la valeur environnementale, paysagère ou esthétique d'espaces industriels désaffectés (Sénécal et Saint-Laurent, 2000), sinon à carrément « réparer les erreurs urbanistiques des années 1960-1970, dues aux approches fonctionnalistes en aménagement » (Manzagol et Sénécal, 2002, p. 2) ou à réaménager, réhabiliter, changer la vocation, augmenter la valeur et/ou la qualité et/ou à retrouver le caractère original d'un territoire (Giasson et Provost, 2000). Les objectifs et conséquences de pareille requalification peuvent être multiples, touchant à la fois la matérialité des lieux et leur immatérialité. Ces dernières comprennent autant les modes d'habiter qui y ont cours que les sens accordés ou reconnus aux lieux (Divay, 2002). Ces sens peuvent se révéler essentiels pour remplir les objectifs de requalification, le capital symbolique associé aux nouvelles réalités générées par la requalification pouvant participer à la promotion d'une image renouvelée du territoire, d'une ville dans son ensemble dans le cas d'un *projet urbain* (Rosemberg-Lasorne, 1997), voire d'un ou une élu-e (Bourdin et Petite, 2002), ou bien servir d'outil de *marketing territorial* (Manzagol et Sénécal, 2002).

2.2.4 Le mode d'habiter

Afin de vérifier si les modes d'habiter du PCSF correspondent bel et bien à la banlieue-jardin de 1950 à 1990 et s'ils ont été transformés suite à l'adoption du PPUPCSF, nous en avons fait l'un des concepts clés de nos première et deuxième hypothèses secondaires. Le mode d'habiter est un concept développé à partir du concept d'habiter, lui-même introduit en 1952 par Heidegger, qui le définissait comme « la manière dont les mortels sont sur la Terre » (Lussault, 2007, p.41). Le concept est aujourd'hui compris de trois manières (Lazarotti, 2015) : « être dans le monde » (p. 335), inspiré d'Heidegger et se penchant sur nos rapports au monde, « faire avec l'espace » (p. 335), inspiré de Lussault, Lévy et Stock et s'intéressant à l'ensemble des pratiques territoriales (Stock, 2006), et « se construire en construisant l'espace » (Lazarotti, 2015, p. 336). Cette dernière conception interroge notamment la manière dont l'humain est lui-même habité par le monde (Lazarotti, 2006) et implique un traitement de la réalité à travers les représentations spatiales et les significations attribuées aux lieux (Stock, 2004). Le concept de mode d'habiter, que nous retenons dans le cadre de ce mémoire, est lui défini par Mathieu (2014) comme la relation entre les pratiques territoriales et la matérialité du territoire, lui-même constitué par les objets mobilisés par ces pratiques. Cette relation prend place à la fois entre les personnes qui habitent le territoire et leur habitat, soit le « rapport écologique localisé » (Mathieu, 2007, p. 14), mais aussi entre les habitants et habitantes qui vivent, transforment et contribuent audit territoire. Ce concept se divise en quatre principales dimensions : « habiter et travailler, habiter et se loger, habiter et circuler, habiter et vivre ensemble » (Mathieu, 2007, p. 15). Ce sont ces volets qui nous ont amenée à choisir comme concept le mode d'habiter, celui-ci facilitant, selon nous, l'évaluation concrète de l'habiter.

2.2.5 La territorialité

Afin de vérifier si le PPUPCSF a bel et bien transformé la territorialité des personnes résidentes du secteur résidentiel Saint-Denys (SRSD), nous en avons fait l'un des concepts clés de notre troisième hypothèse secondaire. Le concept de territorialité a connu nombre de définitions distinctes depuis son apparition dans les années 1960 en géographie. À défaut d'une définition unique et précise, ce concept, très populaire, est aujourd'hui souvent utilisé comme concept valise ou comme ultime clé d'interprétation (Bédard, 2017). Premièrement définie en géographie comme "the ownership, division and evaluation of space" (Lowenthal, 1961, p. 253), la définition la plus souvent utilisée en géographie est celle de Robert Sack, pour qui la territorialité correspond aux tentatives d'un individu ou d'un groupe d'individus de modifier, influencer ou contrôler des individus, des phénomènes ou des relations en délimitant et en assurant son contrôle sur un territoire. Raffestin comprend lui la territorialité comme un nouveau

« paradigme qui exprime une relation complexe entre un groupe humain et son environnement » (1986, p. 94). Son rôle de paradigme s'explique par le renversement de l'objet, qui n'est plus le territoire, mais bien les acteurs agissants qui laissent des traces sur le territoire. Cette territorialité repose sur les relations vécues, idéalisées, imaginées ou projetées au quotidien entre les individus d'un groupe et un territoire (Bédard, 2017).

Souhaitant distinguer et articuler les multiples dimensions de la territorialité, Bédard (2017) propose une conceptualisation tripartite qui repose sur l'intégration différenciée de ses conceptions culturelles, politique et sociale. La conception politique de la territorialité s'intéresse aux propriétés territorialisantes de la souveraineté que met en œuvre un collectif politique auquel nous nous identifions. La conception sociale de la territorialité se penche elle sur les propriétés territorialisantes d'une communauté dont les membres partagent des valeurs, codes et symboles et qui se rassemblent par désir de faire partie d'un plus grand que soi et par quête de cohérence. La conception culturelle de la territorialité se rapporte aux propriétés territorialisantes du sentiment d'appartenance et au besoin de racines que ressentent les individus pour être uniques. Nous mobiliserons dans le cadre de notre recherche la conception culturelle afin de traiter des relations identitaires au territoire, celles-ci constituant notre objet d'étude. Nous adoptons ainsi la définition de Bédard (2017) qui considère la conception culturelle de la territorialité comme le produit d'un processus continu et vertical d'appropriation et/ou de transformation et/ou d'identification par création et/ou qualification d'un lieu auquel se lier. L'existence de cette territorialité culturelle est rendue possible par une imagination qui définit les paramètres de nos rapports au lieu en fonction de la concordance de nos valeurs et idéaux avec les significations que l'on y prête. La territorialité culturelle est ainsi étroitement liée à l'imaginaire personnel et aux sens donnés aux lieux, deux autres concepts clés de notre troisième hypothèse secondaire.

Nous nous devons de souligner les similitudes entre cette définition de la territorialité culturelle et celle d'identité territoriale, autre concept que nous aurions pu utiliser. Bien que notre objet d'étude premier concerne les rapports identitaires territoriaux, le concept d'identité territoriale s'avère à notre avis trop vaste et imprécis pour être justement opérationnalisé ici. Ses définitions proposent qu'il soit à la fois un rapport symbolique avec un lieu (Stock, 2006), une conscience géographique de soi (Lazarotti, 2006) ou un sentiment d'appartenance à un environnement (Di Méo, 2002 ; Proshansky et al, 1983), à un lieu (Lewicka, 2011 ; Relph, 1976), ou à un territoire (Guérin-Pace, 2006). Le concept de territorialité culturelle

permettant l'étude du rapport identitaire par rapport à une échelle territoriale précise, et en fonction d'un cadre opérationnel défini, il nous est apparu plus adéquat.

2.2.6 Le sens du lieu

Afin de vérifier si le PPUPCSF a entraîné une transformation du sens que les personnes qui résident dans le SRSB lui prêtent, nous en avons fait l'un des concepts clés de notre troisième hypothèse secondaire. La variété d'approches du sens du lieu rend difficile la formulation d'une définition exacte de ce concept (Breux et Bédard, 2013). Le sens du lieu correspond globalement aux dimensions géographiques réelles, imaginées, utopiques (Paasi, 1991, dans Larsen, 2004) et symboliques de l'identité d'un lieu (Relph, 2009), des dimensions interprétées de manière subjective, fluctuante et circonstancielle (Butz & Eyles, 1997), à travers l'expérience sensorielle, émotive, réflexive ou sociale qu'un individu en fait (Chapin & Knapp, 2015). Le sens du lieu est ainsi ressenti ou perçu par tout un chacun (de Wit, 2013; Cresswell, 2009) et est notamment influencé par nos interactions sociales qui assurent la médiation de subjectivités individuelles en constante évolution (Butz & Eyles, 1997). Il varie donc entre les groupes, et même entre les individus qui habitent un lieu. Deux échelles de signification du lieu sont distinguées dans la littérature : le sens du lieu à l'échelle de l'individu ou du groupe local et le sens du lieu à l'échelle des instances décisionnelles ou des groupes dominants (Carter et al, 2007).

Le sens du lieu est intimement lié à la territorialité, autant individuelle que collective, puisque le lieu est le socle d'une matrice de symboles spécifiques à la communauté qui l'habite (Butz & Eyles, 1997). Celui-ci incarne par le fait même l'ensemble des valeurs et idéaux partagés par ses membres (Breux et Bédard, 2013). Cette fonction symbolique exprime une identité spécifique qui peut dès lors être « lue » dans le lieu puisqu'elle s'y incarne : elle participe donc à la construction d'une identité territoriale collective grâce au partage (ou contestation) de sa signification (Arefi, 1999, dans Carter et al, 2007), produisant ce que Relph (1996) nomme des « territoires signifiants » (*territories of meaning*). Puisque l'individu peut trouver dans cette matrice de symboles un lieu auquel s'identifier, se définir ou se sentir confortable (Breux et Bédard, 2013), l'identification personnelle à ces significations tient un rôle majeur dans la constitution de l'identité territoriale collective.

Matrices of symbols pertaining to places can engender a sense of belonging and identity; individuals identify place, and feel they belong to it, because they share social values and sentiments with others in that place. The place comes to represent a set of shared values (Butz & Eyles, 1997, p. 4).

2.2.7 L'imaginaire

Afin de vérifier si les nouveaux sens du lieu consécutifs à la postsuburbanisation et à la tentative de requalification du PCSF par la VDQ sont en adéquation avec l'imaginaire des personnes résidentes du SRSD, nous en avons fait l'un des concepts clés de notre troisième hypothèse secondaire. Le concept d'imaginaire en géographie correspond à un champ référentiel (Bédard, 2012) dynamique et ouvert (Desnoilles *et al.*, 2012) composé d'un « ensemble unique et évolutif d'images, certes, mais encore et surtout d'idées et de valeurs » (Bédard, 2008, p. 227). C'est dans ce champ référentiel, nourri et entretenu par nos souvenirs, expériences et connaissances, que nous puisons le matériel nécessaire pour faire sens de l'environnement perçu, notamment des lieux, paysages ou territoires (Augustin *et al.*, 2012). L'imaginaire est le produit de l'imagination, un processus continu qui renouvelle (Banzo, 2012), innove, altère ou reproduit les images de l'imaginaire (Wunenburger, 2015). Wunenburger (2019) distingue deux types d'imagination: l'imagination représentative, qui reproduit l'imaginaire en place en lui offrant certaines variations ou amplifications, et l'imagination créatrice, qui « imagine autre chose » grâce à sa dynamique poïétique. Si l'imagination produit l'imaginaire, l'imaginaire le surdétermine puisque c'est lui qui délimite le champ des possibles dans lequel peut puiser l'imagination (Wunenburger, 2003, dans Desnoilles *et al.*, 2012).

Lorsqu'il est partagé dans un groupe et reproduit dans l'espace médiatique, l'imaginaire devient social, c'est-à-dire une matrice symbolique d'images (Bédard, 2008) dont les représentations sont produites, partagées et diffusées par ses membres (Gagnon et Santini, 2017). Le partage de cet imaginaire permet notamment de donner un sens commun à la réalité, alimentant les mythes et les utopies (Parazelli et Robitaille, 2012) et permettant l'élaboration de projets de société (Bédard, 2008). L'imaginaire social se matérialise notamment dans l'aménagement du territoire, ce dernier incarnant idées, valeurs et symboles chers à une société (Bédard, 2008). Ce peut être notamment le cas dans le contexte d'un projet urbanistique, celui-ci matérialisant sur le territoire cette « vision de ce que devrait être la société » (Breux, 2012, p. 118) portée par l'instance municipale. Constitutif donc de la territorialité, l'imaginaire social est ainsi déterminant des processus de territorialisation, de déterritorialisation et de reterritorialisation.

2.3 Nos clés d'interprétation : territorialisation, reterritorialisation et déterritorialisation

Les processus de territorialisation, reterritorialisation et déterritorialisation seront utilisés comme clés d'interprétation pour l'ensemble de notre démarche. Rappelons que notre hypothèse principale avance que la mise en œuvre du PPUPCSF a induit une déterritorialisation des éléments de territorialité typiques de la banlieue-jardin sur le PCSF, entraînant un sentiment de déprise territoriale chez ses personnes

résidentes, ce conséquemment à ce que nous postulons être une tentative de requalification par la VDO, soit un processus correspondant à une reterritorialisation.

Pour définir ces processus, il nous faut référer au concept initial de territorialisation de Deleuze et Guattari défini comme l'action continue (une « ritournelle ») de rendre un territoire « fonctionnel » pour une communauté par l'assemblage de différentes fonctions et de forces. Le territoire est ainsi tracé en continu par un ensemble de « productions expressives » qui forgent ses modèles d'aménagement et ses paysages (1980, dans Paquette et Lacassagne, 2013). Si donc territorialisation il y a, le territoire devient « fonctionnel », car il répond aux fonctions et vocations culturelles, politiques, sociales ou économiques nécessaires pour l'expression et la poursuite de la territorialité. La territorialisation est ainsi générée par l'opérationnalisation continue de la territorialité d'une ou plusieurs personnes ou entité politique ou culturelle (Cauvet, 2011) ayant la capacité de faire ou de transformer un territoire. Si une nouvelle instance (ou une entité existante mais dont la territorialité a changé) obtient cette capacité de transformation, que le territoire ne répond plus désormais à ses besoins et qu'elle entreprend de le restructurer, soit d'y apposer une nouvelle territorialité, elle procède ainsi à une reterritorialisation. Pour les personnes qui l'habitent et qui ne partagent pas cette nouvelle territorialité, cette reterritorialisation signifie la perte de sa signification culturelle, historique et géographique (Castells, dans Fortier, 2016) et mène, pour elles, à sa déterritorialisation. Les processus de reterritorialisation et de déterritorialisation sont indissociables, chaque déterritorialisation étant générée par une reterritorialisation « puisque la recomposition de la société sur des bases territoriales est inhérente [...] aux groupes culturels – le territoire fait partie de leur fondement ontologique » (Haesbaert, 2001, p. 55). Si donc déterritorialisation il y a, une entité ayant maintenu ces éléments de territorialité « d'avant » pourrait alors, devant la perte de ses repères culturels ou politiques et du sens qu'elle octroyait au territoire, ressentir une déprise territoriale (Augé, 1992) et souhaiter protéger ou raviver sa territorialité d'antan.

L'agencement du triptyque processuel déterritorialisation-territorialisation-reterritorialisation s'observe à de multiples échelles et à travers diverses configurations, nodosités ou concrétions qui coexistent à travers leurs propres « strates territoriales » (Di Méo, dans Fortier, 2016). La globalisation, cause alléguée de déterritorialisation à l'échelle planétaire en raison de son impact normatif notamment dans les sphères économiques et culturelles, engendrerait même, selon certains, une « fin des territoires » (Fukuyama et Canal, 1992). Réductrice et partielle, cette conception du territoire et de nos rapports à celui-ci évacuerait la prise en compte des territorialités locales, pour lesquelles les processus de territorialisation sont

toujours actifs (Cauvet, 2011). Plusieurs acteurs et actrices locaux conservent ainsi un certain pouvoir d'intervention sur le territoire, notamment les instances municipales. Grâce à leurs responsabilités en termes d'aménagement, les municipalités ont le pouvoir de transformer le territoire de façon à ce qu'il réponde plus ou mieux à leur territorialité, notamment à travers la poursuite d'un projet urbain (Breux et Bédard, 2013).

CHAPITRE 3

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Notre mémoire de recherche consiste en une étude de cas, soit un type d'étude particulièrement adapté selon Roy (2009) pour l'étude d'un phénomène nouveau comme la postsuburbanisation. La vérification de nos hypothèses nécessitant l'utilisation de diverses méthodes, notre projet s'est fondé sur une approche structurée intégrant des méthodes de traitement quantitatives et qualitatives. Cette approche nous a permis de bien saisir à la fois l'ampleur des transformations du territoire, traitées quantitativement, que les dimensions qualitatives des rapports territoriaux entretenus par les personnes résidentes. Une telle approche est d'ailleurs reconnue comme essentielle pour mener une étude se penchant sur des transformations urbanistiques générées par la densification et la réponse sociale à ces transformations (Morel-Brochet, 2014).

3.1 Le cadre spatio-temporel

Le cadre temporel de notre recherche démarre en 1949, soit l'année de l'accession de Sainte-Foy au titre de ville. Cette année marqua aussi l'avènement, rappelons-le, de l'implantation du modèle de banlieue-jardin sur son territoire (Vachon et Lucas, 2002). Nous avons clôturé notre étude en 2021, année où nous avons effectué nos enquêtes de terrain et récolté nos dernières données. Certaines données utilisées pour estimer la nature et l'ampleur des processus de postsuburbanisation et de requalification ont été puisées dans les recensements de Statistique Canada et ont été récoltées pour toutes les années pour lesquelles ces données étaient disponibles en ligne, soit 1996, 2001, 2006, 2011, 2017 et 2021. Le même processus a été suivi pour les données issues des enquêtes origine-destination (OD) menées en 2001, 2006, 2011 et 2017 (Communauté métropolitaine de Québec, 2018).

Le cadre spatial de notre recherche a été délimité par le territoire ciblé par le PPUPCSF (cf. figure 1.6). Certaines données utilisées proviennent de Statistique Canada et ont été récoltées aux échelles du secteur de recensement 4210115.00 (SR115) (cf. annexe A) et de la division de recensement de Québec (cf. annexe B). Le SR115 couvrant la majorité du PCSF, à l'exception de ses franges externes, soit la rive nord du boulevard des Quatre-Bourgeois, la rive est de l'axe Robert-Bourassa, la rive sud du boulevard Laurier et le secteur des échangeurs autoroutiers, nous l'avons traité dans le cadre de ce mémoire comme son équivalent. Bien que certaines zones d'intérêt puissent être localisées dans ces franges, celles-ci demeurent marginales et leur exclusion a eu selon nous des impacts négligeables. Les enquêtes OD ont

elles aussi fourni des données aux échelles du secteur municipal de Sainte-Foy Centre Nord (SFCN) (cf. annexe C) et de l'agglomération de Québec (cf. annexe D). Comme pour le SR115, le SFCN fut considéré équivalent au PCSF, bien qu'il exclut la rive est de l'axe Robert-Bourassa, la rive sud du boulevard Laurier, le secteur des échangeurs autoroutiers et qu'il déborde sur une partie de la rive nord du boulevard Quatre-Bourgeois, soit jusqu'au boulevard Versant-Nord. À nouveau, les données exclues ou ajoutées ont eu selon nous un impact marginal, ce territoire incluant la majeure partie des activités du PCSF. De plus, autant pour les recensements que pour les enquêtes OD, il aurait été trop complexe d'obtenir les données équivalentes au territoire exact du PCSF.

Les entretiens réalisés en 2021 ont été menés uniquement auprès de personnes résidentes du secteur Saint-Denys. Nous souhaitons, par ce choix d'un secteur historiquement résidentiel et se conformant à plusieurs attributs types de la banlieue-jardin, interroger des personnes du PCSF ayant choisi d'y résider, ce afin de mieux comprendre les éventuels sentiments de déterritorialité entraînés par les postsuburbanisation et requalification, des sentiments que nous avons estimé être chez ses personnes plus forts et fréquents. Nous souhaitons aussi interroger autant que possible des personnes résidentes de longue date, présumées plus nombreuses dans ce secteur en raison de l'âge du quartier. Nous souhaitons interroger ces gens parce que, bien que la durée de résidence ne soit pas un indicateur absolu de la force du sentiment d'identité territoriale (Kaltenborn et Williams, 2002, dans Lewicka, 2011), elle est reconnue comme la variable ayant le plus de chance de l'affecter positivement (Lewicka, 2011).

Ces individus ont été sélectionnés à l'aide d'une technique probabiliste réalisée à partir de leur adresse postale. Pour réaliser l'échantillonnage, une couche de points contenant toutes les adresses de la ville de Québec (Ville de Québec, 2020) a été intégrée au système d'information géographique (SIG) QGIS. Une intersection entre cette couche et une couche polygonale du territoire du SRSD a été créée. À partir de cette intersection, vingt adresses ont été sélectionnées aléatoirement. Nous avons ensuite interviewé treize personnes en effectuant du porte-à-porte parmi cet échantillon. À la suite de ces entretiens, deux répondants supplémentaires ont été sélectionnés par échantillonnage boule-de-neige puisqu'ils nous ont été référés par des personnes répondantes durant leurs entretiens. Ces deux personnes ont été interviewées en raison de leur implication dans la mobilisation citoyenne s'opposant à l'adoption de certaines normes d'urbanisme mandatées par le PPUPCSF. Cette mobilisation nous a semblé être un bon indicateur d'une territorialité singulière et donc offrir un intérêt particulier pour notre mémoire.

3.2 Variables, indicateurs et modes de traitement et d'analyse

Plusieurs modes de traitement et d'analyse de données ont été utilisés, soit le *pattern-matching*, la construction d'explication et l'analyse de contenu, ce compte tenu de la variété de nos sources et des usages que nous voulions faire de nos données.

3.2.1 Le *pattern-matching*

L'une des méthodes d'analyse utilisée est celle de *pattern-matching*, qui consiste à vérifier l'adéquation entre un modèle théorique ou conceptuel et une réalité empirique (Sinkovics, 2018). Cette méthode fut mobilisée pour vérifier notre première hypothèse secondaire et une partie de la seconde, plus précisément pour questionner, en premier lieu, l'adéquation entre le mode d'habiter présent sur le PCSF entre 1949 et 1990 et le modèle de banlieue-jardin puis, en second lieu, l'adéquation entre les transformations des milieux de vie et mode d'habiter du PCSF entre 1990 et 2021 et le processus de postsuburbanisation, notamment de leur évolution après la mise en œuvre du PPUPCSF en 2012.

Afin de vérifier l'adéquation du PCSF avec le modèle de banlieue-jardin, nous avons questionné la dépendance économique (commerciale et en termes d'emploi) du PCSF envers le centre-ville de Québec, la densité et la diversité de ses activités, de sa population et de son cadre bâti, la proportion de propriétaires et les imaginaires qui se dégagent de ses représentations. Les écrits scientifiques ciblés pour répondre à ces questions ont été récoltés selon la technique de l'observation documentaire. Nous avons sélectionné les ouvrages à examiner de façon non probabiliste en utilisant la technique de l'échantillonnage boule-de-neige et avons cessé notre collecte selon le principe de saturation des données.

Afin de vérifier l'adéquation des transformations en cours sur le PCSF avec les processus de postsuburbanisation, nous avons jaugé l'évolution de la densité et la diversité de sa population, de son cadre bâti et de ses activités, de son attractivité et de sa valeur foncière. Pour examiner la densité de la population résidente, nous avons utilisé les données sur le nombre de personnes résidentes par kilomètre carré dans le SR115. Pour examiner la densité de la population en transit, nous avons eu recours aux données sur le nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le SFCN. Pour examiner la densité du cadre bâti, nous avons employé les données sur le type de bâtiments résidentiels (maison détachée, jumelée, appartement de moins de cinq étages, appartement de plus de cinq étages, etc.) dans le SR115. Nous croyons que la répartition de ces types de bâtiments, classés selon leur hauteur et leur volumétrie, nous offrirait un assez juste portrait de l'évolution de la densité du cadre bâti de ce secteur.

Pour établir la densité des activités, nous avons examiné le nombre de déplacements à destination du secteur SFCN depuis le territoire Québec-Lévis selon le motif et l'année. La quantité de ces déplacements avait pour but de nous informer quant à la part d'offres d'activités par type (emploi, commercial, loisirs ou scolaire). D'autres sources de données explorées auraient pu nous être ici utiles, comme le taux de personnes propriétaires de leur logement puisé dans les recensements produits par Statistique Canada, les débits de circulation routière produits par le ministère des Transports du Québec, les largeurs et le nombre de voies des rues, trottoirs, pistes cyclables et voies réservées au transport en commun produit par la VDQ et les données de passage des autobus produits par le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et le Réseau de transport de Lévis (STL). Elles se sont toutefois avérées trop disparates à travers les années pour être considérées.

Pour examiner la diversité de la population résidente, nous avons premièrement vérifié la variété d'âge et de revenus des personnes résidentes du SR115. Nous avons utilisé pour ce faire l'écart-type. Celui-ci nous a permis de mesurer l'ampleur de la dispersion des valeurs par rapport à une moyenne, nous indiquant l'amplitude de la dispersion des tailles de population appartenant aux différentes tranches d'âge ou de revenus. Ainsi, plus l'écart-type au sein des groupes était élevé, plus la diversité était faible, et vice versa. Nous avons calculé cet écart-type grâce à la fonction ECARTYPE.STANDARD du logiciel Excel. Cette fonction repose sur l'équation suivante :

$$\sqrt{\frac{\sum(x_i - \bar{x})^2}{n - 1}}$$

Ici, x_i représente la i^{e} valeur de l'échantillon (la taille de la i^{e} tranche d'âge ou de revenu), \bar{x} représente la moyenne de l'échantillon (la quantité moyenne d'individus par tranche d'âge ou de revenu) et où n représente la taille de l'échantillon (le nombre de tranches d'âge ou de revenu). Les tranches d'âges (0 – 14; 15 – 19; 20 – 29; 30 – 39; 40 – 49; 50 – 59; 60 – 79, 80+) et de revenus (sans revenu; 0 - 9 999 \$; 10 000 - 19 999 \$; 20 000 - 29 999 \$; 30 000 - 39 999 \$; 40 000 - 49 999 \$; 50 000 - 59 999 \$; 60 000 \$ et plus) ont été créées en fonction des données disponibles afin de présenter équitablement les tranches de revenu. Les données de revenus n'étant pas disponibles pour l'année de recensement 2001, nous avons utilisé les données moyennes des années 1996 et 2006, et ce, à des fins de représentation uniquement. Nous avons également examiné le nombre de personnes résidentes ayant un statut d'immigrant, le nombre de

ménages privés comptant une seule personne et le nombre de ménages familiaux avec enfants de la population résidente dans le SR115.

Pour établir la diversité des activités, nous avons observé l'écart-type entre les motifs de déplacements vers le secteur de SFCN pour les enquêtes OD. Ces motifs (travail, étude, loisirs, visiter ses proches, sortir au restaurant, etc.), magasinage (fréquenter un commerce, faire les courses, notamment l'épicerie, etc.) ont été tirées des enquêtes OD. Pour examiner la diversité du cadre bâti, nous avons observé l'écart-type entre les types de bâtiments résidentiels présents dans le SR115. Les types de bâtiments résidentiels (maison individuelle non attenante; maison jumelée, en rangée ou duplex; immeuble de moins de cinq étages; immeuble de cinq étages ou plus) ont été assemblés en fonction des typologies retrouvées dans les recensements. Pour établir l'attractivité du PCSF, nous avons observé le nombre de déplacements ayant pour destination le secteur SFCN pour des motifs commerciaux, de loisirs, d'emplois et d'études alors que, pour examiner la valeur foncière, nous avons examiné la valeur moyenne des logements (\$) et les coûts mensuels moyens pour les ménages locataires (\$).

Les variations des densité, diversité, attractivité et valeur foncière ont été étudiées en fonction du coefficient directeur, soit le degré d'inclinaison de la pente, résultant des données disponibles entre la première année disponible, l'année la plus près de 2012 et la dernière année disponible. Cette distinction des périodes pré-PPUPCSF et post-PPUPCSF avait pour but de vérifier le rôle du PPUPCSF dans le rythme de transformation de ces données. Le coefficient directeur (ou la pente) est un nombre représentant la variation moyenne de l'ordonnée lorsque l'abscisse augmente d'une unité. Il permet de quantifier l'inclinaison d'une droite : plus le coefficient directeur est élevé, plus l'augmentation de la droite est importante, et vice versa.

Afin de vérifier si les données observées sont singulières au PCSF, nous les avons présentées conjointement aux données équivalentes de la ville de Québec, soit de la division de recensement de la ville de Québec pour une comparaison avec le SR115 ou de l'agglomération de Québec pour une comparaison avec le SFCN. Certaines données ont été divisées par leur superficie afin d'avoir un résultat applicable à une aire d'un kilomètre carré. Cette échelle commune a permis une comparaison plus facile entre les données de la ville de Québec et du PCSF.

3.2.2 La technique de construction d'explication

Afin d'explorer la portée de la requalification mise en place par la VDQ, nous avons exploré les nouveaux modes d'habiter induits par l'application du PPUPCSF. Nous avons analysé ces données avec la technique de la construction d'explication : nous avons tenté de comprendre en quoi les modes d'habiter ont été transformés afin de répondre aux imaginaires et sens du lieu relevés précédemment. Nous avons pour cela réutilisé les dimensions identifiées par Mathieu (2014) que sont l'emploi, le logement, la circulation et le vivre-ensemble. Pour examiner l'emploi, nous avons considéré le nombre d'individus voyageant vers ou depuis le secteur SFCN pour des motifs d'emploi dans toutes les enquêtes OD disponibles depuis 1990. Nous croyions que ces données pouvaient offrir un juste portrait de la quantité d'emplois dans le secteur SFCN, mais aussi de la quantité de personnes résidentes du SFCN qui doivent se déplacer à l'extérieur du territoire pour ce motif. Pour étudier le logement, nous avons observé les types de bâtiments résidentiels, le nombre de logements par kilomètre carré, le nombre de ménages comptant une seule personne, le nombre de ménages familiaux avec enfant(s), les coûts mensuels moyens des logements pour les ménages locataires et la valeur moyenne des logements dans le SR115 pour tous les recensements disponibles depuis 1990. Pour explorer la circulation, nous avons étudié le nombre de déplacements en provenance du SFCN et à destination de celui-ci en fonction du mode de transport dans les enquêtes OD. Ces données ont aussi été comparées à celles de la ville de Québec pour vérifier qu'elles soient spécifiques au PCSF. Nous aurions souhaité aussi réfléchir à la dimension du vivre-ensemble, mais nous n'avons trouvé aucune source de données significatives et récurrentes concernant la participation des populations aux activités communautaires (par exemple culturelles, sociales ou sportives) nous permettant de le faire.

3.2.3 La technique d'analyse de contenu

Une autre technique mobilisée dans notre mémoire a été la technique d'observation documentaire proposée par Morin-Chartier, une technique permettant l'analyse de contenu au moyen d'une méthode de quantification et de qualification d'unités d'information en fonction de certains attributs (Leray, 2008). Les unités d'informations sont des éléments d'un texte, généralement une idée ou une information. Pour faciliter l'analyse et limiter la présence de données marginales, nous avons utilisé toutes les unités d'information concordant aux éléments recherchés apparaissant deux fois ou plus. Les données récoltées ont ensuite été traitées en utilisant la technique de la description analogique afin de créer des groupes d'unités d'informations. Cette technique a été utilisée afin de vérifier nos deuxième et troisième hypothèses secondaires. Elle nous a permis d'examiner le processus de requalification souhaité par la VDQ, plus particulièrement l'imaginaire qui le sous-tend en termes d'aménagement ainsi que le sens que la VDQ

attribue actuellement au PCSF et celui qu'elle anticipe après l'application du PPUPCSF. Elle nous a aussi permis d'explorer les imaginaires, sens du lieu et territorialités des personnes résidentes du SRSD interviewées.

Afin d'étudier l'imaginaire en termes d'aménagement entretenu par la VDQ dans le PPUPCSF, nous avons identifié les unités d'informations portant sur les valeurs et idéaux. Les unités d'information sont des extraits textuels ou audios composés de quelques mots. Chaque valeur ou idéal recensé fut noté selon que sa connotation était positive, négative ou neutre. Étant donné notre difficulté à distinguer les valeurs des idéaux dans le texte du PPUPCSF, ceux-ci étant souvent utilisés dans un même contexte pour signifier à la fois une valeur et un idéal, nous avons regroupé ces deux phénomènes en un seul indicateur, que nous avons nommé valeur/idéal. Afin d'examiner le sens du lieu que la VDQ entretient envers le PCSF, nous avons identifié les unités d'information concernant les types d'aménagements, les rôles fonctionnels et les vocations dans le document du PPUPCSF. Ces sens étant peu ou pas sujets à une évaluation positive ou négative, nous ne les avons pas connotés. En revanche, comme plusieurs de ces sens référaient à une époque particulière, notamment au présent ou à un futur anticipé, nous leur avons attribué une période de référence. Les données ont été triées selon des groupes de sens déterminés de façon inductive et présentés sous forme d'un graphique dans lequel figurent ces groupes selon leur nombre d'apparitions et leur connotation ou période de référence.

Les unités d'information concernant les imaginaires, sens du lieu et territorialités des personnes résidentes du SRSD ont été puisées dans les enregistrements d'entretiens semi-dirigés (cf. annexe E) menés en août et septembre 2021 auprès de 15 personnes résidentes du secteur résidentiel Saint-Denys (SRSD). Ces entretiens incluaient des questions sur leur mode d'habiter, sur leur imaginaire, puis sur la nature et le degré de leurs appropriation, transformation et identification au quartier. Il débutait par l'observation de 19 photos de lieux actuels et passés considérés typiques ou emblématiques du quartier (cf.annexe F), montrées afin de stimuler les discussions.

Afin d'explorer les imaginaires des personnes résidentes, chaque valeur et idéal recensé dans les entretiens a été identifié et connoté positif, négatif ou neutre. Tout comme pour le PPUPCSF, les valeurs et idéaux ont été rassemblés sous une seule catégorie nommée valeur/idéal. Selon la même technique, chaque sens attribué au quartier identifié lors des entretiens a été noté selon l'époque de référence : présent ou futur. Ces données ont ensuite été traitées en utilisant la technique de la description

analogique, ce afin de d'identifier les diverses catégories de valeurs/idéaux et de sens du lieu évoquées de manière inductive. Elles ont été présentées au moyen d'un graphique où figurent ces catégories selon leurs nombres d'apparitions, connotations ou époque de référence. Ensuite, afin de connaître le territoire que les personnes répondantes considéraient être *leur* quartier, nous leur avons demandé d'en esquisser les limites sur un fond de carte de l'arrondissement.

Finalement, afin d'examiner les territorialités que les personnes interrogées entretiennent vis-à-vis leur quartier, nous avons identifié les unités d'information portant sur l'un ou l'autre des trois processus constitutifs de la territorialité : l'identification, la transformation et l'appropriation de leur quartier. Pour évaluer leur identification à leur quartier, nous avons identifié les unités d'information relatives à la présence de relations émotives envers celui-ci, notamment son appréciation (ou sa non-appréciation), l'existence de souvenirs chers ou la volonté de toujours habiter le quartier dans le futur. Nous avons ensuite mesuré le niveau d'adéquation entre le sens qu'elles prêtent ou reconnaissent à leur quartier (précédemment déterminée par l'analyse du sens du lieu) et leurs valeurs/idéaux en termes d'aménagement (cf. analyse antérieure de leur imaginaire). Pour caractériser les transformations qui ont été faites de leur quartier, nous avons ensuite identifié les unités d'information relatives aux transformations matérielles effectuées au quartier ou à l'un de ses lieux publics, comme la création d'un jardin communautaire, l'aménagement d'un espace partagé, etc. Nous avons aussi examiné les transformations immatérielles du quartier ou de l'un de ses lieux publics, comme la dénomination de lieux, l'implication politique locale, etc.

Pour explorer l'appropriation effectuée par les personnes résidentes envers leur quartier, nous avons relevé les unités d'information relatives à six indicateurs: la fidélité, la poursuite de pratiques quotidiennes, l'entretien de relations sociales, la connaissance du quartier, l'implication et la propriété (ou pas) de leur habitation. Les unités d'information relatives à la fidélité ont été relevées en fonction de deux sous-indicateurs : la formalisation d'une fidélité envers un ou plusieurs commerces ou institutions du quartier (par exemple un abonnement ou une carte de membre) et le souhait de rester dans le quartier dans l'avenir. Les pratiques quotidiennes ont quant à elles été identifiées en fonction de cinq sous-indicateurs : la poursuite d'activités commerciales routinières, de promenade, de loisirs et de culture, la localisation d'un emploi ou d'un lieu d'étude dans le quartier et la quantité de lieux fréquentés identifiés sur la carte sommaire du quartier qui leur était présentée. L'entretien de relations sociales a été lui évalué à partir de deux sous-indicateurs : la présence de relations d'amitié ou familiales avec d'autres personnes vivant dans

le quartier et la poursuite d'activités sociales ou familiales dans l'un des lieux du quartier (excluant les résidences privées). La connaissance du quartier a été relevée en fonction de deux sous-indicateurs : la connaissance du PPUPCSF et celle de lieux montrés sur les photos durant les entretiens. L'implication a elle été jaugée en fonction de l'engagement actuel ou passé dans un groupe culturel, sportif, communautaire, etc. Finalement, la propriété a été mesurée en fonction de l'existence du statut de propriété pour un bien immobilier. Les données d'identification et d'appropriation ont été comptabilisées leurs résultats sont présentés sous forme d'un graphique. Les données de transformation ont quant à elles été simplement décrites, leurs ampleur et complexité limitées ne justifiant pas l'emploi d'un graphique.

CHAPITRE 4

L'ÉTAT DES LIEUX

4.1 Établissement de la banlieue-jardin à Sainte-Foy

4.1.1 La décennie 1950 : une implantation rapide de la banlieue

En 1950, le territoire de Sainte-Foy était principalement agricole et religieux. Les communautés ecclésiastiques étaient en effet alors propriétaire de 61 % des terrains alors disponibles au développement (Lessard, 2001). Le territoire était aussi utilisé pour de nombreuses activités agricoles. Sainte-Foy bénéficiait aussi de la présence d'un noyau villageois à l'intersection de la route de l'Église et du chemin Sainte-Foy, composé d'une église et de quelques commerces, dont un magasin d'alimentation (Hulbert, 1981) (cf. figure 4.2). En raison de la quantité de champs agricoles libres de toute forêt et de l'existence d'un réseau d'aqueduc et de voies routières développées, Sainte-Foy était alors une zone périphérique caractérisée par de nombreux attributs attrayants pour l'implantation d'une banlieue-jardin (Lacroix, 2003) (cf. figure 4.1).



Figure 4.1.1 Vue aérienne d'une partie de Sainte-Foy, 1950

Source : Ministère des Ressources naturelles, dans Vachon et Lucas, 2002, p. 44

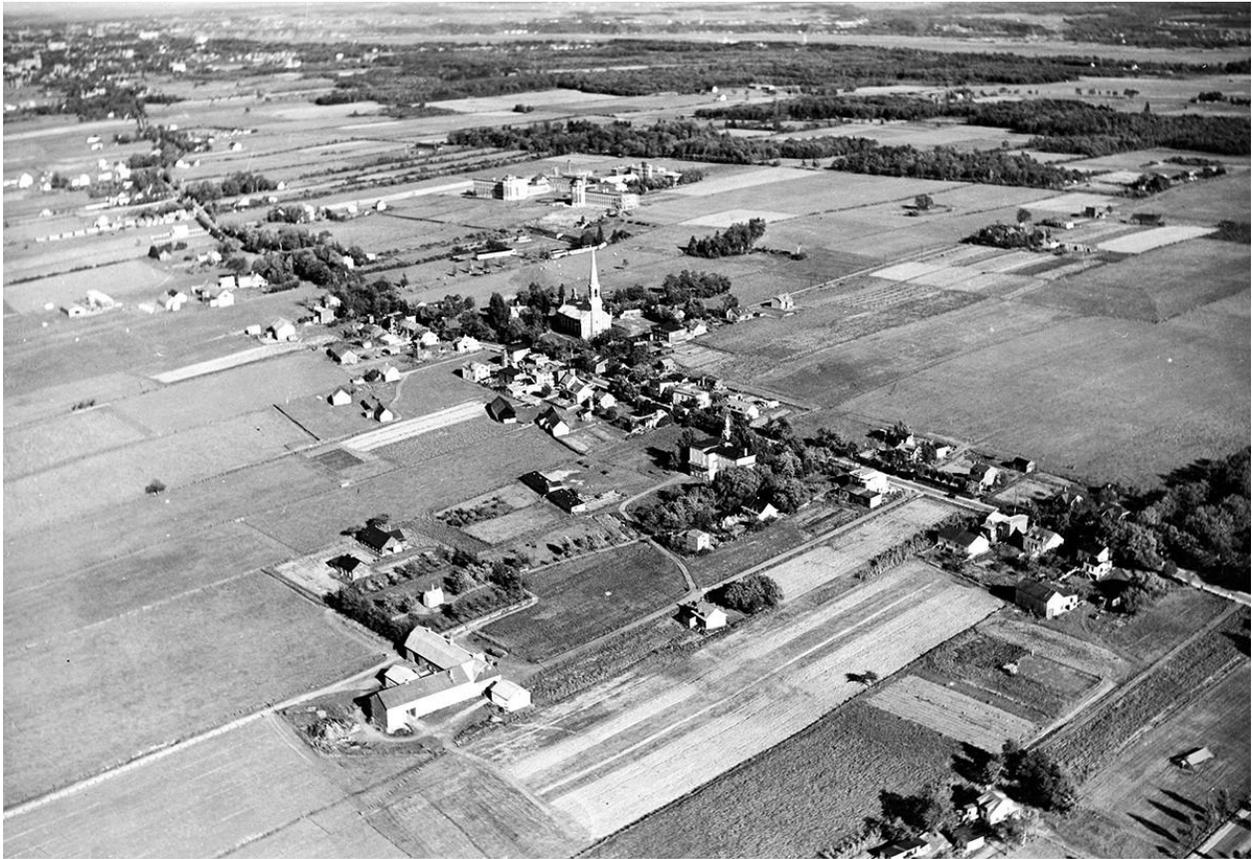


Figure 4.1.2 L'intersection du chemin Sainte-Foy et de la route de l'église formant le noyau villageois de Sainte-Foy, 1937

Source: Ville de Québec, 2010, p. 7

4.1.1.1 L'implantation d'une banlieue-dortoir

L'intérêt de la municipalité de Sainte-Foy de développer son territoire autrement se matérialisa avec l'adoption du règlement de zonage 113 en 1945. Son schéma de développement était inspiré des modèles de Stein, Wright et Perry développés dans les années 1920 et destinés au développement des banlieues de New York (cf. figure 4.3). Ceux-ci impliquaient notamment une stricte séparation des fonctions urbaines (Lacroix, 2003), ce afin de répondre notamment à la recherche de quiétude de la population résidente (Lessard, 2001).

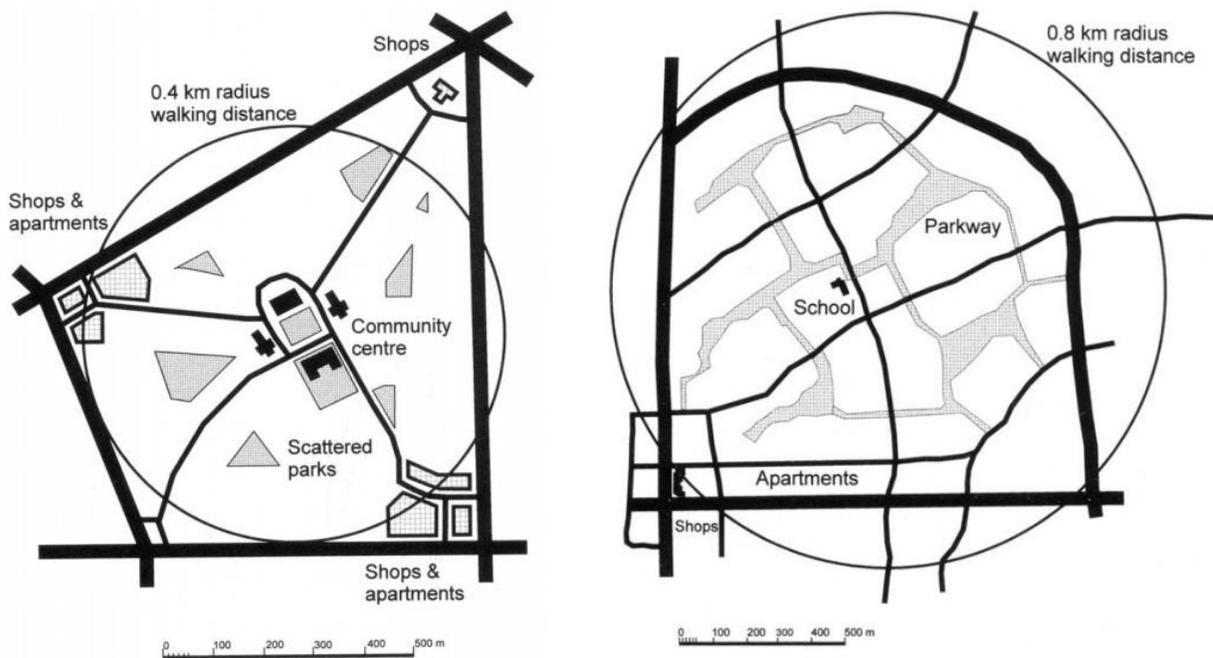


Figure 4.1.3 Image de gauche: Unité de voisinage proposée par Clarence Perry. Image de droite: Modèle de quartier Proposé par Clarence Stein et Henry Wright.

Source : Patricios, 2002, dans Lacroix, 2003, p. 82

Ce schéma d'unité de voisinage destinait le secteur du plateau à la fonction résidentielle avec la planification de six enclaves de faible densité ceinturées de grandes voies de circulation destinées à accueillir des constructions de plus haute densité et des commerces. Les basses terres au nord étaient vouées à l'industrie. Or, malgré cette intention, l'aménagement de quartiers résidentiels fut priorisé en conformité avec l'idée alors naissante de banlieue-dortoir (Fortin, 2002 ; Hulbert, 1981). Cette volonté de la municipalité de Sainte-Foy d'aménager son territoire en fonction des principes de la banlieue-jardin fut appuyée par la VDQ via son Projet d'aménagement de Québec et de sa région de 1956 (Lacroix, 2003).

Les employeurs à Sainte-Foy étaient peu nombreux à cette époque. Les principaux étaient l'hôpital Laval (construit en 1918), le Centre hospitalier de l'université Laval CHUL (inauguré en 1954), la municipalité, la laiterie Borden et une chaîne de télévision nationale, la Télévision de Québec (Lessard, 2001). Cette rareté explique sans doute qu'en 1958, 68 % des résidents et résidentes actifs de Sainte-Foy travaillaient dans la ville de Québec (Desmeules, 1959, dans Hulbert, 1981). L'activité commerciale démarra progressivement au courant de cette même décennie. En 1954, la Chambre de commerce de Sainte-Foy fut inaugurée et le centre commercial Place Sainte-Foy ouvrit ses portes en 1957 (cf. figure 4.4). Le territoire de Sainte-Foy

était tout indiqué pour l'installation de ce type de centre : les terrains y étaient peu coûteux et l'accès y était facile pour les automobilistes en provenance des deux rives par les axes routiers, dont le boulevard Laurier, inauguré en 1950.

Le potentiel économique de Sainte-Foy s'exprima d'ailleurs dans le plan de zonage V-267 de 1958, qui instaura 4 zones commerciales le long du boulevard Laurier, dont 3 zones de type « B », destinées à accueillir des centres commerciaux « métropolitains » et une zone permettant les activités d'hôtellerie et de restauration (Lacroix, 2003) (cf. figure 4.5). Des motels et restaurants, destinés aux touristes qui visitent la capitale en automobile, sont ainsi apparus progressivement sur le boulevard Laurier. Cette époque est aussi celle qui marqua l'arrivée des premiers pavillons de l'Université Laval, jusqu'alors localisée dans le Vieux-Québec, sur le campus de Sainte-Foy. En 1950, le pavillon de la Faculté de foresterie et de géodésie fut le premier à y offrir des cours. Ce déménagement de l'université Laval signa « l'acte de naissance du grand Sainte-Foy » (Lessard, 2001, p. 59), amenant nombre de personnes enseignantes et étudiantes à s'y déplacer quotidiennement ou à emménager dans les quartiers avoisinants, notamment dans le PCSF. En 1957, les premières industries s'installaient sur le territoire de Sainte-Foy en raison de la saturation des espaces industriels dans l'agglomération de Québec (Lessard, 2001).



Figure 4.1.4 Place Sainte-Foy, 1960

Source : W.B. Edwards inc., Archives de la Ville de Québec, N023923, dans Communauté métropolitaine de Québec, 2021

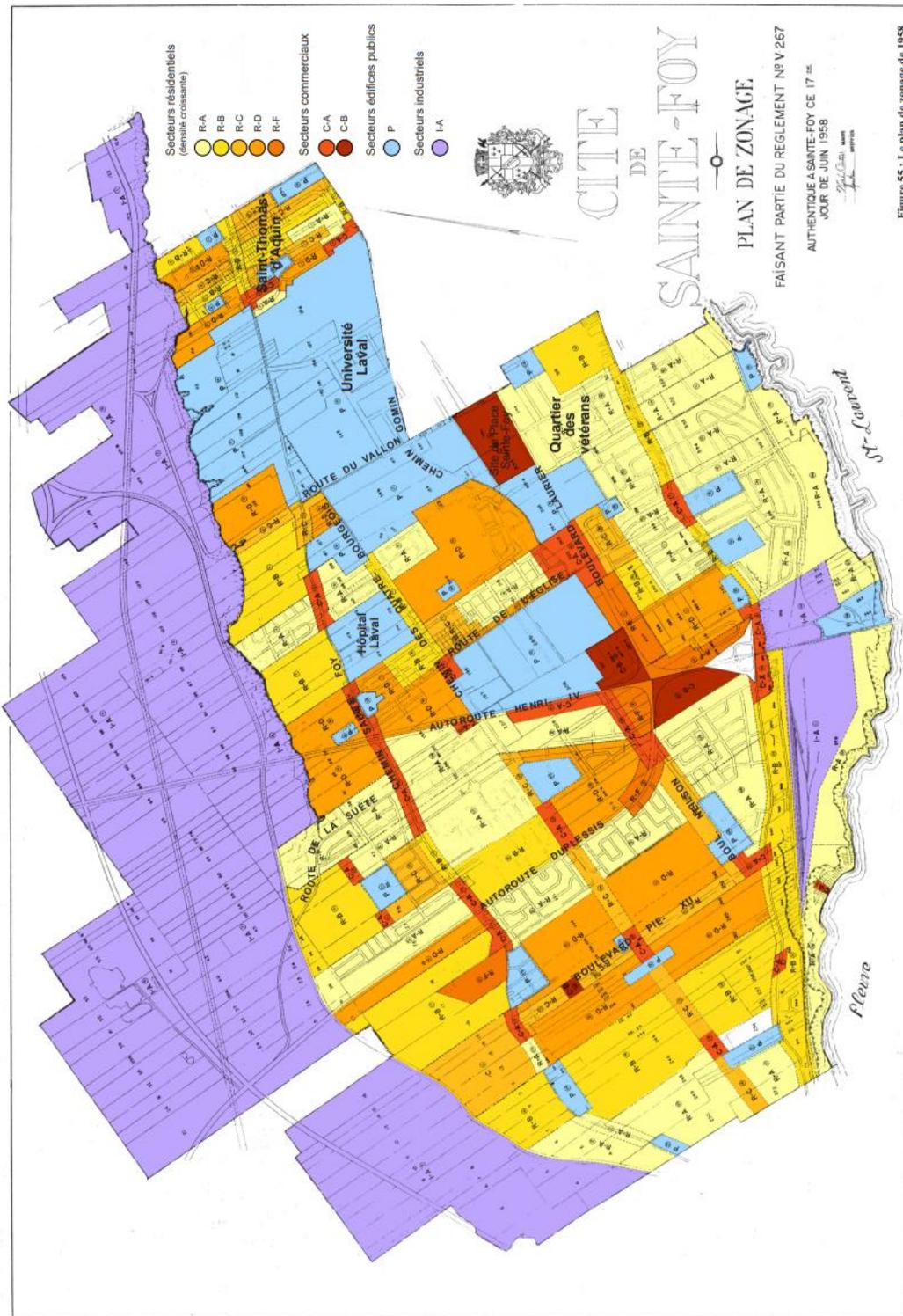


Figure 4.1.5 Plan de zonage V-267 de 1958

Source : Lacroix, 2003, p. 107

4.1.1.2 L'établissement de la banlieue, un quartier à la fois

Entre 1950 et 1954, la construction du quartier Saint-Yves signa le « coup d'envoi [de l'invasion de la banlieue] » (Lacroix, 2003, p. 53) dans Sainte-Foy. Situé au nord du boulevard Laurier, derrière l'emplacement actuel du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), alors nommé hôpital des Vétérans, il comportait 140 maisons (cf. figure 4.6) destinées aux militaires mariés, nombreux à revenir d'Europe à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La société d'État *Wartime Housing* (désormais appelée Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)) y avait construit des logements dans le cadre d'un vaste programme pancanadien visant à offrir des résidences de qualité à coût abordable aux vétérans. Cette initiative était l'une des premières politiques gouvernementales à faciliter l'acquisition d'une propriété privée en banlieue.



Figure 4.1.6 Le quartier des vétérans à Sainte-Foy en 1955

Source : Lacroix, 2003, p. 54

Le secteur situé autour de l'église Notre-Dame-de-Foy fut le deuxième à être choisi pour y construire un quartier résidentiel. Premier quartier de ce type accessible à la population civile de la municipalité, il devint le noyau de banlieue de Sainte-Foy (Fortin, 2002). Ce développement se poursuivit ensuite autour des axes du boulevard Pie-XII, de la rue Myrand et du chemin Saint-Louis (cf. figure 4.7). Plusieurs résidences furent aussi érigées plus à l'est près de Sillery en raison de sa proximité avec le centre-ville. En 1954, trois quartiers électoraux furent formés: Laurier, Sainte-Foy et Notre-Dame. Le quartier Neilson s'ajouta en 1956-1957, suivi de ceux de Saint-Thomas et Saint-Yves en 1958-1960. La taille de la population résidente augmenta alors rapidement : entre 1951 et 1961, le nombre de ménages crut de 812 %. Les personnes qui

y habitaient provenaient majoritairement de la ville de Québec : 73 % de la population y avait déjà résidé en 1958 (Ville de Sainte-Foy, 1999).

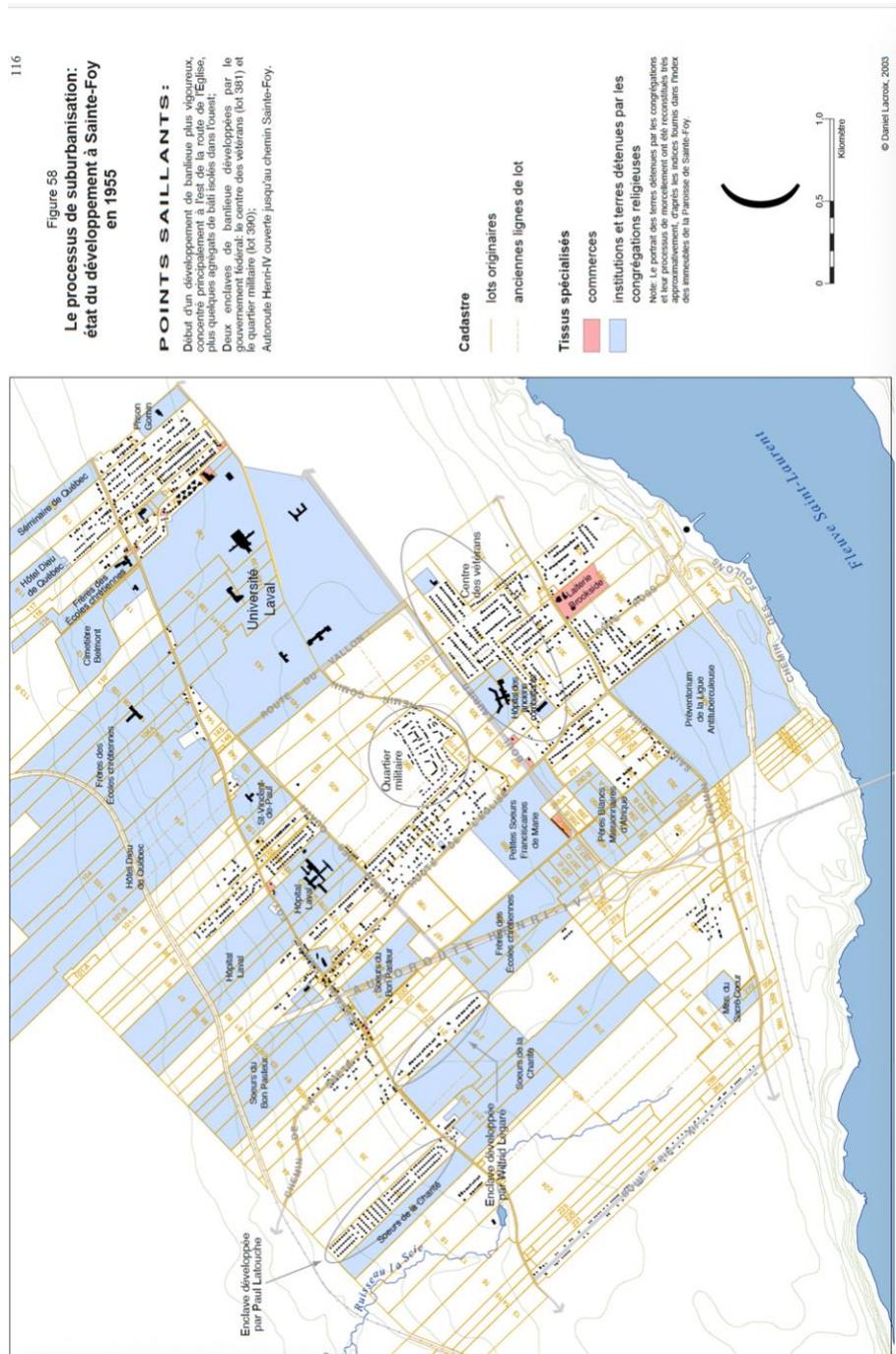


Figure 4.1.7 Le processus de suburbanisation: état du développement à Sainte-Foy en 1955

Source : Lacroix, 2003, p. 116

4.1.1.3 L'établissement de la banlieue-jardin comme solution économique

Aux États-Unis comme au Québec (Després *et al.*, 2015), des politiques fiscales avantageuses et un accès plus aisé au crédit ont contribué à accélérer la transition d'une population urbaine locatrice à une population suburbaine propriétaire. Pour la première fois, la classe ouvrière et la classe moyenne inférieure pouvaient faire l'achat d'une propriété (Kelly, 2007). De 1946 jusque dans les années 1960, la SCHL offrait gratuitement les plans des maisons militaires à des entrepreneurs privés afin qu'ils construisent des maisons abordables. En 1954, la loi sur les banques fut modifiée afin de faciliter l'accès à la propriété et un programme d'assurance prêt hypothécaire était créé.

Comme ailleurs en Amérique du Nord, la démocratisation de l'automobile favorisa particulièrement le développement de la banlieue-jardin sur le PCSF. Territoire demeuré peu dense durant les siècles précédents en raison de son accès difficile par les voies qui alors structuraient le système d'échanges économiques, notamment des voies de transport maritime (Lacroix, 2003), il devint rapidement accessible en raison du développement du réseau routier, en expansion. Ce nouvel accès permit la mise en place d'un territoire idéal pour l'implantation d'une banlieue-jardin puisqu'il offrait un cadre bâti peu dense, dispersé et de faible emprise, des terrains déjà défrichés en raison de leur fonction agricole et un réseau routier passablement développé (Lacroix, 2003).

4.1.1.4 Un aménagement influencé par l'Église catholique

À Québec, la banlieue-jardin se développa aussi grâce à l'appui de l'Église catholique. Elle concevait d'un bon œil, a-t-il déjà été mentionné, le départ des familles des zones urbaines, synonyme de promiscuité et de viles tentations, vers la banlieue plus distante et ses maisons unifamiliales destinées aux familles nucléaires (Després *et al.*, 2015). À Sainte-Foy, 9 nouvelles paroisses virent le jour entre 1950 et 1964, donnant leur nom à leurs quartiers respectifs et offrant un noyau religieux aux unités de voisinage. Précisément sur le territoire du PCSF, les paroisses de Saint-Yves et de Saint-Denys-du-Plateau sont fondées respectivement en 1953 et 1961. Ces noyaux étaient situés à l'intérieur des tissus résidentiels, loin des voies collectrices, et accueillaient notamment une école primaire et un terrain de jeux pour les enfants (Lacroix, 2003) (cf. figure 4.8). Ce type d'organisation du territoire a fait en sorte que Sainte-Foy est devenue une banlieue relativement homogène et polycentrique (Lessard, 2001).

Figure 63
La structure de la banlieue moderne:
unités de voisinage de Sainte-Foy
en 1965

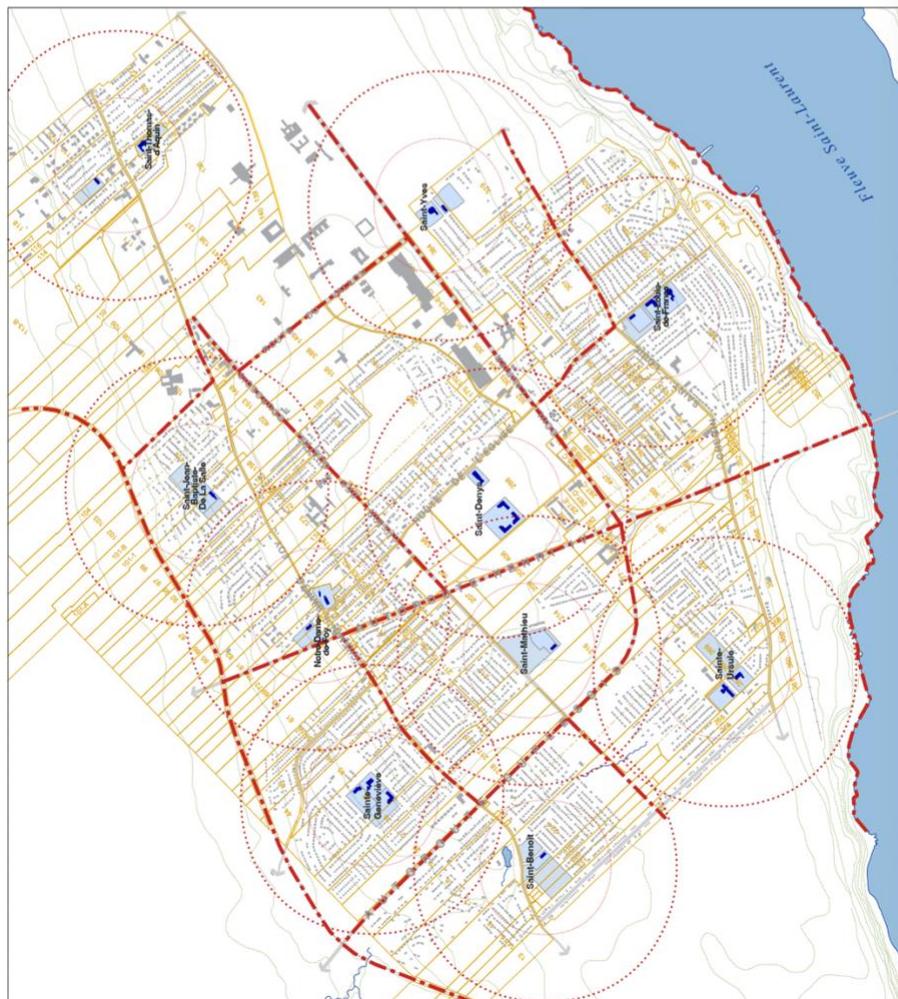


Figure 4.1.8 La structure de la banlieue moderne: unités de voisinage de Sainte-Foy en 1965

Source : Lacroix, 2003, p. 121

4.1.1.5 Un nouveau paysage dominé par les bungalows

Au Québec, les banlieues de première génération se caractérisaient par la prédominance, voire l'exclusivité, de la maison unifamiliale: en 1958, elle représentait 88 % des nouvelles constructions. Celles-ci se conformaient à un style architectural particulier, communément appelé bungalow. Ces maisons

familiales, généralement de plain-pied ou d'un étage et demi et muni d'un toit à quatre versants à pente douce, étaient initialement construites selon des plans fournis par les futurs propriétaires. Rapidement, une gamme limitée de modèles fut proposée par les promoteurs immobiliers, qui y gagnaient d'importantes économies d'échelle. Jusqu'à 1975, les styles architecturaux reflétaient la signature du promoteur tout en correspondant aux styles promus par la SCHL, elle-même inspirée des modèles américains. À Sainte-Foy, cette « banlieue de bungalows » (Lacroix, 2003, p. 122), conçus par une poignée de promoteurs, prit de l'expansion, générant un style architectural propres aux maisons fidéennes (Lessard, 2001).

4.1.1.6 La hiérarchisation des voies routières

La banlieue-jardin fidéenne s'est construite sur un territoire au système routier hérité de son passé agricole. Celui-ci était peu développé et comptait seulement une dizaine de voies couvrant la zone du Plateau, attendu que les routes étaient généralement passablement éloignées les unes des autres, en concordance avec les rangs d'antan (cf. figure 4.4). Comme dans les autres banlieues-jardin, le PCSF s'est développé puisque les personnes qui y résidaient avaient accès à une automobile, qui permettait d'habiter le territoire sans y travailler (Faugier, 2009). Son tissu urbain s'est donc naturellement développé pour faciliter les déplacements automobiles, adoptant le principe de hiérarchisation des voies qui catégorise les axes routiers en fonction de leur capacité routière (Lacroix, 2003). Conséquence de cet aménagement, mais aussi de la faible densité et de la séparation des fonctions qui obligeaient à parcourir de grandes distances pour effectuer ses différentes activités, l'utilisation de la voiture pour les déplacements quotidiens y était particulièrement adaptée, sinon essentielle.

Trois catégories de voies étaient distinguables à Sainte-Foy à l'époque de cette banlieuisation : les anciens parcours, les nouveaux axes de transit et les rues résidentielles (Lacroix, 2003). Les anciens parcours, correspondant aux chemins Sainte-Foy, à la route de L'Église, au chemin Gomin et au chemin Saint-Louis, étaient des routes mises en place avant 1950, alors que le territoire avait une fonction agricole. Dans un « geste naturel » (Lacroix, 2003, p. 123) qui permettait l'économie d'effort et d'argent, certaines d'entre elles sont devenues des voies collectrices, ces larges voies typiques des banlieues d'après-guerre qui ceinturaient les quartiers résidentiels et qui avaient pour objectifs de permettre la circulation rapide à une quantité élevée d'automobilistes (Vachon et Lucas, 2002). Concordant avec cette définition, le pont de Québec, inauguré disions-nous en 1917, généra dès la période agricole une fonction de transit au territoire du PCSF. Situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest du centre-ville de Québec, sa localisation fut choisie

en raison du rétrécissement du fleuve à cet endroit et de la présence de hautes falaises. Lors de son inauguration, il n'accueillait que des trains et des piétons. Une première voie automobile fut ajoutée dès 1929, suivie d'une deuxième en 1950. Lieu de transit nécessaire pour ceux et celles désirant traverser le fleuve, cette position et ce rôle entraînèrent le développement d'un réseau routier régional à sa tête. Et c'est en raison du transit routier généré par ce pont que ce territoire devint progressivement attractif pour les commerces et institutions, scellant son rôle de pôle régional de commerces, de services et d'emplois (Vachon et Lucas, 2002).

Les nouveaux axes de transit, construits à l'initiative du gouvernement provincial, avaient eux pour objectif de rattacher le trafic routier provenant du pont de Québec aux pôles régionaux éloignés. Le boulevard Laurier relia ainsi le rond-point du pont de Québec au centre-ville de Québec à partir 1949 et devint rapidement un vecteur du développement économique et commercial (Lacroix, 2003 ; Ville de Sainte-Foy, 1999). Le boulevard Henri-IV, sur l'axe nord-sud, relia le rond-point du pont de Québec au chemin Sainte-Foy à partir de 1952 et le boulevard Duplessis, construit plus à l'ouest, connecta le pont de Québec à l'aéroport Jean-Lesage, situé à L'Ancienne-Lorette au nord-ouest du PCSF, à partir de 1958. Les voies résidentielles ont été construites pour desservir l'intérieur des quartiers résidentiels et étaient planifiées pour des déplacements sur de courtes distances. La configuration de ces rues dépendait de la forme du lot à l'origine du développement domiciliaire et, souvent calquées sur le cadastre agricole, elles étaient généralement rectilignes, quelques fois en boucle, et très rarement en cul-de-sac, au contraire de plusieurs autres aménagements de banlieue de l'époque (Lacroix, 2003).

4.1.1.7 Un imaginaire inspiré du mythe du rêve américain

L'imaginaire qui présida cette banlieuisation lors des années 1950 était typique de celui qui prévalait alors en Amérique Nord. On lui associait un habitat sécuritaire, confortable, doté des derniers services et paisible, ce qui était rendu possible grâce à la séparation des fonctions (Lacroix, 2003). On lui associait aussi un mode d'habiter typique, qui impliquait d'être propriétaire de sa maison, de résider dans un milieu propice pour élever une famille nucléaire et de se déplacer en automobile (Hulbert, 1981). La vie de banlieue, et donc la possession d'une maison et d'une voiture, était non seulement synonyme de qualité de vie, mais encore de réussite sociale (Duncan et Duncan, 2010). Ces réalités moussaient l'idéal de la maison individuelle confortable, de bonne qualité, moderne et surtout accessible financièrement, des promoteurs publicisaient alors leurs habitations modèles comme « la maison du peuple » (Després *et al.*, 2015 ; Lacroix, 2003).

4.1.2 La décennie 1960 : le début d'une densification

La décennie 1960 fut l'époque d'une expansion rapide de la banlieue-jardin dans le PCSF. Comme pour les autres banlieues développées à la même époque au Québec, les maisons unifamiliales étaient omniprésentes dans le paysage : alors qu'elles représentaient à Québec 8,8 % des bâtiments, leur proportion était de 60 % pour ses banlieues. La proportion de propriétaires y était aussi sensiblement plus élevée : de 25 % à Québec, elle atteignait 70 % dans ses banlieues. La construction de maisons unifamiliales se poursuivit durant les années 1960, mais un nouveau type d'habitation apparut dans le paysage : les immeubles d'habitation multifamiliale, ces *walk-up* comptant généralement 4 étages et 8 appartements, habituellement construits en bordure des grands axes routiers. À Sainte-Foy, ces bâtiments se sont multipliés autour de l'université Laval et du Cégep de Sainte-Foy, inauguré en 1967. En 1968, ces résidences équivalaient à 87 % des nouvelles constructions. Cette année marqua le début d'une période de croissance majeure de construction de ce type d'immeuble qui se poursuivit jusqu'en 1972 et qui changea la trame urbanistique et sociale du territoire (Morin, 2002).

Le PCSF devint ainsi dès les années 1960 un pôle commercial, industriel, hôtelier et académique pour l'ensemble de la région de Québec (Hulbert, 1981). De manière plus détaillée, la vocation commerciale du boulevard Laurier se confirma avec des centres commerciaux qui devinrent de nouveaux référents économiques, décuplant l'attraction du secteur. Leur apport a même généré (ou provenait) un nouvel imaginaire de grandeur et d'unicité : Place Laurier, inauguré en 1961, était présenté comme le plus grand « centre d'achats » au pays. D'autres commerces et entreprises du secteur tertiaire s'implantèrent progressivement sur ses grandes artères. L'emménagement d'institutions financières, de services-conseils et d'assurances (notamment de la compagnie d'assurance SSQ) contribua au dynamisme et à l'attractivité du secteur. Des services gouvernementaux s'installèrent de plus progressivement. En 1960, le service de foresterie du gouvernement canadien s'établit près du pavillon de foresterie et de géodésie de l'Université Laval, faisant de Sainte-Foy la capitale de la recherche dans ces domaines au Québec. De nouvelles facultés de l'université Laval ont par la suite emménagé dans leurs locaux à Sainte-Foy, dont la Faculté des Lettres en 1964. L'érection du Cégep de Sainte-Foy à proximité confirma la vocation académique du secteur et augmenta l'afflux d'une population jeune qui permit l'émergence d'une importante vie nocturne. Sainte-Foy développa également son offre de sports et de loisirs : la bibliothèque Monique-Corriveau ouvrit ses portes en 1968, l'aréna et le pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval en 1969. L'offre commerciale de divertissements se diversifia enfin : un premier cinéma ouvrit en 1965 à Place Sainte-Foy. La même année, la Ville permit l'émission de permis de boîtes de nuit et bars ; des salles de

danse et cabarets ouvrirent leurs portes, notamment dans les motels situés sur le boulevard Laurier. La proportion de Fidéens et Fidéennes actifs travaillant à Québec diminua de concert : de 68 % en 1958, elle était de 60 % en 1969 (Lessard, 2001).

4.1.2.1 Le rôle décuplé de l'automobile

Alors que l'automobile s'imposa durant cette décennie comme le principal mode de transport, les destinations ayant la capacité d'accueillir un grand nombre d'entre elles étaient souvent choisies pour leur facilité d'accès. Le territoire du PCSF, toujours peu dense, déjà défriché et abordable comme auparavant stipulé, offrait peu de contraintes au développement de larges routes et de vastes stationnements. La construction de nouvelles voies de circulation s'y poursuivit par ailleurs durant les années 1960. Attendant à Place Sainte-Foy, l'autoroute du Vallon, sur un axe sud-nord, fut inaugurée en 1966 (cf. figure 4.8). Elle contribua à accroître les afflux vers les centres commerciaux et facilita par le fait même l'accès à une plus grande quantité de consommateurs. Le boulevard Henri IV fut lui allongé en direction nord en 1963 pour rejoindre l'autoroute Charest, et la construction du boulevard Champlain, limitrophe au fleuve sur un axe est-ouest, débuta en 1965. Ces autoroutes étaient parmi les premières à être construites à l'échelle de la ville de Québec, y entraînant une fréquentation routière précoce par rapport aux autres secteurs de la ville.

L'idée d'un deuxième pont émergea de plus en plus en 1963 au sein du gouvernement provincial. Si on souhaitait initialement le construire à l'est de la ville de Québec, Sainte-Foy fut finalement choisi en raison de la convergence du réseau autoroutier de la capitale en son sein. En 1970, le pont Pierre-Laporte fut inauguré : avec 6 voies autoroutières, il tripla la capacité automobile du pont de Québec en plus de permettre aux véhicules d'y circuler à plus grande vitesse. À la suite de son ouverture, le remplacement du rond-point par des échangeurs autoroutiers reliant le pont aux autoroutes Duplessis et Henri IV décupla le rôle de Sainte-Foy comme plaque tournante du transport routier non seulement à Québec, mais pour tout le Québec. Puisque la multiplication du parc automobile de l'époque favorisait les déplacements des banlieues au centre-ville, mais aussi du centre vers les banlieues (Fortin, 2002), les autoroutes construites à la tête des ponts permirent la consolidation de Sainte-Foy et le maintien de son attractivité (Fortin, 1981), à la différence des autres banlieues moins bien connectées au réseau (Vachon et Lucas, 2002). Il s'ensuivit que, après l'inauguration du pont Pierre-Laporte, le centre de gravité de l'agglomération de Québec se déplaça vers l'ouest, transformant Sainte-Foy en un pôle plutôt qu'une périphérie (Moretti, 1998).

4.1.3 La décennie 1970 : la poursuite du développement des fonctions commerciales et routières

La décennie 1970 s'ouvrit sur un territoire mieux connecté au réseau routier régional. Le plateau de Sainte-Foy était à cette époque déjà presque couvert de rues résidentielles (Lessard, 2001) et il restait peu de terrains pour de nouvelles constructions domiciliaires (Fortin, 2002). L'édification de nouveaux immeubles d'habitation se poursuivit donc dans les interstices des premiers îlots domiciliaires de faible densité, créant des espaces résidentiels hybrides (Morin, 2002) avec la construction en hauteur de certains immeubles, comme le Domaine des Quatre Bourgeois, qui comptait 12 étages. Les publicités des promoteurs ne mettaient en valeur alors plus de maisons unifamiliales, mais plutôt des condominiums, ces immeubles de copropriété comportant plusieurs étages (Fortin, 2002). La densification des banlieues de premières couronnes était alors peu commune en Amérique du Nord. Celle précoce de Sainte-Foy s'expliquait par sa proximité du réseau d'autoroutes et le développement prématuré de ses espaces commerciaux (Fortin, 1981).

En 1970, un nouveau plan d'urbanisme fut adopté par la municipalité de Sainte-Foy. Celui-ci confirmait sa volonté de conserver un cadre bâti de faible densité dans les quartiers résidentiels et de séparer les fonctions (Lessard, 2001). Cette dissociation entre les fonctions s'accrut et, par le fait même, les distances et les temps de déplacement à l'intérieur du quartier (Hulbert, 1981). Afin de maintenir le caractère paisible des quartiers résidentiels, des aménagements furent mis en place pour limiter la circulation de transit, particulièrement autour des centres commerciaux. Des parcs de voisinage furent aussi créés, afin de répondre aux valeurs collectives liées à l'accès à la nature ainsi qu'à la multiplication des habitations multifamiliales où les résidents et résidentes n'avaient pas accès à un jardin privé (Lessard, 2001). La base de plein air fut inaugurée en 1970 et le marché public en 1976. En 1971, un nouvel hôtel de ville fut inauguré sur la route de l'Église, confirmant le rôle du PCSF comme cœur municipal de Sainte-Foy.

Durant cette décennie, la fonction commerciale se déploya davantage autour des chemins Saint-Louis, Sainte-Foy, des Quatre Bourgeois et sur la route de l'Église. Un nouveau centre commercial fut construit tout près du Cégep Sainte-Foy : la Pyramide de Sainte-Foy. En 1976, la VDSF lança l'opération Centre-Ville afin de réaménager le pôle Laurier pour accroître la quantité d'espaces bureaux et de logements dans un habitat plus dense et vertical, ajouter des espaces commerciaux et créer de nouvelles places de stationnement. Ce projet fut partiellement abandonné en raison des contestations citoyennes, mais de nombreux stationnements au nord de Place Laurier et de Place Sainte-Foy furent tout de même ajoutés, détruisant pour se faire des lotissements résidentiels (Hulbert, 1981) (cf. figure 4.9).



Figure 4.1.9 Place Laurier, vers 1970

Source : Bibliothèque des archives nationales du Québec, 2022

4.1.3.1 L'augmentation de l'attractivité économique du PCSF

La proportion de population résidente de Sainte-Foy travaillant à Québec diminua encore à l'amorce de cette période : de 60 % en 1969, elle était 56,5 % en 1973. Cette tendance se maintint et, dès la fin des années 1970, Sainte-Foy était le second pôle d'emplois de l'agglomération alors qu'elle attirait 23 % des migrations pendulaires de la Communauté urbaine de Québec. Le PCSF, aménagé comme banlieue-jardin au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, fut une « ville-dortoir au sommeil léger » (Lessard, 2001, p. 144). Les déplacements se faisaient principalement à destination de l'Université Laval et des entreprises qui bordaient le boulevard Laurier (Dansereau et Wexler, 1989, dans Morin, 2002). Celles-ci œuvraient dans de nouveaux domaines et se sont installées à Sainte-Foy durant la décennie 1970, notamment des firmes d'ingénieurs, de services aux entreprises, d'assurances ainsi que des centres de recherche scientifique. Pour les accueillir, plusieurs complexes de bureaux furent érigés (cf. figure 4.10). Certains ministères provinciaux et fédéraux s'y installèrent, comme le ministère de la Justice, qui emménagea sur la route de l'Église en 1979. Plusieurs stations de radio et de télévision s'y établirent, dont la première chaîne du réseau francophone de Radio-Canada. Dans le parc industriel de Sainte-Foy, un complexe scientifique fut instauré par le gouvernement provincial en 1970 et une nouvelle aire de recherche fut

construite en 1977 au CHUL (Lessard, 2001). Ce dynamisme fit de Sainte-Foy la banlieue de Québec où le développement économique était le plus rapide et le plus important (Morin, 2002). Pour Lessard, « le temps où les Fidéens (sic) dépendaient de la ville de Québec pour le travail est nettement révolu » (2001: 284).

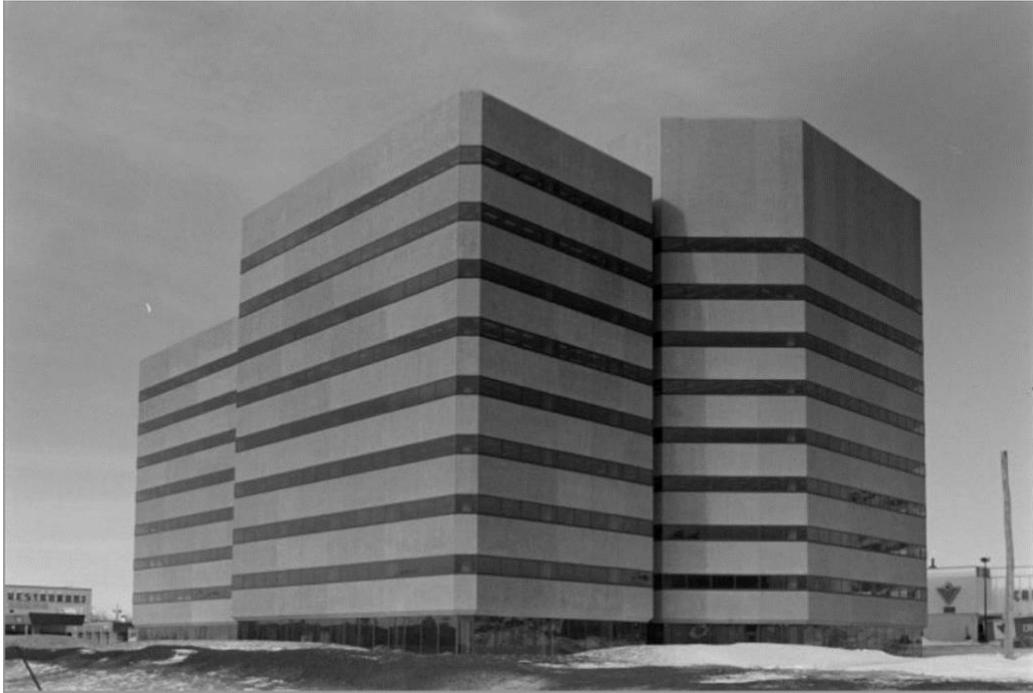


Figure 4.1.10 Édifice Delta Nord sur le boulevard Laurier en 1978

Source: Bibliothèque municipale de la ville de Sainte-Foy, 1978, dans Lessard, 2001

Au cours de cette décennie, la tête des ponts solidifia son rôle de pôle du transport routier (cf. figure 4.11). Le boulevard Henri IV rejoignit l'autoroute de la capitale, construite en 1971, le boulevard Champlain rattacha la basse-ville de Québec en 1974 et l'autoroute du Vallon fut, elle, prolongée jusqu'à l'autoroute de la Capitale en 1977. Le boulevard Hochelaga, offrant une autre alternative est-ouest sur le plateau, fut inauguré en 1973 et, en 1976, la gare routière de Sainte-Foy, desservant les autobus régionaux et provinciaux, entra en service dans la partie ouest de Place Laurier.

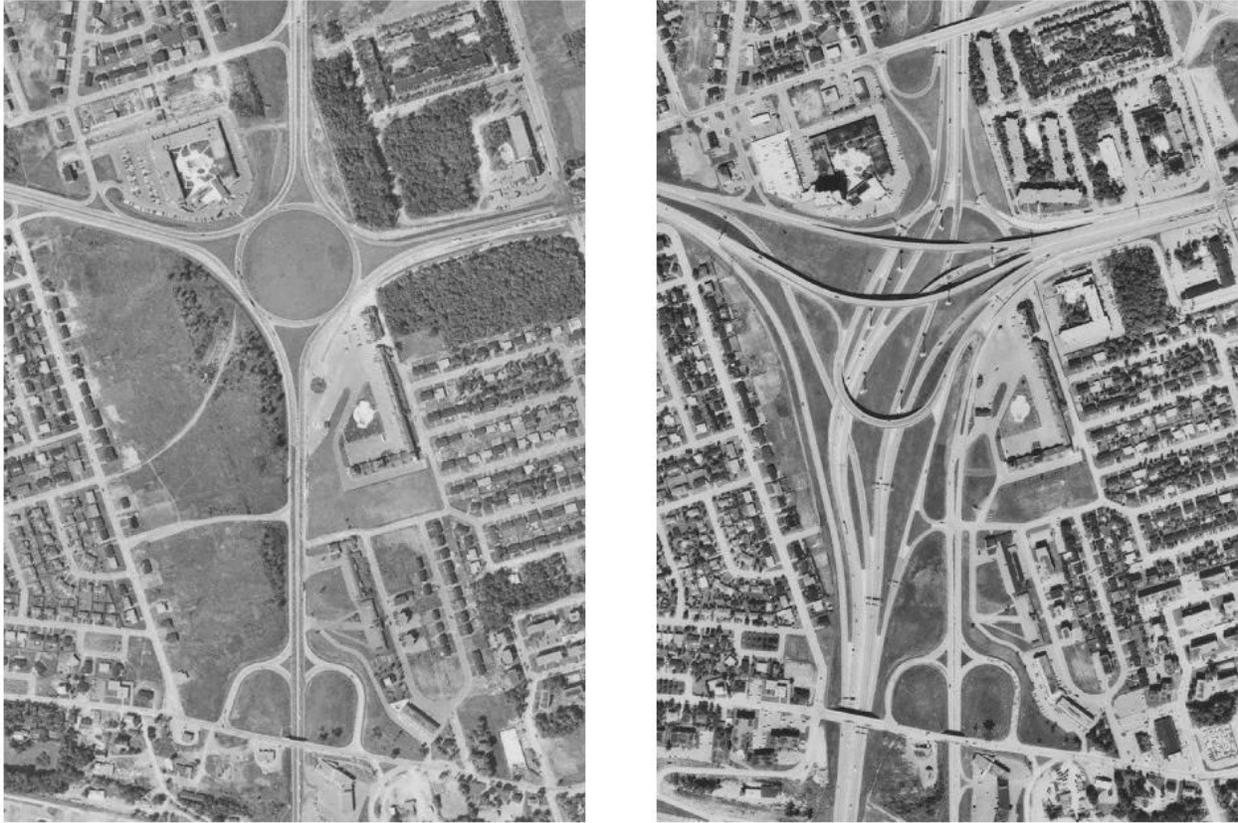


Figure 4.1.11 Image de gauche : Aménagement routier à la tête du pont de Québec en 1965. Image de droite : Aménagement routier à la tête des ponts de Québec et Pierre-Laporte en 1977

Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec, 1998, dans Lacroix, 2003, p. 21

4.1.4 La décennie 1980 : consolidation de la densification

Sainte-Foy se démarquait des autres banlieues au Québec au début des années 1980 en raison de son dynamisme, étant même souvent décrite comme « ville jumelle » de Québec (Fortin, 1981). En 1980, elle figurait parmi les 10 plus importantes villes québécoises en termes de budget. Au cours des années 1980, la proportion de sa population résidente travaillant à Québec passa sous le cap du 50 %. Son dynamisme économique était tel que, en 1984, 28 compagnies y avaient leur siège social et que la ville comptait 40 000 emplois, soit plus que ce que pouvaient combler ses 35 000 résidents et résidentes actifs. L'activité commerciale était en pleine croissance : un troisième centre commercial, Place de la Cité, ouvrit ses portes sur le boulevard Laurier en 1989. Le secteur industriel de Sainte-Foy était lui aussi dynamique. En 1988, le gouvernement provincial y installa le parc technologique du Québec métropolitain. Le réseau routier étendit son emprise, le boulevard Henri IV atteignant Valcartier en 1988.

En 1984, la VDSF adopta son premier plan d'urbanisme, maintenant la séparation des fonctions. La densité du cadre bâti ayant augmenté progressivement dès les années 1960, le PCSF était l'une des banlieues les

plus denses du Québec au début des années 1980. Celle-ci demeurait tout de même faible en comparaison de celle de la ville-centre, les quartiers résidentiels de faible densité occupant toujours la majorité du territoire. Alors que la majorité des quartiers de Sainte-Foy connurent au cours de ces années une diminution de leur population, le quartier de la paroisse Saint-Denys-du-Plateau enregistrait toujours une croissance de sa population résidente. Il reste que cette paroisse perdit définitivement à cette époque son rôle de pôle identitaire au profit des centres commerciaux, désormais présents dans tous les quartiers de Sainte-Foy et dont certains bénéficiaient d'une reconnaissance régionale et nationale (Lessard, 2001).

Durant la décennie, l'offre de loisirs sportifs se bonifia, notamment avec l'inauguration de l'anneau de glace en 1985. Sainte-Foy se dota aussi de nouveaux lieux de diffusion culturelle avec la salle Albert-Rousseau au début des années 1980 et la maison Hamel Bruneau en 1987. Malgré cette offre culturelle émergente, les résidents et résidentes de Sainte-Foy allaient toujours surtout à Québec pour leurs divertissements culturels (Lessard, 2001).

4.2 La postsuburbanisation du Plateau centre de Sainte-Foy depuis 1990

4.2.1 Une population résidente plus dense et plus diverse

Le territoire du Plateau centre de Sainte-Foy a connu une faible dé-densification des personnes résidentes entre 1996 et 2011, suivi d'une forte densification entre 2011 et 2021. Avec un coefficient directeur (m) de 86,18, la densification résidentielle est 12 fois plus forte que celle de la ville de Québec (cf. figure 4.14). La population de transit sur le SFCN a augmenté aussi considérablement entre 2001-2006, 91 fois plus rapidement que dans l'agglomération de Québec, et est depuis stable (cf. figure 4.15).

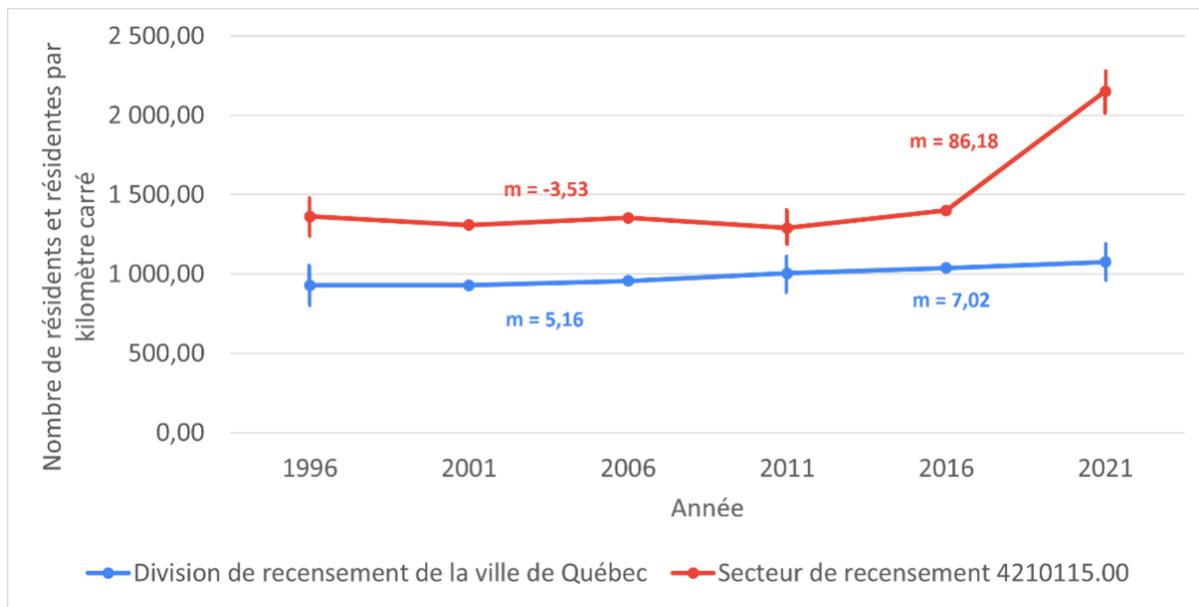


Figure 4.2.1 Nombre de résidents et résidentes par kilomètre carré selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00

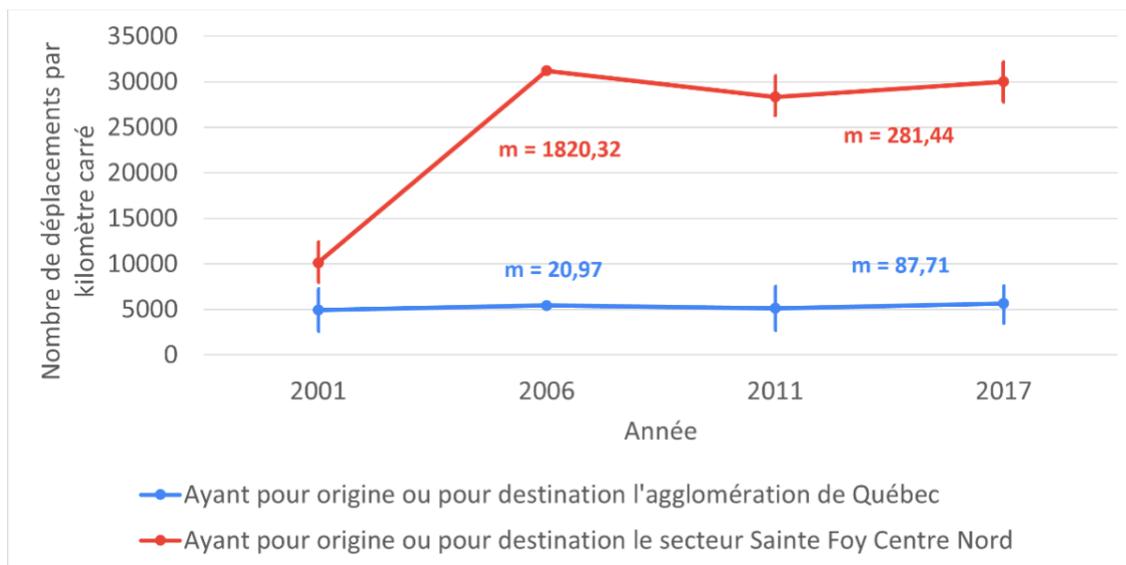


Figure 4.2.2 Nombre de déplacements tous motifs confondus ayant pour origine ou pour destination l'agglomération de Québec et le secteur Sainte-Foy Centre Nord par kilomètre carré selon l'année

4.2.1.1 Plus de personnes âgées et de jeunes adultes

La pyramide des âges dans le PCSF est près de 2 fois moins diversifiée que celle de la ville de Québec, et ce, dès 1996. Cette réalité peut être expliquée par la plus grande présence historique des 60-79 ans, ce secteur étant celui de l'agglomération de Québec ayant la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus en 1996, soit 18,4 % de la population (Morin, 2002). Ce profil démographique change après 2011

alors que le poids de ce même groupe d'âge diminue progressivement au profit des 20-39 ans et des moins de 15 ans (cf. figures 4.16 et 4.17). Cette augmentation des plus jeunes renverse la tendance au vieillissement, pourtant notable dans la plupart des banlieues de première couronne de Québec dans les années 1990 (Fortin, 2002). Cet accroissement de personnes jeunes a pu être causé par la présence de plusieurs institutions d'enseignement, par l'augmentation de la quantité de logements de type appartement (cf. figure 4.24), mais aussi par l'arrivée de nouvelles familles avec enfants.

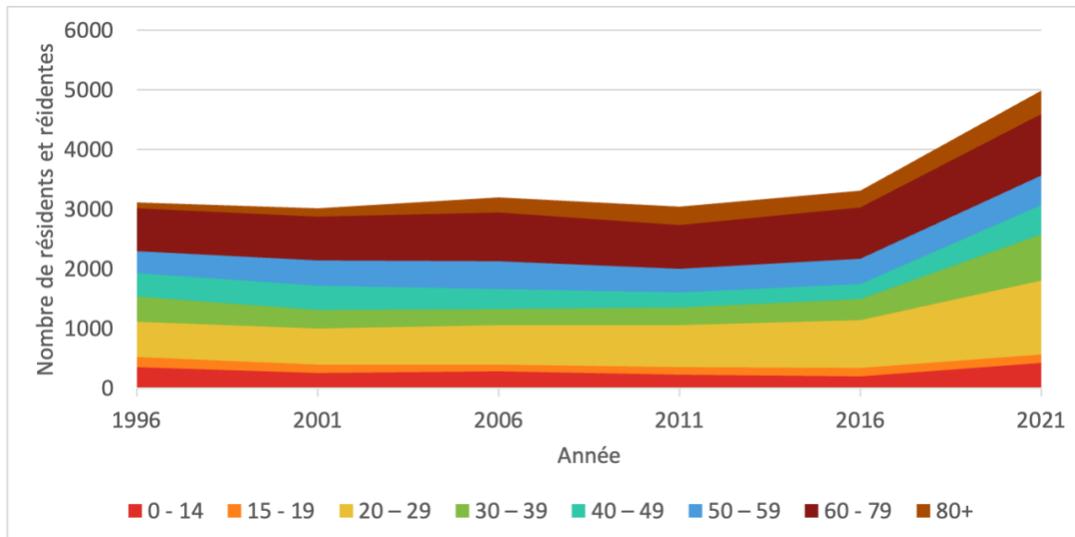


Figure 4.2.3 Nombre de résidents et résidentes par tranche d'âge selon l'année dans le secteur de recensement 4210115.00

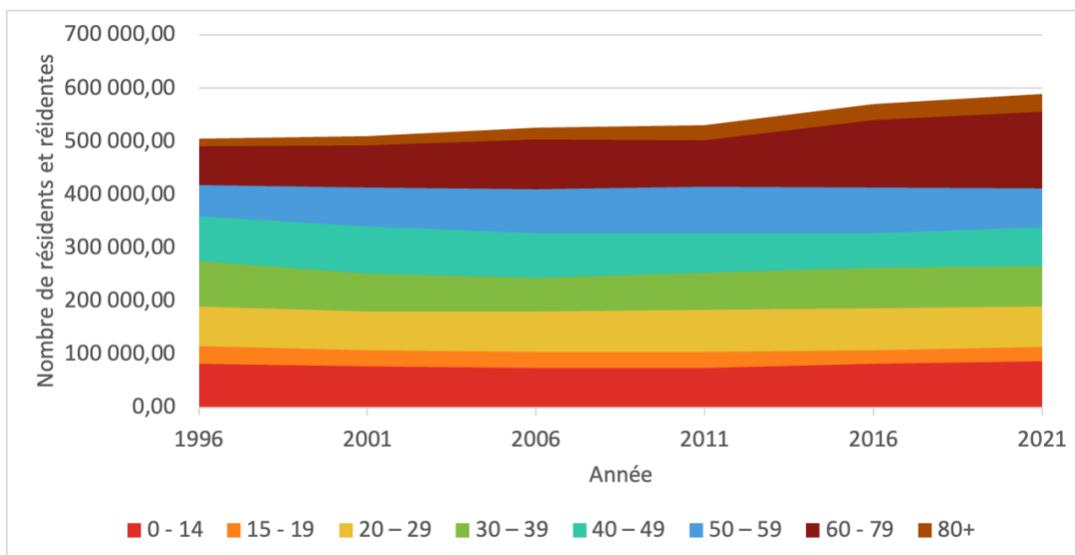


Figure 4.2.4 Nombre de résidents et résidentes par tranche d'âge selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec

4.2.1.2 Un grand écart entre les plus riches et les plus pauvres

Si entre 1996 et 2011, la diversité des revenus des personnes résidentes augmente, elle diminue cependant près de 3 fois plus rapidement que dans la ville de Québec entre 2011 et 2021 (cf. figures 4.18 et 4.19). Ce rétrécissement de la fourchette des revenus peut s'expliquer par l'augmentation proportionnellement plus élevée de résidents et résidentes dont le revenu est supérieur à 60 000 dollars. Cependant, alors que la quantité de résidents et résidentes gagnant entre 10 000 et 19 999 \$ diminue ou reste stable dans la ville de Québec, celle-ci augmente dans le PCSF. C'est dire que l'écart entre les riches et les pauvres y est plus prononcé que dans la ville de Québec.

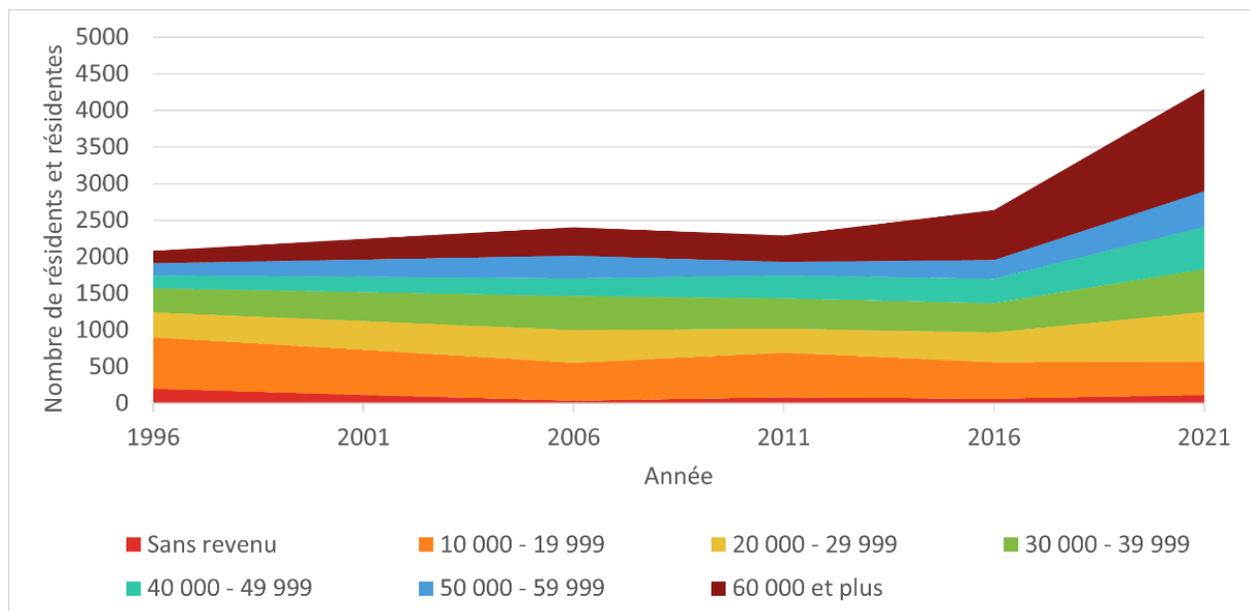


Figure 4.2.5 Nombre de résidents et résidentes de 15 ans et plus par tranche de revenu selon l'année dans le secteur de recensement 4210115.00

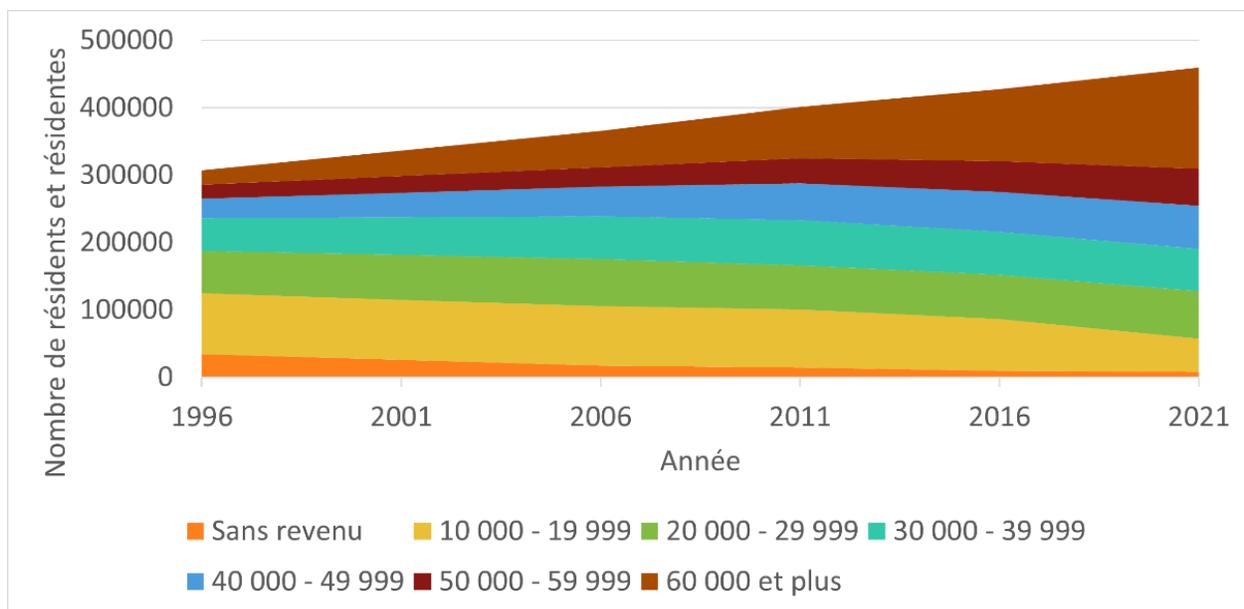


Figure 4.2.6 Nombre de résidents et résidentes de 15 ans et plus par tranche de revenu selon l'année la division de recensement de la ville de Québec

4.2.1.3 Une diversification de l'origine nationale des personnes résidentes

La proportion de personnes immigrantes augmente progressivement entre 1996 et 2011 dans le PCSF, ce à la même vitesse que pour l'ensemble de la ville de Québec. Cette proportion augmente cependant 2 fois plus rapidement entre 2011 et 2021 que dans l'ensemble de la ville de Québec, passant de près de 8 % à près de 16 % de la population résidente (cf. figure 4.20). L'attrait du PCSF pour les communautés immigrantes pourrait être expliqué à nouveau par la proximité des établissements d'enseignement supérieur ou par la disponibilité de logements en appartements, plus abordables pour des populations nouvellement arrivées. Ajoutons que la présence de nombreuses communautés immigrantes à Sainte-Foy pourrait être en soi un élément attractif pour les personnes immigrantes nouvellement arrivées qui y trouvaient des repères culturels, générant ainsi des effets inducteurs et facilitant la création de communautés territoriales culturelles. Ainsi, certaines communautés immigrantes y établissent des lieux de rencontre, comme le centre culturel islamique, présent dans l'ancien noyau villageois depuis 2009.

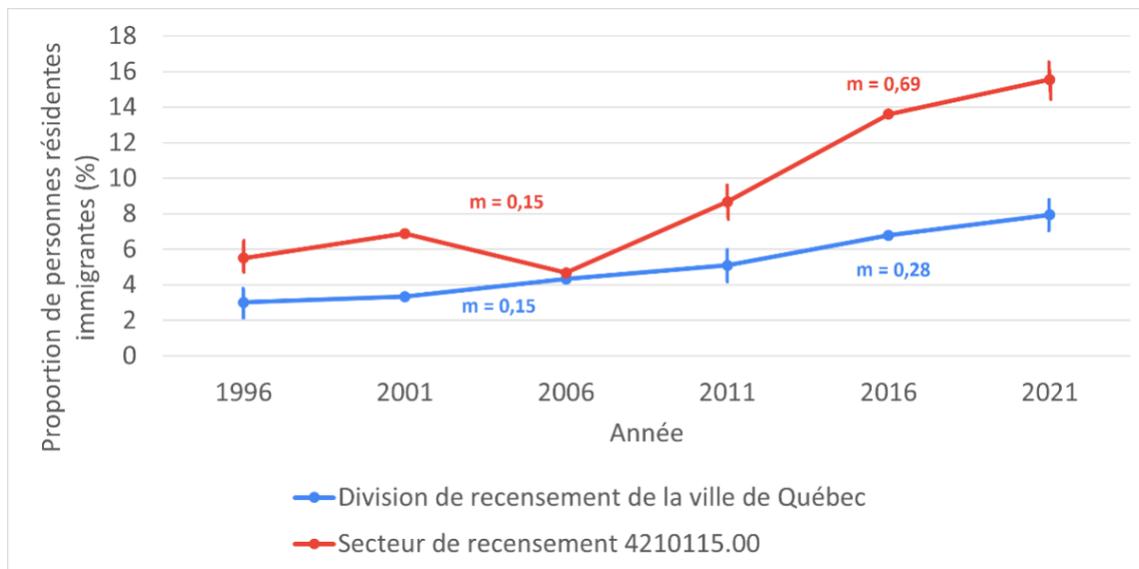


Figure 4.2.7 Proportions de résidents et résidentes ayant un statut d’immigrant selon l’année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00

4.2.1.4 Moins de familles et plus de personnes seules

Le PCSF compte une plus grande proportion de ménages de personnes seules que la ville de Québec, et cette proportion augmente plus rapidement, particulièrement entre 2011 et 2021, jusqu’à plus de deux fois plus vite. Fait notable, plus de la moitié de la population résidente dans le PCSF habitait seule en 2021. Le PCSF compte aussi une plus faible proportion de ménages avec enfants que dans l’ensemble de Québec (Figures 4.21 et 4.22). Ces proportions pourraient être causées par l’accroissement plus important d’habitations de types appartement au détriment de maisons, jumelées ou duplex (c. Figure 4.25), soit des types de résidences usuellement plus attractifs pour les familles, si elles en ont les moyens financiers, mais aussi par la forte proportion de personnes résidentes étudiantes ou âgées, moins susceptibles d’habiter en ménage.

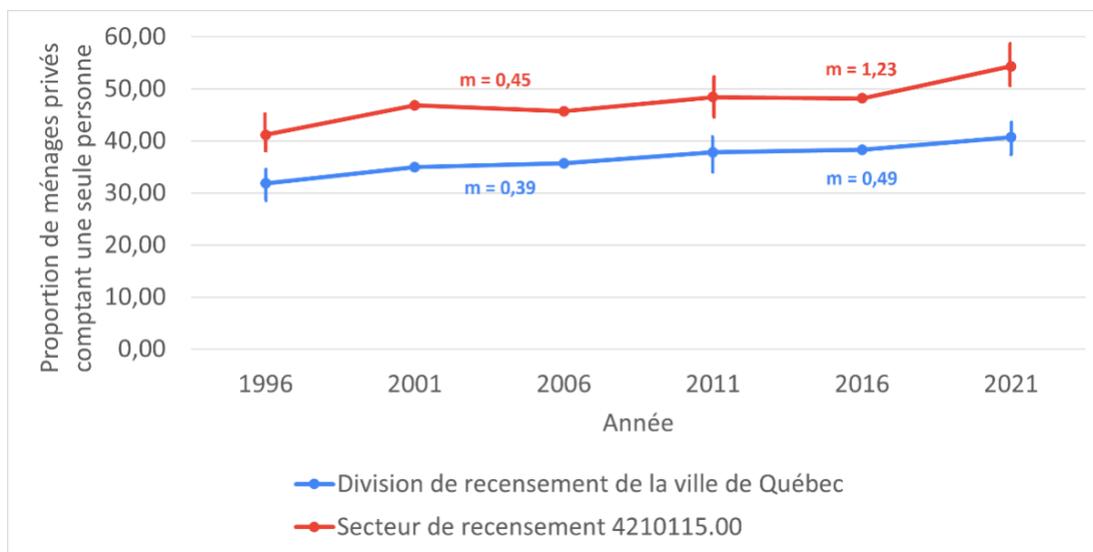


Figure 4.2.8 Proportions de ménages privés comptant une seule personne selon l’année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00

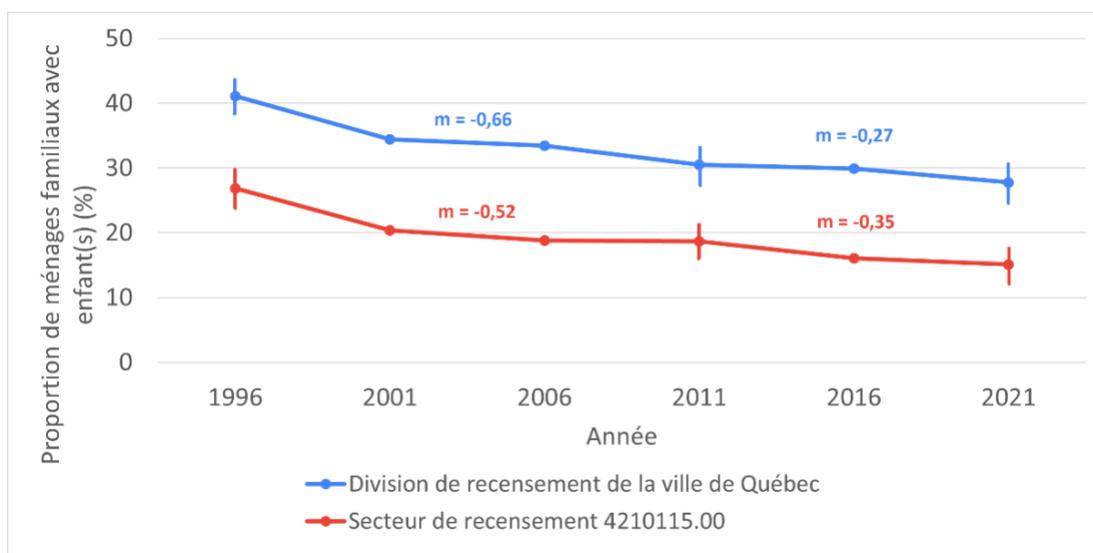


Figure 4.2.9 Proportions de ménages familiaux avec enfant(s) selon l’année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00

4.2.2 Un cadre bâti plus dense, mais plus homogène

Si le PCSF a connu une faible densification de ses logements entre 1996 et 2011, celle-ci s’est fortement accélérée entre 2011 et 2021, 13 fois plus rapidement que celle ayant cours dans la ville de Québec pour la même période (cf. figures 4.23, 4.24 et 4.25). Cette densification provient de la construction de nombreux bâtiments de types appartements (de plus ou moins cinq étages), un phénomène qui entraîne

aussi une verticalisation de ses logements, mais encore de la diminution du nombre de ses maisons unifamiliales, certaines d’entre elles ayant d’ailleurs été démolies pour laisser place à des bâtiments de plus grand gabarit. En comparaison, la proportion des divers types de bâtiments reste stable dans la ville de Québec, soulignant à nouveau la particularité du PCSF. Cela posé, la diversité des logements dans le PCSF diminue légèrement entre 1996 et 2011, puis de façon plus notable entre 2011 et 2021, indice d’une homogénéisation de son cadre bâti résidentiel avec l’ajout quasi exclusif d’immeubles d’habitation.

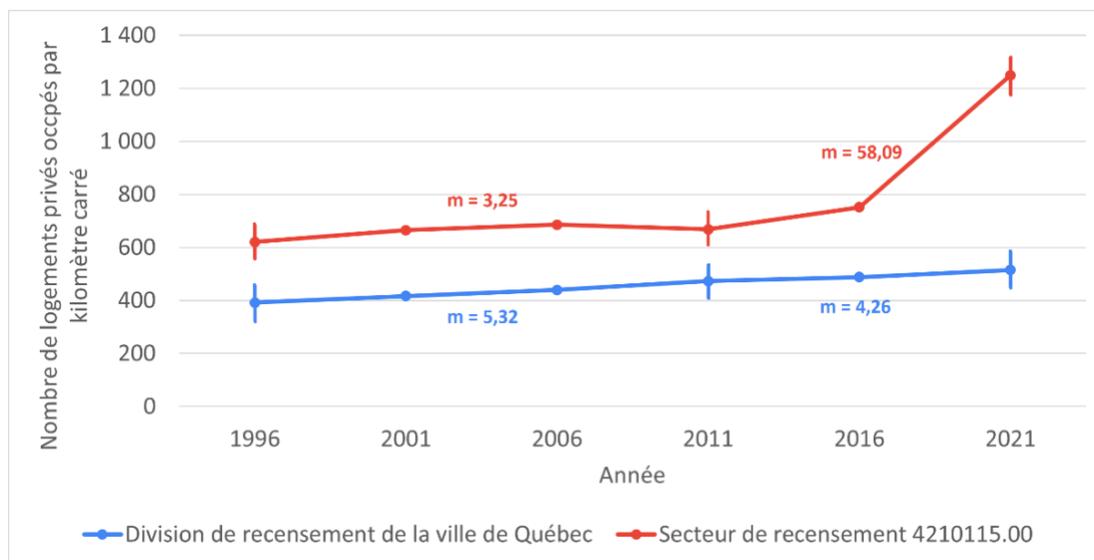


Figure 4.2.10 Nombre de logements privés occupés par kilomètre carré selon l’année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00

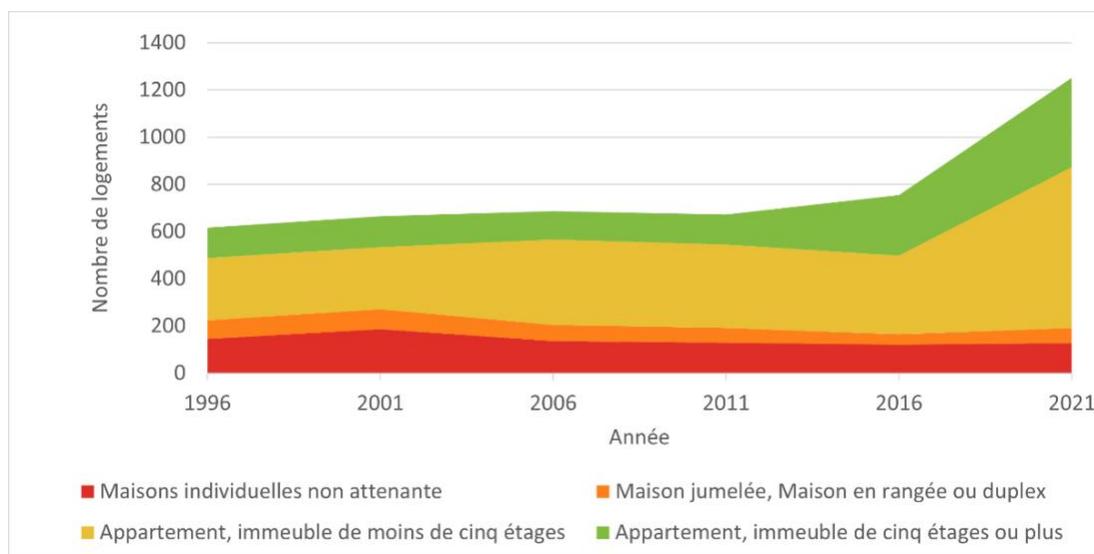


Figure 4.2.11 Nombre de logements par kilomètre carré par type de bâtiment selon l’année dans le secteur de recensement 4210115.00

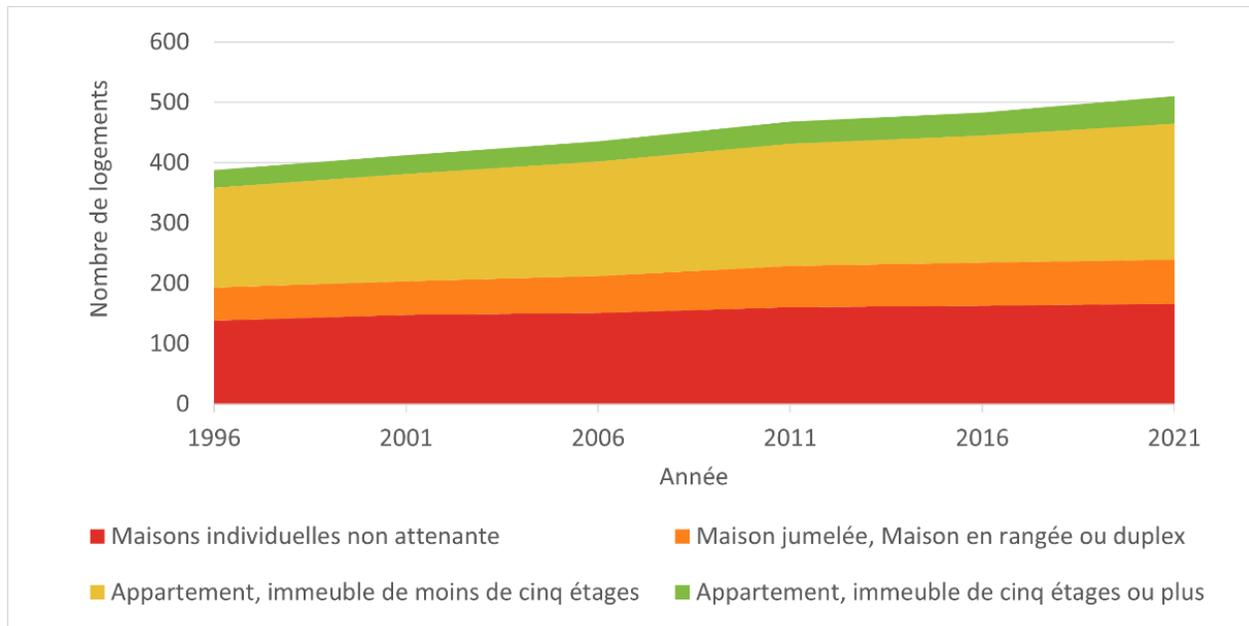


Figure 4.2.12 Nombre de logements par kilomètre carré par type de bâtiment selon l'année dans la division de recensement de Québec

4.2.3 Un accroissement des activités au début des années 2000

La quantité des déplacements à destination du PCSF augmente 63 fois plus rapidement entre 2001 et 2011 que ceux à destination de l'agglomération de Québec par kilomètre². Cette hausse est uniquement sensible durant la période entre 2001 et 2006 et est attribuable aux motifs du travail et du magasinage. De fait, en 2005, le PCSF était la première destination pour le magasinage, offrait la seconde concentration d'espaces de bureau, de service d'hôtellerie et d'activités de la région, puis comptait 20 000 emplois et 35 000 personnes étudiantes (Ville de Québec, 2005). Les lieux d'emplois s'y multipliaient rapidement à cette époque : la superficie de bureaux locatifs a notamment doublé sur le boulevard Laurier entre 2004 et 2010 (Dubuc, 2010). Ces hausses sont attribuables à une spécialisation de plus en plus grande des activités au sein du PCSF alors que les loisirs et études sont largement sous-représentés en raison des lacunes en termes d'offres culturelles et de l'absence d'institutions d'enseignement sur le SCSF, territoire qui exclut, tout comme le PCSF, le secteur de l'université Laval. Fait notable, le nombre de déplacements à destination du PCSF est demeuré stable après 2011 (cf. figures 4.26, 4.27 et 4.28).

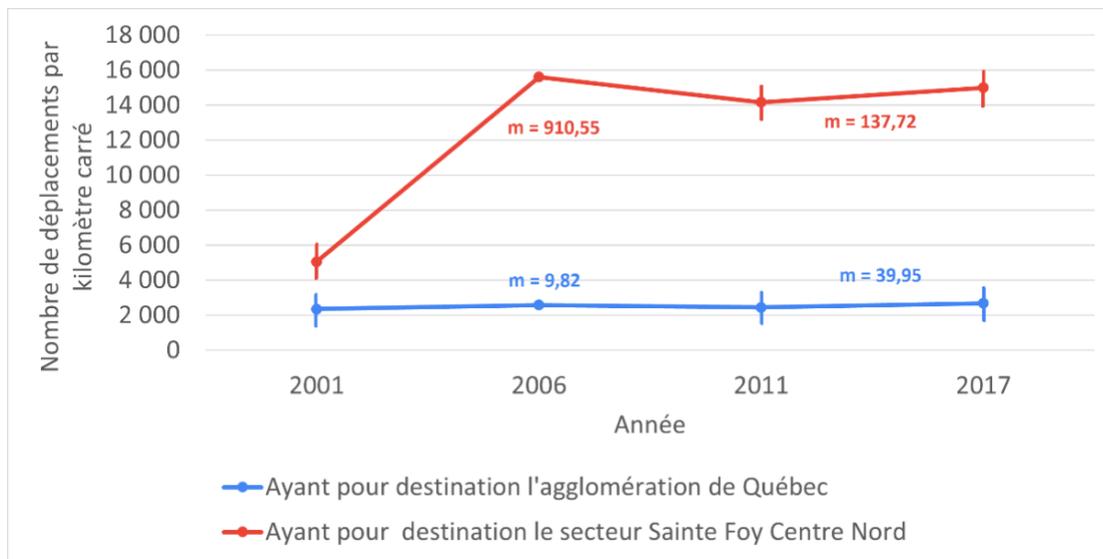


Figure 4.2.13 Nombre de déplacements tous motifs confondus ayant pour destination l'agglomération de Québec et le secteur Sainte-Foy Centre Nord par kilomètre carré selon l'année

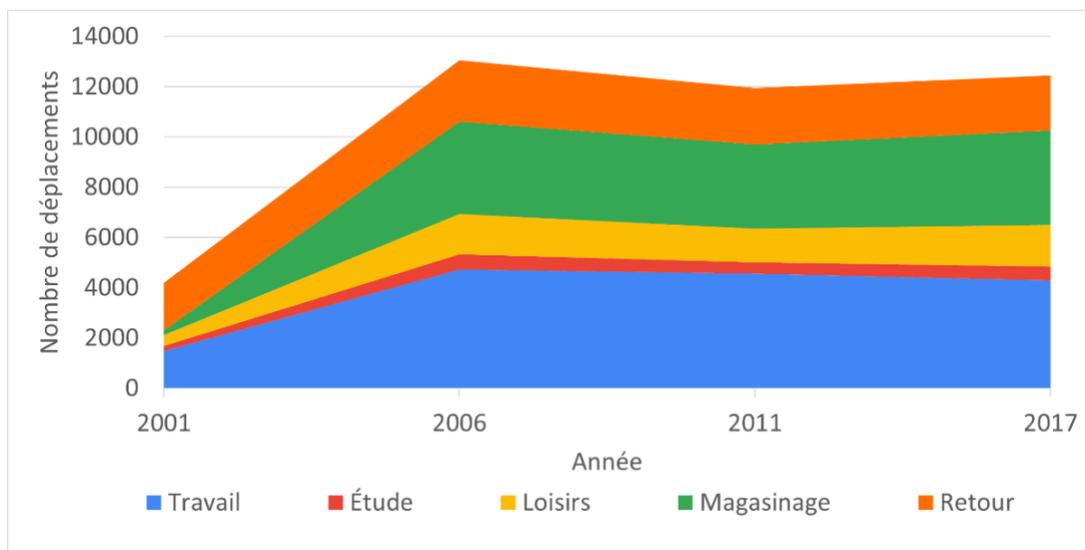


Figure 4.2.14 Nombre de déplacements par kilomètre carré à destination du secteur Sainte-Foy Centre Nord depuis le territoire Québec-Lévis selon le motif et l'année

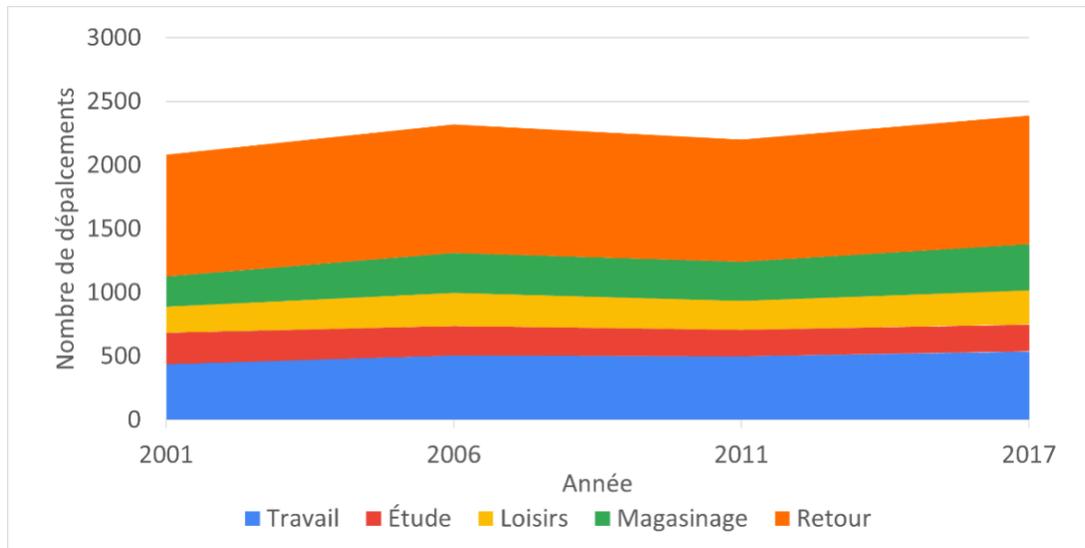


Figure 4.2.15 Nombre de déplacements par kilomètre carré à destination de l'agglomération de Québec depuis le territoire Québec-Lévis selon le motif et l'année

4.2.3.1 Des déplacements toujours effectués en automobile

La proportion de déplacements réalisés en automobile dans le PCSF demeure élevée et ne diminue que légèrement entre 2001 et 2017, passant de 80 % à 78 % (cf. figure 4.29). Les déplacements actifs et en transports en commun y sont encore limités, malgré que le secteur ait été dès les années 2000 l'une des banlieues de première couronne la mieux desservie en termes de transport en commun (Brais et Lucas, 2002), profitant dès 1992 du passage des premiers métrobus 800 et 801, reliant l'ouest de Sainte-Foy à Beauport et Charlesbourg respectivement. Cette prédominance de l'automobile est générée (et a elle-même généré) de nombreuses barrières physiques réduisant la cohésion urbaine (Lacroix, 2003) comme les autoroutes Duplessis et Robert-Bourassa, les larges boulevards ou les centres commerciaux offrant peu de point de traverse, et par de rares installations dédiées aux piétons (Després *et al.*, 2015), ce à l'inverse des territoires postsuburbains typiques, qui sont nombreux à développer leurs infrastructures de mobilité durable (Phelps, 2012). Citons, par exemple, leur connexion à un système de transport en commun structurant, l'élargissement de leurs trottoirs ou l'ajout de pistes cyclables.

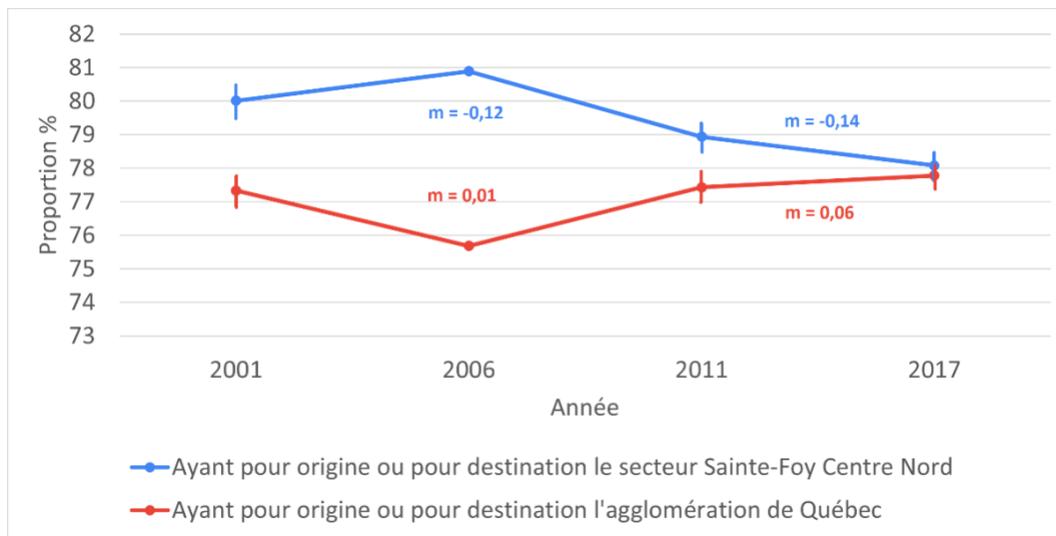


Figure 4.2.16 Proportion des déplacements réalisés en automobile ayant comme origine ou comme destination de secteur Sainte-Foy Centre Nord et l'agglomération de Québec selon l'année

À la lecture des résultats obtenus pour les variables de densité et de diversité, il nous est impossible de conclure à l'existence d'un processus d'intensification dans le PCSF depuis 1990 et à son accélération depuis 2012. Bien que sa population résidente, ses activités et son cadre bâti se soient densifiés, particulièrement après 2012, leur diversité n'a pas augmenté de façon notable ou a même parfois diminué, à l'exception de l'origine nationale des personnes résidentes.

4.2.4 Le PCSF comme nouvelle centralité municipale

Dès le début du deuxième millénaire, le quartier Sainte-Foy/Sillery était considéré comme un quartier central « entre ville et banlieue » (Brais et Lucas, 2002, p. 164) par les personnes qui y résidaient, voire comme « le deuxième centre-ville de Québec » (Lacroix, 2003, p. 2). Les données concernant le nombre de déplacements à destination du PCSF (cf. figure 4.27) montrent que l'attractivité du secteur s'est accrue 92 fois plus que pour la moyenne de l'agglomération de Québec par kilomètre² entre 2001 et 2011. Après 2011, le nombre de déplacements a continué à augmenter, mais plus lentement, soit 3 fois plus rapidement que celui de l'agglomération de Québec. Cet accroissement en deux temps peut s'expliquer par l'augmentation de l'attractivité des secteurs commerciaux et d'emplois entre 2001 et 2006, des domaines d'ailleurs reconnus pour être typiquement responsables de l'accroissement de l'attractivité en postbanlieue (Brake, 2001, dans Musil, 2007). Le pôle Laurier devint en 2006 le principal secteur de destination, tous modes de transport confondus, en raison de sa concentration d'activités commerciales

(Ministère des Transports du Québec, 2008). Ce secteur était aussi la deuxième concentration d'affaires et d'emplois de la région de Québec (Ville de Québec, 2012a).

4.2.5 Un territoire dont la valeur foncière augmente

Les données dégagées quant à la valeur foncière du secteur de recensement SR115 indiquent que les coûts de location mensuelle et la valeur des logements dans le PCSF ont augmenté progressivement et de façon comparable à la ville de Québec de 1996 à 2011 (cf. figures 4.30 et 4.31). Si de 2011 à 2016, ces coûts ont augmenté deux fois plus rapidement que pour l'ensemble de la ville, la valeur des logements a significativement diminué à compter de 2017, attendu que la valeur des coûts de location mensuelle a continué à croître. Bien que l'augmentation de la valeur foncière soit typique des postbanlieues (Teaford, 1997, dans Phelps, 2012), une telle augmentation après le PPUPCSF de 2012 laisse présager son influence dans l'augmentation de la valeur foncière et du coût locatif. Considérant la forte augmentation de cette valeur entre 2011 et 2016, puis sa légère diminution entre 2016 et 2021, il est même possible que le PPUPCSF ait généré une bulle immobilière qui soit en train de se résorber.

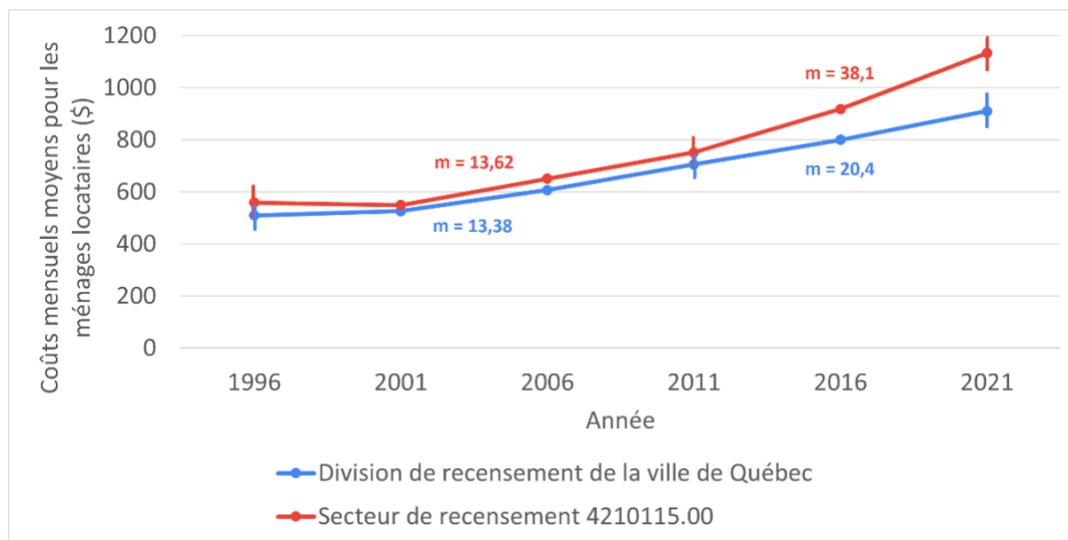


Figure 4.2.17 Coûts mensuels moyens des logements pour les ménages locataires selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00

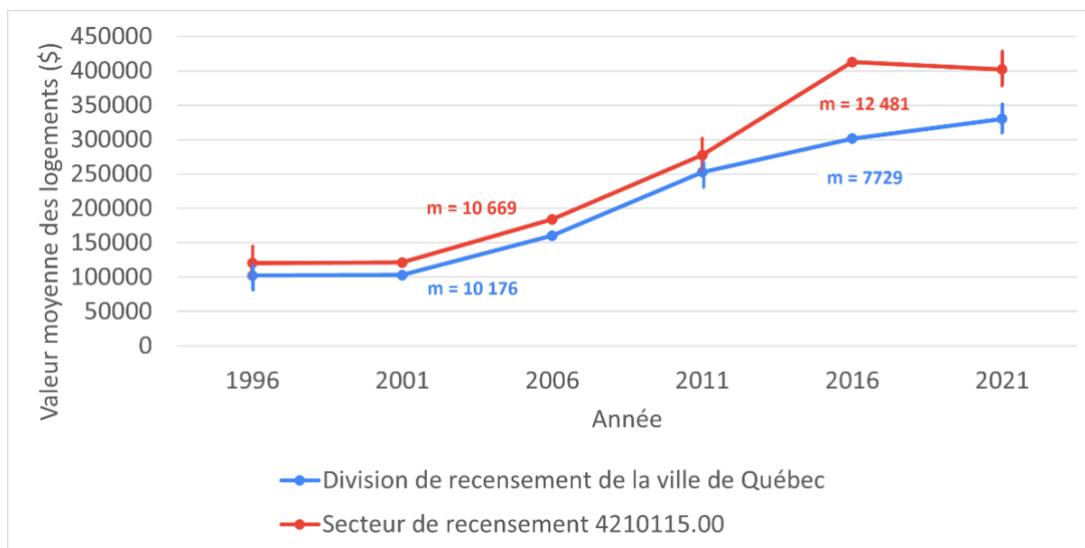


Figure 4.2.18 Valeurs moyennes des logements selon l'année dans la division de recensement de la ville de Québec et dans le secteur de recensement 4210115.00

4.3 Une postsuburbanisation influencée par des ambitions de requalification

Le règlement R.V.Q. 1978 à l'origine du PPUPCSF fut adopté par le conseil municipal de la VDQ le 17 décembre 2012 et entra en vigueur le 5 janvier 2013. Sa création était prévue depuis plus d'une dizaine d'années, puisqu'elle avait été annoncée en 2005 dans le PDAD de la VDQ (R.V.Q. 990). L'adoption de ce dernier en 2005 a notamment permis l'abrogation des plans d'urbanisme des anciennes villes qui ont été fusionnées à la VDQ en 2002 (dont la Ville de Sainte-Foy). Ce PDAD énonçait notamment le souhait de doter chaque centre majeur d'activité d'un PPU. Parmi ces centres, le PCSF fut le premier à profiter d'un tel règlement.

Il est à noter que les PPU ne constituent pas des règlements en eux-mêmes. Afin de mettre en œuvre les intentions exprimées dans le PPUPCSF, le plan de zonage a dû être modifié, notamment les normes en termes d'usages prescrits, d'implantations des bâtiments et de leurs hauteurs minimales ou maximales. Le nouveau plan de zonage a été ajouté au règlement d'urbanisme avec l'adoption en 2013 du R.C.A.3V.Q. 119 (Ville de Québec, 2013a). Le territoire couvert par le PPUPCSF a aussi été soumis à la juridiction de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) avec l'adoption du règlement R.V.Q. 1997 au moment de l'adoption du PPUPCSF (Ville de Québec, 2013b).

Le PPUPCSF a de plus été modifié en 2016 avec le règlement R.V.Q. 2368 (Ville de Québec, 2016), et en 2017 avec le règlement R.V.Q. 2481 (Ville de Québec, 2017). Ces modifications ont principalement servi à changer certains usages, à modifier des normes de stationnement, à modifier la méthode de calcul de la

hauteur des bâtiments et à transformer la distance de certaines marges, ce pour certaines aires d'affectation ponctuelles. Le règlement R.V.Q. 2368 de 2016 a aussi permis l'annexion de la zone du Centre Innovation (auparavant désignée comme « Pyramide de Sainte-Foy »), exclu de la version originale.

Pour comprendre en quoi les processus de postsuburbanisation du PCSF ont été et sont affectés par la VDQ, nous avons exploré les modalités de requalification exprimées dans le PPUPCSF. Nous avons pour cela tout d'abord isolé 1 288 unités d'information quant à l'imaginaire exprimé dans le PPUPCSF, soit les valeurs/idéaux, puis nous les avons classées selon leur connotation (positive, négative ou neutre). Afin de dégager les principales tendances, les unités d'information recueillies ont été rassemblées en catégories primaire et secondaire en fonctions des thématiques identifiées (cf. annexe G). Nous avons ensuite isolé 797 unités d'information chargées d'éléments relatifs au sens du lieu, soit les aménagements, fonctions et vocations territoriaux, les classant selon leur cadre temporel (présent continu et présent court/futur). Toujours afin de dégager les principales tendances, les unités d'information recueillies ont été rassemblées en catégories primaires et secondaires de façon inductive (cf. annexe H). Enfin, afin de ne considérer que les plus significatives, seules les 10 catégories les plus nommées pour chaque indicateur dans le document ont été intégrées dans les graphiques.

4.3.1 Des valeurs et idéaux de mobilité active, de convivialité et de densité

Les 10 groupes de valeurs et d'idéaux connotés positivement identifiés dans le PPUPCSF et qui se sont avérés les plus fréquents sont, en ordre décroissant, la mobilité active, la convivialité, la densité, l'urbanité, la prospérité, l'existence d'une identité ou d'une image distincte associée au territoire, la mobilité en transport en commun, la présence d'espaces publics de qualité, la présence d'espaces verts de qualité et la qualité du paysage (cf. figures 4.32). La majorité de ces idéaux réfèrent à des réalités typiques des centres urbains historiques, une réalité qui ne concorde pas avec le PCSF. Plusieurs d'entre eux, comme la mobilité active et en transport en commun, la convivialité et la densité sont d'ailleurs contraires aux aménagements observés sur le PCSF (cf. figure 4.33). Seules six catégories de valeurs et idéaux ont été connotées négativement dans le PPUPCSF, soit, en ordre décroissant, la présence de stationnements de surface, la circulation routière élevée, la congestion routière, la ségrégation des fonctions, la présence de maisons unifamiliales et la dépendance à l'automobile (cf. figure 4.31). Ces dernières réfèrent principalement à des réalités propres à la banlieue-jardin et certaines d'entre elles ont été spécifiquement observées dans le PCSF par la VDQ (cf. figure 4.35), notamment celles en lien avec la prédominance des aménagements destinés au transport par automobile.

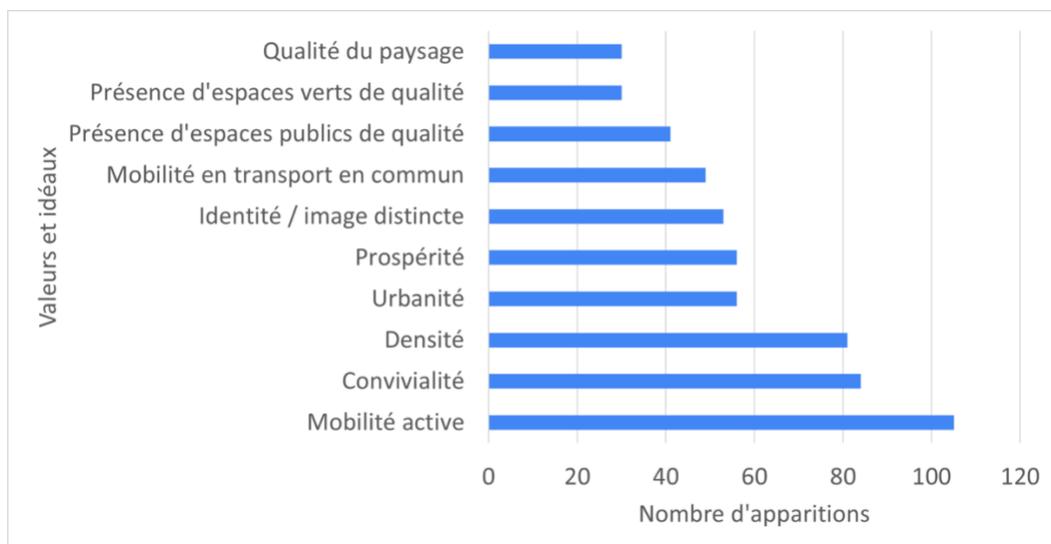


Figure 4.3.1 Valeurs et idéaux connotés positivement dans le PPUPCSF selon leur nombre de mentions

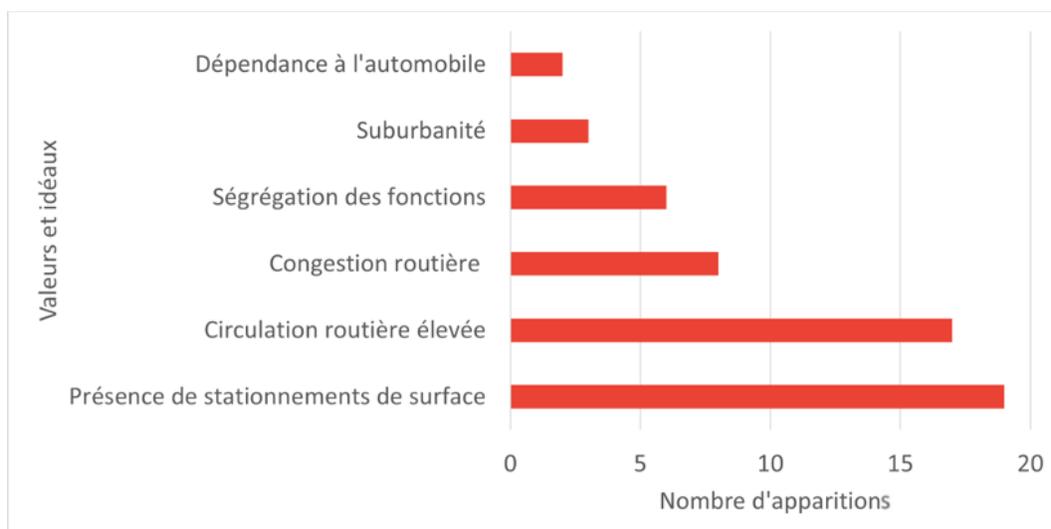


Figure 4.3.2 Unités d'information correspondant aux valeurs et idéaux connotés négativement dans le PPUPCSF selon leur nombre d'apparitions

4.3.2 Le PCSF en 2012: un pôle municipal au fort potentiel de développement foncier

Les 2 types d'aménagement qui se sont avérés de loin les plus fréquents dans le PPUPCSF sont la présence d'un aménagement centré sur le transport en automobile et une faible cohérence urbaine (cf. figure 4.35), 2 catégories d'ailleurs contraires aux idéaux positifs présents dans l'imaginaire de la VDQ. Parmi les « principales problématiques à résoudre », on retrouve justement en premier « Un environnement urbain conçu pour l'automobile, qui demeure hostile aux piétons et aux cyclistes » (Ville de Québec, 2012a, p. 24). S'ensuivent les groupes d'aménagement de la faible densité, qui y est d'ailleurs considérée comme

« nettement insuffisante, et ce, pour l'ensemble du plateau centre » (Ville de Québec, 2012a, p. 16) en raison de l'envergure économique du pôle Laurier, de la faible convivialité, de la faible qualité des espaces publics, de la densité élevée, de l'aménagement invitant à l'usage des transports durables, de la faible qualité du paysage, de la faible mixité des fonctions et de la verticalité élevée du cadre bâti (cf. figure 4.33). Si plusieurs de ces caractéristiques sont typiques de la banlieue-jardin, comme la faible densité et l'aménagement centré sur le transport automobile, d'autres sont typiques de la postsuburbanité, comme la densité élevée. Ces variations indiquent l'hétérogénéité du territoire en termes d'aménagement, certains territoires étant très denses et d'autres non, une réalité typique de milieux de vie postsuburbains où certains pôles ont été fortement densifiés, ce à proximité d'espaces résidentiels de faible densité. Ces variations peuvent d'ailleurs correspondre à la faible cohérence urbaine souvent observée par la VDQ. Une certaine ambivalence prévaut enfin quant aux types de mobilité proposés, le territoire étant décrit comme particulièrement adapté au transport automobile, tout en étant plutôt invitant à l'utilisation de modes de transport durable. Cette contradiction peut indiquer qu'il existe un potentiel inexploité en ce qui a trait aux développements de mobilités durables, notamment grâce à la proximité de plusieurs lignes d'autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC), dont trois lignes de métrobus (800, 801 et 807), mais aussi des lignes de la Société de transport de Lévis (STL), dont deux lignes à haute fréquence (L2 et L3).

La fonction principale de réserve foncière est relevée plus de trois fois plus souvent que la seconde fonction, soit de transit. La grande quantité de ces mentions souligne le fort potentiel de développement qu'y voit la VDQ, mais aussi les risques associés à un développement immobilier qui ne serait pas bien encadré.

L'attrait du plateau centre de Sainte-Foy pour des projets immobiliers majeurs est indéniable. Compte tenu des impacts que ceux-ci peuvent avoir sur le paysage et la forme urbaine, la circulation et la qualité de vie du milieu, la Ville de Québec désire se positionner sur la forme que doit prendre ce développement (Ville de Québec, 2012a, p. 7).

Les fonctions suivantes sont, en ordre décroissant, celles de transit, institutionnelle, récréative/sportive, commerciale, d'espaces verts, d'espaces bureaux, hôtelière, résidentielle et académique (Figure 4.34). La fonction de transit est remplie par certaines artères principales, comme le boulevard Laurier, mais aussi par certaines voies des secteurs résidentiels, une fonction pour laquelle ces territoires n'ont pas été destinés et qui n'est pas souhaitée par la VDQ. Troisième fonction la plus souvent nommée, la fonction institutionnelle est celle qui couvre le plus large territoire grâce notamment à des établissements très volumineux, comme le CHUL, l'école secondaire de Rochebelle ou la partie ouest de l'université Laval.

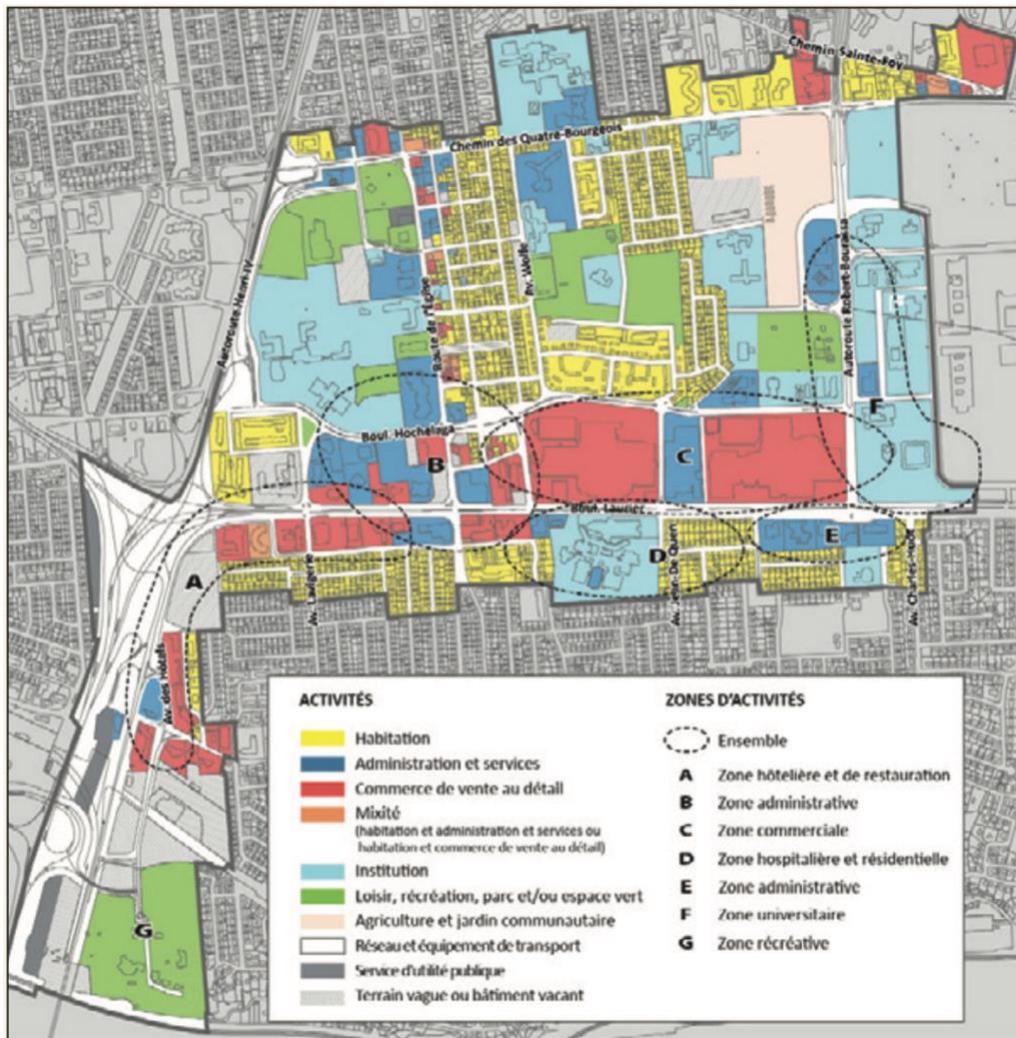


Figure 4.3.3 Plan de l'utilisation du sol identifiée dans le PPUPCSF

Source : Ville de Québec, 2012a, p. 13

La principale vocation de ce territoire identifiée par la VDQ est celle d'un pôle municipal (cf. figure 4.37). Couplée à sa vocation de pôle régional (quatrième position) et de pôle d'arrondissement (sixième position), la VDQ reconnaît bien la valeur de ce nouveau nœud dans la nouvelle dynamique multipolaire de sa région, mais aussi son importance locale pour le secteur. Deuxième vocation la plus nommée, symbole de la VDQ, illustre la valeur qu'a le PCSF pour l'image même de la VDQ. Parmi celles-ci, plusieurs vocations symboliques ont été spécifiquement dégagées, son rôle d'entrée de ville, sa modernité, son dynamisme et son identité écologique (cf. figure 4.38). Mentionnée plus de cinq fois plus souvent que la deuxième vocation, cette vocation d'entrée de ville est nettement cruciale pour la VDQ. Elle s'explique principalement par sa localisation stratégique (elle-même une vocation située au cinquième rang) à l'entrée des ponts, s'appliquant ainsi principalement au boulevard Laurier, mais aussi par sa localisation

entre le centre-ville et l'aéroport. Troisième vocation en importance, le secteur est reconnu comme pôle économique, ce en raison de sa grande quantité d'emplois et d'activités commerciales . Parmi ces plus notables vocations, on retrouve encore l'ambivalence entre l'urbanité (septième position) et la suburbanité (huitième position), le territoire étant structuré simultanément selon ces deux aménagements types.

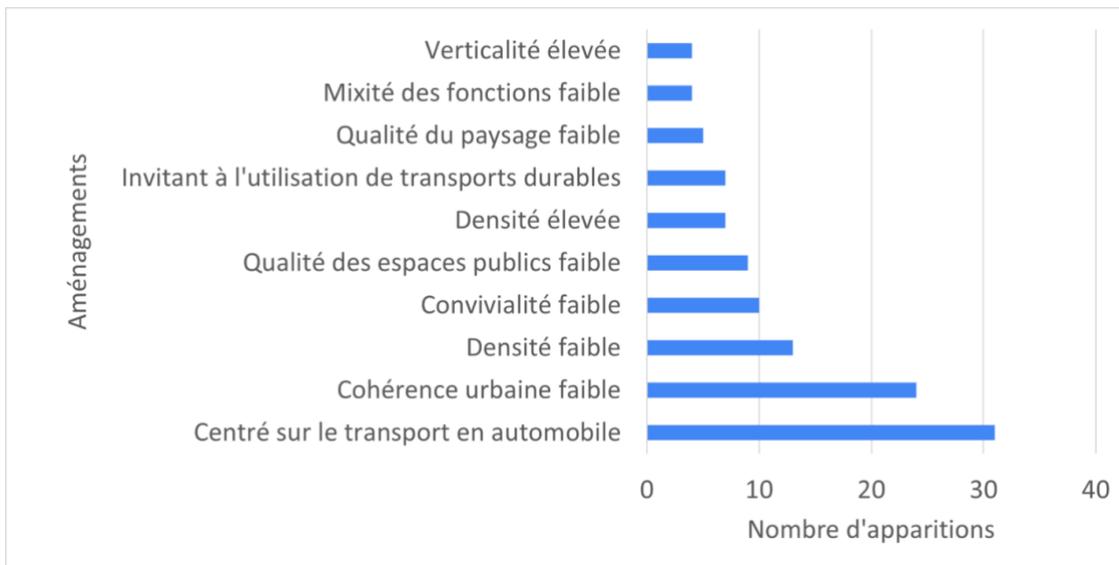


Figure 4.3.4 Unités d'information correspondant aux aménagements présents sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions

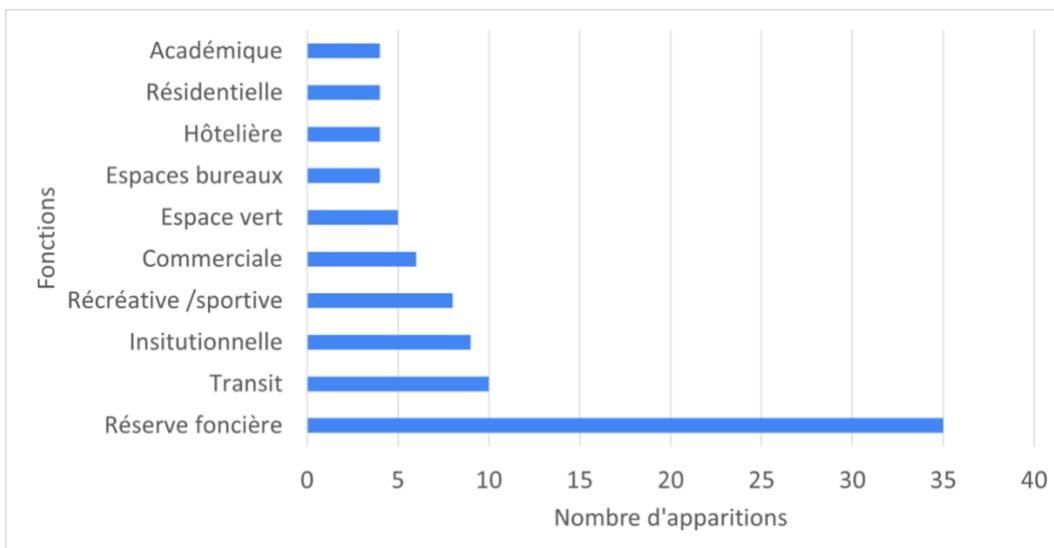


Figure 4.3.5 Unités d'information correspondant aux fonctions présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions

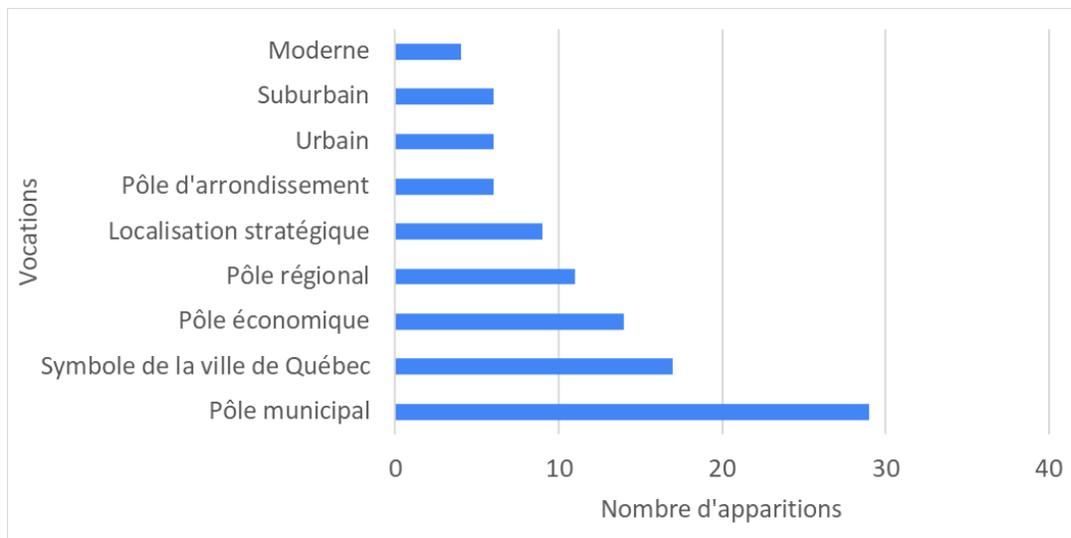


Figure 4.3.6 Unités d'information correspondant aux vocations présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions

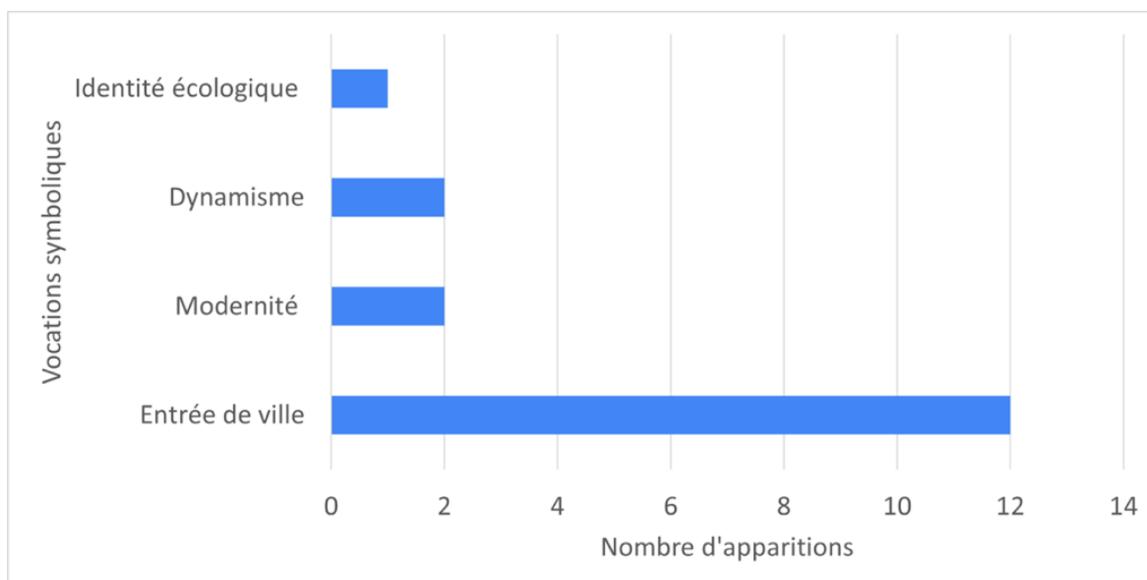


Figure 4.3.7 Unités d'information correspondant aux vocations symboliques présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions

4.3.3 Le PCSF du futur : un territoire urbain, axé sur la fonction résidentielle et invitant à l'utilisation de modes de transports durables

Les aménagements invitant à l'utilisation des modes de transports durables sont les plus souvent cités par la VDQ dans le PPUPCSF pour décrire l'aménagement futur du secteur. Concordant avec son imaginaire positif de la mobilité active et de la mobilité en transport en commun, puis son imaginaire négatif des

aménagements impliquant une forte présence de l'automobile, ce souhait appelle notamment à une transformation profonde de l'habitat et du mode d'habiter du secteur, jugés trop centrés sur la circulation automobile. À ce propos, la VDQ mentionne à 13 reprises sa vision d'un tramway qui passerait par l'autoroute Robert-Bourassa, le boulevard Laurier et le pont de Québec. Second souhait en importance à être mentionné par la VDQ, une plus grande cohérence urbaine réfère principalement à la continuité du cadre bâti, la VDQ soulignant justement les discontinuités remarquées entre les secteurs composés de bâtiments de forts gabarits positionnés sur les axes principaux et les secteurs résidentiels de basse densité et qu'elle justifie les zones de transition à créer entre ces secteurs. Ce souhait est complémentaire à celui de créer une plus grande densité (troisième position) et une plus grande verticalité (dixième position) sur l'ensemble du territoire, ce afin de « prendre une forme et atteindre des densités adaptées à l'envergure du pôle régional Laurier » (Ville de Québec, 2012a, p. 14). Un autre type d'aménagement mentionné à maintes reprises est la mixité des fonctions (septième position), une caractéristique jusque-là absente du PCSF (cf. figure 4.35), typique ni à la banlieue-jardin ni à la postbanlieue, et qui impliquerait par le fait même une transformation de ses habitat et mode d'habiter. Les autres aménagements souhaités comprennent une convivialité élevée, une qualité des espaces publics élevée, une qualité des espaces verts élevée, une qualité de l'architecture élevée et une qualité du paysage élevée (cf. figure 4. 39).

La fonction la plus souvent mentionnée dans le PPUPCSF est la fonction résidentielle. Compatible avec son identité de l'époque comme territoire à fort potentiel immobilier (cf. figure 4.36), la VDQ souhaite ainsi permettre « à un plus grand nombre de citoyens de vivre près des emplois et des services en place » (Ville de Québec, 2012a, p. 14), mais aussi offrir au pôle Laurier une offre résidentielle à la hauteur de son envergure. Pour le PCSF de l'avenir comme pour le PCSF de 2012, la fonction de transit est la seconde fonction la plus citée, en cohérence avec son positionnement stratégique près du réseau routier à l'entrée de la ville. Les autres groupes de fonctions mentionnés sont celles d'espace vert, académique, mixte-résidentielle, récréative/sportive, touristique et commerciale (cf. figure 4.40). La vocation future la plus souvent mentionnée est celle d'urbanité, qui s'oppose à la suburbanité observée au moment de la rédaction du PPUPCSF (cf. figure 4.37) et qui s'inscrit dans le souhait de la VDQ de faire du PCSF « un pôle urbain majeur ou [...] un « centre-ville » secondaire (Ville de Québec, 2012a, p. 24). La deuxième vocation la plus mentionnée est celle de symbole de la VDQ, notamment son rôle d'entrée de ville, sa modernité, ses identités culturelle, économique et novatrice, son dynamisme, son prestige et son identité écologique (cf. figure 4.41). Plusieurs de ces vocations symboliques sont nouvelles pour ce territoire, notamment celles de prestige, d'innovation et de dynamisme économique. Les autres vocations nommées sont celles

d'une identité distincte, ce que le territoire « peine encore à exprimer [...] à défaut d'aménagements personnalisés et d'une architecture distinctive » (Ville de Québec, 2012a, p. 30), d'un dynamisme, d'une modernité, d'un pôle municipal et d'un pôle régional (cf. figure 4.42).

Le territoire du PCSF était ainsi destiné à connaître une transformation radicale de ses aménagements et de ses fonctions. Ses vocations, particulièrement celles de pôle urbain et de symbole de la VDQ, appelées à être raffinées et mises en valeur.

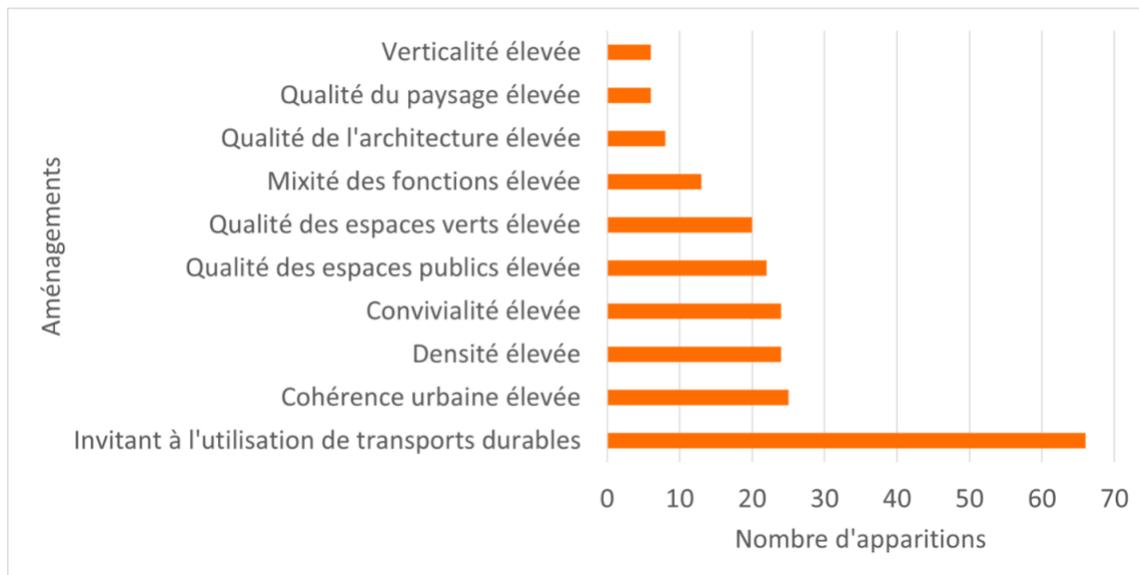


Figure 4.3.8 Unités d'information correspondant aux aménagements présents sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du futur selon leur nombre de mentions

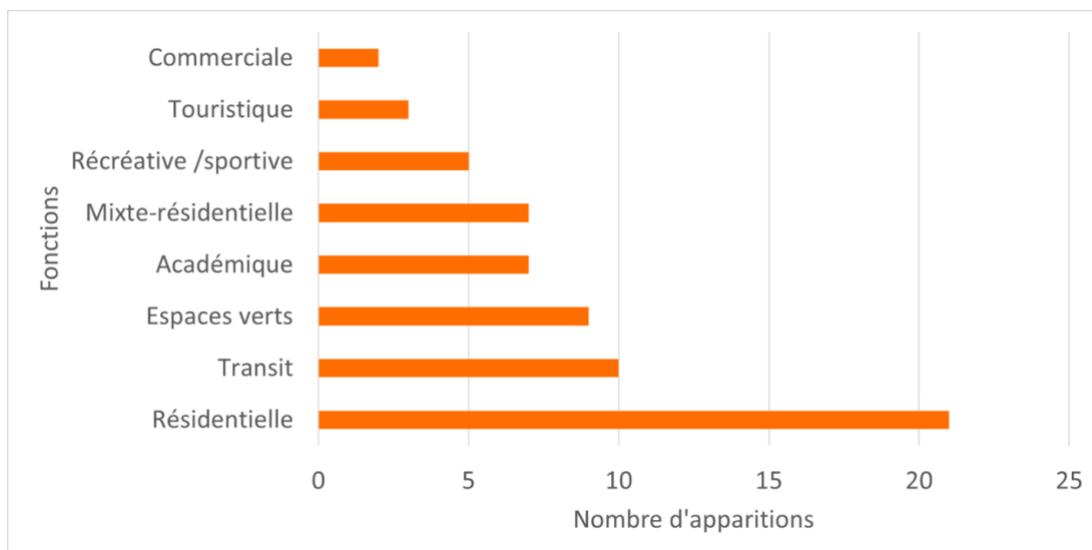


Figure 4.3.9 Unités d'information correspondant aux fonctions présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du futur selon leur nombre de mentions

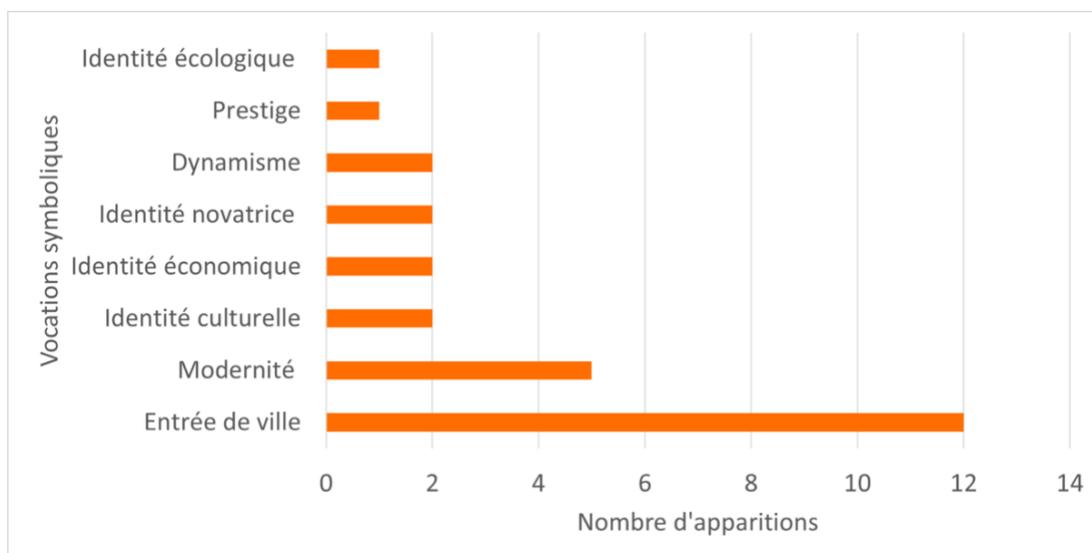


Figure 4.41 Unités d'information correspondant aux vocations symboliques présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du futur selon leur nombre de mentions

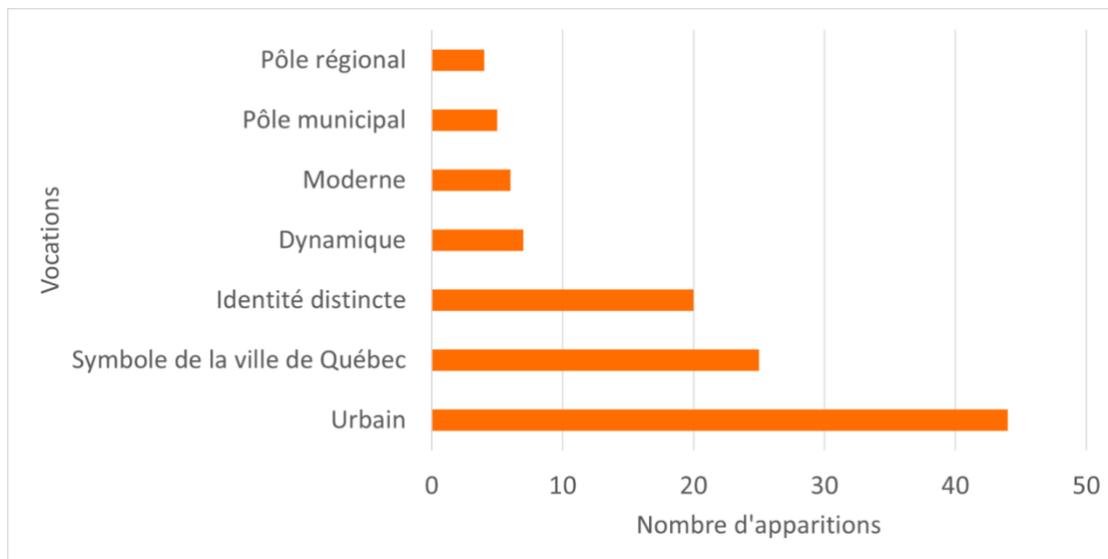


Figure 4.42 Unités d'information correspondant aux vocations présentes sur le PCSF relevées dans le PPUPCSF à l'échelle temporelle du futur selon leur nombre de mentions

4.4 La relation au territoire des personnes résidentes du PCSF

Pour comprendre les relations au territoire des personnes résidant dans le PCSF, rappelons que nous avons recours aux concepts d'imaginaire, de sens du lieu et de territorialité. Afin de distinguer les 2 répondants volontaires des 13 autres personnes interviewées, nous les avons dénommés V1 et V2. Afin d'éviter de jongler avec une trop grande quantité de thématiques et ainsi faciliter l'analyse, toutes les unités d'information recueillies ont été rassemblées en catégories primaires rassemblant les principaux thèmes rencontrés, puis décomposées en catégories secondaires selon les sous-thématiques les plus souvent observées, ce de façon inductive (cf. annexes I et J).

4.4.1 Des valeurs et idéaux favorables à la verdure et défavorables à la densité élevée

Nous avons dégagé 606 unités d'information concernant les valeurs/idéaux. Comme pour le PPUPCSF, nous avons classé ces unités d'information selon leur connotation (positive, négative ou neutre).

L'idéal positif le plus populaire est la présence d'espaces verts de qualité, une caractéristique concordante avec l'idéal pastoral et l'accès à la nature associé à la banlieue-jardin. Le deuxième idéal positif est celui de la proximité des services et commerces, une réalité souvent associée à la possibilité de s'y rendre, notamment à pied, l'accessibilité du quartier en transports actifs étant d'ailleurs le cinquième idéal. Le troisième idéal positif est celui de l'habitat en banlieue, en référence à la faible densité du cadre bâti, au caractère monofonctionnel des espaces résidentiel, à l'accès à une cour extérieure privée ou à l'habitat

dans une maison unifamiliale. Quatrième idéal le plus nommé, la sécurité routière fut généralement mentionnée en lien avec la possibilité pour les enfants de jouer dans la rue sans danger, un idéal qui réfère indirectement au caractère familial et à l'animation du quartier. Parmi les autres idéaux positifs, notons par ordre décroissant, l'accessibilité en transport en commun, l'intimité et la quiétude, la qualité du paysage et la présence d'une vie de quartier (cf. figure 4.43).

L'idéal négatif le plus souvent cité est la densité élevée, en référence autant au gabarit du cadre bâti qu'à la quantité de population. Cette densité élevée est souvent interprétée comme une menace au caractère suburbain et à la quiétude du quartier, mais prédisait aussi pour plusieurs l'augmentation de la population résidente et de transit et, par le fait même, l'accroissement de la circulation routière, deuxième idéal connoté négativement. Troisième élément le plus évoqué, la prépondérance de surfaces bétonnées est souvent associée à la quantité d'espaces de stationnement, jugée trop élevée pour plusieurs. Les autres idéaux négatifs cités sont, en ordre décroissant, l'habitat en appartement (nommé uniquement par des personnes de plus de 60 ans habitant une maison unifamiliale), la présence de personnes résidentes étudiantes, à faible revenu ou immigrantes, l'habitat en banlieue (nommé majoritairement par des personnes de moins de 40 ans ou habitant un appartement), l'habitat en ville et la prépondérance de familles (cf. figure 4.44).

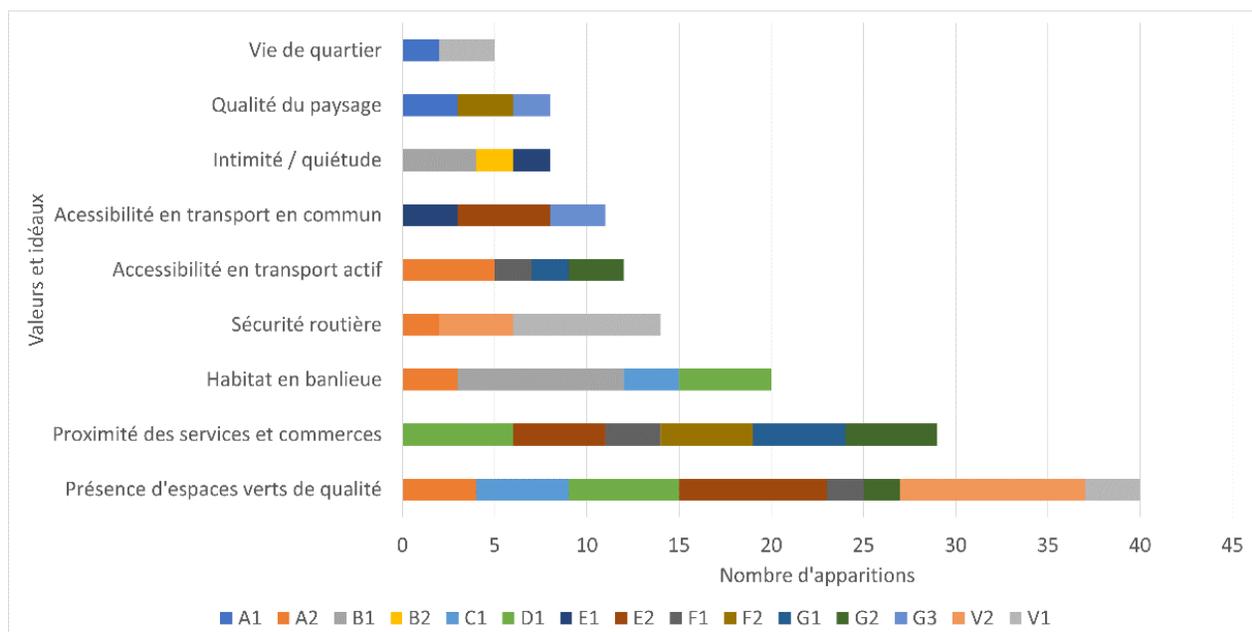


Figure 4.4.1 Unités d'information correspondant aux valeurs et idéaux connotés positivement par les personnes participantes selon leur nombre de mentions

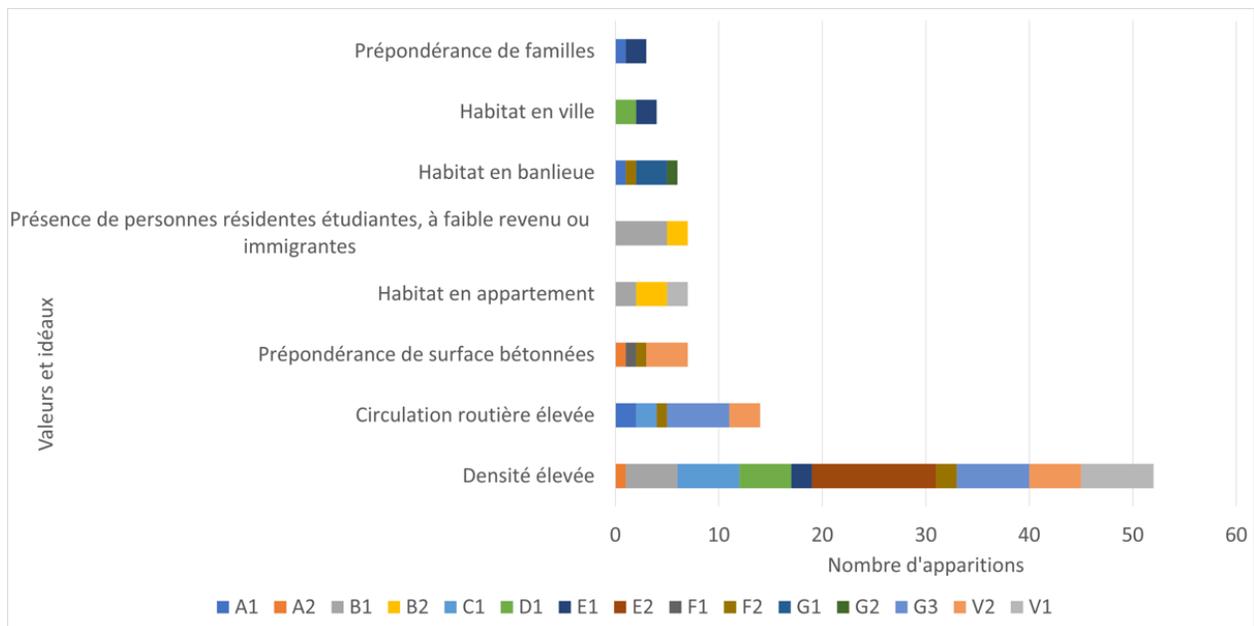


Figure 4.4.2 Unités d’information correspondant aux valeurs et idéaux connotés négativement par les personnes participantes selon leur nombre de mentions

4.4.2 Le sens d’un quartier bien situé en processus de développement

650 unités d’information concernant l’aménagement, les fonctions et les vocations associées au territoire ont ensuite été relevées quant au sens du lieu selon leur cadre temporel (présent continu et présent court/futur). Le présent court réfère ici à un horizon temporel restreint et proche du présent, soit généralement depuis moins de cinq ans. Ces unités d’information se sont avérées particulièrement complexes à colliger, la majorité d’entre elles référant aux caractéristiques types de plus d’un sous-indicateur, une transversalité que nous avons remarquée dans la majorité des entretiens citoyens menés. Afin d’en permettre le traitement, nous avons rassemblé ces trois variables en une seule, que nous avons nommée « vocation ». Tout comme pour les unités d’information relatives aux relations au territoire des personnes interrogées, celles concernant les vocations ont été rassemblées en catégories primaires et secondaire de façon inductive. Nous avons aussi distingué 28 unités d’information relevant l’unicité du territoire et nous avons isolé 43 unités d’information soulignant la relation affective entretenue vis-à-vis le PCSF ou l’un de ses lieux.

Les sens du lieu référant au présent et au futur ont été relevés à la même échelle géographique, le lieu étant systématiquement présenté comme « leur quartier » (et donc traité de manière unique par chaque personne répondante). Cependant, le quartier au présent était souvent traité à l’échelle du quartier immédiat, avec des limites qui nous ont semblé correspondre à celles figurant sur les cartes mentales

dessinées par les personnes répondantes. Ces cartes incluaient le plus souvent les quelques rues, souvent résidentielles, situées aux abords de leur demeure et parfois quelques commerces de proximité fréquentés. Leurs limites correspondaient principalement aux artères principales, soit la route de l'Église, le boulevard Laurier, le boulevard Hochelaga ou l'autoroute Robert-Bourassa. Le quartier du futur était plus souvent traité à une échelle plus petite, plus poreuse, aux contours plus flous et variables. Nous supposons qu'il en est ainsi, car les personnes répondantes étaient souvent incertaines de ce qu'il adviendrait des éléments référentiels actuels de leur quartier et pouvaient donc plus difficilement en projeter les frontières.

4.4.2.1 Le quartier au présent : bien situé et offrant une qualité de vie élevée dans un environnement suburbain

La vocation du quartier évoquée par la quasi-totalité des personnes répondantes a été sa localisation avantageuse, une réalité référant notamment à la proximité des services et commerces (particulièrement des centres commerciaux), du lieu d'emploi de certaines d'entre elles, des réseaux de transport en commun et d'espaces culturels, des réalités pour lesquelles le territoire était considéré comme « central ». Cette proximité a d'ailleurs souvent été intimement liée à la possibilité de se rendre dans ces centres de commerces et de services à pied. Plusieurs ont aussi noté sa qualité de vie élevée en référant principalement à sa convivialité, à sa quiétude, à l'intimité qu'il permet et à son aspect sécuritaire. Troisième vocation la plus mentionnée, son caractère suburbain référait à son aspect monofonctionnel résidentiel, à la prépondérance des maisons unifamiliales et à « l'impression d'enclos » qui y est ressentie. Nombreuses ont ainsi été les personnes se réjouissant de la proximité de services, commerces ou lieux d'emplois, mais qui disaient en profiter seulement si ces lieux, qui ne répondent pas à leurs idéaux en raison du gabarit élevé de leurs bâtiments, de leur forte circulation routière et de leurs nombreux et larges stationnements, n'étaient pas visibles ou audibles depuis leur quartier, lui-même offrant un cadre de vie plus adapté à leurs idéaux de nature ou de suburbanité. Rejoignant plusieurs de ces idéaux, les autres vocations soulignées étaient la présence d'espaces verts de qualité, son adaptabilité pour les familles, sa vie de quartier, son accessibilité en transport en commun et la présence de logements abordables (cf. figure 4.44).

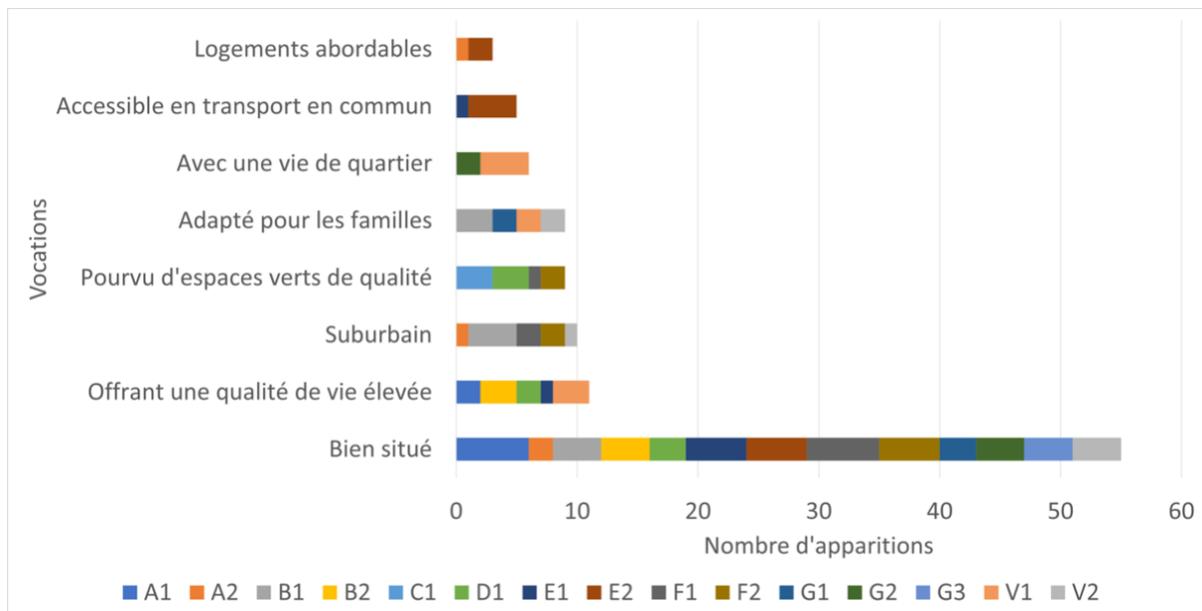


Figure 4.4.3 Unités d'information correspondant aux vocations associées à leur « quartier » relevées par les personnes participantes à l'échelle temporelle du présent selon leur nombre de mentions

4.4.2.2 Le quartier du présent court et du futur : trop dense et au développement « sauvage »

Le quartier du présent court et futur est conçu bien différemment du quartier actuel, et nombreuses sont les personnes résidentes interviewées qui identifient des processus typiques de la postsuburbanisation. Six personnes considèrent ainsi leur quartier comme étant au début d'une période de forts « développements », un terme souvent utilisé tel quel ou en référence aux nombreux nouveaux édifices en construction. Ce développement est qualifié par quatre personnes de « sauvage », certaines personnes répondantes ayant l'impression que ces nouveaux développements étaient mal planifiés par la VDQ, voire qu'elle octroyait une trop grande liberté aux promoteurs immobiliers, qui auraient construit des bâtiments de manière anarchique sans considération pour la qualité du paysage, la continuité du cadre bâti, l'intimité des personnes résidant dans des quartiers résidentiels et la qualité des espaces verts, deux personnes concevant d'ailleurs leur quartier comme en perte d'espaces verts. L'un des éléments souvent relevés réfère aussi au gabarit trop élevé des nouveaux bâtiments, qui sont considérés comme trop hauts par plusieurs et dont la multiplication amène le quartier à devenir « trop dense ». Quatre personnes, habitant principalement des maisons unifamiliales et entretenant des idéaux positifs à propos de la banlieue-jardin, s'attendent ainsi à perdre le caractère suburbain de leur quartier, et ce, en continuité avec la démolition de nombreuses maisons situées à proximité des artères principales et qui ont été remplacées par des bâtiments plus volumineux. Elles conçoivent que leur quartier puisse accueillir un jour de tels bâtiments, et cette idée les désole. Au contraire, deux personnes semblent moins inquiètes pour l'avenir de leur

quartier, une conception souvent associée à leur impression du quartier comme d'un « enclos » éloigné et à l'abri des développements immobiliers futurs.

L'augmentation anticipée de la densité, critiquée par quatre personnes, est aussi associée par deux d'entre elles à un accroissement de la circulation routière, notamment de transit, un élément considéré comme une menace à la sécurité routière. Cette menace touche particulièrement la sécurité des enfants et la vocation familiale de ces quartiers résidentiels. À ce propos, deux personnes, résidant dans le quartier depuis plusieurs dizaines d'années, affirment être témoins d'un renouvellement de familles dans le secteur, ce qui témoignerait du maintien de l'intérêt des familles aux attributs suburbains du quartier, considéré particulièrement adapté aux familles. Deux personnes ont aussi l'impression que leur quartier s'embourgeoise, principalement en raison du coût élevé des appartements et condominiums nouvellement construits, considérés luxueux. Cette réalité est nouvelle pour ces personnes, qui concevaient jusqu'alors leur quartier comme accessible à la classe moyenne en raison du coût relativement peu élevé des maisons unifamiliales, mais aussi pour les classes plus défavorisées en raison de l'offre de location bon marché proposée par les appartements de type *walk up* (cf. figure 4.46).

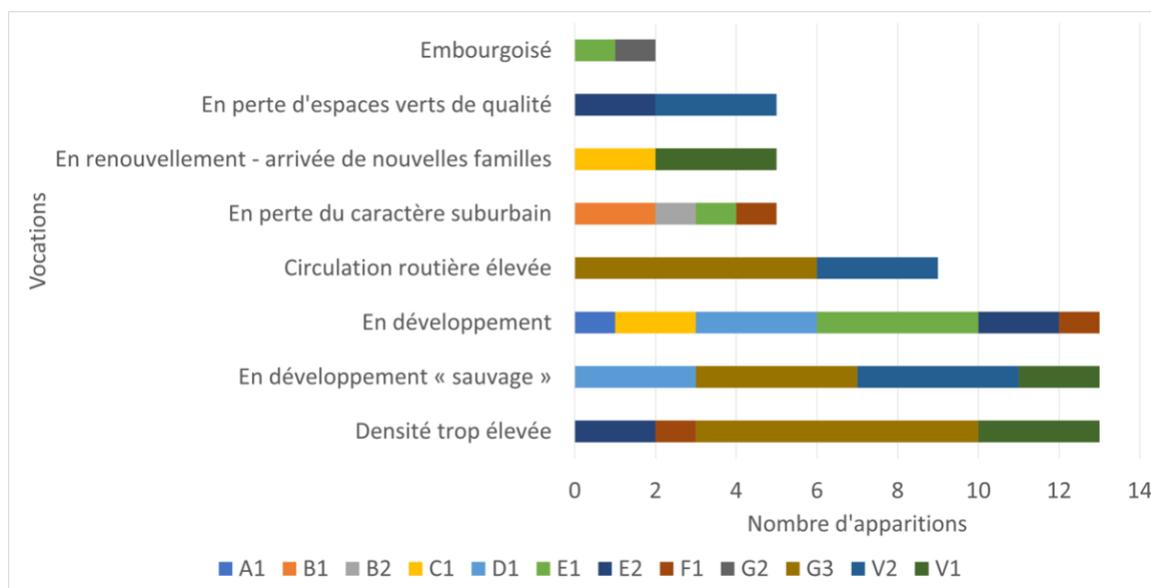


Figure 4.4.4 Unités d'information correspondant aux sens du lieu associés à leur « quartier » relevés par les personnes participantes à l'échelle temporelle du présent court ou du futur selon leur nombre de mentions

4.4.2.3 L'unicité du quartier

Huit personnes ont mentionné un ou plusieurs aspects uniques de leur quartier durant l'entretien, principalement en réaction à certaines photos qui leur étaient montrées. Rappelons que 19 photos

(cf.annexe F) ont été présentées en début d’entretien afin de mesurer le niveau de connaissance du quartier et de générer des discussions sur leur sens et l’imaginaire qui s’en dégage. Les aspects d’unicité relevés réfèrent souvent à la typicité d’un lieu présent dans le quartier. Des lieux historiques (notamment l’actuelle bibliothèque Monique-Corriveau érigée sur le site de l’ancienne église St-Denys-du-Plateau, la route de l’Église et le campus de l’université Laval), patrimoniaux (le restaurant de fondue suisse La Tyrolienne, Le Frisson, les appartements de type *walk up*) et identitaires (la bibliothèque Monique-Corriveau, la route de l’Église et l’université Laval) ont ainsi été relevés (cf. figure 4.47). Il est à noter que si tous ces lieux sont souvent fréquentés par ces huit personnes, c’est parce qu’ils sont pour elles les socles de souvenirs chers qui suggèrent une bonne connaissance de leur quartier.

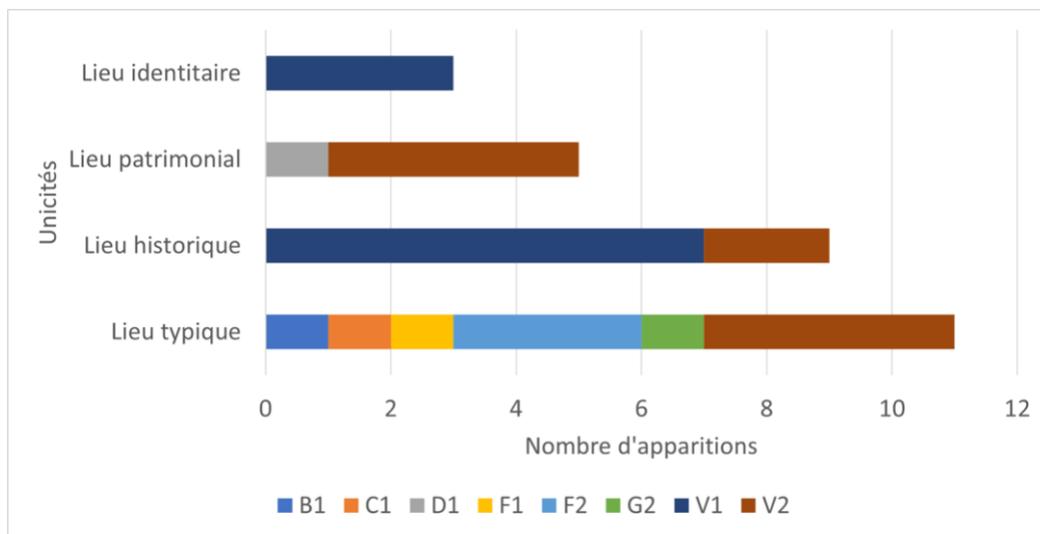


Figure 4.4.5 Unités d’information correspondant aux caractères d’unicité reconnus dans le quartier ou dans les lieux qui le composent par les personnes participantes selon leur nombre de mentions

4.4.2.4 Des relations émotives pour la forte majorité

11 personnes ont mentionné avoir une relation émotive avec l’ensemble de leur quartier ou l’un de ses lieux (cf. figure 4.48). Ce lien émotif, considéré comme un indicateur clé de l’attachement au territoire (Petite et Debarbieux, 2013 ; Tuan, 1979), réfère le plus souvent à une appréciation générale, mais aussi à la présence de souvenirs chers, ceux-ci étant souvent familiaux et vécus par les personnes qui l’habitent depuis longtemps et qui y ont élevé leurs enfants. Ces émotions sont aussi utilisées par certaines personnes pour expliquer leur volonté d’y habiter dans le futur, particulièrement les émotions positives entretenues envers le quartier actuel et les souvenirs chers qu’il rappelle, ce sans égards aux sens anticipés des lieux qui le composent. Trois personnes ont d’autre part indiqué qu’elles l’appréciaient peu ou pas, ce compte tenu de certaines discordances entre leurs imaginaires positifs et le sens qu’elles accordent au

quartier. Ces discordances concernaient principalement la circulation automobile et la densité, jugées trop élevées.

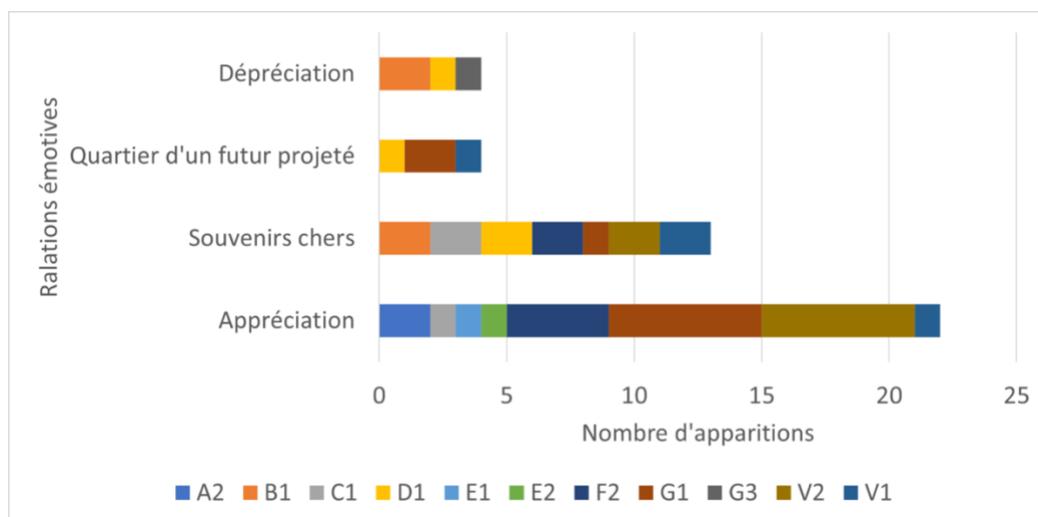


Figure 4.4.6 Unités d'information correspondant aux relations émotives entretenues avec le quartier ou avec l'un des lieux qui le composent par les personnes participantes selon leur nombre de mentions

4.4.3 La territorialité des personnes résidentes

Pour saisir les territorialités des personnes répondantes, nous avons cherché, rappelons-le, à déterminer la nature et l'ampleur de leur identification à leur quartier, le transformer à leur image et se l'approprient. Les manières dont ces trois phénomènes se modulent exprimeront les territorialités qui les sous-tendent, mais aussi les sentiments qui les constituent (Bédard, 2024a).

4.4.3.1 L'identification au quartier

L'identification, ou l'action de « s'associer de façon déterminante à [un lieu], sinon s'y voir ou croire lié parce que ses attributs nous semblent être autant de composantes qui se confondent avec nous » (Bédard, 2024a, p. 17), a été évaluée en vérifiant la concordance entre l'imaginaire et le sens que ses résidents et résidentes attribuent au quartier et aux lieux qui le composent. Pour évaluer cette concordance, nous avons utilisé les catégories de vocations attribuées au quartier, de même que les valeurs/idéaux. En fonction de leur identification ou non-identification au quartier, ces concordances ont été qualifiées de positives ou négatives. Les concordances sont dites positives lors de l'existence à la fois d'une vocation et d'un idéal ou d'une valeur connotés positivement sur un même objet. À l'inverse, les concordances sont dites négatives avec l'existence à la fois d'une vocation et d'un idéal ou d'une valeur connotés négativement. Nous avons ainsi alloué un résultat à chaque répondant ou répondante en fonction de la

somme de ses concordances, présumant que celui-ci refléterait leurs type et degré d'identification au quartier. Afin de distinguer leur type et degré d'identification actuelle au quartier et celui qu'ils et elles considèrent être leur quartier dans l'avenir, nous avons distingué les sens du lieu afférents au présent actuel et continu de ceux attribués au présent court et au futur.

4.4.3.1.1 L'identification au quartier actuel

Les relations entre l'imaginaire des gens interviewés et les sens qu'ils prêtent ou reconnaissent aux lieux sont concordantes pour la plupart des personnes (cf. figure 4.49). Le sens ayant le plus grand nombre de concordances (9 personnes) est la situation géographique avantageuse, notamment la proximité des commerces, services et lieux d'emploi. Les autres sens en concordance sont la qualité des espaces verts (six personnes), sa qualité de vie (cinq personnes), son caractère suburbain (cinq personnes), la présence d'une vie de quartier (quatre personnes), la mixité des personnes résidentes (trois personnes), l'accessibilité en transport actif (deux personnes) et, chez une personne, l'accessibilité en automobile, l'accessibilité en transport en commun, la faible densité, l'adaptabilité pour les familles et la qualité du paysage. Si toutes les personnes répondantes ont au moins un élément de concordance, la majorité d'entre elles en ont 3 ou 4, indiquant ainsi à notre avis la présence d'une identification, parfois même prononcée, pour plusieurs d'entre elles, à leur quartier. Il est cependant paradoxal que le quartier soit apprécié à la fois pour sa proximité aux commerces et services ainsi que pour certaines caractéristiques typiques d'un milieu de vie entouré de nature, typiques de la banlieue-jardin. Nous pouvons supposer que ce qui rend possible la coexistence de ces concordances est la séparation géographique des fonctions résidentielles et commerciales ou institutionnelles, qui permet aux personnes répondantes de profiter à la fois de la proximité d'un milieu commercial et institutionnel riche et divers tout en résidant dans un quartier vert, suburbain et offrant un fort sentiment de communauté.

Certaines discordances ont été relevées chez quatre personnes, notamment chez trois habitant en appartement. Ces dissonances concernent pour deux d'entre elles le caractère suburbain du quartier, qu'elles n'apprécient pas. Deux autres n'apprécient pas le paysage, une personne estime que le territoire n'offre pas une bonne qualité de vie, une autre est d'avis que la mixité des personnes résidentes n'est pas suffisante, notamment en raison de la faible abordabilité des logements, une personne critique le fort volume de circulation routière et une dernière l'adaptabilité pour les familles, celle-ci ne souhaitant pas habiter dans un quartier familial.

Ainsi, toutes les personnes interrogées s'identifient minimalement à leur quartier. Chez deux personnes (A1 et A2), la quantité de vocations discordantes à leur imaginaire est plus élevée ou égale à celles qui y concordent, ce qui nous permet de supposer qu'elles ne s'identifient pas au PCSF.

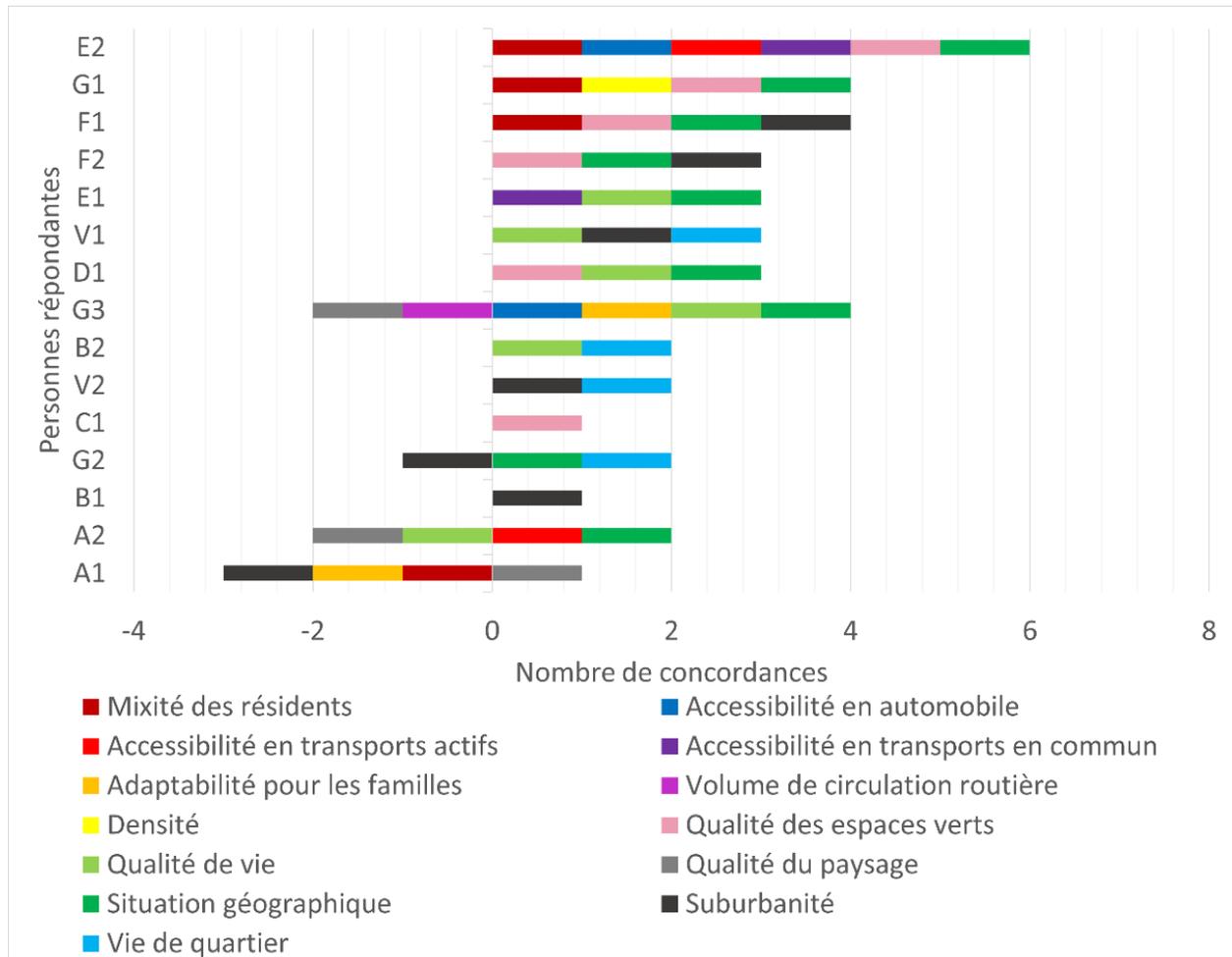


Figure 4.4.7 Nombre de concordance entre les vocations du quartier à l'échelle temporelle du présent et les valeurs et idéaux selon la thématique et les personnes participantes

4.4.3.1.2 L'identification au quartier au présent court et au futur

Les relations entre l'imaginaire et les sens du lieu au présent court ou futur comptent une seule relation de concordance et certaines de discordances pour sept personnes (cf. figure 4.50), ces dernières résidant presque toutes dans une maison unifamiliale. L'unique concordance concerne la présence de développement immobilier, et donc l'avis favorable de cette personne envers les récentes constructions résidentielles. Les relations de discordance relèvent de plusieurs caractéristiques typiques de la postsuburbanisation, dont la perte du caractère suburbain (3 personnes), la diminution de la qualité de vie (3 personnes), la perte d'espaces verts de qualité (3 personnes), l'augmentation démesurée de la

densité (3 personnes), l'augmentation du volume de circulation routière (3 personnes), la diminution de la mixité des personnes résidentes, un phénomène associé à l'embourgeoisement (2 personnes), et une diminution de la vie de quartier (2 personnes) et de la qualité du paysage (1 personne). Ainsi, 7 des 15 personnes interrogées ne s'identifient pas au quartier futur tel qu'il se dessine en raison de la disparition anticipée de plusieurs caractéristiques qui font actuellement de ce quartier, selon elles, un endroit de qualité.

Huit personnes n'entretiennent aucune relation de discordances ou de concordances envers leur quartier futur. Nous pouvons supposer que ceci peut s'expliquer parce que ces personnes se sentent peu ou pas concernées par les transformations en cours ou qu'elles ont l'impression d'habiter un « enclos » résidentiel protégé de tout développement futur.

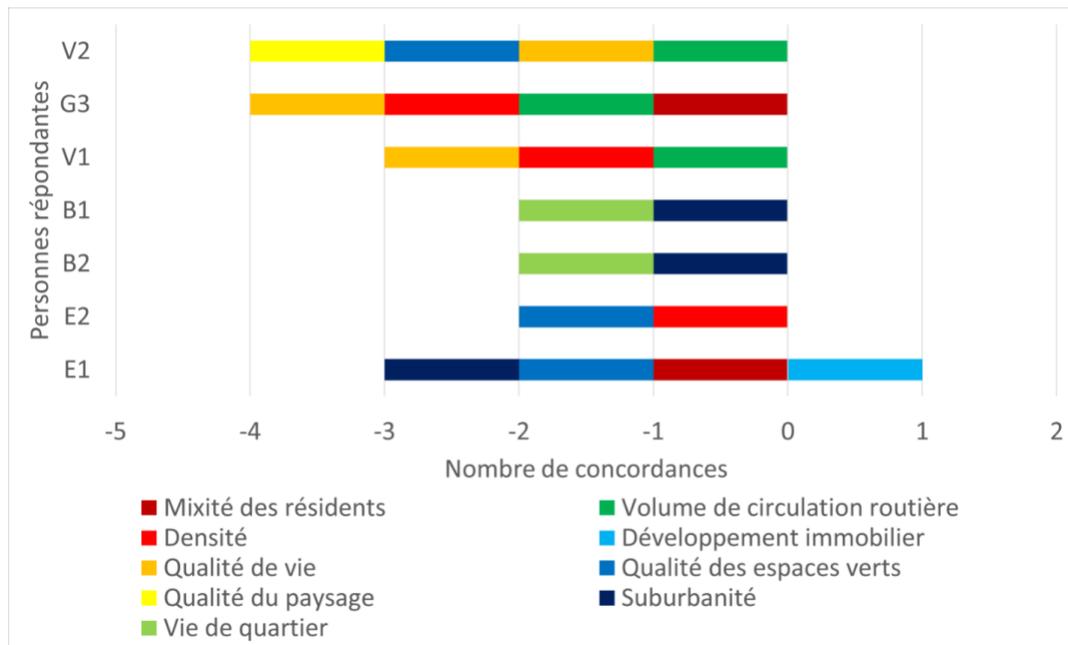


Figure 4.4.8 Nombre de concordances entre les vocations du quartier à l'échelle temporelle du présent court et du futur et les valeurs et idéaux selon la thématique et les personnes participantes

4.4.3.2 Les processus de transformation du quartier mis en œuvre par les personnes répondantes

La transformation, geste pouvant être mis en œuvre dans l'optique de consolider les attributs actuels d'un lieu, d'altérer ses fondements ou d'y créer des éléments nouveaux afin de le reterritorialiser (Bédard, 2024a), a été explorée par les transformations matérielles et immatérielles du quartier ou des lieux qui le composent mises en œuvre. Seulement trois personnes répondantes (F2, V1 et V2) disent avoir participé à pareille transformation. Deux d'entre elles (V1 et V2) ont notamment réussi à limiter les projets de

verticalisation prévus dans leur quartier grâce à des démarches pour conserver la hauteur maximale des bâtiments à deux étages dans le cadre du PPUPCSF. L'augmentation de la hauteur annoncée signifiait pour eux l'augmentation des probabilités de démolition des bungalows d'origine pour construire des bâtiments de plus fort gabarit, impliquant la diminution de l'aire de végétation et la coupe d'arbres. L'adoption d'un style d'habitation plus dense leur semblait aussi signifier la perte de son caractère familial et du sentiment de communauté typique de leur quartier.

Plus récemment, une personne répondante (V1) a organisé une campagne d'installation de panneaux sur le terrain des personnes résidentes du quartier incitant les automobilistes à réduire leur vitesse à 30 kilomètres/heure pour les rues strictement résidentielles. Ce geste répondait au souhait d'augmenter le sentiment de sécurité routière, une amélioration nécessaire selon elle pour permettre aux enfants de continuer de jouer dans la rue et ainsi conserver l'attrait du quartier pour les familles. Ce souhait répondait aussi à une constatation d'augmentation du trafic de transit, un type de trafic entraînant selon lui de plus grandes vitesses. Cette campagne a été positivement accueillie, et nombre de ces pancartes sont désormais visibles.

Outre ces transformations, une personne répondante (F2) a indiqué avoir participé à la préservation du paysage de son quartier en accordant le style architectural de sa maison à celui des autres :

Ma construction, c'est une nouvelle maison, c'est sûr que je souhaitais que ma maison s'intègre avec les autres maisons du quartier, donc c'est pour cela que sur ma maison j'ai des briques rouges et noires, donc ça peut ressembler un peu [aux autres maisons du quartier], je ne voulais pas avoir une maison hyper moderne, j'aime le quartier, j'aime que ce soit des maisons des années 50 ou 60 (F2; 00:33:40).

Somme toute, ces transformations répondaient à l'idée de consolider des attributs actuellement présents et appréciés du quartier, plutôt que de les transformer en quelque chose de nouveau.

4.4.3.3 L'appropriation du quartier

Pour explorer les types d'appropriation du quartier exprimés par les personnes résidentes interviewées, six indicateurs, rappelons-le, ont été utilisés : la fidélité, la poursuite de pratiques quotidiennes, l'entretien de relations sociales, la connaissance du quartier, l'implication et la propriété. Nous avons accordé aux réponses de chaque répondant ou répondante un résultat positif ou neutre en fonction de leurs connotations (cf. figure 4.51). Il appert que tous et toutes entretiennent diverses relations de fidélité et

de pratiques quotidiennes avec leur quartier ou certains des lieux qui le composent, principalement en raison des activités commerciales menées dans le quartier, à la fréquentation de la bibliothèque Monique-Corriveau (7 personnes) et aux promenades qui y sont réalisées par toutes les personnes répondantes. 10 disent entretenir des relations sociales significatives, souvent rendues possibles par la résidence de membres de leur famille dans le quartier. Par ailleurs, une majorité des activités sociales prennent place dans les espaces privés, principalement le lieu de résidence, les espaces publics n'étant qu'exceptionnellement fréquentés à ces fins. Surprenamment, seuls 6 individus semblent avoir une bonne connaissance du quartier et de ses lieux, plusieurs d'entre eux pouvant difficilement identifier plusieurs lieux types du quartier qui leur était montré avec nos photographies et seuls V1 et V2 connaissant l'existence du PPUPCSF. Il a aussi été noté que 5 personnes s'impliquent dans un groupe présent dans le quartier et que 11 sont propriétaires de leur demeure. Ces résultats indiquent une certaine tendance à une appropriation des lieux privés, particulièrement des résidences, alors que les lieux publics et espaces communautaires du quartier sont peu investis. Ceci indique sans doute l'adhésion à un mode d'habiter typique d'une territorialité suburbaine, reconnue pour son idéal de la propriété privée (Fishman, 1987), ses valeurs familiales et de vie privée (Gervais *et al.*, 2015) ou même pour le désintéret des personnes résidentes envers l'engagement citoyen (Bellah *et al.*, 1996; Baumgartner, 1991 dans Savage, 2005).

Les résultats obtenus en termes d'appropriation du quartier sont tout particulièrement variables, car plusieurs facteurs semblent être en cause, notamment en termes d'identification et de transformation, ces processus étant intimement liés aux imaginaires et sens du lieu à l'œuvre. Il apparaît ainsi que les cinq personnes ayant le résultat d'appropriation le plus élevé (9 et plus) partagent certaines caractéristiques, soit d'être propriétaire d'une maison, d'y habiter depuis plus de 10 ans, d'avoir plus de 50 ans, d'avoir pour la plupart un imaginaire positif de la banlieue-jardin et un imaginaire négatif de la postsuburbanité, de reconnaître plusieurs lieux du quartier comme étant uniques, de l'apprécier et d'y entretenir des souvenirs chers. Ces individus s'identifient fortement au quartier actuel et trois d'entre eux ont transformé le quartier afin de maintenir son caractère suburbain. Les cinq personnes s'appropriant le moins le quartier (pointage de 6 et moins) ont elles aussi certaines caractéristiques communes : elles sont généralement plus jeunes, elles ont un imaginaire globalement moins positif de la banlieue-jardin, aucune d'entre elles ne reconnaît de lieux uniques et elles sont moins nombreuses à s'identifier au quartier actuel.

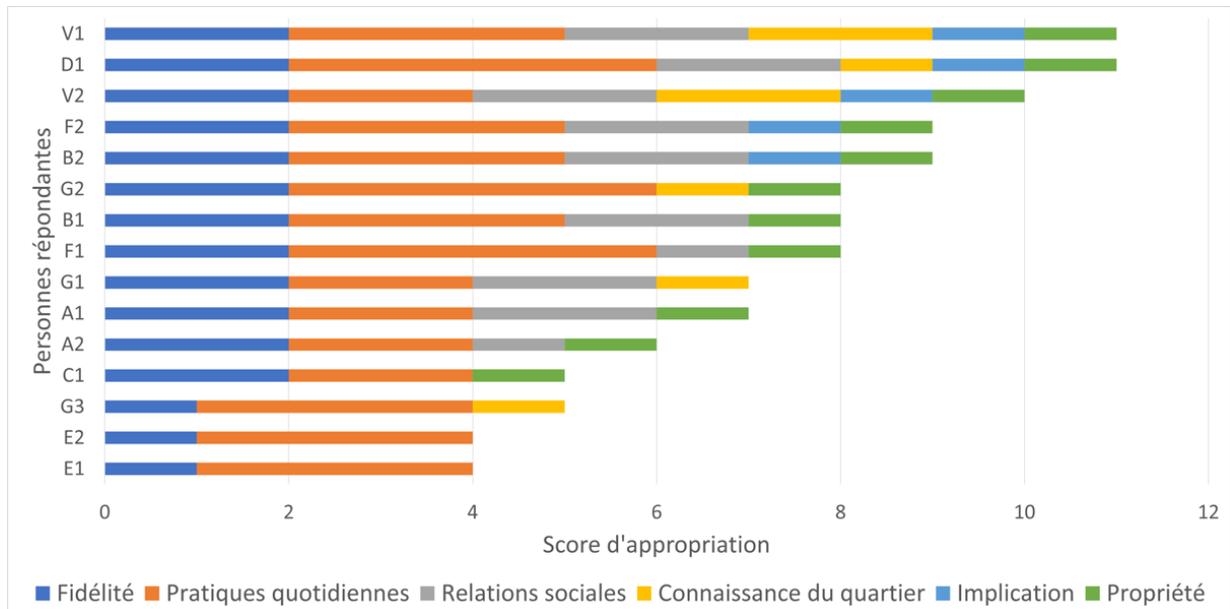


Figure 4.4.9 Appropriation des personnes répondantes

Afin de mieux comprendre la nature et la portée de la territorialité des personnes résidentes du PCSF, notamment au regard de la banlieue-jardin qu’il était et de la postbanlieue qu’il est devenu ou en voie de devenir, du sens qu’elles lui prêtent ou reconnaissent, de l’unicité passée, présente ou future de ses lieux, croisons maintenant les divers constats et profils dégagés en ce chapitre et analysons-les au moyen de nos concepts clés et de nos clés d’interprétation.

CHAPITRE 5

CITOYENS-NES ET VDQ : DES TERRITORIALITÉS EN DÉCALAGE

5.1 L'avènement de la banlieue-jardin comme part d'un processus de reterritorialisation

Le PCSF s'est édifié entre 1949 et 1990, a-t-il été démontré, conformément au modèle et au mode d'habiter de la banlieue-jardin. Cette implantation fut le résultat de la transformation de ses milieu et mode d'habiter, notamment des systèmes économiques, socioculturels et religieux d'alors, investis d'une nouvelle territorialité portée par les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux et des personnes résidentes.

5.1.1 Une reterritorialisation socioéconomique

L'application du modèle de banlieue-jardin dans le PCSF provient de l'adoption d'un nouveau système économique : le keynésianisme. Considéré comme la solution au marasme économique au lendemain de la Deuxième Guerre, le keynésianisme s'imposa rapidement aux États-Unis et au Canada. Ce nouveau modèle reposait sur une consommation domestique élevée et, jumelé à de nouveaux modes de production industrielle plus performants (le fordisme), il permit et encouragea la possession de certains biens matériels, notamment la maison ou la voiture, aux membres de la classe économique moyenne. Cette injonction économique à la consommation transforma le lien au territoire, et donc la territorialité de plusieurs acteurs et actrices qui adoptèrent mode d'habiter et donc l'imaginaire de la banlieue-jardin (Kelly, 2007). Rappelons que les discours des autorités catholiques, politiques et économiques ainsi que nombre de médias et productions culturelles valorisaient alors l'imaginaire de la banlieue-jardin au Québec (Lacroix, 2003). La population, encouragée à poursuivre ce rêve états-unien nouvellement accessible, intégra rapidement ces traits et symboles dans ses valeurs et idéaux. Soutenue par les incitatifs économiques et politiques facilitant l'habitat en banlieue-jardin, une large partie de la population concrétisa cet idéal et y emménagea, participant à la reterritorialisation de ces territoires périphériques, dont le PCSF.

L'avènement de la banlieue-jardin dans le PCSF, comme partout au Québec, fut aussi la conséquence de l'intégration de ce milieu de vie comme idéal dans l'imaginaire porté par l'Église catholique. Pour celle-ci, l'avènement de la banlieue-jardin, notamment son éloignement des vices et tentations présents dans les

centres urbains, reposait sur le retour de l'idéal pastoral d'un territoire en nature et réinstituait un imaginaire dans lequel pareil environnement permettait « la poursuite d'un bonheur respectueux de Dieu, comme on l'avait connu jadis dans les villages de la vallée du Saint-Laurent » (Lessard, 2001, p. 65). Associant banlieue-jardin et ruralité, la territorialité catholique favorisa ainsi certains aménagements typiques de milieux de vie pastoraux, comme les habitations unifamiliales aménagées spécialement pour répondre aux besoins des familles nucléaires, et réinventa le noyau villageois d'antan d'où l'église rayonnait à travers le pôle de services situé en son centre. Pareil urbanisme radial offrait ainsi au clergé une position avantageuse dans le tissu social et communautaire du quartier, un élément qui pouvait favoriser sa mission pastorale. L'insertion d'éléments traditionnels de la territorialité catholique dans le patron urbanistique de la banlieue-jardin québécoise la distingue d'ailleurs des banlieues-jardin d'ailleurs.

Ainsi, malgré que la banlieue moderne ait voulu rompre avec la ville traditionnelle, malgré qu'elle ait instauré un nouveau mode d'habiter, de nouvelles pratiques de mobilité et de consommation et surtout une nouvelle forme urbaine, son principe organisationnel premier est directement emprunté à la ville traditionnelle; la banlieue moderne québécoise s'inscrit malgré elle dans un carcan culturel qui lui confère une partie de son identité propre (Lacroix, 2003, p. 128).

Cet élément spécifique de territorialité prescrit aux banlieues-jardin construites avant la Révolution tranquille une structure territoriale particulière dont le centre semble toujours agir comme repère identitaire, bien que la vocation religieuse y soit moins ou plus du tout présente. Sur le PCSF, le pôle scolaire et commercial entourant l'ancienne église Saint-Denys, reconvertie en bibliothèque en 2013, est un lieu qui jouit encore d'un haut niveau d'appropriation et d'appréciation des personnes interrogées. Cela suggère la poursuite de sa vocation de centralité dans le PCSF, et donc le maintien d'une territorialité typiquement catholique même en contexte de postsuburbanisation et de requalification du quartier.

5.1.1.1 La reterritorialisation de la banlieue, la déterritorialisation de la campagne

Toute reterritorialisation succède nécessairement à une déterritorialisation (Bédard, 2024b ; Ferrier, 1998 ; Relph, 2008). Il s'ensuit que, au Québec, l'adoption d'une territorialité typique de la banlieue-jardin pour le PCSF supplanta celle d'une ruralité québécoise, tel un « paysage moderne balayant sur son passage, au nom du progrès, un patrimoine de sens » (Lessard, 2001, p. 73). Cette reterritorialisation contribua à la disparition ou à l'altération des habitats et habitants typiques de la ruralité et des communautés religieuses qui y étaient présentes. Cette implantation de la banlieue-jardin pourrait ainsi avoir provoqué une déprise territoriale chez plusieurs personnes, manifestations typiques à l'aube d'une époque de globalisation

homogénéisatrice (Badie, 1995, dans Fortier, 2016 ; García Canclini *et al.*, 1995). Malgré les disparités entre les deux modèles, la banlieue-jardin qui s'imprima sur le PCSF conserva tout de même certaines caractéristiques de sa ruralité passée. C'est ainsi que les nouvelles habitations s'insèrent à l'intérieur du cadastre rural d'antan, que les nouvelles routes conservèrent la trajectoire des chemins agricoles, et enfin que le noyau villageois, dominé par les ruines de l'église Notre-Dame-de-Foy, est toujours bien présent dans la trame urbanistique. Cette présence rurale continue a toutefois généré une certaine confusion quant au sens de ce territoire, animé par des processus de territorialisation distincts, conformément à des territorialités elles aussi distinctes :

par définition, la banlieue moderne est [...] « a-historique », elle condamne la ville traditionnelle pour sa désuétude et sa vétusté, elle est bâtie sur des modèles architecturaux et urbains nouveaux, importés d'ailleurs; du reste, elle repose sur des valeurs elles-mêmes nouvelles et importées. Pour la construire, il fallait renoncer à la continuité historique et faire place au progrès, ce qui imposait de sacrifier pratiquement tout élément du patrimoine susceptible de lui faire obstacle. Pourtant, les mécanismes de la promotion immobilière ont fait en sorte de sauvegarder à travers la forme urbaine une partie de l'héritage historique; de sorte que la définition de l'identité de la banlieue est ambiguë, partagée entre l'ancien et le nouveau (Lacroix, 2003, p. 7).

Dans le PCSF, cette confusion semble s'être particulièrement matérialisée dans son noyau villageois historique, l'un des seuls ensembles urbanistiques encore visibles de cette époque. Premièrement, la scission de ce noyau par l'autoroute Duplessis dès les années 1950 a affecté une nouvelle fonction de transit autoroutier à une trame dessinée à l'origine pour des déplacements actifs ou par chevaux. Bien que les liens nord-sud aient été maintenus, seul le chemin Sainte-Foy permettait alors d'effectuer des déplacements est-ouest, contribuant à enclaver le secteur et à effriter son pouvoir d'attraction, ce qui a participé à la perte de sa vocation de centralité. De plus, le nouveau mode d'habiter qui impliquait la consommation de biens et services dans les centres commerciaux a entraîné l'abandon de ses fonctions commerciales. Aujourd'hui encore, la totalité des commerces d'antan situés sur le chemin Sainte-Foy a disparu et des signes de son abandon subsistent encore, les quelques maisons patrimoniales encore debout étant parfois dans un état de décrépitude. Finalement, l'incendie de l'église Notre-Dame-de-Foy à la fin des années 1970 a provoqué l'abandon de sa fonction de lieu de rencontre et sa vocation de noyau religieux, dévitalisant encore plus un centre déjà passablement déserté. Cette fonction religieuse est cependant en renaissance depuis l'établissement du centre culturel islamique à la fin des années 2000 face à cette église.

5.1.2 Une reterritorialisation métissée en vertu d'une postsuburbanisation précoce dès la décennie 1970

Comme il a été démontré, le PCSF a connu une postsuburbanisation précoce en raison de sa localisation avantageuse du point de vue économique. Le PCSF répondait aux exigences du système économique postfordiste de l'époque, qui prescrivait un marché plus flexible et une plus grande mobilité géographique (Harvey, 1989 ; Soja, 2000). En fragmentant et spécialisant les différents éléments d'une tâche (désintégration verticale) et en regroupant géographiquement ses composantes (agglomération horizontale), le système postfordiste généra de nouveaux noeuds commerciaux, académiques ou industriels rassemblant des industries de hautes technologies, créatives et des services aux entreprises en périphérie (Scott, 1986). Ces nouveaux noyaux, dont le PCSF, sont ainsi devenus attractifs en raison de certaines de leurs caractéristiques urbanistiques et sociales et de leur proximité des réseaux routier.

L'une de ces caractéristiques était la présence d'aménagements adaptés à l'automobile, mode de transport particulièrement adapté aux injonctions de mobilité, de flexibilité et de rapidité du modèle économique postfordiste. L'utilisation de l'automobile dans les banlieues-jardin y avait, dès l'avènement des banlieues-jardin, entraîné la mise en place d'un mode d'habiter qui exigeait des formes d'aménagement alors novatrices, ajoutant des éléments de territorialité typiques de cette « automobilisation » (Faugier, 2009) à la reterritorialisation en cours dans les banlieues-jardins. Cette reterritorialisation entraînait les territoires situés à proximité des infrastructures autoroutières (Day et al, 2022) et ayant une grande offre de stationnements (Scott, 1995) à être plus attractifs. Répondant à tous ces critères, le PCSF devint un nouveau pôle économique. L'inauguration du pont Pierre-Laporte consolida cette fonction, particulièrement en raison de son aspect autoroutier, unique dans la région. Comme dans les autres territoires périurbains (Scott, 1995), l'attractivité du PCSF s'est aussi accrue en raison des faibles coûts immobiliers, de l'offre d'infrastructures de services auxiliaires (comptabilité, hôtels, divertissement, etc.) et de la disponibilité d'un large bassin de professionnels habitant les quartiers suburbains avoisinants, notamment de la main-d'œuvre féminine qui, en raison des responsabilités familiales qui lui incombaient, devait travailler près de la maison. Le secteur était aussi attractif en raison de sa localisation à proximité de la seule université de la région et profitait d'une vocation historique prestigieuse en raison de sa position en haute-ville (Vachon et Lucas, 2002).

L'avènement de la postsuburbanité dans le PCSF fut donc la conséquence d'une reterritorialisation systémique opérationnalisée par plusieurs acteurs et actrices économiques, promoteurs, promotrices ou

entrepreneurs, entrepreneures, qui ont souhaité exploiter ses potentiels financiers et immobiliers. Les nouvelles territorialités promues par ces individus étaient conformes au modèle économique postfordiste favorisant la concentration des industries et des services aux entreprises sur des terrains peu coûteux et à proximité des réseaux de transports. Reterritorialisant le PPUPCSF, ils lui ont donc conféré de nouveaux sens, amenant la VDQ à y reconnaître les vocations de pôle économique régional et de modernité. Autrefois principalement dédié à des fonctions résidentielles, tissées selon les modèles d'aménagement de la banlieue-jardin et accueillant une population résidente qui en partageait l'imaginaire, le PCSF devint effectivement en quelques décennies un important pôle d'emplois et de commerces à l'échelle régionale. Le PCSF s'imposa ainsi comme une nouvelle centralité périphérique au sein de la nouvelle ville-région de la Capitale-Nationale.

Une transition démographique semble s'être progressivement réalisée dès lors que le parc d'habitation de Sainte-Foy a commencé à se diversifier. Cette réalité se distinguait de celles d'autres banlieues-jardins typiques, qui comptaient une population socialement, culturellement (Brais et Lucas, 2002 ; Gervais *et al.*, 2015) et économiquement (Mayhew, 2009) plus homogène (Soja, 2000; Ghorra-Gobin, 2013). La présence de l'université Laval et l'arrivée dès les années 1970 de nombreux lieux d'emplois a généré de nouveaux modes d'habiter dans le PCSF, diversifiant ses fonctions et son imaginaire de banlieue-dortoir. Sa population résidente fut ainsi de plus en plus nombreuse à adopter des modes d'habiter autres que celui de la banlieue-jardin. Cela a été tout particulièrement sensible chez sa population étudiante ou professionnelle, soit parce que habitant des appartements seuls ou en colocation, parce que locatrice, moins aisée économiquement, soit parce que se déplaçant autrement qu'en automobile ou travaillant dans le quartier. Ces nouveaux modes d'habiter et imaginaires ont généré de nouvelles territorialités chez la population résidente, conformes aux nouveaux sens de centralité, de pôle académique et d'urbanité du secteur.

5.1.3 La poursuite de la postsuburbanisation après 1990

Entre 1990 et 2012, il a été démontré que le PCSF a été sujet à de plus grandes densification et diversification de ses emplois et ses commerces, ce qui a décuplé son attractivité et cimenté sa vocation de pôle économique. Typiques de plusieurs banlieues-jardins nord-américaines situées à proximité de voies routières, ces processus et leurs effets ont transformé les milieux et modes d'habiter de ces territoires, poursuivant une reterritorialisation dictée par les acteurs et actrices économiques de sa postsuburbanisation. Il reste que, comme pour d'autres postbanlieues, plusieurs éléments du mode

d'habiter de la banlieue-jardin se sont maintenus (Phelps, 2012), comme les espaces résidentiels monofonctionnels (Teaford, 1996, dans Phelps, 2012), la séparation de ses fonctions et la prédominance des espaces privés et des aménagements favorisant les déplacements en automobile. L'idée et l'esprit de la banlieue-jardin, en témoignent les personnes interviewées, ont ainsi prévalu chez bien des gens qui résidaient dans le PCSF. Ce maintien de l'identité suburbaine peut s'expliquer par la forte séparation des fonctions qui caractérisait toujours ce secteur au début du millénaire (Lacroix, 2003) et qui aurait permis aux secteurs résidentiels de se juxtaposer aux nouvelles fonctions économiques et urbaines postfordistes sans que ces effets soient perceptibles pour certaines personnes. Ce maintien d'un mode d'habiter typique de la banlieue-jardin, qui inclut par exemple l'exclusivité de sa fonction résidentielle ou du type de construction qui y est présent, soit ses maisons unifamiliales, pourrait être responsable de l'« effet d'enclos » quelquefois rapporté par les personnes interrogées.

5.1.4 Le PCSF après 2012 : l'élaboration d'une nouvelle territorialité

La fusion du PCSF à la VDQ en 2012 mena à son intégration politique à la capitale. Jumelée à son nouveau rôle de pôle économique et d'entrée de ville, cette fusion transforma sa vocation identitaire, autant pour les Fidéens et Fidéennes que pour la VDQ.

5.1.4.1 Une territorialité inspirée du nouvel urbanisme

L'imaginaire social du PPUPCSF, a-t-il été établi, était porteur de valeurs et d'idéaux étrangers à la territorialité typique tant à la banlieue-jardin qu'à celle de la postbanlieue traditionnelle. Ces mobilité active, convivialité, densité, qualité des espaces publics et mixité des fonctions découlent de l'imaginaire social du mouvement du nouvel urbanisme popularisé à la fin des années 1980, afin notamment de « réadapter » les banlieues-jardins pour qu'elles répondent mieux aux réalités économiques et écologiques actuelles (Mozingo, 2016, dans Charney, 2020). Privilégiant tout particulièrement la mixité des fonctions, l'utilisation des transports durables, la mise en valeur des bâtiments publics et de l'architecture locale, ces réadaptations ont principalement été réalisées dans les villes-lisières (Charney, 2020), comme le PCSF, lieux jugés contradictoires aux principes de développement durable (Dunham-Jones et Williamson, 2009). Proposant plus que de simples mesures aménagistes, le nouvel urbanisme suggère aussi une transformation du mode d'habiter et des sens donnés aux lieux:

Sous différents vocables, en particulier ceux de ville durable ou viable [...] se trouvent des propositions qui actualisent les anciens modèles comme ceux des cités-jardins [...]. La période actuelle se caractérise par une montée en scène des résidants, ceux que l'on appelle

maintenant les riverains, inscrits à l'échelle de l'espace vécu, de la rue ou du site, qui font valoir les dimensions sensibles de l'environnement que sont les ambiances urbaines, le bruit, la qualité paysagère, le refus de toutes pollutions, pour signifier que la ville est aussi un assemblage de lieux traversés, fréquentés et aimés (Manzagol et Sénécal, 2002, p. 5).

Le souhait de la VDQ de requalifier le PCSF selon les idéaux du nouvel urbanisme supposait ainsi l'implantation d'un milieu de vie ne répondant pas aux modes d'habiter, imaginaires et sens des lieux typiques de la banlieue-jardin. Plus précisément, le souhait de la VDQ était de construire un milieu de vie renouvelé propice aux modes de transports durables, convivial, dense et offrant des lieux publics de qualité, soit des aménagements contraires au mode d'habiter typique de la banlieue-jardin qui prévalait dans le PCSF. Parmi les éléments de ce mode d'habiter, la prédominance des activités sociales dans les espaces privés traduit une faible appropriation des espaces publics et est contraire à l'idée de construire un milieu de vie convivial offrant des espaces publics « structurants » et « rassembleurs » (Ville de Québec, 2012a, p. 12 et 18). Nommons aussi le souhait de densifier, une mesure considérée négative par la majorité des personnes répondantes. La VDQ souhaitait aussi faire du PCSF un lieu invitant aux transports durables. Le PPUPCSF reposait en ce sens sur un jugement fortement négatif des aménagements routiers, un constat justifié par leur inadéquation vis-à-vis certains principes écologiques et urbanistiques. Ce rejet de la fonction routière du PCSF par la VDQ relevait d'une territorialité nouvelle pour ce territoire. Le nouvel aménagement centré sur la mobilité durable projeté par la VDQ en transformait aussi l'imaginaire, marqué comme dans les autres banlieues-jardins du Québec depuis les années 1960 par l'idéal de la possession d'un véhicule par ménage, sinon par personne. Il modifiait aussi l'imaginaire issu de son identité de postbanlieue pour lequel la fonction routière fut un élément essentiel de prospérité.

5.1.4.2 L'affirmation d'un nouveau rôle symbolique

La vocation symbolique du PCSF est mentionnée à plusieurs reprises dans le PPUPCSF, principalement en raison de sa localisation stratégique à la tête des ponts et de son rôle d'entrée de ville. Cette requalification provenait d'un projet dont les ambitions dépassaient le simple territoire ciblé par le PPU et qui découlait d'un vaste *projet urbain* qui cherchait à resignifier l'ensemble de son territoire via la création d'une nouvelle image (Lussault, 1993, 2000; Castells, 1999, dans Desnoilles *et al.*, 2012). La transformation du PPUPCSF étaient par conséquent partie d'un processus plus large de reconfiguration des liens identitaires d'une VDQ qui souhaitait faire du PCSF un lieu porteur du sens qu'elle souhaitait elle-même incarner. Comme la VDQ ne se reconnaissait pas dans les valeurs et idéaux de la banlieue-jardin ou de la postbanlieue, elle procéda par PPU à la métamorphose de ses milieux de vie et mode d'habiter, car elle

souhaitait y voir émerger un territoire autre, réinventé selon son propre imaginaire. C'est ainsi qu'en lui insufflant une autre urbanité, la VDQ tentait d'estomper la vocation de banlieue-jardin qui lui était souvent associée, une vocation qu'elle n'assumait pas et qu'elle ne souhaitait pas pérenniser pour ce territoire.

Cette requalification de la fonction symbolique du PCSF était ainsi essentielle à la VDQ. Au même titre qu'un grand projet urbain (GPU) pourrait le faire (Manzagol et Sénécal, 2002), le PPUPCSF a agi comme outil de *marketing* territorial pour créer une nouvelle image de marque du PCSF et, par le fait même, de la VDQ. Il s'y est employé, a-t-il été démontré, en y promulguant les caractéristiques d'urbanité, de dynamisme économique, d'innovation et de prestige postsuburbains au rang de traits identitaires. Son souhait était ainsi de mettre en valeur le dynamisme économique, l'innovation et la modernité qui prévalent sur le PCSF. Ces caractéristiques pouvaient ainsi y être projetées comme autant d'attraits de la VDQ, dont la réputation en termes de dynamisme économique était souvent masquée, selon ses dirigeants, par d'autres caractéristiques fortes, comme son caractère historique ou sa fonction de capitale administrative. Le PPUPCSF avait ainsi pour ambition de mettre en scène les idéaux de la VDQ, un souhait intrinsèquement lié à ses besoins de se mettre en valeur pour profiter de la dynamique économique actuelle.

Dans une économie mondialisée, les flux dessinent un archipel métropolitain où se déroule le grand jeu économique. Les noeuds du réseau de flux sont en compétition/coopération les uns avec les autres et chacun cherche à attirer les investisseurs, les décideurs, les activités en augmentant son attractivité. Dans une société de communication, l'image revêt une importance primordiale pour le positionnement des villes. Le grand projet est un outil essentiel de marketing territorial qui doit personnifier la ville, au besoin corriger une image défavorable ou terne, la doter de qualités spécifiques (dire Montpellier « la surdouée », écrire Toulouse « avec deux ailes », etc.) ; la ville se met en scène, et ce n'est pas un exercice futile : la construction des symboles est un ingrédient du façonnement de l'espace (Manzagol et Sénécal, 2002, p. 2).

Après la reterritorialisation du PCSF au milieu du XX^e siècle en une banlieue-jardin encouragée par le système économique keynésianisme, puis sa postsuburbanisation découlant du postfordisme, cette troisième reterritorialisation est surtout la conséquence des fluctuations du système économique. L'époque de l'adoption du PPUPCSF est en effet marquée par la prédominance d'un système néolibéral qui incite les villes à compétitionner entre elles, une compétition au sein de laquelle l'image est essentielle (Piermay, 2014) et dans laquelle les périphéries sont de plus en plus amenées à jouer un rôle important en raison de la concentration des ressources académiques et des emplois (Freund, 2014) qui s'y sont progressivement installées depuis le début des processus de postsuburbanisation.

5.1.4.3 La reconnaissance d'une polycentralité structurée par les réseaux routiers

En reconnaissant le PCSF comme un pôle municipal, régional et économique, la VDQ affirmait par le fait même sa polycentralité et le dynamisme de sa périphérie. L'importance des vocations symboliques d'entrée de ville, de modernité et d'identité culturelle, économique et novatrice associées au PCSF par le PPUPCSF illustre en effet clairement, à notre avis, que la VDQ le reconnaît comme un haut-lieu, c'est-à-dire comme un marqueur référentiel structurant de son présent et de son futur (Bédard, 2002). Le choix de faire du PCSF le symbole de « porte d'entrée » de la VDQ plutôt que d'autres lieux, comme les abords de l'aéroport ou des gares ferroviaires, est aussi symptomatique de la reconnaissance de l'effet structurant du réseau routier par la VDQ. Malgré qu'elle valorise les modes de transport durable, la VDQ considère toujours le réseau routier comme la principale voie d'entrée de la ville.

5.1.4.4 Une population de plus en plus uniforme

La mise en œuvre du PPUPCSF a majoritairement entraîné une uniformisation de la population résidente, notamment au niveau de l'âge, du statut familial et du type de résidence, un processus contraire à la diversification démographique typique de la postbanlieue (Burton, 2002). Cela pourrait s'expliquer par l'avènement de cette diversification dès les années 1970 et suggérer que le PCSF a peut-être atteint un nouveau stade de postsuburbanisation, alors que la proportion de ménages familiaux issus de la classe moyenne typique de la banlieue-jardin y est minoritaire depuis plusieurs dizaines d'années, supplantés par les ménages composés de personnes jeunes professionnelles, étudiantes ou aînées habitant plus souvent seules et en appartement. L'avènement de territorialités autres que celle de la banlieue-jardin n'est donc pas un phénomène nouveau sur le PCSF. Certaines caractéristiques démographiques se sont tout de même multipliées depuis l'avènement du PPUPCSF, soit l'origine nationale et le registre de revenus. Cela suggère l'arrivée d'un cosmopolisme accru et d'une diversité élevée de classes économiques dans le PCSF, des réalités typiques de l'hétérogénéité des villes postmodernes et observables dès la fin du XX^e siècle dans plusieurs grandes villes d'Amérique du Nord (Dear, 2000). Ces processus impliquent encore une fois l'adoption de nouveaux modes d'habiter et d'imaginaires, entraînant l'émergence de territorialités inédites dans le PCSF. L'accroissement du nombre de ménages à revenu élevé indique d'ailleurs que le territoire est en processus d'embourgeoisement, un processus prédisant sans doute la transformation d'autres caractéristiques de ses modes d'habiter et imaginaires.

Le nombre de ménages résidants correspondant à certains profils démographiques a de plus augmenté, particulièrement les personnes jeunes adultes ou aînées habitant seules en appartement. Nous

présumons que leur présence grandissante dans le PCSF, celles-ci y étant d'ailleurs désormais majoritaires, puisse transformer l'imaginaire du PCSF, notamment affecter la vocation de suburbanité qui lui était attribué par la VDQ dans le PPUPCSF et par cinq personnes résidentes. Cette forte attraction du PCSF pour les individus de ces profils contribuera aussi peut-être à transformer le quartier, puisque certains commerçants ou promoteurs pourraient s'adapter aux modes d'habiter et imaginaires de cette population, sans doutes distincts de ceux de la population historique de la banlieue-jardin.

5.1.4.5 Les succès ambivalents du PPUPCSF et l'échec de la transition vers la mobilité durable

Plus de 10 ans après l'adoption du PPUPCSF, il a été constaté que les transformations souhaitées par la VDQ n'ont été que partiellement réalisées. Certes, nos données confirment la croissance de la densité résidentielle, du cadre bâti et de la verticalité du cadre bâti, conformément aux souhaits de renouveler la fonction résidentielle du quartier. Il reste que la création d'aménagements invitant à l'utilisation de transports durables, soit la catégorie d'aménagements anticipés dans le futur et d'imaginaire positif la plus citée dans le PPUPCSF, a échoué, les déplacements étant, par exemple, toujours principalement réalisés en voiture. Nous pouvons à cet effet questionner les capacités d'une municipalité à mettre seule en œuvre des transformations aussi ambitieuses. En raison des pouvoirs limités des municipalités au Québec, les projets de requalification urbaine réussis profitent généralement d'un partenariat avec l'échelle provinciale, plus apte à mobiliser les moyens et leviers nécessaires à leur réussite (Manzagol et Sénécal, 2002). Dans le PCSF, la VDQ n'a pas les capacités financières pour mener à bien la reterritorialisation souhaitée en termes de mobilité durable, particulièrement pour implanter le tramway. Ce projet ne s'est effectivement toujours pas réalisé. Il est possible qu'il en soit ainsi car le gouvernement du Québec ne soutient pas ce projet de reterritorialisation, ne partageant pas l'imaginaire issu du nouvel urbanisme qui anime le PPUPCSF, spécialement ses valeurs en termes de mobilité durable, ou parce qu'il n'adhère pas au sens du lieu du PCSF prôné par la VDQ qui, rappelons-le, concevait ce quartier comme devant favoriser les transports durables.

Des transformations qui n'avaient pas été anticipées dans le PPUPCSF sont aussi apparues à la suite de sa mise en œuvre. La valeur foncière a ainsi connu une augmentation significative, autant au niveau de la valeur des terrains, des propriétés que des coûts de location des logements. Phénomènes reconnus dans plusieurs postbanlieues à l'international (Aritenang, 2023), la gentrification et l'embourgeoisement en cours dans le PCSF étaient en plus prévisibles en raison du souhait de la VDQ de créer des « milieux de vie de qualité » et de se doter d'une image de marque urbaine et prestigieuse, mais aussi, et surtout en

l'absence de toute mesure destinée à offrir des logements abordables, un souci d'ailleurs très rarement mentionné dans le PPUPCSF. Les valeurs en termes d'abordabilité des logements et de mixité socioéconomique étaient d'ailleurs absentes du PPUPCSF. Rappelons aussi que le potentiel de développement de ce territoire était clairement énoncé dans le PPUPCSF, sa principale fonction future étant celle de réserve foncière, et ses vocations symboliques futures comprenaient le dynamisme économique, la modernité et le prestige. À cet effet, il est possible que ces imaginaires et sens du lieu pour le futur aient amené la VDQ à tolérer, voire encourager, l'embourgeoisement du quartier, puisque celui-ci était le résultat d'une reterritorialisation escomptée.

En proposant de nouveaux modes d'habiter, imaginaires et sens du lieu, et en instaurant un cadre réglementaire pour les matérialiser et réguler, le PPUPCSF a accéléré certains processus de postsuburbanisation dans le PCSF, particulièrement sa densification et l'augmentation de sa valeur foncière, a-t-il été établi. L'ampleur de la requalification proposée par le PPUPCSF signifiait pourtant plus que la seule accélération de cette postsuburbanisation. En proposant de nouveaux sens au PCSF et à ses lieux, le PPUPCSF a agi comme un véritable outil de reterritorialisation pour la VDQ. Or, le principal élément reterritorisant du PPUPCSF, soit celui devant concrètement générer de nouveaux mode d'habiter, sens du lieu ou imaginaire, est précisément celui qui a échoué à se matérialiser, soit la transition vers la mobilité durable. Les PPU étant des outils de planification sur le long terme et le PPUPCSF proposant une vision pour 2032-2042, nous pouvons avancer que des transformations majeures sont encore à venir. Justement, la VDQ a l'intention de réaménager le boulevard Laurier et le secteur de Rochebelle afin de permettre « un meilleur partage de l'espace public, davantage d'espaces sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, [...] du mobilier urbain renouvelé, de nouveaux espaces publics, une végétation bonifiée » (Ville de Québec, 2024) dans la foulée de la construction du futur réseau structurant, soit un réseau de transport en commun qui attendait cependant toujours, en avril 2024, le feu vert du gouvernement du Québec, principale source de financement. Comme ce qui est reterritorisant pour l'un est nécessairement déterritorisant pour l'autre (Haesbaert, 2001), cette requalification à venir du PCSF pourrait renforcer la déprise territoriale ressentie par plusieurs personnes résidentes, accentuant peut-être par le fait même l'actuel mouvement de résistance à sa densification.

5.2 Les sentiments de déterritorialisation des personnes résidentes

Les territorialités des personnes participantes à notre enquête ont été observées à travers le prisme des sentiments afférents à leur rapport identitaire au quartier.

5.2.1 Les sentiments entretenus envers le territoire

Rappelons tout d'abord que, selon Bédard (2024a), la territorialité est construite et entretenue par un processus de territorialisation continu qui se décompose souvent en trois processus secondaires, soit l'identification, la transformation et l'appropriation du territoire. Ceux-ci peuvent générer (ou être le produit de) trois types de sentiments distincts, ou cadre de référence identitaire (Belhedi, 2006) : l'affiliation, l'attachement et l'appartenance. Toujours selon la typologie de Bédard (2024a), chacun de ces sentiments émane d'un assemblage variable de ces trois processus : l'affiliation résulte du seul processus d'identification; l'attachement est le résultat d'un double processus d'identification et de transformation, et l'appartenance résulte du triple processus d'identification, de transformation et d'appropriation. En connaissant les tenants et aboutissants de la territorialité des personnes répondantes, il nous a été possible de dégager la manière dont elles mobilisent ces trois processus envers leur quartier. Nous avons ce faisant pu distinguer leurs sentiments territoriaux qui les animent et tenter de comprendre la manière dont ils influencent leur territorialité. Nous avons aussi mobilisé ces sentiments afin de tenter de comprendre la nature et la force de la déterritorialisation vécue. Pour ce faire, nous avons regroupé les personnes résidentes selon les sentiments éprouvés envers leur quartier et observé leurs résultats en termes de territorialité, sens du lieu et imaginaire. Mais avant, distinguons ces trois types de lien.

5.2.1.1 L'affiliation, un rapport de dépendance au territoire

La définition que nous avons choisie de l'affiliation correspond au lien utilitaire et/ou pratique entretenu par un individu envers un territoire, une relation qui implique un engagement utilitaire basé sur sa fonctionnalité (Du, 2017). Il est similaire au concept que les Anglo-Saxons du champ de la psychologie environnementale nomment le *place-dependance*, soit une relation avec un lieu ayant la faculté de satisfaire ses buts ou besoins ou de lui fournir les ressources nécessaires pour la pratique de ses activités quotidiennes (Stokols & Shumaker, 1981, dans Brown et al, 2015). L'existence d'un lien de ce type découle du choix utilitaire d'y habiter, le lieu choisi offrant un avantage comparatif versus les autres lieux (Jorgensen & Stedman, 2001). Le *genius loci* du territoire et les caractéristiques qui le rendent unique sont reconnus de façon partielle et à travers une fonction référentielle renvoyant à des aspects culturels, environnementaux, historiques, politiques ou sociaux d'autres lieux avec lesquels on entretient un lien d'affection fort. Les éléments du territoire sont ainsi uniquement considérés comme « l'écho prismatique » (Bédard, 2024a, p. 20) de leurs véritables territoires d'appartenance, et il s'ensuit une identification « par ricochet ».

5.2.1.2 L'attachement, ou l'existence d'un lien émotif et de la reconnaissance de l'unicité du territoire

L'attachement au territoire, deuxième registre identitaire, est considéré par plusieurs auteurs et autrices comme principalement engendré par un lien émotif fort entre un individu et un territoire (Petite et Debarbieux, 2013 ; Tuan, 1979), celui-ci pouvant être positif (Brown & Perkins, 1992 Devine-Wright, 2013 ; Knez, 2005), ambivalent ou négatif (et générer une répulsion) (Manzo, 2005, dans Devine-Wright, 2013). L'entretien de souvenirs chers, à travers par exemple la mémoire de moments heureux (Tuan, 1979), y contribue notamment. Outre le lien émotif, qui peut aussi exister dans des sentiments d'affiliation et d'appartenance, l'attachement trouve son origine dans l'identification de l'individu aux caractéristiques du territoire, particulièrement celles liées aux idéaux en termes de mode d'habiter qu'il y retrouve. C'est la concordance à cet idéal qui motive l'individu à le transformer à son image, ce pour y créer un « chez-lui » représentatif de son identité (Bédard, 2024a). L'attachement nécessite la reconnaissance des caractéristiques de l'unicité du territoire, notamment à travers la reconnaissance de ses lieux sacrés ou symboliques (Tuan, 1979) et peut impliquer la possession d'une demeure (Du, 2015) ou l'entretien de relations sociales (Hay, 1998b, dans Hernández et al, 2007 ; Pollini, 2005).

5.2.1.3 L'appartenance, un rapport existentiel

L'appartenance, troisième registre identitaire, réfère à la volonté d'un individu de s'enraciner, de faire partie d'un environnement (Mayhew, 2009) et que celui-ci fasse partie de soi. Le territoire correspond à une matrice identitaire dans laquelle se signifier et se réaliser, mais aussi définir sa territorialité, indissociable qu'elle est du milieu dans lequel il s'inscrit (Bédard, 2024a). Ce concept s'apparente à la notion anglo-saxonne de *place identity*, une forme de rapport territorial fondamental de l'identité au même titre, par exemple, que l'identité de genre. Il est considéré comme une notion englobante (Proshansky et al, 1983) ou équivalente (Hernández et al, 2007) du sentiment d'appartenance (*place belongingness*). Le concept d'appartenance rejoint aussi celui d'enracinement, où une personne est comprise à travers son environnement, qui est indissociable de son identité. Elle ne pourrait d'ailleurs le quitter sans ressentir du déracinement, qui correspond à un exil qui redéfinirait son identité même (Debarbieux, 2014). L'individu entretenant un rapport d'appartenance s'identifie aux caractéristiques intrinsèques du territoire et reconnaît son authenticité et son unicité. Le territoire incarne pour cet individu l'idéal en termes de mode d'habiter et de milieu de vie et les seules transformations souhaitables pour cet individu serviraient à le raffiner, ce qui nécessiterait des modifications minimales. Un sentiment d'appartenance à un territoire est indissociable de son appropriation, un processus continu qui n'a jamais débuté puisque son opérationnalisation est inhérente à l'individu qui, naturellement, incarne ses mode

d’habiter et imaginaire. Cette appropriation implique donc une connaissance intime de ses traits (Bédard, 2024a), histoires et lieux.

5.2.2 Les types de rapports identitaires au territoire colligés au sein du PCSF

Afin de comprendre les divers rapports identitaires au territoire à l’œuvre dans le PCSF, nous avons analysé les processus de territorialisation évoqués par chaque personne répondante de notre corpus Et en fonction de leurs achèvements des processus d’identification, de transformation et d’appropriation, nous les avons qualifiés de sentiments d’affiliation, d’attachement ou d’appartenance. Pour ce faire, nous avons classé chaque personne répondante en termes de score d’identification, de relations émotives, de reconnaissance des caractères d’unicité, de score d’appropriation et de connaissance du quartier. À partir de ce classement, nous avons identifié comme affiliées les personnes ayant un score d’identification supérieur à 0, mais n’ayant aucune relation émotive avec le PCSF et reconnaissant seulement exceptionnellement ses caractères d’unicité. Nous avons dites attachées les personnes ayant un score d’identification supérieur à 0, entretenant des relations émotives, reconnaissant ses caractères d’unicité et ayant un score d’appropriation inférieur à 5. Nous avons enfin dites les personnes ayant un sentiment d’appartenance comme celles ayant un score d’identification supérieur à 0, reconnaissant ses caractères d’unicité, entretenant des relations émotives, ayant un score d’appropriation supérieur à 5 et une bonne connaissance du quartier (cf. tableau 5.1).

Tableau 5.1 Processus de territorialisation menant aux sentiments d’affiliation, d’attachement et d’appartenance

	Affiliation	Attachement	Appartenance
Score d’identification	> 0	> 0	> 0
Caractères d’unicité reconnus	≤ 1	≥ 2	≥ 2
Relations émotives	= 0	> 0	> 0
Score d’appropriation	-	≤ 4	≥ 5
Connaissance du quartier	-	-	> 0

Conception : Annie Métivier Hudon, février 2024

Nous avons pu établir que 4 personnes ont un rapport d’appartenance à leur quartier, 3 un rapport d’attachement et 5 un rapport d’affiliation. Deux personnes ont été identifiées comme « sans ancrage »,

car elles ne s'identifiaient pas à leur quartier, ne l'avaient pas transformé et ne se l'étaient approprié que légèrement (cf. tableau 5.2).

Tableau 5.2 Types de rapports au territoire relevés dans nos entretiens

Type de rapport au territoire	Personnes répondantes
Sans ancrage	A1; A2
Affiliation	B2; E1; E2; F1; G2; G3
Attachement	B1; C1; G1
Appartenance	D1; F2; V1; V2

Conception : Annie Métivier Hudon, février 2024

5.2.2.1 Deux résidentes « sans ancrages »

Les deux résidentes présentant un profil « sans ancrage » ne s'identifient pas à leur quartier, ni présent ni futur. Elles ne l'ont pas transformé et se le sont approprié que légèrement, que ce par l'entretien de relations sociales et la possession d'un titre de propriété. Fait particulier, elles sont les seules personnes répondantes habitant des immeubles de plus de cinq étages. Les rapports géoidentitaires de ces deux personnes semblent d'ailleurs être liés avant tout à leur condominium, qu'elles ont spécialement choisi en raison de sa spaciosité (A1 et A2), du paysage visible depuis ses fenêtres (A1) ou de son accessibilité financière (A2). Le quartier a été peu considéré dans cette décision, outre son accessibilité financière (A2). Il est certes apprécié (A2), mais il n'est pas le socle de souvenirs chers ou d'un futur projeté et n'est pas reconnu pour son unicité. La majorité des activités, sociales notamment, sont tenues dans la résidence ou dans l'immeuble, l'une des répondantes entretenant notamment des relations sociales avec ses voisines de palier (A1). L'imaginaire de ces deux répondantes ne compte aucune similitude, mais toutes deux considèrent le quartier comme bien situé. Le quartier semble ainsi être apprécié uniquement pour le mode d'habiter qu'il propose, lié qu'il est aux commodités offertes par le complexe de condominium et à sa localisation avantageuse.

Les processus de postsuburbanisation en cours ne sont pas considérés par ces répondantes comme transformateurs du quartier. Ils témoignent plutôt selon elles du développement continu et naturel du territoire dans lequel la densification du cadre bâti est normale et attendue. Elles ne semblent ainsi pas noter le processus de requalification mis en place par la VDQ dans le quartier. L'une des deux, ayant remarqué les récents développements immobiliers en cours dans le quartier, ne se formalise pas de leur présence, mais se réjouit de conserver la qualité du paysage visible de sa fenêtre : « Il y a beaucoup de

construction dans les environs. Moi je suis chanceuse, je garde encore ma vision de campagne [sic.], malgré les gros blocs derrière » (A1, 0:23:56). Ces personnes ont un horizon référentiel distinct des autres personnes répondantes, celui-ci incluant leur complexe immobilier et ses environs, puis excluant généralement les secteurs résidentiels. Ceci fait en sorte qu'elles se soucient avant tout du milieu de vie immédiatement limitrophe à leur immeuble et qu'elles se sentent moins concernées par les transformations que pourraient connaître les autres secteurs du quartier. Habitant un bâtiment de plus de cinq étages, nous pouvons aussi assumer que leur tolérance à la présence de bâtiment de fort gabarit est plus élevée que celle des personnes résidant dans des maisons. Considérées ni comme une déterritorialisation ni comme une reterritorialisation, ces deux personnes conçoivent les transformations des mode d'habiter et milieux de vie comme la continuité d'un processus de territorialisation normal, et donc ne présentant aucune rupture avec le passé.

5.2.2.2 Six personnes affiliées

Les six personnes résidentes qui nous semblent avoir une relation d'affiliation s'identifient, à des degrés allant de faible à fort, à différentes caractéristiques du quartier, surtout sa situation géographique (E1, E2, F1, G2, G3) et sa qualité de vie (B2; E1, G3). 4 de ces personnes habitent le quartier depuis moins de 7 ans (E1, E2, F1, G2, G3), et ce, dans des habitations de divers types. En raison sans doute de leur courte période de résidence, elles se sont peu ou moyennement approprié le quartier. Seulement 2 d'entre elles (B2 et F1) y entretiennent des relations sociales et 3 n'y ont pas de titre de propriété immobilière (B2, F1, G2), soit une proportion élevée puisque seulement 4 des 15 personnes interrogées ne possèdent pas de tel titre. Le quartier est apprécié dans son ensemble seulement par 2 d'entre elles (E1, E2) et 2 autres s'identifient surtout à un lieu qui lui serait typique (F1; G2). Le quartier a été choisi par la majorité de ces gens en fonction de sa proximité de leurs lieux d'emplois, notamment du parcours y menant:

J'habite ici parce que je peux marcher pour aller à l'université. [...] on habite ici exactement, parce qu'on aurait pu habiter n'importe où à 15 minutes autour de l'université, mais c'était vraiment précis, je voulais traverser de mon pavillon le Jardin botanique pour revenir chez moi (G2; 00:36:20).

Aucune de ces six personnes ne rapporte entretenir de relation émotive significative avec son quartier ou ne s'y projette dans le futur. Ce sont plutôt les opportunités d'emploi qui détermineront le lieu de leur future résidence : « On va jamais dire jamais, encore une fois, peut-être que dans 10 ans, on sera dans un quartier dont je suis en train de dire que je ne veux pas habiter, c'est selon les opportunités » (E1, 0:45:37). Le quartier semble ainsi reconnu et apprécié en tant que milieu de vie, mais c'est d'abord le mode

d'habiter qu'il offre, un peu comme pour les deux personnes dites sans ancrage, qui les a amenés à le choisir. La mobilité résidentielle à laquelle celles-ci semblent être assujetties pourrait d'ailleurs être considérée typique du modèle économique actuel. Les personnes affiliées partagent des imaginaires positifs, notamment l'accessibilité aux transports en commun ou actif (E1, E2, F1, G2, G3) et la proximité des services et commerces (E2, F1, G2). Nous pouvons supposer que ces éléments découlent d'imaginaires autres, l'attrait pour la mobilité durable pouvant découler de valeurs écologiques ou d'un idéal d'émancipation de la voiture et la proximité aux commerces pouvant signifier l'idéal d'un milieu de vie dans un territoire central.

Les processus de postsuburbanisation en cours sont reconnus foncièrement transformateurs du quartier et vécus par la majorité des personnes affiliées comme une déterritorialisation. La plupart considèrent en effet le quartier comme « en développement » (E1, E2, F1), voire en « développement sauvage » (G3) et en densification (E2, F1, G2, G3), ce qui signifie pour 3 d'entre elles la perte de son caractère suburbain (B2, E1, F1). 4 des 6 personnes de ce groupe pensent ainsi que ces transformations auront un impact négatif sur le quartier, tant et si bien qu'elles ne s'y identifient pas ou plus (B2, E1, E2, G3). Parmi les raisons évoquées, citons la diminution de la qualité de ses espaces verts (E1, E2) et de la mixité de ses personnes résidentes (E1, G3), une réalité liée à l'anticipation d'un phénomène d'embourgeoisement, plusieurs nouveaux immeubles résidentiels étant notamment estimés inabordables pour les familles de la classe moyenne historiquement présentes dans le secteur. D'ailleurs, cette vocation d'abordabilité financière attribuée au quartier par plusieurs personnes répondantes eu égard à leur sentiment envers le quartier renvoie sans doute à l'imaginaire social historique entourant la banlieue-jardin, celle-ci ayant été représentée dans les années 1950 comme le nouvel habitat de la classe moyenne, une vocation qui perdure dans l'imaginaire social des personnes répondantes, malgré l'attractivité grandissante du quartier et la hausse rapide du coût de ses logements observée depuis 2012. La perte des espaces verts, aussi reconnue par certaines, pourrait quant à elle être le signe de la disparition de la vocation pastorale ou de proximité de la nature, soit des types d'aménagements historiquement offerts par la banlieue-jardin et fondamentaux à son identité même. Ces espaces verts semblent aussi pour plusieurs être gages de la qualité écologique du quartier, leur disparition s'inscrivant en contradiction avec leurs idéaux environnementaux.

La mention de l'aspect « sauvage » des développements qu'a récemment connus le quartier, un terme souvent utilisé par certaines personnes répondantes, démontre leur méconnaissance du projet de

requalification de la VDQ. Nous comprenons que ces personnes considèrent peu ou pas les récentes transformations comme faisant partie d'un plan urbanistique logique et réfléchi, effectif à l'échelle du quartier, mais plutôt comme le résultat d'une multitude de projets ponctuels émergeant de manière désordonnée et imprévisible. La mention de cet aspect « sauvage » est aussi évocatrice de la nature de la déprise territoriale ressentie par ces personnes, pour qui l'aménagement du quartier pouvait auparavant leur sembler cohérent, au contraire de ce qu'elles constatent récemment. De plus, en évoquant ces transformations avec des mots aussi durs, on devine une certaine colère et un sentiment d'impuissance. Sachant que le sentiment d'impuissance peut accroître l'inacceptabilité de projets immobiliers chez la population résidente (Navarrete-Hernandez et al, 2022), nous pouvons nous questionner sur le succès du processus de consultation publique réalisé en amont du PPUPCSF, notamment sur sa prise en compte des souhaits transmis par les personnes participantes. Rappelons à ce propos que, parmi les 15 personnes répondantes, seulement les deux volontaires étaient au courant de l'existence du PPUPCSF.

Malgré ces constatations, ces personnes ne cherchent pas à résister à cette transformation de leur quartier. L'une (G3) choisit même de ne pas s'impliquer en raison de l'incertitude de sa durée de résidence :

Ça me touche pas parce que ça ne m'implique pas, parce que je suis ici de façon transitoire, mais probablement que si je vivais ici, je sais pas si j'irais faire une association pour dire, ok on se calme tu un peu, me semble qu'il y en a assez là, de bâtiments comme ça qui poussent, il faudrait peut-être penser à arrêter ça (G3, 0:30:20).

Cela dit, deux personnes voient plutôt d'un bon œil certaines de ces récentes transformations, ce notamment eu égard à la modernisation du cadre bâti (E1) et de sa densification (G2). Cette densification est perçue positivement en raison des valeurs et idéaux collectifs qui lui sont associés, notamment puisqu'elle représente la solution à l'étalement urbain. Fait unique dans notre recherche, G2 semble ainsi concevoir positivement la densification, mais ces idéaux se confrontent à son imaginaire personnel, lui-même distinct de l'imaginaire social qu'elle mobilise pour approuver les processus de densification:

Les condos, c'est efficace en termes d'utilisation d'espace. Ça me rejoint moins en termes d'environnement de vie, mais je pense qu'il faut aller vers ça [...]. Je trouve ça laid, mais je crois qu'il faut s'habituer et tendre vers ça (G2, 00:20:50).

5.2.2.3 Trois personnes attachées

Les trois personnes interrogées qui nous semblent manifester un sentiment d'attachement au PCSF peuvent être divisées en deux groupes. Le premier (B1, C1) est composé de celles qui s'identifient légèrement au présent quartier puisqu'elles ne l'ont pas transformé et qu'elles se le sont approprié moyennement, notamment à travers la possession de leur résidence. Ces personnes ont choisi ce quartier avant tout pour la qualité de leur demeure et ont progressivement développé certains liens affectifs envers celui-ci. Ces liens sont notamment liés à des souvenirs familiaux, y ayant élevé leurs enfants. Ce cas est typique de plusieurs rapports géo-identitaires en banlieue, ce modèle territorial étant reconnu pour générer un bien-être et contribuer à la formation d'un sentiment d'attachement (Archer, 2005). Ces deux personnes reconnaissent d'ailleurs l'unicité de l'un de ses lieux typiques particulièrement fréquentés par les familles : le bar laitier Le Frisson. Elles conçoivent aussi positivement l'habitat en banlieue. Ainsi, elles semblent apprécier à la fois le mode d'habiter offert par le quartier et son milieu de vie ou, du moins, le milieu de vie qu'offre ses espaces résidentiels. D'ailleurs, elles perçoivent négativement l'habitat en appartement (B1) ou la densité élevée (C1). B1 entretient lui un imaginaire négatif de la mixité de la population, notamment de la présence de personnes à faibles revenus, immigrantes ou de jeunes adultes. Son idéal d'une banlieue-jardin habitée par une population non immigrante, de classe aisée et composée de familles, traduit certains idéaux correspondant à la vocation d'enclave socioéconomique de la banlieue-jardin, territoire parfois reconnu pour sa population homogène et privilégiée. À l'époque et encore aujourd'hui, la banlieue-jardin contenait plusieurs éléments symboliques de cette culture états-unienne conservatrice, blanche et anglo-saxonne, offrant un « territoire signifiant » (Relph, 1996) à ses résidents et résidentes. L'habitat dans ces quartiers était, et est toujours, garant du partage d'une certaine identité collective, celle-ci étant nécessairement contradictoire à celle de l'Autre, figure exclue de la banlieue-jardin. Aux États-Unis, cette exclusion a longtemps été maintenue à l'endroit des membres de minorités et de ménages à bas revenus par des pratiques administratives menées conjointement par les autorités locales, promoteurs ou agents immobiliers (Commission on Civil Rights, 1974). Au Québec, l'uniformité culturelle de la population a peut-être atténuée la mise en place de ces pratiques excluantes, mais l'existence de tels idéaux dans un échantillon d'une quinzaine de personnes indique qu'ils sont tout de même présents dans l'imaginaire social.

Compte tenu de cette conception de leurs milieu et mode d'habiter, ces deux personnes voient les transformations actuelles de leur quartier comme une atteinte à son caractère suburbain, amenant notamment B1 à avancer qu'il pourra difficilement s'y identifier dans le futur. Il reste que ces deux

individus ne se sentent pas directement concernés par ces transformations, en vertu de l'éloignement relatif des nouvelles zones de construction de leur résidence et par la présence d'espaces verts :

Le boisé qu'on a nous maintient en dehors de l'influence [de Place Laurier]. [...] même là, quand tu tiens compte de ce qui se construit [...] avec les rues, les arbres et le boisé, la construction qu'ils font là, je me sens pas touché. C'est proche, parce que quand tu vas prendre une marche, tu vas au bout de la rue ici, tu descends cette rue là, tu sens l'envahissement de la construction. Mais moi je suis une rue plus loin [...] donc j'ai moins l'impact visuel. Mais avoir une maison là, je me plaindrais aussi parce qu'effectivement, ce qu'ils construisent là, ils l'ont dans leur cours (B1, 0:2:38).

La déprise territoriale ressentie par ces personnes semble donc faible puisque leur territorialité se limite à un territoire plus petit que le PCSF, soit à leur rue ou ce qu'elles peuvent voir ou entendre depuis leur demeure. Leur quartier leur semble toujours attractif pour les familles, population résidente typique dans leur imaginaire social de la banlieue-jardin. Celles-ci sont nombreuses à y emménager récemment selon C1 suite à une vague de départs de personnes retraitées. Ce maintien de la territorialité typique de la banlieue-jardin pourrait d'ailleurs entraîner l'impression qu'elle est inviolable, et donc protégée des transformations en cours ailleurs dans le quartier. Cette impression pourrait rendre la réaffirmation de cette territorialité inutile.

Le deuxième profil d'attachement correspond à la seule personne qui s'identifie fortement au quartier, une identification distincte en ceci qu'elle repose sur sa densité élevée et la mixité de ses personnes résidentes. À la différence des deux répondants précédents, cette personne est une jeune adulte étudiant au CÉGEP qui se déplace principalement en transport en commun et par la marche et qui réside dans un jumelé en location. Elle n'a pas choisi ce quartier puisqu'elle y a emménagé avec sa famille lorsque celle-ci a immigré au Canada alors qu'elle était adolescente. Elle y entretient de nombreuses relations sociales qui ont été tissées à travers une communauté de personnes issues de la même région qu'elle. Elle a développé des liens affectifs très forts envers son quartier, elle l'apprécie, y entretient de souvenirs chers et souhaite y demeurer dans le futur. Son imaginaire est unique parmi les 15 personnes répondantes, car elle conçoit positivement l'habitat en appartement et négativement les résidences typiques de la banlieue-jardin, notamment les bungalows. Elle s'identifie donc plus au quartier qu'elle voit naître et qu'elle anticipe dans le futur qu'au quartier actuel. Ainsi, elle apprécie autant le milieu de vie du PCSF, socle d'émotions positives et des lieux qui lui sont uniques, que son mode d'habiter actuel et celui dans lequel elle se projette. Bien que son lieu de vie future soit inconnu, car elle risque fort de déménager pour son emploi,

cette personne espère rester dans son quartier et résider dans l'un immeubles en hauteur qui y sont actuellement construits :

Ce sont mes appartements de rêve. Je voudrais vraiment un jour habiter là [...].
J'espère pouvoir acheter dans les prochaines années, si je reste à Québec, ce serait vraiment proche d'où je suis, dans le fond, route de l'Église, ce serait l'idéal, sauf que c'est un peu cher (G1, 0:9:00).

Cette personne est consciente des récentes transformations que connaît le quartier, les concevant normales et souhaitables, poursuite d'une même territorialisation impliquant un mode d'habiter typique de l'urbanité, comme l'habitat dans des milieux bâtis denses, amenant le quartier à s'approcher de ses idéaux personnels.

5.2.2.4 Quatre personnes éprouvent un sentiment d'appartenance

Les quatre personnes résidentes qui ressentent plutôt une relation d'appartenance s'identifient moyennement à certaines caractéristiques du quartier, notamment sa suburbanité (F2, V1, V2), la qualité de vie qu'il propose (D1, V1), ses espaces verts (D1, F2), la présence d'une vie de quartier (V1, V2) ou sa situation géographique (D1, F2). Ces quatre personnes ont un score d'appropriation très élevé car elles y entretiennent de fortes relations sociales, y possèdent une résidence et s'impliquent dans sa vie de quartier. Trois d'entre elles ont aussi une bonne connaissance de leur quartier (D1, V1, V2), s'identifiant à divers lieux typiques (F2, V2), patrimoniaux (D1, V2), historiques (V1, V2) ou identitaires (V1).

Toutes entretiennent aussi des relations affectives et des souvenirs chers, 3 l'apprécient (F2, V1, V2) et 2 souhaitent y habiter dans le futur (D1, V1). Ce désir est particulièrement fort chez l'une des personnes interviewées qui affirme que : « moi sortir d'ici là, ça va probablement être les pieds devant » (V1, 00:59:00). Presque toutes habitent le quartier depuis plus de 30 ans à l'exception de F2 qui y a emménagé il y a deux ans, mais qui l'a longtemps fréquenté alors qu'elle habitait auparavant un quartier voisin. Ces quatre personnes partagent un imaginaire assez similaire, D1, V1 et V2 concevant positivement la présence d'espaces verts de qualité, D1 et F2 la proximité des services et commerces, puis V1 et V2 la sécurité routière. L'aspect sécurité routière était particulièrement présent dans le discours de plusieurs des personnes éprouvant cette appartenance et était souvent associé à la vocation familiale du quartier, considérée à préserver. L'association d'une vocation familiale au quartier résidentiel et, à l'inverse, d'une conception des habitations en appartements comme étant inhospitaliers pour les familles, est d'ailleurs récurrente chez les personnes répondantes, un peu comme pour le premier sous-groupe des gens qui y

sont attachés. Nous supposons qu'il en est ainsi en vertu de l'immobilité apparente de l'imaginaire social de la banlieue-jardin auquel ils semblent adhérer, figé à l'époque de l'après-guerre (Brais et Lucas, 2002). Le Québec était alors en plein baby-boom et ses banlieues-jardins étaient appelées à accueillir de nombreuses familles, intégrant dans leur urbanisme même nombre d'infrastructures scolaires ou de loisir adaptées aux enfants.

Les personnes qui ressentent pareille appartenance considèrent toutes négativement la densité élevée. F2 et V2 ont également une perception négative de la prépondérance des surfaces bétonnées et de la circulation routière élevée. Nous pouvons supposer qu'il en est ainsi parce que l'imaginaire pastoral de la banlieue-jardin serait toujours particulièrement fort chez ces personnes. Cet imaginaire s'avère en effet conforme à ce qui est observé dans les autres postbanlieues en Amérique du Nord, soit un imaginaire qui, favorable aux caractéristiques de la banlieue-jardin, n'en a pas moins une inclination certaine envers des aménagements plus postsuburbains qu'urbains (Day et al, 2022), ce en raison du maintien de la séparation des fonctions et de la conservation de secteurs résidentiels peu denses, peu attrayants pour la circulation de transit en raison de ses voies routières sinueuses et toujours végétalisées en raison de la conservation des arbres matures.

L'impression de déterritorialisation est forte chez 3 des 4 des personnes de ce groupe (D1, V1, V2). En raison d'une diminution attendue de la qualité de vie et du paysage du quartier ainsi que d'une augmentation anticipée de la circulation automobile, elles considèrent que leur milieu connaît « un développement sauvage » qui affecte négativement leur identification (V1, V2). La disparition du quartier que ces personnes ont connu et auquel elles s'identifient fortement, notamment son caractère suburbain, est en effet anticipée par plusieurs.

C'est [la présence de maisons unifamiliales] qui faisait la valeur du quartier. Je ne suis pas contre le progrès, je peux comprendre la densification. Pour moi, c'était ça le caractère agréable de la vie de quartier: des pavillons, tout ça, les jardins, puis surtout les arbres, donc oui, je serais un peu nostalgique si elles disparaissaient (D1, 38:02:10).

Cette disparition est perceptible, ajoutent-elles, et déjà on regrette le quartier d'antan : « C'est un quartier génial sur le plan commodité, et encore plus il y a quarante ans sur le plan qualité de vie, donc on avait les deux, à mon avis, c'était un quartier parfait » (V2, 00:01:13). Seuls à connaître l'existence du PPUPCSF, V1 et V2 se sont impliqués afin de conserver sa vocation suburbaine et sa fonction résidentielle, des éléments indissociables à la séparation de ses fonctions.

Je dis ma perception, je dis un peu la perception du Conseil de quartier, on voulait surtout garder notre quartier comme un quartier résidentiel et convivial puis justement, même s'il y a des gens qui sont là pour des raisons résidentielles, c'est parfait (V2, 00:24:30)

En raison de leur implication, V1 et V2 cherchent à réaffirmer une territorialité fondée sur l'imaginaire social de la banlieue-jardin, considérée à la fois comme un idéal à préserver.

Leur sentiment d'appartenance repose ainsi sur les aménagements typiques de la banlieue-jardin qui agissent comme éléments référentiels identitaires. Pour ces personnes, dont l'imaginaire et le sens du lieu du PCSF concordent à celui de la banlieue-jardin et qui entretiennent un sentiment d'appartenance envers leur quartier, celui-ci s'apparente à un *lieu choisi*, concept développé par Debarbieux pour désigner ce type de lieu « à qui on prête, comme vecteur d'un présent étendu [...], la capacité de densifier la tessiture identitaire territoriale, variable compte tenu de sa teneur symbolique » (Bédard, 2002, p. 63). Fort de cette vocation symbolique attribuée à certains éléments de leur quartier menacés de disparaître suite à la requalification en cours, la déprise territoriale ressentie par ces quatre individus pourrait être vécue comme un déracinement identitaire. Les dimensions personnelles et existentielles de ce sentiment, qui implique, rappelons-le, que l'habitat d'une personne soit indissociable de son identité même, pourraient avoir constitué un motif supplémentaire de résistance.

En proposant des transformations radicales et éloignées des idéaux de ces personnes résidentes, le PUPCSF semble avoir mécompris, comme cela arrive fréquemment pour les PU et GPU (Breux et Bédard, 2013), la force du sens du lieu et sous-estimé l'attachement de sa population au quartier, si ce n'est à certaines de ses caractéristiques typiques de la banlieue-jardin.

Désireuse de réaffirmer leur territorialité, il est à noter que l'une de ces quatre personnes a participé à l'émergence d'une identité collective construite par son opposition aux modifications annoncées par la VDQ. Cette personne et les autres qui s'y sont opposées ont ainsi contribué à créer une identité de résistance (Castells, 2010b) à l'échelle du quartier, motivée par la non-identification aux nouveaux sens prévus pour le quartier, notamment en termes de densité et de développement. Cette identité de résistance a sans doute émergé au sein d'un groupe ayant déjà une identité commune en raison de leur partage d'un mode d'habiter et d'un imaginaire suburbain, terreau fertile pour la naissance d'une opposition citoyenne. Initiatrice d'un projet à l'échelle du quartier, cette lutte a généré de nouvelles formes d'implication et de nouveaux liens sociaux, approfondissant encore l'appropriation de leur

quartier, propre au sentiment d'appartenance, de plusieurs personnes résidentes. Cette identité de résistance était de plus inédite puisque directement consécutive au projet de requalification porté par le PPUPCSF.

Ça s'est fait très vite, il a démoli tout ça, il allait voir les propriétaires et il leur disait: regarde ce qui s'en vient à côté, je te donne tant. C'était des personnes âgées, des familles peut-être en difficulté, et ça a parti. C'est là que ça a commencé, les Gaulois, c'est là que ça nous a réveillés, c'est là que je suis entré dans le Conseil de quartier, puis c'est là qu'on s'est battu, ça a commencé là. (V1, 00:01:04)

Cette même personne (V1) s'implique toujours activement dans la transformation de son quartier à travers notamment son implication dans la distribution, en 2021 et 2022, a-t-il été établi, de plus de 150 pancartes pour inciter les automobilistes à ralentir (cf. figure 5.1). Ayant quitté le CQSL, elle continue de s'impliquer pour assurer la sécurité routière dans son quartier et, par le fait même, soutenir sa vocation familiale.



Figure 5.2.1 Pancarte distribuée par le Conseil de quartier Saint-Louis
Tiré de Conseil de quartier de Saint-Louis, s. d.

Chez F2, pour qui la déprise territoriale ressentie est moindre, la tentative de reterritorialisation découle tout de même d'une réaffirmation de la territorialité passée du quartier, fondée sur l'idéal de la banlieue-jardin typique de la première génération de banlieue, qu'elle souhaite faire perdurer.

5.2.3 Les force et nature du lien au territoire comme indicateurs de la déprise territoriale

Les propos relevés auprès de la plupart des personnes interviewées suggèrent que plus le sentiment d'appartenance est fort, plus grand serait la déprise territoriale ressentie en présence d'un processus de requalification. Or, les types de sentiment recensés démontrent que les personnes répondantes, et même chez celles ressentant un même sentiment identitaire, ne partagent pas ces mêmes trois traits. C'est pourquoi nous apparaît-il utile de poursuivre notre interprétation différenciée de la déprise territoriale selon l'âge et le type de résidence, deux autres caractéristiques qui nous ont semblé déterminantes.

Toutes les personnes de 50 ans et plus habitant une maison unifamiliale (B1, B2, C1, D1, V1, V2), a-t-il été démontré, interprètent les récentes transformations comme une déterritorialisation. Nous croyons qu'il en est ainsi, car l'idéal du mode d'habiter de la banlieue-jardin était plus fort dans l'imaginaire social de leur jeunesse, soit les années 1960, 1970 ou 1980, soit alors que la banlieue-jardin était l'un des modèles d'aménagement prédominants en Amérique du Nord (Castells, 2010a). Nous pouvons aussi avancer que leur choix d'habiter une maison unifamiliale est la conséquence d'un choix conscient de ce mode d'habiter, et donc de sa concordance avec leurs idéaux. Il a également été établi que, à l'inverse, la majorité des personnes de 50 ans et plus habitant en appartement (A1, A2, à l'exception de G3) ne ressentent pas de déterritorialisation. Il en est ainsi, avançons-nous, parce que leur imaginaire présente peu ou pas d'éléments typiques de la suburbanité puisque ces personnes n'entretiennent pas ou plus l'idéal de la vie en banlieue-jardin. Deux personnes (A1 et A2) qui ont vécu et élevé leur famille dans une banlieue-jardin conçoivent ces territoires comme ayant une vocation familiale et donc peu adaptés à leur mode d'habiter actuel. Elles ont partagé par le passé certains idéaux de la banlieue-jardin puisqu'elles la concevaient comme un lieu adéquat pour élever des enfants, ce qui concordait avec leur situation familiale. Désormais sans enfants, ces personnes ont choisi d'habiter un logement nécessitant moins d'entretien et situé à proximité des commerces et services, suggérant une évolution de leur imaginaire en fonction de leurs besoins.

Les personnes de 50 ans et moins (E1, E2, F1, G1, G2), a-t-il d'autre part été établi, interprètent autrement les transformations en cours, celles-ci étant le plus souvent entendues comme parties prenantes de

transformations normales, qu'elles soient inévitables ou souhaitées, car propres à une territorialisation continue qui est attendue et assumée. Il ressort qu'il en est ainsi parce que l'idéal de la banlieue-jardin est moins présent chez les jeunes générations, celles-ci ayant grandi à une époque où les représentations de ce type de milieu de vie dans l'imaginaire collectif étaient plus nuancées que chez les générations qui les ont précédées. Nous pouvons présumer que les personnes plus jeunes semblent plus sensibilisées aux enjeux générés par la banlieue-jardin, notamment en termes d'environnement, d'étalement urbain ou de dépendance à la voiture. Il est également possible que certains d'entre eux ont vécu une partie de leur vie dans ce type d'environnement et, en ayant fait l'expérience, ils souhaitent désormais un autre mode d'habiter. Les jeunes générations sont d'ailleurs reconnues pour être plus favorables à une densité élevée et à des habitats en appartement que leurs aînés (Charney, 2020).

CONCLUSION

Notre première hypothèse secondaire postulait que les habitats et mode d'habiter du PCSF avaient correspondu à la banlieue-jardin entre 1950 et 1990 et ce, en raison de sa localisation stratégique à l'ouest de la ville de Québec. Cette position en aurait fait un territoire propice à la construction d'une banlieue-jardin à l'époque où de tels milieux de vie étaient massivement édifiés en périphérie des grandes villes nord-américaines. Cette première hypothèse supposait ensuite que le PCSF s'était progressivement éloigné des caractéristiques typiques de la banlieue-jardin à partir de 1990, soit à compter du moment où des processus de postsuburbanisation s'y sont amorcés. Nous supposons que ces processus avaient transformé profondément ses mode d'habiter, imaginaire, sens du lieu et territorialité. De plus, nous proposons que ces processus avaient été générés par la nouvelle attractivité de ce territoire, engendrée par sa position stratégique à la tête des ponts. Nous supposons aussi que ces processus avaient été accélérés avec l'adoption du PPUPCSF, puisque l'adoption de nouveaux règlements urbanistiques aurait favorisé les processus de postsuburbanisation, mais aussi parce que le PPUPCSF proposait une nouvelle image de marque du secteur, contribuant à accroître son attractivité.

Les divers traits et tendances dégagés confirment partiellement cette première hypothèse secondaire. Certes, à partir de 1950, le PCSF s'est progressivement transformé conformément aux modèle, mode d'habiter, territorialité, imaginaire et sens du lieu de la banlieue-jardin, ce en raison de sa localisation idéale pour la construction d'un tel milieu de vie à l'époque. Les causes de son implantation dans le PCSF doivent cependant être nuancées. En effet, l'adoption massive de la banlieue-jardin en Amérique du Nord au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale a été rendue possible puisque ce modèle répondait à la nouvelle injonction au consumérisme du système économique keynésien. C'est ainsi que le nouveau mode d'habiter en banlieue-jardin, qui impliquait l'acquisition de nombreux biens, comblait le besoin de consommation domestique sur lequel reposait le système. Le keynésianisme fut donc la cause et la conséquence de la transformation de leurs territorialités. Comme ailleurs au Québec, les mode d'habiter et imaginaire typiques de la banlieue-jardin ont ainsi été adoptés et produits graduellement par les membres des corps politiques, religieux, citoyens et économiques du PCSF. Cette transformation correspondit pour plusieurs à une reterritorialisation. Pour plusieurs, l'avènement de la banlieue-jardin dans le PCSF a cependant signifié sa déterritorialisation, puisque que nombreuses furent les personnes résidentes qui perdirent leurs mode d'habiter et territorialité, alors empreints des vocations rurales et religieuses du territoire et répondant à d'autres imaginaires et sens du lieu.

D'autre part, alors que nous supposons que la postsuburbanisation avait débuté dans le PCSF au courant des années 1990 comme pour la plupart des banlieues-jardin nord-américaines, divers éléments de ce processus y sont apparus dès les années 1960. Le PCSF a en effet connu une postsuburbanisation précoce, principalement en raison de sa localisation avantageuse à une époque où le nouveau système économique postfordiste favorisait les secteurs situés en périphérie et facilement accessibles en automobile, notamment ceux situés à proximité des réseaux de transport autoroutier. Comme dans les autres postbanlieues (Phelps, 2012), certains habitats de la banlieue-jardin se sont tout de même maintenus, comme la séparation des fonctions et les espaces exclusivement résidentiels. Nos entretiens l'ont démontré alors que les imaginaires, sens du lieu et territorialité typiques de la banlieue-jardin perdurent toujours dans le PCSF. Ainsi, plus de 50 ans après les premiers processus de postsuburbanisation, la banlieue-jardin semble toujours vivante sur le PCSF. Les processus de requalification et de postsuburbanisation ayant surtout touché les artères principales, l'esprit de la banlieue-jardin subsisterait dans les milieux de vie résidentiels encore intouchés en leur cœur. Ceux-ci correspondent encore au même sens des lieux qu'auparavant, un sens composé des éléments typiques de la banlieue-jardin et entretenu par les personnes qui y résident et qui perpétuent son mode d'habiter et son imaginaire.

Notre deuxième hypothèse secondaire suggérait que le PPUPCSF avait entraîné la requalification du PCSF, en conformité à la volonté de la VDQ d'en faire le symbole de sa modernité et vitalité économique en raison de sa localisation à l'entrée de la ville. Nous postulons aussi que cette requalification avait entraîné l'accélération des processus de postsuburbanisation que ce quartier connaissait depuis les années 1990. Les divers traits et tendances colligés infirment partiellement la première partie de notre hypothèse. Effectivement, il apparaît que la requalification recherchée par la VDQ était avant tout de faire du PCSF un milieu de vie offrant des aménagements et un mode d'habiter typiques du mouvement du nouvel urbanisme, auquel la VDQ s'identifiait. Le souhait de cette requalification s'explique par le refus de la VDQ d'associer ce nouveau pôle à plusieurs des caractéristiques du PCSF, notamment sa suburbanité et ses nombreuses infrastructures routières. C'est pourquoi si la VDQ voulait faire du PCSF un symbole, ce souhait s'avère au final secondaire. La requalification du PCSF représentait tout de même pour la VDQ l'opportunité de renouveler sa propre identité, particulièrement de mettre en scène son dynamisme économique et son prestige, autant d'éléments jugés essentiels à cette époque où le système économique néolibéral incitait les villes à compétitionner entre elles afin d'attirer des investissements.

Le PPUPCSF entraîna durant sa première décennie plusieurs transformations majeures malgré que divers objectifs ne fussent pas atteints. Parmi les souhaits du PCSF, certains se sont bel et bien concrétisés, notamment en termes de densité et de verticalité élevées, puis de consolidation de sa vocation résidentielle. Un autre phénomène qui n'avait pas été prévu par la VDQ est l'augmentation de la valeur foncière significative au sein du PCSF qui semble être dûe à une bulle immobilière en phase de se résorber. Parmi les ambitions du PPUPCSF qui ne se sont pas matérialisées, signalons l'aménagement d'espaces publics rassembleurs et l'adoption d'aménagements invitant aux transports durables. Ainsi, en raison de l'échec de l'application de certaines mesures ayant un réel potentiel de requalification, particulièrement l'adoption d'une vocation de mobilité durable, le rôle reterritorisant du PPUPCSF se fait toujours attendre. Les projets urbains de grande ampleur étant, rappelons-le, difficilement réalisables sans la collaboration de l'échelle provinciale (Manzagol et Sénécal, 2002), nous pouvons supposer que le succès de la requalification du PCSF, principalement en ce qui a trait aux transformations nécessitant des investissements provinciaux, demeure tributaire du soutien du gouvernement du Québec. Sur le PCSF, l'élément fondamental de la stratégie pour accroître la mobilité durable et la qualité des espaces publics était la mise en place d'un réseau structurant en son cœur, un projet qui aurait le potentiel de transformer la territorialité, le mode d'habiter et même l'imaginaire des personnes qui l'habitent. Ainsi, bien que le PPUPCSF prévoyait une telle transformation du territoire qu'il aurait mené à une véritable reterritorialisation, les objectifs réalisés correspondent plus à la poursuite, voire à l'accélération, de processus de postsuburbanisation déjà en cours.

Notre troisième hypothèse secondaire avançait que les transformations de l'habitat et de l'habiter du PCSF survenues après l'entrée en vigueur du PPUPCSF avaient modifié le sens du lieu entretenu par les personnes résidentes. Nous supposions que ces nouveaux sens répondaient moins ou plus du tout à leurs valeurs et idéaux, diminuant l'identification de ces gens à leur quartier et générant un sentiment de déprise territoriale. Cette hypothèse a été infirmée. En effet, malgré que le sens du lieu entretenu par plusieurs des personnes interrogées se soit transformé, ce nouveau sens n'est pas nécessairement en contradiction avec leurs valeurs et idéaux, particulièrement chez les personnes plus jeunes ou celles habitant un appartement ou un condominium. Nous avons tenté d'analyser ces variations de sens à partir de la force et la nature de la déprise territoriale ressentie, ce en fonction des sentiments éprouvés ou recherchés par ses personnes résidentes envers leur quartier. Distingués en fonction de leurs identification, transformation et/ou appropriation du quartier, quatre types de sentiment géoidentitaire ont été identifiés à cet effet. Pour les personnes sans ancrage, et qui donc ne s'identifient pas au quartier

ni se l'approprient, les transformations en cours n'ont pas modifié le sens qu'elles entretiennent face au quartier. Les récentes transformations sont perçues comme des processus normaux et attendus de territorialisation. Pour la plupart des personnes qui ressentent un sentiment d'affiliation, et qui donc s'identifient au PCSF, mais qui n'entretiennent pas ou peu de relations émotives à son endroit et qui se le sont peu ou moyennement approprié, les récentes transformations ont généralement changé les sens du lieu donnés au quartier. Ces nouveaux sens ne correspondant pas pour la plupart à leurs idéaux, souvent liés à l'imaginaire de la banlieue-jardin, ils ont mené à un certain sentiment de déprise territoriale. Certain, avançons-nous, car ces personnes se sentent plus ou moins concernées par ces transformations et ne considèrent pas se mobiliser dans le futur pour préserver les attributs de leur quartier auxquels elles tiennent. Chez la plupart des personnes ayant un attachement au quartier, leur déprise territoriale demeure faible, car les lieux auxquels elles s'identifient au premier chef ne sont pas vraiment touchés par les processus de postsuburbanisation, ces personnes ayant un rapport limité à leur quartier immédiat. Il n'y a donc pas d'identification au PCSF comme à une entité géoculturelle, mais plutôt à leur milieu limitrophe.

La déprise territoriale ne touche que les personnes qui ont un réel sentiment d'appartenance, soit celles qui s'identifient pleinement au PCSF, qui y entretiennent des relations émotives, qui le connaissent bien et qui reconnaissent son unicité. Ce groupe, constitué uniquement de personnes de plus de 50 ans habitant une maison, est le seul à résister à cette transformation jugée indue de leur milieu et mode d'habiter et à réaffirmer le sens qu'ils et elles prêtent au territoire « d'avant ». Outre leurs imaginaires favorables aux aménagements typiques de la banlieue-jardin, c'est la force de leur sentiment d'appartenance et donc de leur identification au PCSF comme LEUR territoire qui a incité certaines d'entre elles à s'opposer à certains règlements du PPUPCSF.

Notre hypothèse principale avançait que la mise en œuvre du PPUPCSF a contribué à instaurer une déprise territoriale chez les personnes résidentes du PCSF, ce en raison de sa requalification par la VDQ, un processus qui aurait en plus contribué à accélérer les processus de postsuburbanisation en cours sur le territoire depuis les années 1990. Cette hypothèse est partiellement infirmée compte tenu de ce qui précède. En effet, selon les 15 personnes interviewées, les transformations du PCSF ont suscité une déprise territoriale significative chez une partie seulement de sa population, soit chez celles ayant développé à son égard un fort sentiment d'appartenance et lui associant toujours une identité suburbaine, conçue comme un idéal à maintenir. Ce sont notamment les personnes âgées de plus de 50 ans et habitant dans

une maison unifamiliale qui se sont mobilisées pour conserver cet idéal. L'émergence d'un mouvement citoyen de résistance au PPUPCSF semble ainsi découler de la discordance du sens que des individus confèrent au lieu qu'ils habitent et du sens attribué par le projet, mais seulement si celle-ci est combinée à un sentiment d'appartenance. C'est ce sentiment qui confère une dimension identitaire au sentiment de déprise territoriale ressentie, ajoutant ainsi une motivation personnelle à la mobilisation. Nous pouvons présumer que, chez ces personnes, le sentiment de déprise territoriale entraîné par la postsuburbanisation du PCSF et par la requalification mandatée par le PPUPCSF a signifié un déracinement, voir un exil ou une remise en question de leur identité propre, rendant insoutenable les transformations en cours.

Cela posé, nos résultats et interprétations doivent être nuancés au regard de la nature de notre échantillon des personnes interviewées. Notre objectif était de recruter des personnes résidentes de longue date, ce afin d'augmenter nos chances d'interroger des personnes ayant un fort sentiment d'appartenance. Or, ce critère a rendu notre échantillon insuffisamment représentatif de la population qui habite ce quartier, surtout en considérant sa récente densification résidentielle qui favorise les locations et les habitats en appartements. De plus, bien que nos répondants et répondantes aient été sélectionnés de façon aléatoire, plusieurs facteurs peuvent avoir influencé leur participation et ainsi limiter leur représentativité. Premièrement, le recrutement précisait que 30 à 45 minutes était nécessaire pour participer à l'étude et qu'aucune rétribution ne serait offerte. Cela a probablement entraîné une surreprésentation des personnes qui avaient le temps et les ressources pour participer à une telle activité, notamment des personnes retraitées, sans enfants à charge et financièrement aisées. À ce propos, signalons que presque toutes les personnes ayant refusé de participer à l'étude, soit 6 personnes au total, semblaient avoir moins de 40 ans. Il s'ensuit que notre échantillon sous-représente fortement les personnes jeunes : 13 % de notre échantillon était composé de personnes de moins de 40 ans, alors que celles-ci représentent plus de 50 % de la population résidente du PCSF. Troisièmement, notre échantillon a aussi surreprésenté les personnes possédant une maison (unifamiliale ou jumelée); 80 % des personnes interrogées habitent ce type de résidence alors que celles-ci constituent seulement 15 % des habitations du secteur (Statistique Canada, 2017). Quatrièmement, il est possible que le temps requis pour participer à l'étude et l'absence de rétribution ait aussi provoqué la surreprésentation des personnes ayant un fort lien identitaire à leur quartier, les personnes ayant un lien plus faible pouvant s'être senties moins concernées. À ce propos, nous pouvons douter de notre capacité à saisir les réalités complexes de l'imaginaire, des sens du lieu et de la territorialité des personnes interrogées par des entretiens ayant duré en moyenne une heure. Il est ainsi probable que plusieurs éléments constitutifs aient été omis et que plusieurs nuances aient été

négligées. De plus, le rassemblement des valeurs et idéaux en un seul indicateur, valeur/idéal, a peut-être limité notre capacité à analyser finement l'imaginaire des personnes répondantes, ces deux indicateurs demeurant foncièrement distincts. Cette réserve s'applique aussi pour l'analyse de l'imaginaire contenu dans le PPUPCSF, les indicateurs de valeurs et idéaux y ayant été traités de la même façon. Cinquièmement, nos résultats sont limités en l'absence ou compte tenu de la discontinuité de certaines données entre 1990 et 2021 relatives aux processus de postsuburbanisation et aux modes d'habiter présents sur le PCSF. C'est d'ailleurs pourquoi il ne nous pas été possible de considérer certains des indicateurs initialement choisis, comme le taux de propriétaires fonciers, l'espace dédié aux différents modes de transport et la fréquentation des transports collectifs. Poursuivre cette étude au moyen d'un plus grand accès à tous ces paramètres puis en vertu d'une plus juste représentation de tous les types de personnes qui habitent ce territoire pourrait assurément étoffer le portrait ici proposé, voire le valider.

Finalement, le PCSF, comme d'autres postbanlieues, pourrait être appelé à se densifier, à se verticaliser et à se diversifier davantage. Ce territoire est en effet de plus en plus recherché, notamment pour la construction d'immeubles résidentiels à fort volume, et sa valeur foncière ne justifie plus la construction d'édifices de faible densité. Nous en voulons pour preuve les nombreux projets de densification qui y sont prévus, par exemple la construction d'immeubles résidentiels en hauteur sur les stationnements du centre commercial Laurier Québec. De plus, l'avènement du tramway, dont le trajet prévoit traverser ce territoire, devrait être vecteur de nouveaux projets immobiliers, si ce n'est de nouveaux emplois et d'une fréquentation accrue de ses commerces et services. Si une requalification de l'ampleur de celle du PPUPCSF semble générer des sentiments de déterritorialisation, il est aussi possible qu'en proposant de nouveaux milieux et modes d'habiter de qualité, cette transformation puisse à moyen ou long terme modifier l'imaginaire des personnes résidentes. Comme il a été constaté ailleurs en maintes occasions (Davison, 2011, dans Whitemore et BenDor, 2019), un processus de densification impliquant des aménagements et des développements ayant des impacts perçus comme positifs par la communauté pourrait favoriser l'adoption par ses membres d'attitudes favorables face à de futurs projets de densification.

Alors que les jeunes gens sont plus nombreux à concevoir les transformations récentes du PCSF comme partie d'un processus de territorialisation continu, que peu d'entre eux conçoivent l'habitat et l'habiter-types de la banlieue-jardin comme des idéaux et qu'aucun d'entre eux n'entretient de sentiment d'appartenance à son égard, nous nous interrogeons en fin de compte sur la pérennité de la banlieue-

jardin dans le PCSF, et donc sur le succès, à terme, de l'engagement de ceux et celles qui se sont mobilisés pour réaffirmer ce type d'urbanité. De fait, les territorialités des gens plus jeunes, plus nombreux à entretenir un sentiment géoidentitaire d'affiliation selon nos entrevues, semblent davantage trans ou multiterritoriales. Les territorialités des plus jeunes semble en effet se structurer de plus en plus à partir d'une pluralité de types d'ancrage territorial (Pollini, 2005) qui s'imbriquent les uns dans les autres comme des identités « successives » qui se forment et se reforment lors des séjours plus ou moins longs en un endroit ou comme des identités plurielles ou « simultanées » qui émergent lorsqu'en relation avec plusieurs territoires en même temps (Haesbaert, 2011). À la lumière de ces territorialités et « liens » univoques ou hétéromorphes, nous croyons qu'il faut poursuivre l'actuel questionnement sur la nature du territoire et de nos rapports à celui-ci, particulièrement au rôle et à l'avenir des mobilisations citoyennes pour la défense ici des banlieues-jardin, là des quartiers historiques, et donc, à terme, sur la pérennité de ces territoires que nous habitons et qui nous habitent en retour (Berdoulay et Entrikin, 1993).

ANNEXE A

SECTEUR DE RECENSEMENT 4210115.00

Source : Statistique Canada, 2016b

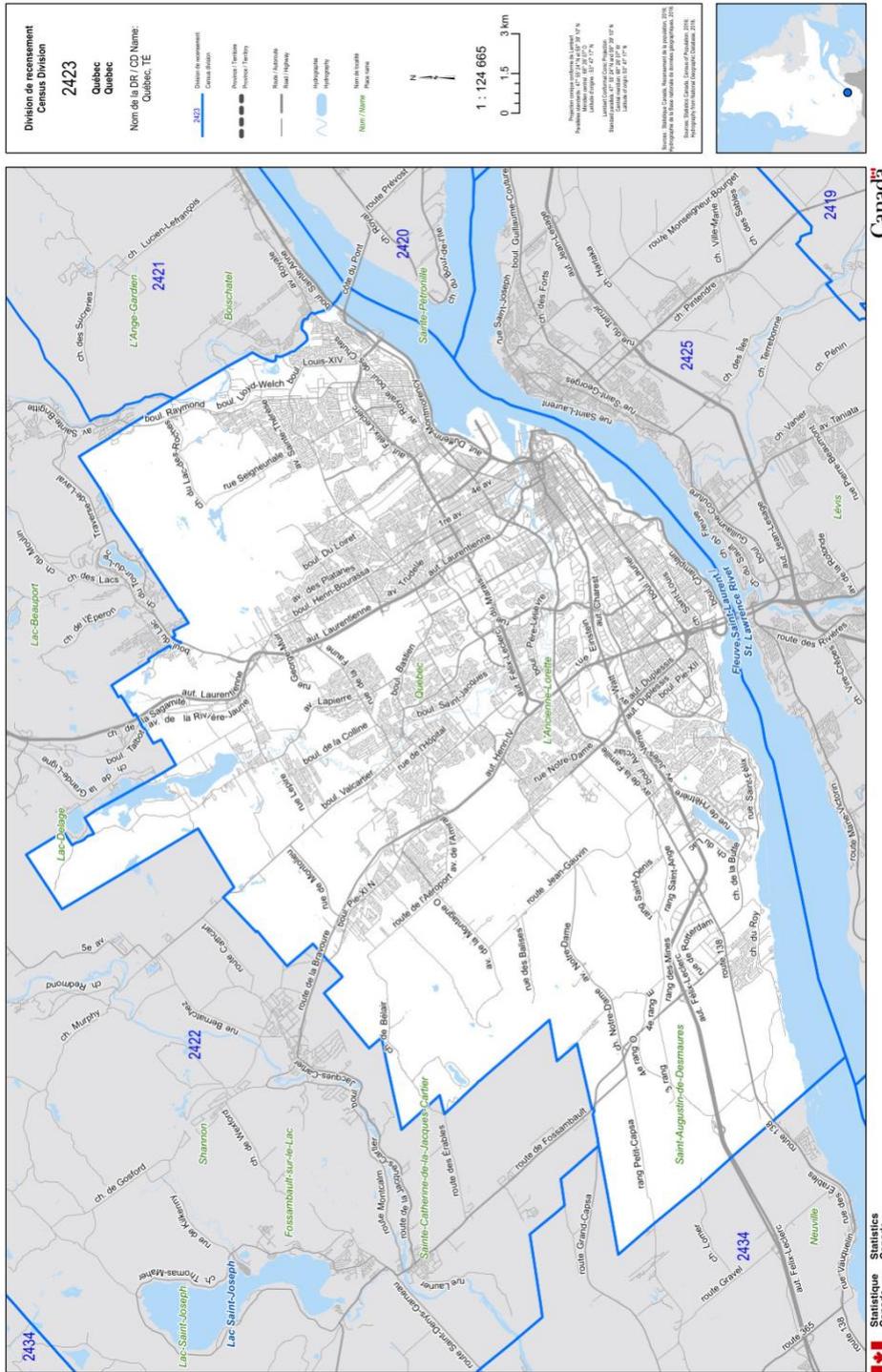


<p>Secteur de recensement Census Tract</p> <p>0115.00</p> <p>Québec Québec</p> <p>Nom de la FMR / CMA Name: Québec, 421</p>	<p>— 0115.00 — Secteur de recensement / Census Tract</p> <p>— Province / Territory</p> <p>— Road / Autoroute / Road / Highway</p> <p>— Hydrographie / Hydrography</p> <p>— Nom de localité / Place name</p>	<p>1 : 8 619</p> <p>0 100 200 m</p>	<p>Projection cartographique conforme au Lambert Parallèles standards: 47° 38' 28" N et 52° 38' 51" N Méridien central: 82° 52' 07" O Latitude d'échelle: 53° 47' 17" N</p> <p>Lambert Conformal Conic Projection Standard parallels: 47° 38' 28" N and 52° 38' 51" N Central meridian: 82° 52' 07" W Latitude of origin: 53° 47' 17" N</p> <p>Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2011. Projections de Recensement, Statistique Canada. Cartes géographiques de Statistique Canada. Source: Statistics Canada, Census of Population, 2011. Hydrography from Natural Resources Canada. Topographic Data of Canada, Canada, 2015.</p>	
---	---	-------------------------------------	--	--

ANNEXE B

DIVISION DE RECENSEMENT 2324

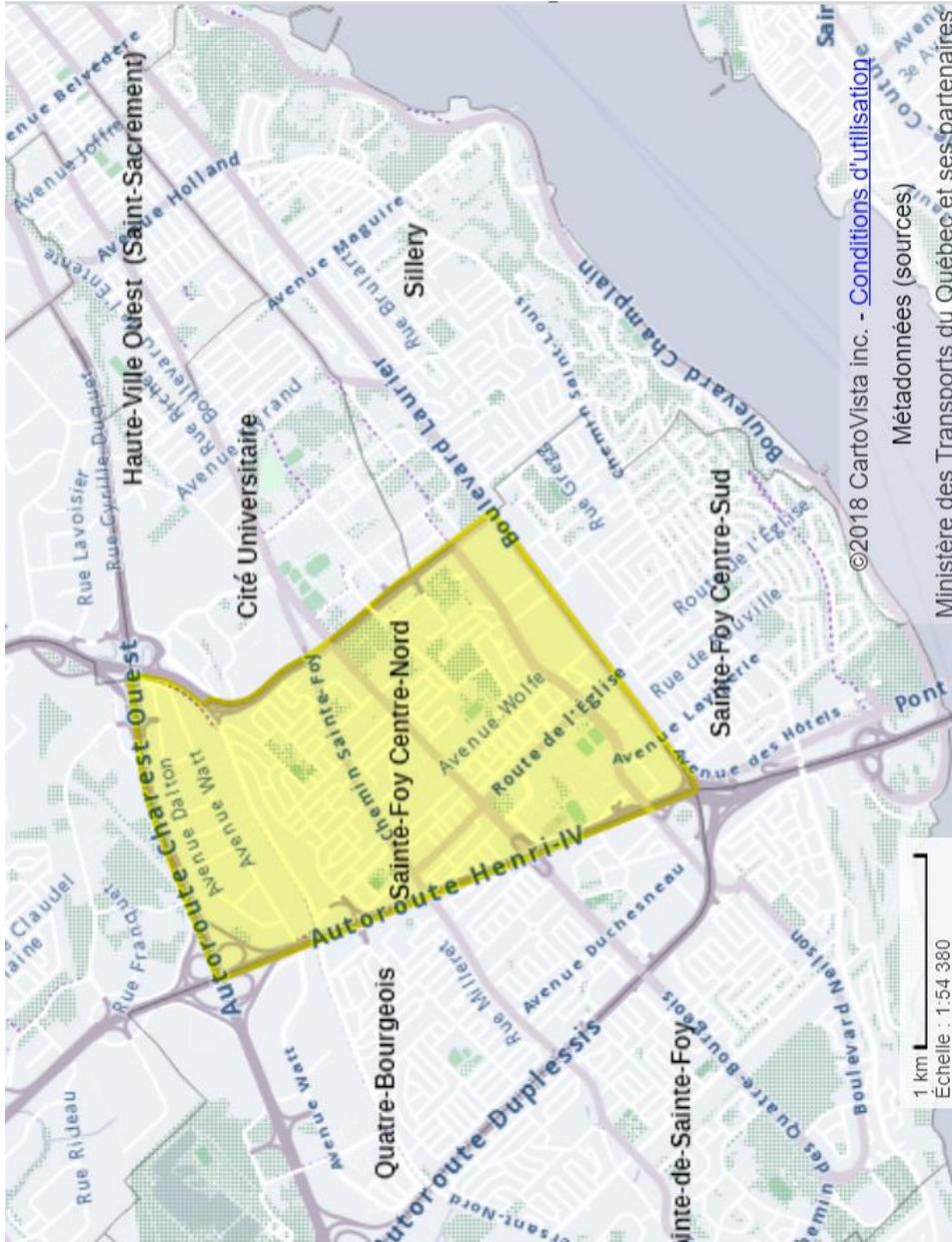
Source Statistique Canada, 2016a



ANNEXE C

SECTEUR MUNICIPAL DE SAINTE-FOY CENTRE NORD

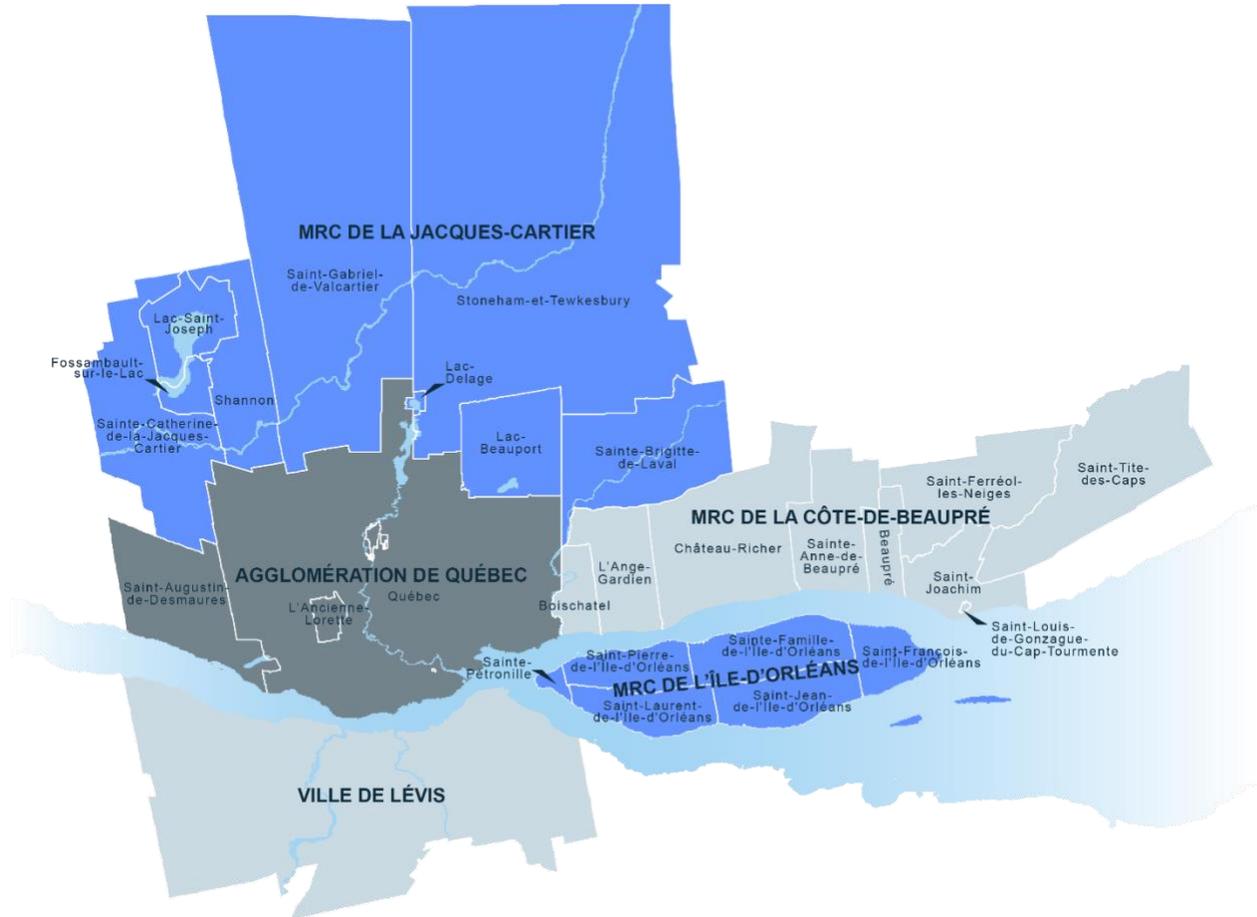
Source : Communauté métropolitaine de Québec, 2019



ANNEXE D

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Source : Communauté métropolitaine de Québec, 2019



ANNEXE E
GUIDE D'ENTRETIEN

Date et heure de l'entrevue : _____

: _____

<p>QUESTIONNAIRE POUR L'ENTRETIEN SUR LE QUARTIER PLATEAU DE CENTRE SAINTE-FOY</p>

Bonjour,

Mon nom est Annie Métivier Hudon et je suis étudiante à la maîtrise en géographie à l'Université du Québec à Montréal.

Dans le cadre de mon mémoire de recherche sur ***l'identité territoriale dans le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy***, je réalise un entretien auprès des résidents et résidentes du quartier âgés de 18 ans et plus.

J'aimerais, si vous le voulez bien, prendre un peu de votre temps, environ 45 à 60 minutes, pour vous poser quelques questions sur ***les transformations que connaît le quartier Plateau centre de Sainte-Foy*** depuis le début des années 2000.

Je vous poserai aussi diverses questions démographiques concernant votre âge, le genre auquel vous vous identifiez, les modes de transport que vous utilisez, votre niveau de scolarité et votre profession, ce afin de mieux dégager les traits et tendances recherchés. Notez que vos réponses seront anonymes et compilées avec celles des autres répondants, si bien qu'***aucune identification ne sera possible dans le cadre de cette enquête***. En effet, aucune réponse ne sera attribuée à un individu en particulier, préservant ainsi la confidentialité de vos réponses et vous permettant de communiquer, en toute liberté et confiance, le fond de votre pensée.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À SIGNER ET À REMETTRE

(une copie est remise à l'interviewé-e et on garde une copie)

Avez-vous des questions avant de commencer?

Quelques questions préalables tout d'abord pour me guider dans le choix des questions à venir

- A) Depuis combien de temps habitez-vous le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy?
- B) Depuis combien de temps habitez-vous votre résidence?
- C) Votre résidence constitue-t-elle une résidence principale ou secondaire? Depuis combien de temps?
- D) Êtes-vous propriétaire, co-propriétaire ou locataire de votre résidence? Depuis combien de temps?
- E) Au courant des cinq prochaines années, prévoyez-vous quitter le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy?
 - a. Si oui, où prévoyez-vous déménager? Pourquoi?

QUESTIONS DU SONDAGE

1. Je vais tout d'abord vous présenter quelques photos de lieux situés dans le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy. Pouvez-vous me dire, dans vos propres mots, ce que ces lieux signifient **pour vous** et si vous aimeriez vivre à proximité?

[Lieux actuels représentatifs des fonctions résidentielles, commerciales, institutionnelles, de détente, de loisir et de transit: Église Monique Corriveau, Place Laurier, Place Sainte-Foy, Place de la Cité, parc Roland-Beaudin, marché public de Sainte-Foy, école secondaire de Rochebelle, ancien hôtel de ville, CHUL, Université Laval, commerce emblématique, rues du quartier, maisons emblématiques]

2. Pourquoi avez-vous choisi d'emménager dans le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy?
3. Dans le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy, fréquentez-vous ou avez-vous déjà fréquenté certains commerces, services (coiffure, dentiste, etc.) ou institutions (écoles, bibliothèque, etc.)?
 - a. Si oui, lesquels, pourquoi, à quel moment, à quelle fréquence et par quel moyen de transport vous y rendez-vous?
4. Faites-vous partie ou avez-vous déjà fait partie d'une association ou d'un comité du quartier du Plateau centre de Sainte-Foy?
 - a. Si oui, lesquels, pourquoi, à quel moment, à quelle fréquence et par quel moyen de transport vous y rendez-vous?
5. Avez-vous développé de nouvelles amitiés depuis votre arrivée dans le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy?
 - a. Si oui, comment se sont-elles développées?
6. Dans le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy, y a-t-il des lieux où vous aimez vous réunir en famille ou entre amis?
 - a. Si oui, lesquels, pourquoi, à quel moment, à quelle fréquence et par quel moyen de transport vous y rendez-vous?
 - b. Sinon, avez-vous déjà fréquenté des lieux pour vous réunir en famille ou entre amis dans le passé?
 - i. Si oui, pourquoi avez-vous cessé de les fréquenter? Est-ce que ces lieux existent toujours?
 1. Sinon, quels effets leur disparition a-t-elle eus sur vous?

7. Depuis que vous résidez dans votre habitation, avez-vous fait des changements à votre résidence ou au terrain? (Rénovations, aménagement paysager, décoration intérieure ou extérieure)
 - a. Si oui, lesquels? Pourquoi?

8. Depuis que vous habitez le quartier, avez-vous remarqué des changements dans le paysage, tant naturel que bâti?
 - a. Si oui, lesquels?
 - i. Pouvez-vous me dire si ces changements constituent **pour vous** quelque chose qui est positif ou négatif?
 - ii. Ces changements ont-ils eu un impact sur :
 1. Votre décision [d'y emménager, d'y rester, de le quitter] ? Si oui, pourquoi?
 2. Votre fréquentation de certains commerces, services ou institutions? Si oui, pourquoi?
 3. Votre participation à une association ou un comité? Si oui, pourquoi?
 4. Votre fréquentation de certains lieux entre amis ou en famille? Si oui, pourquoi?
 5. Les changements que vous avez apportés à votre maison ou au terrain? Si oui, pourquoi?

9. Que devrait-on faire, à votre avis, pour améliorer le quartier Plateau centre de Sainte-Foy...
 - a. Comme milieu de vie?
 - b. Comme secteur commercial?
 - c. Comme centre d'emploi?
 - d. Comme espace de transit?

10. Est-ce que vous savez que le quartier du Plateau centre de Sainte-Foy est doté d'un plan particulier d'urbanisme (PPU) depuis 2012? [Un PPU est un document contenant un ensemble de nouvelles règles urbanistiques à implanter sur un territoire précis. Ils sont émis par les municipalités, soit dans notre cas, la Ville de Québec. Ces règles touchent notamment le zonage, la hauteur des bâtiments, l'aménagement des rues, le mobilier urbain, etc.]
 - a. Si oui, que connaissez-vous à propos de ce PPU? [Ce PPU a été lancé par la Ville de Québec en 2012 et ses objectifs sont de transformer le quartier pour en faire un centre à caractère urbain, dense, mixte, vivant, habité et offrant une qualité de vie élevée.] À votre avis, quel impact a pu avoir ce PPU sur le quartier? Selon vous, ces impacts sont-ils positifs ou négatifs pour le quartier?
 - b. Sinon, ce PPU a été lancé par la Ville de Québec en 2012 et ses objectifs sont de transformer le quartier pour en faire un centre à caractère urbain, dense, mixte, vivant, habité et offrant une qualité de vie élevée. À votre avis, quel impact a pu avoir ce PPU sur le quartier? Selon vous, ces impacts sont-ils positifs ou négatifs pour le quartier?

11. Je vais maintenant vous donner une carte sur laquelle figure un plan minimaliste du quartier et de ses alentours.
 - a. Pourriez-vous tracer ce que vous estimez être les limites de votre quartier?

b. Pourriez-vous marquer d'un X les principaux lieux que vous fréquentez? Quels sont-ils?

* * *

*J'aimerais, en terminant, vous poser quelques petites questions supplémentaires qui nous permettront de classer les données en fonction de certains **critères sociodémographiques**.*

A) Quel est votre groupe d'âge :

- 18 – 29:
30 – 39 :
40 – 49:
50 – 59 :
60 ans et + :

B) À quel genre vous identifiez-vous?

- Féminin
Masculin
Ne souhaite pas répondre
Autre : _____

C) Je vais vous nommer différents modes de transport. Pour chacun d'entre eux, pouvez-vous me spécifier votre fréquence d'utilisation pour les déplacements utilitaires?

- | | | | | |
|---------------------|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Automobile en solo | Toujours <input type="checkbox"/> | Souvent <input type="checkbox"/> | Parfois <input type="checkbox"/> | Jamais <input type="checkbox"/> |
| Covoiturage | Toujours <input type="checkbox"/> | Souvent <input type="checkbox"/> | Parfois <input type="checkbox"/> | Jamais <input type="checkbox"/> |
| Transport en commun | Toujours <input type="checkbox"/> | Souvent <input type="checkbox"/> | Parfois <input type="checkbox"/> | Jamais <input type="checkbox"/> |
| Vélo | Toujours <input type="checkbox"/> | Souvent <input type="checkbox"/> | Parfois <input type="checkbox"/> | Jamais <input type="checkbox"/> |
| Marche | Toujours <input type="checkbox"/> | Souvent <input type="checkbox"/> | Parfois <input type="checkbox"/> | Jamais <input type="checkbox"/> |
| Autre : | _____ | | | |

D) Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu (scolarité)?

- Secondaire V
DEC
Baccalauréat

Maîtrise
Doctorat
Autre : _____

E) Quelle profession ou métier pratiqu(i)ez-vous?

Merci beaucoup pour le temps que vous nous avez ainsi accordé!

Soyez assuré que les résultats de cette étude devraient contribuer à améliorer l'aménagement du quartier Plateau centre Sainte-Foy, et donc tant les conditions de vie des gens l'habitant que le travail des décideurs et élus devant gérer ce lieu d'importance de la Ville de Québec.

ANNEXE F

PHOTOS PRÉSENTÉES DURANT LES ENTRETIENS

A) L'église Saint-Denys, en 2003

Source : Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003



B) L'édifice Jules-Dallaire

Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- C) Restaurant La Tyrolienne
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- D) Bloc appartements de type *walk up* situé dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- E) Maisons en rangé situées dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- F) Maison unifamiliale de type bungalow située dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- G) Magasin Canadian Tire situé dans le PCSF
Source :Annie Métivier Hudon, 2021



- H) Piste cyclable sur la route de l'Église, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- I) Bibliothèque Monique-Corriveau
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- J) Librairie Laliberté et mobilier urbain sur la route de l'Église, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- K) Bâtiment situé sur la route de l'Église, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- L) Bar laitier Le Frisson, situé sur la route de l'Église, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- M) Appartements situés dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- N) Marché public de Sainte-Foy, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- O) Parc Roland Beaudin, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- P) Parc Saint-Denys, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- Q) Centre commercial Laurier Québec, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- R) Centre commercial Place de la Cité, dans le PCSF
Source : Annie Métivier Hudon, 2021



- S) Ancien marché public de Sainte-Foy, en 2020
Source : Le Carrefour de Québec, 2020.



ANNEXE G

VALEURS ET IDÉAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LE PPUCSF

Valeurs ou idéaux primaires	Valeurs ou idéaux secondaires
Convivialité	Accessibilité
	Cohésion urbaine
	Échelle humaine
Densité	Densité élevée du cadre bâti
	Densité élevée des activités
	Densité élevée des personnes résidentes
	Densification douce
	Verticalité du cadre bâti
Diversité et mixité	Diversité des activités
	Diversité des personnes résidentes
	Mixité des activités
	Mixité des personnes résidentes
Identité / Image distincte	Aménagement / silhouette distinctive
	Familiale
	Historique
	Image de marque
	Image modèle de la ville de Québec
	Modernité
	Milieu de vie
	Prestige
	Savoir
Mobilité durable	
Mobilité active	Mobilité active
	Qualité des réseaux de mobilité active
Mobilité en transport en commun	Mobilité en transport en commun
	Qualité du réseau de transport en commun
Mobilité en voiture	Circulation routière élevée
	Congestion routière

	Dépendance à l'automobile
	Accessibilité en automobile
	Présence de stationnements de surface
	Présence de stationnements souterrains ou étagés
	Qualité élevée du réseau routier
Modernité	Modernité du cadre bâti
Présence d'espaces commerciaux de qualité	
Présence d'espaces culturels de qualité	
Présence d'espaces institutionnels de qualité	
Présence d'espaces publics de qualité	
Présence d'espaces récréatifs, touristiques et sportifs de qualité	
Présence d'espaces résidentiels de qualité	
Présence d'espaces verts de qualité	
	Développement immobilier
	Développement durable
Prospérité	Dynamisme
	Abordabilité des logements
	Confort climatique
Qualité de vie	Qualité de vie
	Quiétude
	Sécurité
	Sécurité routière
	Vie communautaire
	Présence d'art public
Qualité du paysage	Continuation du cadre bâti
	Qualité de l'architecture
	Présence d'un parcours « d'entrée de ville »
Rôle d'entrée de ville	Localisation stratégique à l'entrée de la ville
	Ségrégation des fonctions
Suburbanité	Densité faible des personnes résidentes ou du cadre bâti
	Présence de maisons unifamiliales
Urbanité	Attractivité

	Centralité
	Urbanité

ANNEXE H

FONCTIONS, VOCATIONS ET AMÉNAGEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LE PPUPCSF

Fonctions primaires	Fonctions secondaires
Académique	
Commerciale	
Culturelle	
Espace bureaux	
Espace polyvalent	
Espace vert	
Hôtelière	
Industrie des technologies	
Institutionnelle	
Mixte-résidentielle	
Récréative /sportive	
	Lots constructibles
	Lots sous-développés
Réserve foncière	Potentiel de développement
Résidentielle	
Stationnement	
Touristique	
	Transit routier
Transit	Transit en transports durables
Vocations primaires	Vocations secondaires
	Animé
Dynamisme élevé	Vivant
	Prospère
Écologique	
	Image de marque
Identité distincte	Signature visuelle
Identité incertaine	Identité inachevée

	Identité incomplète
Localisation stratégique	
Moderne	Contemporanéité
Pôle d'arrondissement	Pôle local
Pôle économique	Pôle d'emploi
	Pôle commercial
Pôle municipal	
Pôle régional	
Prestigieux	
Suburbain	
Symbole de Sainte-Foy	
Symbole de la ville de Québec	Symbole du prestige de la Ville de Québec
	Symbole du dynamisme de la Ville de Québec
	Symbole de l'identité novatrice de la Ville de Québec
	Symbole de l'identité économique de la Ville de Québec
	Symbole de l'identité écologique de la Ville de Québec
	Symbole de l'identité culturelle de la Ville de Québec
Urbain	
Aménagements primaires	Aménagements secondaires
Invitant à l'utilisation de transports durables	Qualité du réseau de transport en commun
	Qualité du réseau cyclable
	Qualité du réseau piéton
Centré sur le transport en automobile	Aménagement peu invitant à l'utilisation de modes de transport durable
	Qualité du réseau routier
Cohérence urbaine	Continuité du cadre bâti
Convivialité	Attrait
	Hospitalité
	Confort climatique
	Sécurité
	Qualité élevée de l'urbanisme

	Accessibilité
Densité	
Mixité des fonctions	
Qualité des espaces publics	
Qualité des espaces verts	
Qualité de l'architecture	
Qualité du paysage	Présence d'art public
Verticalité	Bâtiments de plus de 5 étages

ANNEXE I

VALEURS ET IDÉAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LES ENTRETIENS

Valeurs ou idéaux primaires	Valeurs ou idéaux secondaires
Abordabilité des logements	
Accessibilité en automobile	Fluidité de la circulation
	Qualité des infrastructures routières
	Présence suffisante de stationnements
Accessibilité en transport en commun	Qualité des infrastructures de transport en commun
Accessibilité en transport actif	Qualité des infrastructures piétonnes
	Qualité des infrastructures cyclables
Circulation routière élevée	Bruit de circulation
	Congestion routière
	Présence de camions
Confort climatique	Exposition au vent
Convivialité	Présence de mobilier urbain
	Cadre bâti à échelle humaine
Criminalité	
Densité élevée	Densité du cadre bâti élevée
	Densité de la population élevée
	Présence de bâtiment de gabarit élevé (hauteur et largeur)
Dynamisme	Animation
Intimité / Quiétude	
Habitat en banlieue-jardin	Accès à un espace végétal extérieur privé
	Habitat dans une maison unifamiliale
	Habitat dans un quartier de basse densité
	Prépondérance de maisons unifamiliales
	Monofonctionnalité résidentielle
Habitat en campagne / forêt	
Habitat en ville	Urbanité
	Centralité
	Habitat en appartement

Modernité du cadre bâti	Renouvellement du cadre bâti
Prépondérance de familles	Présence d'enfants
Prépondérance de surfaces bétonnées	Présence de stationnements / stations-service
Présence de résidents étudiants, à faible revenu ou immigrants	Présence de résidents jeunes/étudiants
	Présence de résidents à faible revenu
	Présence de résidents immigrants
	Présence de logements à prix modiques
Présence de bâtiments patrimoniaux	Préservation des bâtiments
Présence de pollution de l'air	
Présence d'espaces verts de qualité	Présence de parcs
	Présence d'espaces jardins
	Présence d'arbres
Présence d'espaces communautaires	
Présence d'espaces culturels	
Proximité des services et commerces	Autonomie locale en termes de commerces, services, culture
	Présence de commerces alimentaires de haute qualité/spécialisés à proximité
	Proximité de lieux d'emploi
	Proximité des centres commerciaux
Qualité du paysage	Paysage naturel
	Qualité de l'architecture
	Continuité du cadre bâti
	Vision du ciel/coucher/lever de soleil
Sécurité routière	Possibilité pour les enfants de se déplacer en transport actif/jouer dans la rue
Sécurité	
Vie de famille	
Vie de quartier	Connaissance des voisins
	Présence d'espaces communautaires
	Solidarité de quartier

ANNEXE J

SENS DES LIEUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES RELEVÉS DANS LES ENTRETIENS

Vocations primaires	Vocations secondaires
Abordabilité	Abordabilité des logements
Accessibilité en automobile	Présence suffisante de stationnements
Accessibilité en transport en commun	Qualité des infrastructures de transport en commun
Accessibilité en transport actif	Qualité des infrastructures cyclables
Adaptabilité pour les étudiants	
Adaptabilité pour les familles	
Dynamisme	Présence d'animation
Densité	Densité du cadre bâti
	Densité de population
	Présence de bâtiment de gabarit élevé (hauteur et largeur)
En développement	Construction d'immeubles
Embourgeoisé	Inabordabilité des logements
En développement sauvage	Construction d'immeubles de manière anarchique
Localisation	Proximité des services et commerces
	Proximité de commerces alimentaires de haute qualité/spécialisés
	Proximité du lieu d'emploi
	Proximité des parcours d'autobus
	Proximité d'espaces culturels
	Centralité
Mixité des résidents	
Qualité des espaces verts	Présence d'arbres
	Présence de parcs
	Présence de boisés
Qualité de vie	Confort climatique
	Convivialité
	Qualité de l'urbanisme
	Intimité

	Quiétude
	Sécurité
	Sécurité routière
Qualité du paysage	Continuité du cadre bâti
	Prépondérance des maisons unifamiliales
	Impression d'enclos
Suburbanité	Monofonctionnalité résidentielle
	Solidarité de quartier
Vie de quartier	Connaissance des voisins
Caractères d'unicité primaires	Caractères d'unicité secondaires
	Lieu patrimonial
	Lieu authentique
Lieu typique	Lieu historique
Lieu identitaire	
Relations émotives primaires	Relations émotives secondaires
	Souvenirs d'enfance
Souvenirs chers	Souvenirs familiaux
Quartier d'un futur projeté	
Appréciation	
Non-appréciation	

s

BIBLIOGRAPHIE

- Archer, J. (2005). *Architecture and suburbia : from English villa to American dream house, 1690-2000*. University of Minnesota Press.
- Aritenang, A. F. (2023). Identifying post-suburbanization: The case of the Jakarta metropolitan area (JMA). *Habitat International*, 138, 102857. <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2023.102857>
- Augé, M. (1992). *Non-lieux introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Éd. du Seuil.
- Augustin, J. P., Desnoilles, R. et Bédard, M. (2012). L'imaginaire géographique, constitutif de la construction territoriale. Dans J. P. Augustin, R. Desnoilles et M. Bédard (dir.), *L'imaginaire géographique : perspectives, pratiques et devenirs* (p. 329-334). Presses de l'Université du Québec. <https://www.deslibris.ca/ID/442238>
- Banzo, M. (2012). J'imagine pour vous ! Le recyclage des imaginaires dans les périphéries urbaines. Dans J. P. Augustin, R. Desnoilles et M. Bédard (dir.), *L'imaginaire géographique : perspectives, pratiques et devenirs* (p. 79-96). Presses de l'Université du Québec. <https://www.deslibris.ca/ID/442238>
- Beaudet, G. (2021). *Banlieue, dites-vous? : la suburbanisation dans la région métropolitaine de Montréal*. Presses de l'Université Laval. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=damspub&id=9d580421-88af-4fe2-949a-6f9d6b543259>
- Bédard, M. (2002). Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole. *Cahiers de géographie du Québec*, 46(127), 49-74. <https://doi.org/10.7202/023019ar>
- Bédard, M. (2008). L'apport structurel de l'imaginaire géographique dans l'inconscient collectif : Le cas du mont Orford. *Cahiers de géographie du Québec*, 52(147), 523-541. <https://doi.org/10.7202/029875ar>
- Bédard, M. (2012). Le projet de paysages ou l'opportunité d'un renouveau paradigmatique et identitaire grâce à un imaginaire fédérateur, instituant et heuristique. Dans J. P. Augustin, R. Desnoilles et M. Bédard (dir.), *L'imaginaire géographique : perspectives, pratiques et devenirs* (p. 43-56). Presses de l'Université du Québec. <https://www.deslibris.ca/ID/442238>

Bédard, M. (2014). Géographie humaine - Paradigmes et courants de pensée, GEO3400. Montréal: Université du Québec à Montréal, Département de géographie.

Bédard, M. (2017). Les vertus identitaire, relationnelle et heuristique de la territorialité - D'une conception culturelle à une conceptualisation tripartite. *Cybergeo*, 28853. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.28853>

Bédard, M. (2024a). Du sens du lieu au sentiment d'appartenance – Réflexions sur les fonctions identitaires, liens et sentiments qui nous unissent au lieu. *Article soumis à EspacesTemps, en cours d'évaluation*.

Bédard, M. (2024b). L'architectonique processuelle de notre condition territoriale – Réflexions sur les finalités et modalités des territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation. *Article soumis aux Annales de géographie, en cours d'évaluation*, 17 pages.

Belhedi, A. (2006). Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien. *Espace géographique*, 35(4), 310-316.

Berdoulay, V. et Entrikin, N. J. (1993). Singularité des lieux et prospective. *Espaces et sociétés*, 74, 189-202.

Bibliothèque des archives nationales du Québec. (2022). *Centre commercial Place Laurier*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2989285>

Bibliothèque des archives nationales du Québec. (2023). *Plan officiel de la paroisse Sainte-Foy, comté de Québec.*, E21,S555,S. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142899?docsearchtext=Sainte-Foy>

Bourdin, V. et Petite, S. (2002). Du biopôle de Gerland à la cité internationale de Lyon. La difficile transcription territoriale des ambitions internationales d'une ville. Dans G. Sénécal, J. Malézieux et C. Manzagol (dir.), *Grands projets urbains et requalification* (p. 35-55). Presses de l'Université du Québec. <http://www.deslibris.ca/ID/422341>

- Brais, N. et Lucas, N. (2002). De la ville à la banlieue, de la banlieue à la ville: représentations spatiales en évolution. Dans A. Fortin, C. Després et G. Vachon (dir.), *La banlieue revisitée* (p. 151-180). Éditions Nota bene.
- Breux, S. (2012). Le projet urbain contemporain fait-il encore rêver ? Dans J. P. Augustin, R. Desnoilles et M. Bédard (dir.), *L'imaginaire géographique : perspectives, pratiques et devenirs* (p. 113-135). Presses de l'Université du Québec. <https://www.deslibris.ca/ID/442238>
- Breux, S. et Bédard, M. (2013). The Urban Project and Its Impact on Sense of Place: Methodological Propositions. *Geography Compass*, 7(1), 75-84. <https://doi.org/10.1111/gec3.12015>
- Brown, G., Raymond, C. M. et Corcoran, J. (2015). Mapping and measuring place attachment. *Applied Geography*, 57, 42-53. <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2014.12.011>
- Burton, E. (2002). Measuring Urban Compactness in UK Towns and Cities. *Environment and Planning B: Planning and Design*, 29(2), 219-250. <https://doi.org/10.1068/b2713>
- Butz, D. et Eyles, J. (1997). Reconceptualizing Senses of Place: Social Relations, Ideology and Ecology. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 79(1), 1-25. <https://doi.org/10.1111/j.0435-3684.1997.00002.x>
- Carter, J., Dyer, P. et Sharma, B. (2007). Dis-placed voices: sense of place and place-identity on the Sunshine Coast. *Social & Cultural Geography*, 8(5), 755-773. <https://doi.org/10.1080/14649360701633345>
- Castells, M. (2010a). Globalisation, Networking, Urbanisation: Reflections on the Spatial Dynamics of the Information Age. *Urban Studies*, 47(13), 2737-2745. <https://doi.org/10.1177/0042098010377365>
- Castells, M. (2010b). *The power of identity* (2nd ed.). Wiley-Blackwell. <https://doi.org/10.1002/9781444318234>

- Cauvet, P. (2011). Deterritorialisation, reterritorialisation, nations and states: Irish nationalist discourses on nation and territory before and after the Good Friday Agreement. *GeoJournal : Spatially Integrated Social Sciences and Humanities*, 76(1), 77-91. <https://doi.org/10.1007/s10708-010-9403-5>
- Chapin, F. S. et Knapp, C. N. (2015). Sense of place: A process for identifying and negotiating potentially contested visions of sustainability. *Environmental Science and Policy*, 53, 38-46. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2015.04.012>
- Charmes, E. et Keil, R. (2015). The Politics of Post-Suburban Densification in Canada and France. *International Journal of Urban and Regional Research*, 39(3), 581-602. <https://doi.org/10.1111/1468-2427.12194>
- Charney, I. (2020). Re-planning an edge city: Tysons in the post-suburban era. *Cities*, 106. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2020.102919>
- Commission on Civil Rights, W., DC. (1974). *Equal Opportunity in Suburbia: A Report of the United States Commission on Civil Rights*.
- Communauté métropolitaine de Québec. (2018). *Atlas interaction des enquêtes Origine-Destination 2001-2017*. Récupéré le 30 novembre 2021 de <https://www.enqueteodregionquebec.cmquebec.qc.ca/indexex.html>
- Communauté métropolitaine de Québec. (2019). *Enquête Origine-Destination Québec-Lévis 2017. Secteurs municipaux*. Échelle : 1 : 54 380. Récupéré le 18 août 2022 de <https://www.enqueteodregionquebec.cmquebec.qc.ca/index.html>
- Communauté métropolitaine de Québec. (2021). *Le paysages de la modernité (1945-aujourd'hui)*. <https://cmquebec.qc.ca/les-paysages-et-la-modernite-1945-aujourd'hui/>
- Conseil de quartier de Saint-Louis. (2023). *Rapport annuel 2022*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintlouis/Visualiser.ashx?id=5425

- Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2003). *Église de Saint-Denys. Vue avant*.
<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=114465&type=bien>
- Cresswell, T. (2009). Place. Dans N. Thrift et R. Kitchen (dir.), *International Encyclopedia of Human Geography* (p. 169-177). Elsevier.
- Day, J., Phelps, N. A., Veeroja, P. et Yang, X. (2022). From Edge City to City? *Journal of the American Planning Association*, 88(4), 565-577. <https://doi.org/10.1080/01944363.2022.2029542>
- De Wit, C. W. (2013). Interviewing for Sense of Place. *Journal of Cultural Geography*, 30(1), 120-144.
<https://doi.org/10.1080/08873631.2012.745979>
- Dear, M. J. (2000). *The Postmodern Urban Condition*. Oxford: Blackwell Publishers. Blackwell Publishers.
- Debarbieux, B. (2014). Enracinement - Ancrage - Amarrage : Raviver les métaphores. *Espace Géographique*, 43(1), 68-80.
- Desnoilles, R., Augustin, J. P. et Bédard, M. (2012). L'imaginaire géographique, un contrepoint à la réalité? Perspectives, pratiques et devenirs. Dans J. P. Augustin, R. Desnoilles et M. Bédard (dir.), *L'imaginaire géographique : perspectives, pratiques et devenirs* (p. 1-15). Presses de l'Université du Québec.
<https://www.deslibris.ca/ID/442238>
- Després, C., Vachon, G., Fortin, A., Gauthier, P. et Larochelle, P. (2015). Inertie des habitus et évolution des types architecturaux dans l'habitat de banlieue à Québec. Dans R. Lawrence et G. Barbey (dir.), *Repenser l'habitat - Donner un sens au logement*. InFolio.
- Devine-Wright, P. (2013). Explaining "NIMBY" Objections to a Power Line: The Role of Personal, Place Attachment and Project-Related Factors. *Environment and Behavior*, 45(6), 761-781.
<https://doi.org/10.1177/0013916512440435>

- Devine-Wright, P. et Wiersma, B. (2020). Understanding community acceptance of a potential offshore wind energy project in different locations: An island-based analysis of « place-technology fit ». *Energy policy*, 137, 111086.
- Di Méo, G. (2002). L'identité : une médiation essentielle du rapport espace / société. *Géocarrefour*, 77(2), 175-184. <https://doi.org/10.3406/geoca.2002.1569>
- Divay, G. (2002). Les grands projets et l'accélération des transformations urbaines. Dans G. Sénécal, J. Malézieux et C. Manzagol (dir.), *Grands projets urbains et requalification* (p. 253-258). Presses de l'Université du Québec. <http://www.deslibris.ca/ID/422341>
- Drainville, A. (2012). Boulevard Laurier - Ste-Foy. *flickr*. <https://www.flickr.com/photos/axelrd/8333940873/in/photostream/>
- Drozdz, M. (2016). Aux frontières de la démocratisation urbaine. Conflits et urbanisme participatif à Londres. *L'Information géographique*, 80(4), 30. <https://doi.org/10.3917/lig.804.0030>
- Du, H. (2017). Place Attachment and Belonging among Educated Young Migrants and Returnees: the Case of Chaohu, China. *Population, Space and Place*, 23(1), e1967. <https://doi.org/10.1002/psp.1967>
- Dubuc, A. (2010). Le boulevard Laurier, nouveau centre-ville de Québec. *Les Affaires*. <https://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/immobilier/le-boulevard-laurier-nouveau-centre-ville-de-quebec/517249>
- Duncan, J. et Duncan, N. (2010). Doing Landscape Interpretation. Dans D. DeLyser (dir.), *The SAGE handbook of qualitative geography* (p. 225-247). SAGE. http://sage-reference.com/hdbk_qualgeography/
- Dunham-Jones, E. et Williamson, J. (2009). *Retrofitting suburbia : urban design solutions for redesigning suburbs*. John Wiley & Sons, Inc. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41480664v>
- Faugier, E. (2009). Automobile, transports urbains et mutations : l'automobilisation urbaine de Québec, 1919-1939. *Urban History Review*, 38(1), 26-37. <https://doi.org/10.7202/038465ar>

Ferrier, J.-P. (1998). *Antée 2 – Le contrat géographique ou l’habitation durable des territoires*. Payot.

Fishman, R. (1987). *Bourgeois utopias : the rise and fall of suburbia*. Basic Books.
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb407773370>

Fondation OpenStreetMap. (2023). *Openstreet2023*. Échelle : EPSG:3857-Mercator.
<https://www.openstreetmap.org>.

Fortier, J.-F. (2016). *D’une déterritorialisation à l’autre. Problématisation sociologique des concepts d’espace et de territoire*. [Thèse de doctorat non-publiée; Université du Québec à Montréal, Département de sociologie.].

Fortin, A. (2002). La banlieue en trois temps. Dans A. Fortin, C. Després et G. Vachon (dir.), *La banlieue revisitée* (p. 49-71). Éditions Nota bene.

Fortin, A. et Després, C. (2002). Introduction. Dans A. Fortin, C. Després et G. Vachon (dir.), *La banlieue revisitée* (p. 9-10). Éditions Nota bene.

Fortin, G. (1981). Une ville américaine moyenne, unique en son genre. *Recherches sociographiques*, 22(2), 187-203. <https://doi.org/10.7202/055929ar>

Freund, B. (2014). Competition, « neo-liberalism » and twenty-first century capitalism: perspective from the cities. Dans A. Le Blanc, J. Piermay, P. Gervais-Lambony, M. Giroud, C. Pierdet et S. Rufat (dir.), *Métropoles en débat : (dé)constructions de la ville compétitive*. Presses universitaires de Paris Nanterre.

Fukuyama, F. et Canal, D. A. (1992). *La fin de l’histoire et le dernier homme*. Flammarion.
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb366553140>

Gagnon, A. et Santini, S. (2017, 14 septembre). *Le concept d’imaginaire social. Nouvelles avenues et nouveaux défis*. Figura : Centre de recherche sur le texte et l’imaginaire, Montréal.,
<http://oic.uqam.ca/fr/evenements/le-concept-dimaginaire-social-nouvelles-avenues-et-nouveaux-defis>

- García Canclini, N., Chiappari, C. L., López, S. L. et Rosaldo, R. (1995). *Hybrid cultures : strategies for entering and leaving modernity*. University of Minnesota Press.
- Garreau, J. (1991). *Edge city : life on the new frontier*. Doubleday.
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36210726c>
- Gervais, B., Van der Klei, A. et Parent, M. (2015). *Suburbia : l'Amérique des banlieues*. Université du Québec à Montréal, Figura, Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire.
- Ghorra-Gobin, C. (2013). La banlieue, rêve américain ou espace en voie de disparition ? *Esprit*, (393), 121-130.
- Giasson, I. et Provost, M. (2000). Essai de requalification d'un site à contraintes environnementales: le complexe environnemental Saint-Michel. Dans D. Saint-Laurent et G. Sénécal (dir.), *Les espaces dégradés : contraintes et conquêtes* (p. 187-199). Presses de l'Université du Québec.
- Google Map. (2023). *Données satellites*. Échelle : EPSG:3857-Mercator. Récupéré le 22 septembre 2023 de <https://www.google.com/maps/@46.8193002,-71.2172456,24026m/data=!3m1!1e3?entry=ttu>
- Guérin-Pace, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *Espace géographique*, 35(4), 298-308.
- Haesbaert, R. (2001). Le mythe de la déterritorialisation. *Géographie et cultures*, 53-75.
<https://doi.org/10.4000/gc.13571>
- Haesbaert, R. (2011). Hybridité culturelle, « anthropophagie » identitaire et transterritorialité. *Géographie et cultures*, 78, 21-40.
- Harvey, D. (1989). *The condition of postmodernity : an enquiry into the origins of cultural change*. B. Blackwell.

- Hernández, B., Carmen Hidalgo, M., Salazar-Laplace, M. E. et Hess, S. (2007). Place attachment and place identity in natives and non-natives. *Journal of Environmental Psychology*, 27(4), 310-319. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2007.06.003>
- Howard, E. S. (1898). *To-morrow: a peaceful path to real reform*. London : Swan Sonnenschein. <https://doi.org/10.4324/9780203589199>
- Hughes, M. A. (2004). Edgeless Cities: Exploring the Elusive Metropolis. *Journal of Regional Science*, 44(2), 370-372.
- Hulbert, F. (1981). Pouvoir municipal et développement urbain : le cas de Sainte-Foy en banlieue de Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 25(66), 361-401. <https://doi.org/10.7202/021529ar>
- Jenks, M. (Michael), Burton, Elizabeth., Williams, Katie., Jenks, M. (Michael), Burton, Elizabeth. et Williams, Katie. (1996). *The Compact city a sustainable urban form?* Spon Press. [1 ressource en ligne (x, 350 p.) : illustrations, cartes]. <http://www.myilibrary.com?id=4882>
- Jorgensen, B. S. et Stedman, R. C. (2001). Sense of place as an attitude: Lakeshore owners attitudes toward their properties. *Journal of Environmental Psychology*, 21(3), 233-248. <https://doi.org/10.1006/jevp.2001.0226>
- Keil, R. (2020). After Suburbia: research and action in the suburban century. *Urban Geography*, 41(1), 1-20. <https://doi.org/10.1080/02723638.2018.1548828>
- Kelly, B. M. (2007). Levittown. Dans D. Goldfield (dir.), *Encyclopedia of American urban history* (p. 435-436). Sage Publications. <http://site.ebrary.com/id/10367377>
- Knez, I. (2005). Attachment and identity as related to a place and its perceived climate. *Journal of Environmental Psychology*, 25(2), 207-218. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2005.03.003>
- Lacroix, D. (2003). *Morphogenèse de Sainte-Foy: le dilemme de la banlieue moderne entre structures héritées et forme urbaine nouvelle. Une analyse morphologique*. [Mémoire de maîtrise non-publié., Université Laval, faculté d'aménagement d'architecture et des arts visuel].

- Laforest, D. (2015). Genèse de l'imaginaire périurbain au Québec. Le Ville Jacques-Cartier de Pierre Vallières. Dans B. Gervais, A. Van der Klei et M. Parent (dir.), *Suburbia : l'Amérique des banlieues* (p. 20-32). Université du Québec à Montréal, Figura, Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire.
- Larsen, S. C. (2004). Place Identity in a Resource-Dependent Area of Northern British Columbia. *Annals of the Association of American Geographers*, 94(4), 944-960. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.2004.00442.x>
- Lazzarotti, O. (2006). *Habiter : la condition géographique*. Belin. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40192999c>
- Lazzarotti, O. (2015). L'« habiter », sur un plateau. *Annales de géographie*, 704(4), 335. <https://doi.org/10.3917/ag.704.0335>
- Le Carrefour de Québec. (2020). *Marché public de Ste-Foy: Bel engouement à l'ouverture*. <https://www.carrefourdequebec.com/2020/06/un-bel-engouement-a-louverture-du-marche-public-de-sainte-foy/>
- Lemelin, D. (2012). Projet de PPU pour le plateau centre de Ste-Foy: la qualité de vie des résidents d'abord. *Le Devoir*, (Libre opinion), 12 novembre 2012.
- Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu : de la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec. <https://www.deslibris.ca/ID/432325>
- Lessard, M. (2001). *Sainte-Foy, l'art de vivre en banlieue au Québec : du temps des seigneuries à l'aurore du xxie siècle*. Éditions de l'Homme.
- Lewicka, M. (2011). On the Varieties of People's Relationships with Places: Hummon's Typology Revisited. *Environment and Behavior*, 43(5), 676-709.
- Lowenthal, D. (1961). Geography, Experience, and Imagination: Towards a Geographical Epistemology. *Annals of the Association of American Geographers*, 51(3), 241-260.

- Lussault, M. (2007). Habiter, du lieu au monde. Réflexions géographiques sur l'habitat humain. Dans T. Paquot, M. Lussault et C. Younès (dir.), *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires, philosophie* (p. 35-52). Éditions La Découverte.
- Lussault, M. (2010). L'urbain, quelques mots pour le dire. Dans L. Cailly et M. Vanier (dir.), *La France, une géographie urbaine* (p. 35-54). A. Colin. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42345020x>
- Mace, A. (2013). *City suburbs : placing suburbia in a post-suburban world*. Routledge.
- Manzagol, C. et Sénécal, G. (2002). Introduction. Les grands projets et le destin métropolitain. Dans G. Sénécal, J. Malézieux et C. Manzagol (dir.), *Grands projets urbains et requalification* (p. 1-6). Presses de l'Université du Québec. <http://www.deslibris.ca/ID/422341>
- Mathieu, N. (2007). L'évolution des modes d'habiter: un révélateur des mutations des sociétés urbaines et rurales. Introduction. Dans Y. Luginbuhl (dir.), *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe* (p. 25-45). Peter Lang.
- Mathieu, N. (2014). Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieu. Dans R. Chenorkian et S. Robert (dir.), *Les interactions hommes-milieu : questions et pratiques de la recherche en environnement* (p. 97-130). Quae. <http://international.scholarvox.com/book/88820924>
- Mayhew, S. (2015). *Dictionary of geography* (Fifth edition.). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acref/10.1093/acref/9780199680856.001.0001>
- Ministère des transports du Québec. (2008). *Enquête Origine-Destination 2006. La mobilité des personnes dans la région de Québec*. <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/planification-transports/enquetes-origine-destination/quebec/evolution-eod-quebec/Pages/evolution-eod-quebec>
- Morel-Brochet, A. (2014). La densification : un tabou dans l'univers pavillonnaire ? *Norois*, 231(2), 93.

- Moretti, G. (1998). *Analyse morphologique des centres commerciaux régionaux et des tissus qui les contiennent : le cas de l'agglomération de Québec* [Mémoire de maîtrise non-publié., École d'architecture, Université Laval].
- Morin, D. (2002). Les banlieusards et les temps changent. Dans A. Fortin, C. Desprès et G. Vachon (dir.), *La banlieue revisitée* (p. 73-119). Éditions Nota bene.
- Musil, R. (2007). *Globalized post-suburbia*, 1, 147-162. <https://doi.org/10.4000/belgeo.11718>
- Navarrete-Hernandez, P., Mace, A., Karlsson, J., Holman, N. et Zorloni, D. A. (2022). Delivering higher density suburban development: The impact of building design and residents' attitudes. *Urban Studies*, 59(13), 2801-2820. <https://doi.org/10.1177/00420980211036633>
- Nüssli, R. et Schmid, C. (2016). Beyond the Urban-Suburban Divide: Urbanization and the Production of the Urban in Zurich North. *International Journal of Urban & Regional Research*, 40(3), 679-701.
- Paquette, J. et Lacassagne, A. (2013). Subterranean subalterns: Territorialisation, deterritorialisation, and the aesthetics of mining. *Culture and Organization*, 19(3), 242-260. <https://doi.org/10.1080/14759551.2013.802170>
- Parazelli, M. et Robitaille, C. (2012). La rue radieuse. Imaginaires collectifs et gestion de l'urbanité en marge. Dans J. P. Augustin, R. Desnoilles et M. Bédard (dir.), *L'imaginaire géographique : perspectives, pratiques et devenir* (p. 287-314). Presses de l'Université du Québec. <https://www.deslibris.ca/ID/442238>
- Petite, M. et Debarbieux, B. (2013). Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques. *Annales de géographie*, 693(5), 483. <https://doi.org/10.3917/ag.693.0483>
- Phelps, N. A. (2012). The Growth Machine Stops? Urban Politics and the Making and Remaking of an Edge City. *Urban Affairs Review*, 48(5), 670-700. <https://doi.org/10.1177/1078087412440275>

- Piermay, J. (2014). Introduction. Dans A. Le Blanc, J. Piermay, P. Gervais-Lambony, M. Giroud, C. Pierdet et S. Rufat (dir.), *Métropoles en débat : (dé)constructions de la ville compétitive*. Presses universitaires de Paris Nanterre.
- Pollini, G. (2005). Elements of a Theory of Place Attachment and Socio-Territorial Belonging. *International Review of Sociology*, 15(3), 497-515. <https://doi.org/10.1080/03906700500272483>
- Proshansky, H. M., Fabian, A. K. et Kaminoff, R. (1983). Place-identity: Physical world socialization of the self. *Journal of Environmental Psychology*, 3(1), 57-83. [https://doi.org/10.1016/S0272-4944\(83\)80021-8](https://doi.org/10.1016/S0272-4944(83)80021-8)
- Québec, Ministère des affaires municipales et de l'habitation. (2013). La participation publique: en quoi consiste la participation publique? mamh.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/participation-publique
- Radio-Canada. (2012, 17 décembre). Hauteur des immeubles à Sainte-Foy : la Ville refait ses devoir. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/592492/ppu-ste-foy-hauteur-immeubles>
- Raffestin, C. (1986). Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale? *Geographica Helvetica*, 41(2), 91-96. <https://doi.org/10.5194/gh-41-91-1986>
- Relph, E. (1976). *Place and placelessness*. Pion.
- Relph, E. (1996). Place. Dans I. Douglas, R. J. Huggett et M. Robinson (dir.), *Companion encyclopedia of geography: the environment and humankind* (p. 906-922). Routledge. <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=84101>
- Relph, E. (2008). A pragmatic sense of place. Dans F. Varclay, M. Higgins et A. Blackshaw (dir.), *Making Sense of Place: Exploring the Concepts and Expressions of Place Through Different Senses and Lense* (p. 311-324). Canberra: Australian National Musueum.
- Relph, E. (2009). A Pragmatic Sense of Place. *Environmental & Architectural Phenomenology*, 20, 24-31.

- Rosemberg-Lasorne, M. (1997). Marketing urbain et projet de ville : parole et représentations géographiques des acteurs. *Cybergeo*, 1977. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.1977>
- Savage, M. (2005). *Globalization and belonging*. Sage Publications. <http://www.dawsonera.com/abstract/9781412933377>
- Scott, A. J. (1986). Industrialization and Urbanization: A Geographical Agenda. *Annals of the Association of American Geographers*, 76(1), 25-37.
- Scott, A. J. (1995). Industrial Urbanism in Southern California: Post-Fordist Civic Dilemmas and Opportunities. *Contention*, 5(1), 39-65.
- Scott, A. J. (2011). Emerging cities of the third wave. *City*, 15(3-4), 289-321. <https://doi.org/10.1080/13604813.2011.595569>
- Sénécal, G. et Saint-Laurent, D. (2000). La géographie face au défi de la requalification des espaces à contraintes environnementales. Dans G. Sénécal et D. Saint-Laurent (dir.), *Les espaces dégradés : contraintes et conquêtes* (p. 5-21). Presses de l'Université du Québec.
- Sharpe, C. (2005). Just beyond the fringe: Churchill Park garden suburb in St. John's, Newfoundland. *CANADIAN GEOGRAPHER*, 49(4), 400-410.
- Sinkovics, N. (2018). Pattern Matching in Qualitative Analysis. Dans C. Cassell, A. L. Cunliffe et G. Grandy (dir.), *The SAGE Handbook of Qualitative Business and Management Research Methods: Methods and Challenges* (p. 468-484). SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781526430236>
- Soja, E. W. (2000). *Postmetropolis : critical studies of cities and regions*. Blackwell Publishers. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37742396j>
- Soja, E. W. (2013). Regional urbanization and third wave cities. *City: analysis of urban trends, culture, theory, policy, action*, 17(5), 688-694. <https://doi.org/10.1080/13604813.2013.827854>

Statistique Canada. (2016a). *Division de recensement 2423* [Projection conique conforme de Lambert].
Échelle : 1 : 124 665.

Statistique Canada. (2016b). *Secteur de recensement 0115.00*. [Projection conique conforme de Lambert].
Échelle : 1 : 8 619.

Statistique Canada. (2017). *Profil du recensement, Recensement de 2016*. Récupéré le le 18 octobre 2021
de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2423027&Geo2=CD&Code2=2423&SearchText=quebec&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0>

Stock, M. (2004). L'habiter comme pratique des lieux géographiques. *EspacesTemps.net*.

Stock, M. (2006). Hypothèse sur le mode d'habiter des sociétés à individus mobiles. *ChezNous*, 12, 144-161.

Touati, A. (2015). La densification des banlieues pavillonnaires à Paris et à Toronto au service de stratégies municipales de centralité différenciées. *Géographie, économie, société*, 17(3), 339.
<https://doi.org/10.3166/ges.17.339-363>

Tuan, Y. (1979). *Space and place the perspective of experience*. University of Minnesota Press.

Vachon, G. et Lucas, N. (2002). L'ère du bungalow: portrait urbain et architectural. Dans A. Fortin, C. Després et G. Vachon (dir.), *La banlieue revisitée* (p. 13-48). Éditions Nota bene.

Ville de Québec. (2005). *Plan directeur d'aménagement et de développement*. c. Règlement R.V.Q. 990.
https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/pdad/

Ville de Québec. (2012a). Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy. Québec.

Ville de Québec. (2012b). *Rapport de consultation publique sur le Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=4>

Ville de Québec. (2013). *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme afin d'assurer sa concordance au programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy* c. R.C.A.3V.Q. 119. <https://reglements.ville.quebec.qc.ca/fr/showdoc/an/R.C.A.3V.Q.119#se:4-ss1>

Ville de Québec. (2013). *Règlement modifiant le règlement sur la commission d'urbanisme et de conservation de québec relativement à l'ajout d'objectifs et de critères à l'égard du Plateau centre de Sainte-Foy* c. R.V.Q. 1997. <https://reglements.ville.quebec.qc.ca/fr/showdoc/an/R.V.Q.1997#se:2-ss1>

Ville de Québec. (2016). *Règlement modifiant le règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement relativement au programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy* c. R.V.Q. 2368. <https://reglements.ville.quebec.qc.ca/fr/showdoc/an/R.V.Q.2368//20231001>

Ville de Québec. (2017). *Règlement modifiant le règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement relativement au programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy* c. R.V.Q. 2481. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/ppu/ppu_saintefoy/docs/R.V.Q.2481.pdf

Ville de Québec. (2020). *Adresses de la Ville de Québec. Jeu de données*. Récupéré le le 23 juillet 2021 de <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/adresses-de-la-ville-de-quebec>

Ville de Québec. (2023). *Arrondissements Cartographie des arrondissements de la Ville de Québec*. https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/vque_2

Ville de Québec. *Le tramway de Québec*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/tramway/index.aspx> 2024.

Ville de Québec, Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire. (2010). *Histoire de raconter. Sainte-Foy*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Ville de Sainte-Foy. (1999). *Sainte-Foy, d'hier à demain*. Sainte-Foy: Bureau d'information de la Ville de Sainte-Foy.

Vivre en Ville. (2024). *Ouvrir le dialogue. Démarche de participation publique à l'intention des municipalités qui se densifient*. <https://carrefour.vivreenville.org/publication/ouvrir-dialogue>

Whittemore, A. H. et BenDor, T. K. (2019). Exploring the Acceptability of Densification: How Positive Framing and Source Credibility Can Change Attitudes. *Urban Affairs Review*, 55(5), 1339-1369. <https://doi.org/10.1177/1078087418754725>

Wunenburger, J.-J. (2015). *L'imagination créatrice*. Uppr Éditions.

Wunenburger, J.-J. (2019). Introduction. Structures et fonctions des imaginaires de l'altérité (alter-hétéros). *Caietele Echinox*, 36, 11-18.